PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

JUN 29 1925

32e Année. N° 12. 15 Juin 1925.

LA REVUE DE PARIS

		Pages
a Reine Hortense.	*Le Lendemain de Waterloo*	721
énéral Nollet.	*Ce que j'ai voulu faire*	738
ernard Shaw.	*Sainte Jeanne* (fin)	764
ernard Grasset.	*Remarques sur l'Action*	800
douard Schneider.	*L'Œuvre d'Ada Negri*	805
da Negri	*Stella Mattutina.* — I	813
esse de Chambrun.	*Shakespeare et le Maroc*	833
an d'Esme	*Les Barbares.* — III	852
érard d'Houville	Les Spectacles : *Propos de Théâtre*	904
oger Cadot	La Vie financière : *La Baisse des Valeurs*	914
Albert-Petit.	Les Lettres : *Les Livres d'histoire*	926
ndré Chaumeix.	La Politique : *La Crise de l'État*	938

Chronique bibliographique : M. Thiébaut; J. Poirier.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 4 FR. 50

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION · 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

Hollywood

par VALENTIN MANDELSTAMM

Un petit poème dans sa vie

par ANDRÉ SAVIGNON

Le Livre qui fait mourir

par NOELLE ROGER

PARMI LES HOMMES

par madame KAREN BRAMSON

L'Impératrice Eugénie et la Russie après Sedan

par A. MEYENDORFF

Balzac à Milan

par HENRY PRIOR

La joie et les plaisirs aux États-Unis

par BERNARD FAŸ

Lettres inédites de Balzac à l'Étrangère

Un Saint colonial

par PIERRE MILLE

Trois études sur la Critique

par ALBERT THIBAUDET

Le Nô, drame lyrique japonais

par FÉLICIEN CHALLAYE

LE LENDEMAIN DE WATERLOO[1]

J'avais pris jour, à la Malmaison, avec M. Benjamin Constant pour entendre la lecture d'un petit roman de sa composition. Nous étions au dénouement et tous en larmes, y compris l'auteur lui-même, quand on vint me dire que le duc de Rovigo voulait me parler.

Il m'apprit que des bruits sinistres couraient, qu'on annonçait une bataille malheureuse. Le soir, sa femme arriva avec le général Sébastiani, ils demandèrent à me parler en particulier et leur premier mot fut : « Tout est perdu! Nous n'avons plus d'armée. L'Empereur sera ici cette nuit, quoi qu'il ait tout fait pour trouver la mort. — Hélas, demandai-je vivement au général, avons-nous beaucoup de Français à regretter? — Personne de nos amis, répondit-il, je sors de chez le roi Joseph et j'ai lu toutes les nouvelles qu'il a reçues, mais notre malheur est complet; plus de 30 000 hommes sont restés sur le champ de bataille. — Ah! nos pauvres Français! » m'écriai-je, et je sentis tout mon courage m'abandonner.

Mais je me ranimai bientôt à l'idée de ce dernier coup d'une fortune qui nous quittait sans retour; plus il était accablant, plus il nous fallait d'énergie. Je dis au général : « Notre cause est perdue, mais celle de la France ne l'est pas, je l'espère; qu'on ne perde pas la tête, ne doit-on pas mander par le télégraphe au général Rapp qui commande à Strasbourg que surtout il ne livre pas la ville à l'ennemi, qu'il s'apprête à résister,

1. Cet émouvant chapitre des *Mémoires* de la Reine Hortense a été communiqué par elle à sa belle-fille Charlotte-Napoléon, fille du Roi Joseph, qui l'a conservé dans ses archives de famille.

tous les efforts doivent toujours tendre à se soustraire à l'étranger »? Le général me répondit : « L'Empereur doit arriver cette nuit et y pensera. » Je retournai dans mon salon où j'avais du monde et personne ne s'aperçut de mon trouble.

Le lendemain matin, j'appris l'arrivée de l'Empereur et je me rendis aussitôt à l'Élysée, émue d'un sentiment que je ne pourrais dépeindre. Il était enfermé avec ses frères; je ne le vis pas. Je passai chez madame Bertrand qui était avec son mari et qui me donna le détail des événements. L'Empereur n'était revenu que pour demander aux Chambres de prompts secours. Il conservait encore l'espoir et avait envoyé ses aides de camp pour rallier l'armée en déroute. « Ah! dis-je au général Bertrand, la cause de l'Empereur est perdue, elle tenait au gain d'une bataille, il s'abuse s'il croit retrouver l'élan qui l'a ramené à Paris. Les Français sont si mobiles! Heureux, il aurait eu tout le monde; malheureux, il n'aura plus personne! — Pourquoi avons-nous quitté l'île d'Elbe? dit tout à coup madame Bertrand que va donc devenir l'Empereur? » Cette idée m'accablait, j'aurais voulu le voir partir sur-le-champ pour l'Amérique. Madame Bertrand au contraire soutenait que les Anglais, libres et éclairés, étaient le seul peuple digne de l'accueillir et capable de le comprendre.

Ne pouvant voir l'Empereur en ce moment, je sortis à pied par les Champs-Élysées pour marcher un peu et j'envoyai ma voiture m'attendre sur la place de la Concorde. J'étais avec M. de Dilon. En passant près du jardin de l'Élysée j'aperçus une dame élégamment mise qui parlait à la sentinelle. Cela me parut extraordinaire; je m'approchai doucement avec M. de Dilon et la personne qui m'accompagnait : j'entendis cette dame prononcer des mots : « On vous trompe, il est perdu sans retour, il a abandonné son armée! » Alors la sentinelle lui répondit : « Allez-vous-en, je ne l'abandonnerai pas, moi! »

Je revins le soir à six heures à l'Élysée. L'Empereur était seul dans le jardin. Je m'avançai vers lui avec une grande émotion. Je ne sais s'il voulait cacher celle qu'il devait éprouver, mais il me demanda avec l'air de la surprise : « Qu'est-ce qu'on vous a dit ? — Que vous aviez été malheureux, Sire, lui répondis-je. » Il garda le silence quelques instants, entra dans son cabinet et m'engagea à le suivre. Il paraissait accablé de

fatigue et de réflexions. Il s'assit à son bureau, décacheta un paquet de lettres, ne les lut pas et quand on vint l'avertir qu'il était servi, c'est alors seulement qu'il sembla s'apercevoir que j'étais là. « Vous avez sans doute dîné, me dit-il, voulez-vous me tenir compagnie ? » Je le suivis et il ne proféra que quelques mots insignifiants pendant son dîner, il paraissait absorbé par une méditation profonde. Il rentra dans le salon où vinrent sa mère et ses frères, passa dans le jardin et je les laissai.

Les Chambres, à ce qu'on me rapporta, voulaient absolument déposer l'Empereur s'il n'abdiquait sur-le-champ, et l'on assurait que c'était l'unique moyen de préserver la France d'une invasion ennemie. L'étranger l'avait dit, M. de Metternich l'avait écrit au duc d'Otrante, qui en secret montrait la lettre à tous les membres de la Chambre. Ainsi celui qui venait au centre de tous les pouvoirs exalter toutes les énergies les trouvait toutes soulevées contre lui.

Les militaires échappés à la défaite enviaient le sort de leurs frères d'armes morts sur le champ de bataille. Ne voyant plus le moyen de soutenir une lutte si disproportionnée, les uns désespéraient du salut de la patrie, d'autres, pleins de confiance dans les promesses des souverains, s'imaginaient que, l'homme une fois éloigné, la nation pourrait avoir un roi choisi par elle et non par la force. D'autres enfin regardaient tout comme préférable aux dangers de se livrer à la discrétion des vainqueurs.

M. de la Bédoyère soutenait cette opinion avec emportement. Il regrettait que l'Empereur ne fût pas venu se présenter aux Chambres encore tout couvert de la poussière des combats comme cela était convenu à son départ de l'armée : le séparer de la nation, c'était sacrifier l'Empereur sans sauver le pays; il déclarait que tout Français devait se rallier à l'aigle impériale, devenir soldat et, conduit encore par le génie de l'Empereur, s'animer de l'antique énergie qui avait assuré le triomphe de notre Révolution; faute d'une telle résolution, il nous prédisait tous les résultats d'une confiance aveugle : les Bourbons et à leur suite les tributs, la vengeance, l'humiliation.

Cependant la Chambre des représentants, impatiente

d'écarter l'homme qui était devenu désormais à ses yeux le seul obstacle au bonheur de la France, pressait à grands cris l'abdication et discutait des principes de liberté comme si l'Europe en armes s'avançait pour les respecter. Quant à l'Empereur, seul, que pouvait-il faire ? Cette fois encore le génie fut forcé de fléchir devant l'erreur commune; il abdiqua en faveur de son fils.

Le roi Jérôme s'était conduit avec beaucoup de bravoure à Waterloo et y avait été blessé. Il arriva à Paris. M. de Flahaut et les autres aides de camp de l'Empereur, envoyés pour rallier les corps dispersés et faire avancer les gardes nationaux, vinrent rendre compte de leur mission et nous dirent qu'il restait encore beaucoup plus de troupes qu'on ne l'imaginait, mais la nouvelle de l'abdication de l'Empereur avait jeté partout le découragement et un grand nombre de soldats abandonnaient l'armée pour retourner dans leurs foyers.

Tandis que la mort de tant de braves nous livrait à une affliction profonde, les dames royalistes faisaient éclater partout le témoignage d'une joie indécente. La haine d'une dynastie, les vœux pour sa chute, je les comprends, mais l'étranger victorieux, la patrie humiliée, trente mille Français immolés, tant de malheurs devenus pour d'autres Français un sujet de triomphe, voilà ce que je ne comprendrai jamais!

J'allais passer toutes mes journées à l'Élysée. Un peuple nombreux entourait sans cesse le jardin, aussi avide de voir son souverain malheureux que d'autres étaient empressés de le fuir. Les acclamations continuelles avaient quelque chose qui serrait le cœur et qui mêlait trop le sentiment d'une si grande infortune aux souvenirs de la gloire. Quelques officiers même, aperçevant l'Empereur dans le jardin, escaladèrent le mur, vinrent se jeter à ses pieds, en lui criant : « Ne nous abandonnez pas. » Tout le monde avait les larmes aux yeux. L'Empereur lui-même parut attendri. Le préfet de police Réal, témoin de cette scène touchante, me dit à part : « Croiriez-vous, Madame, que j'ai fait cependant répandre de l'argent par l'ordre du gouvernement provisoire pour comprimer cet élan populaire? »

Quant à moi je n'avais qu'une seule pensée : celle de sauver l'Empereur; je le voyais toujours causer avec ses frères, sans prendre de parti. Plus il attendait, moins il restait maître de

sa destinée; il me semblait que chacun et lui-même y étaient indifférents. Cette indécision me désolait. Ce calme apparent, cette immobilité m'agitaient du besoin de communiquer des pensées que personne ne semblait plus avoir. D'abord je fis part à madame Mère de mes idées; elle m'encouragea et je me décidai à entrer dans le cabinet de l'Empereur. Il était assis en face de la cheminée et Méneval debout à ses côtés. Le cœur me battait fortement et j'étais tout intimidée de venir donner des conseils à celui qui n'en avait jamais reçu de personne, mais l'idée du péril m'anima tout à coup et je lui dis vivement : « Sire, les Français ne sont plus dignes de vous occuper puisqu'ils vous abandonnent, ne songez qu'à vous seul, ne perdez pas un moment pour mettre vos jours en sûreté. Si c'est l'Amérique que vous choisissez, hâtez-vous de vous rendre à un port avant que les Anglais ne soient instruits des événements; si c'est l'Autriche, faites sur-le-champ vos conditions, peut-être que son souverain se rappellera que vous êtes son gendre. Pour les Anglais, ce serait leur donner trop de gloire et ils vous enfermeraient dans la tour de Londres. L'empereur de Russie est le seul auquel vous puissiez vous fier, ce fut votre ancien ami. Il est loyal et généreux. Écrivez-lui, il y sera sensible... »

A tout cela il ne répondait pas un mot, m'écoutait avec un calme qui contrastait beaucoup avec ma vivacité et me dit : « Et vous, que comptez-vous faire? Irez-vous à votre campagne près de Genève?... » Je ne pus me défendre, je l'avoue, d'un mouvement d'humeur de me voir traiter encore comme un enfant. « Ah! je ne m'occupe pas de moi, Sire, m'écriai-je, mais de vous seul; le plus mauvais de tous les partis que je conseille est préférable à l'inaction où je vous vois. »

Dans ce moment entra par ses petits appartements un de ses chambellans, membre de la Chambre des députés : « Eh bien, lui dit l'Empereur, vous venez de la Chambre des députés, que fait-on? — Les esprits sont très bien disposés, répondit le chambellan avec un air satisfait. Napoléon II a été proclamé avec beaucoup d'enthousiasme. — Mais, reprit l'Empereur en l'interrompant, que fait-on? — On discute les articles de la Constitution. — Ah, s'écrie l'Empereur en se levant avec impétuosité, nous voilà donc au bas Empire : des discussions quand l'ennemi est aux portes! »

Quelques instants après je vis le duc de Vicence auquel je racontai ma conversation. Il penchait comme moi pour la Russie, et le lendemain lorsqu'il entretint l'Empereur sur le même sujet, il en eut la réponse suivante : « Pour l'Autriche jamais, ils m'ont touché au cœur en gardant ma femme et mon fils. Pour la Russie c'est se donner à *un homme*; pour l'Angleterre au moins ce serait se donner à une nation. »

J'étais un soir à l'Élysée lorsque l'Empereur s'approcha de moi et me dit : « La Malmaison vous appartient, je serais bien aise d'y aller et vous me ferez plaisir si vous voulez y rester avec moi. Je partirai demain; mais je ne désire pas occuper l'appartement de l'Impératrice. » Je lui témoignai mon bonheur de lui être utile et j'allai tout disposer pour mon départ. En l'apprenant, plusieurs de mes amis accoururent et me prièrent en grâce de ne pas aller m'établir à la Malmaison. Ils me disaient qu'avec l'acharnement qui existait à Paris contre moi, il n'y aurait sorte de bruits qu'on ne répandrait pour me perdre dans l'opinion, que je devais me souvenir des méchancetés inventées autrefois contre moi, que rester avec l'Empereur jusqu'au dernier instant était ôter même aux souverains alliés, le moyen de me protéger encore. A toutes ces raisons qui pouvaient être justes, si j'avais été assez médiocre pour songer un seul moment à mes intérêts personnels, je répondis que jamais je n'abandonnerais celui que j'avais appelé mon père, que, parce qu'il était malheureux, c'était le moment de lui prouver ma reconnaissance et que, forte du témoignage de ma conscience, je saurais me mettre au-dessus de l'opinion du monde et qu'il ne m'importait guère d'être mal avec les autres, si j'étais bien avec moi-même. Quant aux souverains alliés, je n'attendais de leur bonté que des passeports pour me retirer dans une profonde retraite.

Je partis le lendemain avec madame d'Arjuson, après avoir fait cacher mes enfants chez des personnes sûres, afin de n'avoir plus à m'occuper que de l'Empereur. Je disposai pour lui seul tout un côté du château de la Malmaison et je réservai pour moi et toutes les personnes qui m'accompagnaient l'autre côté où se trouvait l'appartement de l'Impératrice. Je fis de la petite galerie ma salle à manger où je devais dîner avec toutes les personnes qui l'accompagnaient. Il

arriva le matin. J'allai le recevoir avec un sentiment de douleur, en songeant que ce même lieu qui l'avait vu au plus haut point de la gloire et du bonheur, le revoyait aujourd'hui au dernier degré de l'infortune, car il n'y retrouvait pas même son amie d'autrefois, tendre et si dévouée! Moi, la fille de cette amie, je ne pouvais lui offrir que quelques soins et je sentais avec chagrin mon insuffisance. Je lui fis part de tous mes arrangements, qu'il approuva, et je le laissai seul en le priant de me faire appeler quand il aurait besoin de moi.

Le soir même les frères de l'Empereur, le duc de Bassano, M. de Lavallette vinrent le voir; je restai dans mon salon avec tous les officiers de sa maison et de la mienne; nous n'étions occupés qu'à rechercher quelque moyen de le sauver. Les jeunes officiers qui n'avaient pas voulu le quitter assuraient que des royalistes devaient l'enlever et ils se préparaient à le défendre. On ne se couchait pas. Trente hommes des drapeaux de la Garde restés en dépôt encore blessés, à demi armés; MM. de Gourgaud, de Montholon, de Montaran, l'aide de camp de service et M. de Las Cases, chambellan, quatre officiers d'ordonnance et le jeune page, Sainte-Catherine de la Pagerie jeune Américain parent de ma mère, M. de Marmol, mon écuyer, voilà quelle était notre force militaire. Mais ces messieurs me rassuraient par le peu de courage qu'ils supposaient aux royalistes et qu'ils s'amusaient à tourner en ridicule. Je me retirai assez tard avec madame d'Arjuzon; tous les hommes veillèrent.

Le lendemain de son entrée à la Malmaison, l'Empereur m'envoya chercher à onze heures; il se promenait dans le jardin, le temps était superbe, il me demanda comment je me portais, ce que j'avais fait dans ma soirée, n'attendit pas ma réponse et avec une expression touchante il me dit : « Cette pauvre Joséphine! je ne puis m'accoutumer à habiter ce lieu sans elle! Il me semble toujours la voir sortir d'une allée et cueillir ces plantes qu'elle aimait tant! Pauvre Joséphine!... »

Ensuite, voyant la triste impression que j'en éprouvais, il ajouta : « Au reste, elle serait bien malheureuse à présent. Nous n'avons jamais eu qu'un sujet de querelle; c'était pour les dettes et je l'ai assez grondée. C'était bien la personne la plus remplie de grâce que j'aie jamais vue. Elle était femme

dans toute la force du terme, mobile, vive et le cœur le meilleur. Faites-moi faire un autre portrait d'elle, je voudrais qu'il fût en médaillon! » Je le lui promis.

Les frères de l'Empereur arrivèrent avec sa mère qui avait l'air fort abattu, je pris à part le roi Joseph et je recommençai ma prière de solliciter vivement l'Empereur de prendre une détermination. Il ne me répondit pas autre chose que : « Vous avez raison », et je me retirai. Au reste notre position à tous était naturelle; l'Empereur ne songeait toujours qu'à sauver la France, moi je ne songeais qu'à le sauver.

Je trouvai dans le salon MM. de F., de la Bédoyère et le duc de Rovigo qui m'apprirent que Paris était tranquille, que quelques royalistes seulement se promenaient la tête haute. Un instant après, un homme vint prévenir le duc de Rovigo du complot formé par 500 royalistes d'assassiner l'Empereur la nuit prochaine; et la duchesse de Rovigo qui arrivait de Paris avait rencontré près de la Malmaison plusieurs hommes à cheval, entre autres un de ses cousins, royaliste furieux. Ces nouvelles furent données à l'Empereur, il n'y fit aucune attention. Vers le soir nos jeunes gens, qui étaient allés passer la journée à Paris, recommencèrent à se préparer à une attaque. L'idée de voir se battre, se tuer près de moi me faisait frissonner et quand j'entendais dire : « Nous allons nous défendre », je ne savais plus si, ce moment une fois arrivé, il me serait possible d'avoir encore du courage. Pendant une de ces conversations, qui se renouvelaient si souvent, nous entendîmes un coup de pistolet; l'alerte fut générale, hors l'Empereur qui ne parut pas s'en apercevoir. Tout le monde courut dans le parc, on ne découvrit rien, tout redevint calme. Le gouvernement provisoire, auquel il tardait que l'Empereur fût éloigné, voulait-il l'effrayer et avait-il gagné quelqu'un? Cet événement est resté dans l'ombre.

Aucune émotion ne m'était épargnée : j'eus encore une scène pénible; deux généraux qui s'étaient beaucoup compromis pour la cause de l'Empereur accouraient lui annoncer que le gouvernement provisoire rendait la France aux Bourbons, que l'échafaud attendait ceux qui les premiers s'étaient dévoués à l'Empereur, qu'il fallait fuir, qu'ils n'en avaient pas le moyen, et que si l'Empereur le leur refusait, ils se

brûlaient la cervelle à ses yeux. J'aurais voulu essuyer seule ces tourments et les éviter à celui qui avait tant besoin de songer à lui-même : mais ils insistèrent trop fortement pour ne pas les laisser pénétrer jusqu'à lui et ils en obtinrent ce qu'ils paraissaient désirer.

Je reçus aussi la femme du général Giraud, blessé mortellement à Waterloo et abandonné dans une auberge à vingt lieues de Paris. Elle était dans un état de dénûment affreux, voulait porter des secours à son mari et venait en implorer. J'avais à peine eu le temps d'en parler à l'Empereur qu'elle reçut la nouvelle que le général n'existait plus.

Le général Drouot, qui sentait que l'armée avait un besoin pressant de ses chefs et que dans ces moments désespérés il pouvait être plus utile à sa patrie qu'à son souverain, se décida sur l'invitation même de l'Empereur à accepter le commandement de la Garde et il partit après être venu prendre congé de nous.

Nous étions sans cesse sur le qui vive, mais, comme notre armée s'approchait de Paris, les royalistes devenaient tremblants et laissaient moins redouter une tentative sur la Malmaison. Le soir, l'Empereur reçut un officier qui venait au nom de l'armée le conjurer de se remettre à la tête des troupes. J'ignore si le gouvernement provisoire en fut instruit, mais le lendemain il envoya le général Beker prendre le commandement des hommes de notre garde et lorsque madame d'Arjuzon me répéta le propos que le général lui tint tout bas à dîner : « On craint qu'il ne fasse quelque folie... », je ne doutai plus que ce ne fût une véritable surveillance et je m'écriai avec douleur : « Qui m'eût dit que je verrais à la Malmaison l'Empereur prisonnier des Français?... » Cependant, entouré comme il l'était de jeunes gens dévoués et déterminés, la mission du général Beker ne pouvait avoir aucun effet.

Tous les jeunes militaires auraient voulu que l'Empereur partît sur le champ et allât encore se mettre à la tête de l'armée pour tenter la fortune et sauver la France. Moi seule, plus calme, je pensais qu'il n'était plus temps de partir; trop de partis s'étaient déclarés contre lui. Abandonné par les mandataires du pays qui seuls eussent pu lui donner de la force, il

ne devait penser qu'à sa sûreté personnelle et à s'éloigner promptement de la France. Eh bien! à Paris on s'inquiéta de cette exaltation du salon de la Malmaison et on me l'attribua.

Cependant mes craintes s'apaisèrent un peu lorsque j'appris que deux frégates l'attendaient au port de la Rochelle. Il s'éleva à ce sujet une difficulté : le gouvernement provisoire voulait qu'il s'y rendît promptement, et lui voulait être assuré auparavant de pouvoir fixer la direction du bâtiment. M. de F.[1] fut envoyé à Paris pour s'en occuper et il eut une scène très vive avec le prince Eckmuhl, ministre de la Guerre, dans laquelle celui-ci, s'étant emporté jusqu'à dire qu'il arrêterait lui-même l'Empereur, s'il ne partait pas, M. de F. lui répondit avec l'accent de l'indignation et du mépris : « Ce langage ne me surprend pas de celui qui s'est toujours prosterné aux pieds de l'Empereur. » Ces discussions pour les frégates retardèrent encore le départ, chaque jour me semblait un délai fatal qui diminuait la certitude d'échapper aux Anglais. Je fis encore une tentative auprès du roi Joseph, celui qui causait le plus souvent avec l'Empereur, je lui représentai avec instance combien il était urgent que l'Empereur s'éloignât, que rester quelques heures de plus c'était perdre peut-être la facilité de passer librement, qu'il fallait qu'avec un passeport d'un homme de sa taille l'Empereur courût sur-le-champ s'embarquer au Havre, que je m'engageais à garder la Malmaison et que je répondais d'y disposer tout de manière à faire croire qu'il s'y trouvait encore. Mais rien n'avançait et le lendemain les choses restèrent au même point que la veille.

Un jour à midi l'Empereur m'envoya chercher. Il était dans son petit jardin avec un homme que je ne connaissais pas et un enfant qui paraissait avoir de neuf à dix ans. Me prenant à l'écart, l'Empereur me dit : « Hortense, regardez cet enfant : à qui ressemble-t-il ? — C'est votre fils, Sire, c'est le portrait du roi de Rome. — Vous le trouvez ? Moi qui ne croyais pas avoir le cœur tendre, cette vue m'a ému. Vous paraissez instruite de sa naissance. D'où le connaissez-vous ? — Sire, le public en a beaucoup parlé et cette ressemblance me prouve qu'il ne s'est pas trompé. — J'avoue que j'ai

1. Il s'agit de M. de Flahaut.

longtemps douté qu'il fût mon fils; cependant je le faisais élever dans une pension de Paris : l'homme qui s'en est chargé m'a écrit pour connaître mes intentions sur son sort. J'ai désiré le voir et comme vous sa ressemblance avec mon fils m'a frappé. — Qu'allez-vous en faire ? Sire, je m'en chargerais avec plaisir, mais ne pensez-vous pas que ce serait peut-être donner sujet à la méchanceté de s'élever contre moi ? — Oui, vous avez raison, il m'eût été agréable de le savoir auprès de vous, mais on ne manquerait pas de dire qu'il est votre fils. Lorsque je serai établi en Amérique je le ferai venir. » Il rejoignit alors le monsieur qui attendait plus loin.

Je m'approchai de cet enfant beau comme un ange. Je lui demandai s'il était content de sa pension et à quoi il s'amusait : il me répondit que, depuis quelque temps, lui et ses camarades jouaient à se battre et qu'ils faisaient deux partis : l'un appelé les Bonapartistes et l'autre les Bourbonistes. Je voulus savoir de quel parti il était : « De celui du roi » me dit-il et quand je lui en demandai le motif, il me répondit : « Parce que j'aime le roi et que je n'aime pas l'Empereur. » Je jugeai combien il était loin de soupçonner sa naissance et de connaître celui qu'il venait de voir; je trouvai sa position si bizarre que je le questionnai sur la raison qui lui faisait ne pas aimer l'Empereur : « Je n'ai aucune raison, me répétait-il, si ce n'est que je suis du parti du roi. » L'Empereur nous rejoignit, congédia la personne qui en était chargée et alla déjeuner. Je le suivis et il répéta souvent : « Cette vue m'a ému, il ressemble à mon fils, je ne me croyais pas susceptible de l'impression qu'il m'a fait éprouver : sa ressemblance avec mon fils et avec moi vous a donc bien frappée ? » et tout son déjeuner se passa dans de semblables discours.

M. Gabriel Delessert vint de Paris pour m'annoncer qu'un aide de camp du général Exelmans, qui quittait les avant-postes, jugeait que les troupes ennemies faisaient un mouvement du côté de Saint-Germain et que c'était sans doute dans l'intention de couper la retraite. L'Empereur était dans son cabinet; j'allai lui rendre compte de la nouvelle de M. Delessert qu'il fit entrer et auquel il demanda devant moi quelques explications relatives à ce qu'il m'avait dit. Sur sa table était une grande carte où il marquait avec des épingles la position

des différents corps. Il en changea quelques-unes d'après ce qui lui était dit par M. Delessert, il demanda à combien équivalaient les troupes ennemies qui cernaient Paris et sur la réponse de M. Delessert, il s'écria : « Pauvre France! Être soumise par une poignée de Prussiens! » Lorsque je me trouvai seule avec lui, j'osai lui faire quelques questions sur notre position. Je lui demandai si nos forces étaient plus considérables que celles de l'ennemi. « Non, sûrement, dit-il, mais que ne fait-on pas avec des Français! » On lui annonça le duc de Bassano et M. de Lavallette : je me retirai.

Plusieurs dames de Paris vinrent le soir lui faire leurs adieux, entre autres madame Duchâtel : il les reçut toutes dans son cabinet et je ne le revis que le lendemain. Lorsque je fus réveillée, on me dit que cette jeune Polonaise, madame W.[1], était déjà arrivée avec ses enfants, qu'elle avait pris congé de l'Empereur et qu'elle demandait à me voir. Elle était tout en larmes, elle m'attendrit et je l'engageai à déjeuner seule avec moi pour qu'on ne la vit pas dans l'état de chagrin où elle paraissait.

J'appris en descendant au salon que le ministre de la Marine était venu dans la nuit, qu'enfin on accordait à l'Empereur la disposition des frégates qu'il demandait et que rien n'arrêtait plus son départ. Il était en ce moment occupé à regarder les voitures désignées pour son voyage. Les personnes qui l'accompagnaient revinrent indignées du mauvais état où elles étaient et dirent que sans doute l'écuyer commandant, qui avait conservé ce poste, malgré les changements survenus, voulait encore se l'assurer pour l'avenir en montrant son zèle au souverain qui devait succéder, et en donnant à l'Empereur ce qu'il y avait de moins solide. Je lui proposai ma voiture de voyage, mais il refusa, voulant partir dans une calèche. Il me demanda ce que je comptais faire et quelle était ma fortune. Je lui dis que je ne possédais que mes diamants et ceux de ma mère, parce que les dettes avaient absorbé sa succession, mais que j'irais me retirer en Suisse où je désirais vivre dans la retraite et que j'avais assez pour cela. J'ajoutai qu'il lui serait peut-être nécessaire d'emporter quelques diamants et que les miens étaient à sa disposition, que je les avais tous reçus de lui, qu'ils lui appartenaient. Il consentit à en prendre un rang,

1. Il s'agit de la comtesse Walewska.

de la valeur de 200 000 francs, dont il voulut absolument me faire un billet, malgré le refus obstiné que je lui opposai, malheureuse de faire aussi peu pour celui auquel je devais tout! Alors, pour la première fois, il me fit part de ses projets, me dit qu'il allait aux États-Unis et que ceux qui portaient son nom n'avaient d'autre parti à prendre que de venir le rejoindre. « Ce sera la seule position de vos enfants, car, ajouta-t-il, si les Bourbons reviennent sur le trône, ils resteront plus longtemps que l'on ne le croit. »

Nous entendîmes alors des cris sur la grande route, nous nous approchâmes, tout ce qui était dans le château accourut aussitôt et nous aperçûmes quelques centaines de soldats, qui, en regardant la Malmaison, jetaient leurs chapeaux en l'air et criaient : « Vive l'Empereur! » On les envoyait du côté de Saint-Germain; cette exaltation qu'ils montraient encore pour celui qui était forcé de les abandonner causa à tous ceux qui étaient là une impression profonde. L'Empereur en parut ému : « Ce ne sont pas des cris, ce sont des actions qu'il me faudrait », dit-il, et il rentra promptement dans son cabinet. Sa mère, sa famille vinrent recevoir ses adieux. Madame Mère demanda ce qu'elle devait faire jusqu'à ce qu'elle pût rejoindre son fils en Amérique. Il l'engagea à retourner à Paris, pensant qu'elle n'y pouvait attendre que des bons procédés de tout le monde et même des ennemis de son fils. Nous ne pouvions rester isolées à la Malmaison après le départ de l'Empereur et nous ne pouvions pas sans passeports des souverains alliés risquer de nous jeter au milieu des troupes ennemies. Des passeports étaient la seule grâce que nous eussions à réclamer : l'Empereur de Russie ne se refuserait certainement pas à une demande aussi simple et aussi juste. Madame Bertrand, après avoir pris toutes les dispositions pour partir avec son mari à la suite de l'Empereur, arriva de Paris. Elle soutenait avec sa vivacité ordinaire son opinion de se réfugier en Angleterre, que l'Empereur y serait reçu à merveille. Elle alla le voir dans son cabinet et me dit ensuite qu'elle lui avait exprimé ses craintes d'être témoin d'un combat naval et qu'il lui avait promis de ne pas se battre s'il rencontrait en mer des bâtiments anglais. Elle me donna encore les détails dont il l'avait entretenu sur son établissement en Amérique où il voulait

vivre en simple particulier : « La reine Hortense doit y venir avec ses enfants, a-t-il ajouté, elle rendra notre séjour agréable. » Nous engagions beaucoup madame Bertrand à ne rejoindre son mari que lorsqu'il serait arrivé à sa destination, mais la vivacité de ses sentiments pour lui lui avait fait rejeter toute idée de séparation. Elle excitait le plus grand intérêt par le courage avec lequel elle se livrait à des chances hasardeuses et peut-être aurait-elle pu inspirer un peu d'envie de ce bonheur domestique qui lui rendait plus facile ce courage.

Nous nous promenâmes ensemble toute la soirée, madame Bertrand et moi. Le temps était superbe et le calme qui nous environnait formait un contraste frappant avec l'agitation que nous éprouvions. Mais il eût été difficile de respirer un air si pur, d'avoir devant les yeux des lieux si enchanteurs et de ne pas oublier que le malheur était bien près de nous. Assises toutes les deux depuis quelque temps, seules sur un banc, nous étions livrées à nos réflexions lorsque nous aperçûmes l'Empereur même qui vint nous rejoindre. Il semblait partager l'état paisible que ce repos de la nature avait fait naître dans nos âmes, car en s'asseyant sur un banc, il s'écria : « Que c'est beau, la Malmaison! n'est-ce pas, Hortense, qu'il serait heureux d'y pouvoir rester! » Je ne pus lui répondre, ma voix aurait trahi toute mon émotion. C'était la première fois qu'il semblait s'attacher à un lieu et j'en fus d'autant plus surprise que je ne le croyais pas susceptible de se laisser aller à une telle impression; mais, quand les hommes nous laissent, on aime encore à s'attacher à la nature qui ne trompe pas. — Et qui pourrait cependant quitter sans regrets l'endroit où l'on a été heureux et qu'on est forcé d'abandonner pour jamais, un lieu qui s'associait pour lui à tant d'idées de gloire et de bonheur, un lieu où tant de cœurs étaient venus se vouer à lui, d'où il était parti pour étonner le monde et où il passait les derniers jours qu'il lui était permis de vivre dans sa patrie, pour se lancer ensuite seul et proscrit au milieu d'un avenir incertain. La soirée se passa comme les précédentes, nous demeurâmes dans le salon à parler du voyage de l'Empereur avec les personnes qui devaient l'accompagner et, lui, resta dans son cabinet avec le duc de Bassano.

Le lendemain matin, jeudi 29 juin, tout se disposa pour le départ. Le roi Joseph arriva de bonne heure : il était enfermé avec l'Empereur lorsque Rousseau, mon valet de chambre, m'apporta une lettre de Paris. Toute ma maison était dans les plus vives alarmes; on croyait déjà l'ennemi à la Malmaison et l'on s'imaginait que je ne pourrais plus rentrer à Paris. Le pont de Neuilly était déjà barricadé et ce jeune homme du bal masqué, M. de Brack, commandant les lanciers de la Garde, était venu avec intérêt s'informer de moi et annoncer les dangers que nous courions à la Malmaison puisque les avant-postes ennemis tournaient déjà la capitale. J'entrai précipitamment dans le cabinet de l'Empereur pour lui faire part de ces nouvelles. Il les reçut avec beaucoup de sang-froid et me dit que ce ne pouvait être aussi alarmant qu'on le supposait, mais qu'il serait prudent pour moi de retourner à Paris avec toutes ces dames. « Sire, répondis-je, je n'ai d'inquiétude que pour vous, croyez au récit qu'on m'a fait puisqu'il me vient d'un brave officier. — Ma fille, me dit-il, nous savons ce que c'est que la guerre. Retournez promptement chez vous et emmenez-moi madame Bertrand, car je ne pourrai rien faire de son mari tant qu'elle sera là! »

Je le conjurai de partir, de réfléchir à l'exaspération de l'armée ennemie. « Les Prussiens s'avancent les premiers, lui dis-je, et vous avez tout à craindre de leur fureur. — Que feraient-ils donc? — Sire, ils pourraient se porter à des excès contre votre personne. — Eh bien... » dit-il avec un air de résignation et d'indifférence, plutôt pour me contenter que par la certitude du danger. Il fit appeler M. de Résigny, officier d'ordonnance, et l'envoya reconnaître à quelle distance se trouvait l'ennemi.

MM. de Flahaut et de Lavallette arrivèrent de Paris et confirmèrent la nouvelle que je venais de donner. Alors, comme si l'approche de l'ennemi lui eût fait rejeter toute autre idée que celle du péril de la France, avec une émotion profonde et un haut sentiment de sa force, il dit devant moi à ces deux messieurs ces propres paroles qui ont laissé dans mon esprit une trop puissante impression pour que j'aie pu les oublier : « Je puis encore réunir l'armée, je puis arrêter la marche de l'ennemi et donner au gouvernement le temps

de stipuler les intérêts de la France et de négocier auprès des souverains alliés les droits et la liberté qu'elle va perdre. Je promets, foi de général, de citoyen et de soldat, de partir le jour même où j'aurai pu réussir à délivrer la capitale. » Après ces mots il les congédia.

Pendant ce temps, l'officier d'ordonnance envoyé au pont du village de Chatou pour s'informer de la position de l'ennemi, revint. Il était arrivé au moment où, par les ordres du ministère de la Guerre, on faisait sauter le pont : nous le vîmes brûler des fenêtres, ce qui nous prouva bien que l'ennemi était réellement là. Ces messieurs venaient à peine de partir pour leur mission que j'étais impatiente de les voir de retour. La conversation des jeunes officiers qui devaient accompagner l'Empereur n'était pas faite pour me rassurer. Ils se préparaient toujours à résister à une attaque et l'idée de voir l'Empereur entre les mains des Prussiens les révoltait à un tel point que j'entendis le colonel Gourgaud dire : « Je croirais le servir en lui ôtant la vie plutôt que de le voir tomber aux mains des ennemis. »

A ma grande satisfaction, les chevaux de poste arrivèrent, et, au moment où je pensais que l'Empereur allait enfin partir, il n'y songeait plus. Impatient de la réponse du gouvernement provisoire, il exerça assez d'ascendant sur le général Beker, chargé de le garder, pour le décider à accepter et à remplir la même mission qu'il venait de donner à MM. de Flahaut et de Lavallette. Ce retard me désolait, car je ne doutais pas que les propositions ne fussent rejetées et d'heure en heure le péril devenait plus pressant. J'allai lui porter le collier de diamants qu'il avait consenti à recevoir et que j'avais fait arranger et coudre dans un ruban, de manière à le mettre en ceinture et je le lui attachai moi-même.

On annonça M. de Flahaut qui rendit compte du peu de succès de son ambassade. L'Empereur lui dit : « Pourquoi n'ont-ils pas voulu? Ils ont encore peur de moi, n'est-ce pas? » M. de Flahaut lui répondit que les chefs du gouvernement craignaient que sa personne ne fût un obstacle aux négociations et ne fît douter de leur bonne foi, mais il ajouta qu'il pensait bien que le gouvernement redoutait aussi de voir l'Empereur à la tête de son armée dont il ne voudrait plus se séparer.

« Avez-vous bien répété la promesse que je faisais de m'éloigner aussitôt que j'aurais délivré Paris? — Oui, Sire. »

Alors l'Empereur avec un mouvement déterminé se leva et dit : « Ils refusent, allons, partons, je n'aurai rien à me reprocher, j'aurai rempli mon devoir jusqu'à la fin. Je voulais encore faire un dernier effort pour le salut de la France et on va la jeter à la merci de ses ennemis. »

Je l'embrassai les larmes aux yeux; il me dit adieu me priant encore de retourner promptement à Paris et d'emmener madame Bertrand. Mais nous résolûmes toutes deux de ne pas nous éloigner sans être sûres de ce qu'il deviendrait. L'Empereur passa ses derniers moments enfermé avec son frère Joseph. Il avait quitté son uniforme et avait mis un frac gris. Le général Beker revint de Paris, rapporta la même réponse que M. de Flahaut, et comme on n'attendait plus que lui, les voitures de voyage avancèrent. L'Empereur avait dans sa calèche le général Beker, le général Bertrand et le duc de Rovigo. Dans une autre voiture étaient le colonel Gourgaud, MM. de Montholon, de Las Cases. Les autres personnes qui accompagnaient l'Empereur, au nombre desquelles étaient MM. de Résigny, Planat, Chiappe, Autric, Sainte-Catherine de la Pagerie, passèrent par une autre route.

Loin d'être aussi déchirant qu'il devait l'être pour moi, cet adieu soulageait mon âme du poids dont elle était oppressée depuis si longtemps. Je voyais au contraire à l'abri du danger une liberté, une vie si précieuse et pour laquelle l'avenir même ne me paraissait plus menaçant. Que j'étais dans l'erreur! Avant de retourner à Paris, je traversai la belle galerie de Malmaison où se trouvaient tant d'objets d'art, qui, avec mes diamants, allaient devenir ma seule fortune. Je pensai alors pour la première fois que c'était là l'unique bien de mes enfants et j'avais absolument oublié de donner des ordres pour mettre tous ces objets en sûreté. Tout entière à l'Empereur, aurais-je pu songer à autre chose qu'à lui? Les alliés étaient trop près pour que je pusse transporter tous ces tableaux à Paris; je pris donc courageusement mon parti de les perdre, si le sort le voulait, et je m'empressai de rejoindre mes enfants.

HORTENSE DE BEAUHARNAIS

CE QUE J'AI VOULU FAIRE[1]

Lorsque j'ai été appelé en juin dernier au ministère par M. Herriot, celui-ci me demanda ce que je pensais de l'état actuel de l'armée française et de la réduction du service dont la loi du 1er avril 1923 avait envisagé la possibilité (art. 103) et que le pays avait énergiquement réclamée au cours de la dernière consultation électorale.

J'avais alors l'honneur de présider, depuis près de cinq ans, la Commission militaire interalliée de contrôle de Berlin, dont l'action, s'exerçant conformément au Traité de Versailles, avait imposé à l'Allemagne d'importantes sujétions. J'avais vu des milieux puissants, restés fidèles à la tradition prussienne, mettre leur énergie à échapper aux conséquences du Traité et aboutir à une formule militaire dont la valeur ne pouvait être méconnue et qui cependant était très différente des formules traditionnelles.

Par ailleurs, je savais que l'organisation de l'armée française présentait des défauts auxquels il convenait de porter remède sans délai.

Enfin, je ne pouvais oublier, après l'expérience de la Grande Guerre, qu'il ne faut pas dix-huit mois pour faire un soldat du

1. La *Revue de Paris* se propose de consacrer une série d'études à la réorganisation de l'armée. La première d'entre elles que l'on va lire ici est due au général Nollet. Elle devait paraître dans notre livraison du 1er juin, mais, par suite des circonstances, nous nous sommes trouvé contraint d'en ajourner la publication.

(N. D. L. R.)

rang. Il importe, certes, d'entretenir en permanence des effectifs adéquats aux tâches incombant à l'armée en temps de paix et suffisants pour doter la Nation armée, au jour du danger, des chefs qui lui sont indispensables. Mais il me semblait possible de donner satisfaction à ces besoins impérieux sans imposer à la masse des citoyens une charge dont elle ne percevait pas la nécessité dans les circonstances actuelles.

Sous l'empire de ces considérations, je répondis à M. Herriot que, pour des raisons militaires, et en dehors de toute idée politique, je croyais à la nécessité d'une réorganisation de l'armée et que cette réorganisation pouvait avoir pour conséquence la réduction de la durée du service. J'ajoutais que cette opération difficile pouvait et devait se faire sans que la France se trouvât affaiblie ni à aucun moment découverte.

Je ne me méprenais nullement sur les difficultés de toute sorte que présente une pareille tâche. J'en avais fait l'expérience dans la période d'avant guerre, lors de la réorganisation de l'artillerie dont les travaux se poursuivirent de 1908 à 1911 et dans laquelle j'avais été appelé par ma situation à jouer un rôle. Je ne fus donc pas surpris par la polémique qui s'engagea dès que j'eus déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur l'organisation générale de l'armée.

Mon intention, comme ministre, était de ne pas relever les attaques dont était l'objet le système que j'avais établi. C'est aux actes, en effet, et non à la parole écrite ou verbale, que les hommes se jugent le mieux. Mais, aujourd'hui, la situation est changée et la parole seule me reste.

Résolu à rester en dehors de toute polémique, je crois cependant de mon devoir d'exposer au public mal informé le principe de la réforme que j'ai voulu réaliser, et de commenter, pour éclairer son jugement, les textes que j'ai déposés devant le Parlement. Me renfermant dans la technique, j'expliquerai brièvement et aussi objectivement que possible ce que j'ai voulu faire et pourquoi je l'ai voulu [1].

Je me tiendrai en dehors de toute considération de per-

1. Je rappelle que l'organisation de la Nation en temps de guerre, qui implique l'action combinée de plusieurs départements ministériels, ressortit à la présidence du Conseil et que l'action du ministre de la Guerre est limitée à l'organisation de l'armée.

sonnes. Je laisserai aussi de côté toute considération politique : il s'agit, en effet, de questions qui intéressent au premier chef la défense nationale. Ces questions, je les ai traitées comme telles dans la pleine liberté que le président Herriot m'a laissée en me donnant sa confiance, et je garde l'entière responsabilité de l'orientation que je leur ai fait prendre.

I. — NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION

Ce n'est plus un mystère pour personne que l'armée traverse actuellement une crise.

C'est d'abord une crise de personnel comme il s'en produit presque toujours après les grandes secousses, surtout dans les armées victorieuses.

Le corps des officiers de l'armée active, qui a connu cinq années d'activité professionnelle intense, se trouve aux prises avec les occupations de la vie de garnison dont il s'était désaccoutumé et qu'il retrouve bien changées. Il a vécu l'époque des avancements rapides, chèrement achetés il est vrai, et il voit s'évanouir, par la suite logique des événements et pour le bien général, les grandes espérances de carrière qu'il avait conçues. Les difficultés matérielles de chaque jour, conséquences de la vie chère, viennent ajouter leur déprimant effet à celui des déceptions de métier. Enfin, les officiers en sont venus à concevoir des inquiétudes sur le sort qui les attend demain. Ils savent bien que la réduction des charges militaires entraînera des compressions de cadres, et ils se demandent si ces compressions les atteindront, et comment. Ainsi s'est développé chez eux une véritable hyper-sensibilité aux gestes des pouvoirs publics à leur égard. On l'a bien vu, lors du vote de la Chambre des députés décidant par voie d'amendement la suppression, dès 1925, de 5 000 officiers d'infanterie. Le vainqueur des champs de bataille se demande s'il ne sera pas demain un vaincu de la vie; on le voit détourner parents et amis d'une carrière où il a pu cependant bien mériter de la Patrie.

Crise aussi d'organisation.

La réforme de l'armée instaurée par le Parlement en 1923 a été réalisée en ce qui concerne la réduction du service mili-

taire. Par contre les lois organiques, votées par la Chambre, étaient encore en instance devant le Sénat, lorsque le gouvernement de M. Herriot prit le pouvoir.

La tentation était forte d'en poursuivre le vote devant la Haute Assemblée. De bons esprits alléguaient qu'on eût ainsi donné à l'armée un statut au moins provisoire. Mais l'organisation de 1923 avait eu cette fortune singulière de subir la sanction de l'expérience avant d'être consacrée par la loi. Le Parlement avait en effet autorisé le Gouvernement à en réaliser par décret les principales dispositions, et notamment à procéder à tous les regroupements de forces qu'elle prévoyait. Le bénéfice à attendre du vote immédiat des lois organiques devenait ainsi illusoire, sauf sur quelques points de détail. Par ailleurs l'expérience faite n'avait pas été favorable. Il était difficile de demander à la Haute-Assemblée de consacrer sans modifications un état de choses reconnu défectueux à l'usage. Puisque, en tout état de cause, la question de l'organisation devait être rouverte devant le Parlement, mieux valait retirer les projets en instance devant le Sénat et leur substituer le plus promptement possible de nouveaux projets. C'est le parti que prit le Gouvernement.

L'application du service de dix-huit mois, dans le cadre où il a été essayé, conduisit à des mécomptes. A vrai dire, les conditions concernant les effectifs, dont les conseils techniques compétents, le Gouvernement et le législateur lui-même avaient escompté la réalisation préalable, ne furent pas satisfaites. Mais, en réduisant à dix-huit mois la durée du service actif, on avait atteint et même dépassé la limite de durée compatible avec notre ancienne organisation.

En fait, les effectifs se trouvèrent insuffisants pour faire vivre l'organisme.

Il est de toute évidence que, lorsqu'on réduit le nombre des corps actifs, les charges de mobilisation incombant à chacun d'entre eux deviennent plus lourdes. Chaque régiment doit alors préparer la mobilisation d'un nombre d'unités qui peut devenir considérable. Il doit en gérer le personnel, en entretenir l'armement et le matériel, et l'on sait dans quelle proportion ce matériel s'est accru. Une partie importante de la troupe doit être consacrée à cette double tâche, qui vient

s'ajouter à tant d'autres. L'instruction devient presque nulle, la mobilisation se trouve compromise, et les hommes quittent l'armée avec le sentiment d'avoir été utilisés à des besognes, utiles sans doute, mais étrangères au service de guerre. D'un pareil état de choses, la qualité de nos réserves se ressent fortement et, cependant, que n'attendons-nous pas, logiquement, de nos réserves en cas de conflit?

Il résultait de cet état de choses des récriminations et des plaintes de la part des échelons inférieurs de la hiérarchie, des cris d'alarme parfois aigus de la part des échelons supérieurs. Je crois être resté dans la logique la plus inattaquable en concluant que s'imposaient des modifications essentielles et immédiates.

Modifications immédiates, parce que les réformes qui intéressent le moral des collectivités ne doivent pas se différer. Les effets déprimants d'une situation défectueuse vont en s'amplifiant avec le temps suivant une progression dont il est difficile de régler l'accélération. De plus, la transformation d'un organisme comme l'armée, qui a un budget de près de 4 milliards et un effectif de 650 000 hommes, est une opération de longue haleine. Or, nous avons devant nous un terme inéluctable : c'est l'année 1935, pour laquelle il nous faut prévoir l'évacuation des territoires rhénans et l'arrivée sous les drapeaux des contingents réduits par la faiblesse des naissances au cours des années de guerre. Il importe que, pour cette échéance, nous ayons établi un système nouveau et que ce système soit en plein rendement.

Modifications essentielles aussi, mais dans quel sens? La solution la moins difficultueuse consistait à coup sûr à maintenir l'organisation et à lui fournir les effectifs qui lui manquent. Pour cela, on pouvait soit porter à deux ans la durée du service, ce qui permettait en même temps d'en revenir à l'appel annuel unique; — soit demander les crédits nécessaires pour faciliter le recrutement des militaires de carrière et substituer la main-d'œuvre civile à la main-d'œuvre militaire afin de rendre un certain nombre d'employés au service d'instruction; — soit enfin combiner ces deux solutions. Encore le procédé consistant à porter à deux ans la durée du service cesserait-il d'être opérant en 1935, puisque le contingent

annuel sera alors réduit d'environ 50 p. 100, et des palliatifs plus énergiques seraient-ils alors nécessaires.

Mais il était permis de douter de l'accueil qu'une solution de cette nature recevrait au Parlement et dans le pays. Et puis, il est des attitudes qu'un pays ne peut pas prendre sans qu'aussitôt ses relations extérieures en ressentent fâcheusement les effets.

C'était donc dans la voie d'un changement d'organisation générale qu'il fallait chercher une solution qui conciliât les intérêts en présence.

II. — LA LOI DE DÉGAGEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DES CADRES

Il convenait d'abord de régler le sort du personnel. Les mesures qui le concernent ne font sentir leur effet qu'à longue échéance, et ceux qui souffrent n'aiment pas attendre.

La Chambre des députés, liant le sort des militaires de carrière à celui des fonctionnaires civils, a voté les fonds nécessaires pour l'augmentation des soldes. Je ne doute pas que le Sénat n'accepte aussi l'amélioration proposée. Elle est trop modeste encore pour attirer et retenir dans l'armée l'élite de la jeunesse, mais elle est suffisante peut-être pour permettre à la masse des militaires de carrière de traverser la crise actuelle.

Il fallait dissiper l'inquiétude du lendemain. Dans ce but j'ai eu hâte de déposer sur le bureau de la Chambre des députés un projet relatif au dégagement et à l'aménagement des cadres.

Aménagement, pour faire passer dans les armes déficitaires un certain nombre d'officiers des armes où il y a des excédents, — pour régulariser aussi la situation des officiers appelés à servir dans les armes nouvelles (aviation et chars de combat).

Dégagement, pour rendre à la vie civile un certain nombre d'officiers volontaires.

Globalement, les cadres officiers sont actuellement en excédent. Ils le seront davantage par rapport aux besoins de l'organisation nouvelle, où l'officier de complément contribuera pour une plus large part à la constitution des cadres subalternes et où le nombre des officiers de l'armée active sera par

suite réduit. Du point de vue social, il importe de reclasser le plus tôt possible, dans la vie civile, les officiers qui seront ainsi appelés à quitter l'armée. Du point de vue militaire, il y a intérêt à les éliminer sans retard. Cela permettra d'alimenter plus largement l'armée par la base, d'y créer un courant d'avancement qui entretiendra l'émulation, de faire « tirage », si j'ose dire, dans le corps d'officiers.

Le dégagement ne peut être obtenu que par des départs volontaires, c'est-à-dire si l'on offre aux officiers, dont le statut est garanti, des avantages sensibles. Il ne saurait être question de sacrifier des hommes qui se sont, quatre années durant, dévoués au salut commun et bravement conduits sur les champs de bataille. Quant au côté financier du problème, le budget se trouvera toujours allégé du fait que la solde spéciale ou la retraite consentie aux officiers quittant l'armée prématurément sera inférieure à la solde d'activité qu'on leur paierait s'ils restaient au service. Le projet a fixé très largement les conditions dans lesquelles ces départs pourraient se produire : retraites anticipées, allocation de pécules, remplaçant la valeur de la retraite proportionnelle, congés de longue durée pour atteindre la retraite.

Le projet inaugure en outre une position spéciale dite « de disponibilité », qui n'est que l'extension, à tous les degrés de la hiérarchie, d'avantages accordés antérieurement aux seuls officiers généraux. Elle permet à l'officier qui a atteint une certaine ancienneté de services et de grade, et qui désire tenter la fortune dans la vie civile, de s'éloigner temporairement ou définitivement de l'armée. Cet officier continue à toucher une partie de sa solde; son ancienneté court; il peut même recevoir de l'avancement. Si les circonstances l'amènent à rentrer dans l'armée, il y reprend, suivant des règles déterminées, une situation à peine diminuée. Cette disposition assure à frais réduits à l'armée un complément de cadres ayant une longue pratique professionnelle en même temps qu'une expérience élargie de la vie sociale.

Elle accentue la tendance heureusement marquée par la loi du 8 janvier 1925 sur le statut des officiers de complément à faire le pont entre le cadre des officiers de l'armée active et celui des officiers de complément.

III. — LA LOI D'ORGANISATION GÉNÉRALE

L'organisation de guerre de 1918 a fait ses preuves. L'armée de bataille resterait donc organisée en armées, corps d'armées, divisions, etc. En ce qui concerne l'organisation du temps de paix, s'il est acquis qu'un changement s'impose, sur quels principes essentiels doit être basé le système nouveau?

a) Le premier est la séparation de la mobilisation et de l'instruction.

La mise sur pied de la totalité des forces du pays constitue un effort constant, puisque, dans certaines limites de temps et en raison de notre faible expansion, nos ressources globales en hommes sont pratiquement invariables. L'effort à fournir pour instruire la Nation varie au contraire avec la valeur numérique des contingents à appeler sous les drapeaux. Par ailleurs, la charge accrue des opérations de mobilisation est devenue trop lourde pour le cadre réduit de l'armée d'instruction. On est ainsi amené à la conception de la séparation des deux éléments dont l'un est constant et l'autre variable, et l'armée de demain comprendrait :

1° Une *organisation territoriale* ayant pour mission la préparation de la mobilisation en temps de paix et l'exploitation des ressources du pays en temps de guerre.

2° Des *troupes* chargées d'assurer la formation militaire de la Nation et de remplir les diverses missions qui peuvent être confiées à l'armée en temps de paix.

L'organisation territoriale constituerait un ensemble dans lequel la continuité des efforts serait soigneusement assurée lors du passage du pied de paix sur le pied de guerre. Elle assurerait le recrutement, la mobilisation (préparation et exécution), l'exploitation des ressources après la mobilisation, la préparation militaire, et, d'une manière générale, le fonctionnement de tout ce qui a un caractère local et territorial. Elle aurait pour base la région militaire. Le tracé et le nombre des régions seraient déterminés en tenant compte des ressources en effectifs et, en outre, des ensembles économiques existants, des communications vers les frontières et de la situation particulière de ces dernières.

Les ressources des régions en effectifs seraient réparties

comme il est fait actuellement entre des subdivisions auxquelles incomberait la charge du recrutement, de l'administration des réserves, de la mobilisation (préparation et exécution) d'un certain nombre de formations et qui comprendraient les bureaux de recrutement maintenus et des centres de mobilisation.

Chacun de ces centres de mobilisation mobiliserait une ou plusieurs formations et fournirait ensuite des éléments à leurs dépôts. Les centres seraient répartis sur le territoire en tenant compte de la nécessité de hâter la mobilisation. Ils comprendraient un personnel permanent qui concourrait à l'encadrement des formations mobilisées par eux.

L'instruction séparée de la mobilisation serait donnée aux classes présentes sous les drapeaux dans des unités d'instruction ayant une constitution se rapprochant le plus possible de celle des unités de guerre. Ces unités seraient groupées sous les ordres de généraux de brigade et de division. Elles seraient réparties sur le territoire en tenant compte des commodités de l'instruction, leur densité étant naturellement plus forte dans les régions frontières.

En temps de paix elles comprendraient des bataillons de recrues et des bataillons de manœuvre, ceux-ci composés de soldats ayant entièrement parcouru le premier cycle d'instruction. A la mobilisation, elles fourniraient aux formations constituées dans les centres de mobilisation l'appoint de leurs cadres actifs et de leurs soldats instruits. Leurs sous-unités seraient en temps de paix les unités de tradition de ces formations.

Ainsi serait réalisée l'indépendance du système militaire par rapport aux effectifs variables sous les drapeaux. Ainsi serait assurée la pérennité du système.

Vienne le contingent, comme il arrivera en 1935, à fléchir dans une proportion notable, un certain nombre de corps d'instruction ou de sous-unités dans chacun de ces corps seraient mis en sommeil en ce qui concerne leur mission d'instruction. Ils rentreraient en activité lorsque le contingent annuel reprendrait sa valeur.

Viennent les relations extérieures à se tendre et les effectifs présents sous les drapeaux à augmenter en conséquence, les

unités d'instruction pourraient être multipliées sans que le cadre de l'organisation générale se trouvât modifié.

On voit aisément l'intérêt d'un tel système dans les diverses hypothèses.

b) La guerre doit mettre en jeu toutes les ressources du pays.

Mais la faiblesse de nos contingents annuels d'un côté et de l'autre des nécessités politiques, budgétaires, etc., limitent de manière assez étroite les forces actives qui peuvent être entretenues en temps de paix. Dès lors, on ne peut plus songer à mener la guerre avec une armée que complètent les réservistes; les masses des réserves formeront essentiellement l'armée de bataille.

Quel sera, dans cette conception, l'emploi de l'armée active à la mobilisation? Deux thèses viennent ici s'affronter. On peut engager l'armée du temps de paix après l'avoir renforcée de réservistes, suivant le mode généralement admis, et constituer derrière elle de nombreuses formations avec les seules ressources d'encadrement des réserves — ou bien répartir l'armée active entre les diverses formations de guerre, de manière à en augmenter la valeur moyenne initiale.

Dans le premier cas la masse de l'armée nationale devra, avant de s'engager, acquérir une cohésion première qui demandera plusieurs semaines. Pendant ce temps l'armée active supportera seule tout le poids de la lutte. Ce sera la succession des efforts, tant de fois condamnée durement par l'expérience.

Dans le second cas, toutes les unités auront initialement un encadrement leur permettant de s'engager sans retard. La succession des efforts sera évitée. Mais des mesures spéciales doivent être prises pour les unités dont les missions exigent des capacités manœuvrières développées ou une action immédiate.

Le projet que j'ai déposé est basé sur ce second système. S'il prévoit les indispensables exceptions dont il vient d'être question, il admet, en thèse générale, que l'armée active se fond à la mobilisation dans l'armée de bataille, afin d'en faciliter la mise sur pied et la cohésion, et de lui assurer un encadrement initial suffisant. Véritable conservatoire des arts et traditions militaires, l'armée active apporte aux formations

de guerre l'appoint de sa technicité supérieure et de sa haute valeur morale.

En dehors de ces deux grands principes, le projet formule quelques règles concernant certaines situations particulières. C'est ainsi que les détachements chargés de missions hors du territoire national seraient formés d'unités de marche ne comportant que des hommes instruits. Ces unités disparaîtraient avec la mission qu'on leur aurait confiée, sans apporter de trouble dans l'organisation générale.

Quant à l'armée coloniale, il a semblé intéressant, en raison de sa mission en temps de paix, d'en rétablir l'autonomie complète que le projet de loi de 1923 supprimait pour l'artillerie et l'intendance coloniales, tout en la conservant pour l'infanterie, c'est-à-dire pour l'élément principal. J'ajoute qu'il a paru bon qu'un certain nombre d'officiers métropolitains fussent familiarisés avec la conduite des indigènes et que, dans ce but, il leur fût possible de servir volontairement aux colonies.

Quant à l'armée d'Afrique, elle joue un rôle considérable dans notre organisation militaire. Les événements actuels du Maroc le soulignent de nouveau. D'autre part, les résultats de l'expérience, qui vient d'être faite depuis 1918, de l'utilisation de ses éléments pour le service dans la métropole ne sont pas entièrement satisfaisants. Il est certain qu'avec le service réduit, les allées et venues des troupes entre Afrique et Europe sont trop fréquentes. Leur prix de revient est élevé; trop d'indigènes prennent avec la vie européenne un contact défavorable. Les relèves ne peuvent pas se faire par unités constituées comme il est désirable afin que les indigènes ne changent pas de chefs.

On pourrait remédier à la plupart de ces inconvénients en créant un courant plus intense d'engagés et de rengagés nord-africains. On pourrait alors constituer avec ces derniers de nombreuses et solides formations de marche. Le nombre des appelés, qui ne seraient plus utilisés en Europe, pourrait être réduit d'autant, le principe du service obligatoire demeurant néanmoins fermement établi.

Tels sont les principes essentiels que j'ai posés. Ils ont rallié l'adhésion de la majorité du Haut Commandement. Le

projet de loi sur l'organisation générale de l'armée, que j'ai déposé le 8 avril sur le bureau de la Chambre, les traduit en langage législatif.

Le projet est applicable à l'armée du service de dix-huit mois. Son système très souple se concilie avec des durées de service très différentes et avec les valeurs très différentes aussi des contingents annuels. Mais il va de soi, je le rappelle encore, que sa réalisation doit être assurée avant qu'intervienne la réduction du service actif, qui apparaît ainsi non comme le but, mais comme l'aboutissement de la réforme.

J'attache une importance primordiale à la réalisation des conditions auxquelles doit être subordonnée la réduction du service actif. Aussi ai-je pris l'initiative de faire figurer ces conditions dans le texte même (art. 40) du premier projet que j'ai déposé, encore que ce projet intéresse plus particulièrement l'organisation générale de l'armée.

IV. — LA LOI DE RECRUTEMENT

La loi du 1er avril 1923 a fixé d'une manière qui semble pouvoir être définitive le recrutement de l'armée et les principaux détails de son application. Aussi est-ce par simples modifications à son texte que j'ai eu l'intention de réaliser quelques transformations importantes et de fixer la durée du service actif.

L'idée de la réduction de la durée du séjour sous les drapeaux est dans l'air. J'ai déjà dit que l'expérience de la dernière guerre avait prouvé surabondamment qu'il ne faut pas dix-huit mois pour former un soldat du rang. D'autre part, l'homme de recrue arrive au régiment de mieux en mieux préparé à profiter de l'instruction en vue de la guerre qu'il y doit recevoir à l'exclusion de tout autre. Enfin notre natalité reste faible. Si « l'agriculture manque de bras », l'industrie n'est guère mieux pourvue, et la science manque de cerveaux. Nous risquons ainsi d'être en état d'infériorité sur tous les terrains politiques et économiques où la lutte est de tous les jours : dans ces conditions, distraire les jeunes hommes de la production nationale plus longtemps qu'il est nécessaire, devient une faute.

Le législateur de 1923 en était d'ailleurs convaincu, puisque l'article 103 de la loi du 1er avril crée au Gouvernement l'obligation de faire connaître aux Chambres à la fin de 1925 s'il juge possible de réduire pour les classes 1926 et suivantes la durée du service actif.

L'armée allemande elle-même est, à proprement parler, une armée de service à court terme. Elle comprend, d'une part, des cadres militaires de la Reichswehr titulaires d'un grade ou du brevet de chef de section — et des militaires de la Schutzpolizei encasernée; — d'autre part des soldats du rang: hommes de recrue en période d'essai, qui se destinent au service dans la Reichswehr, volontaires à temps (*Zeitfreiwilligen*) qui utilisent pour faire de courtes périodes d'instruction les loisirs de leur profession. Ces derniers développent au régiment l'instruction qu'ils ont ébauchée et qu'ils entretiendront par la suite au sein de ces sociétés patriotiques dont le foisonnement doit fixer notre attention.

Il est vrai que le gouvernement allemand est limité dans ses initiatives par les prescriptions du titre V du Traité de Versailles. Mais le courant entraîne vers la réduction de leurs charges militaires permanentes d'autres puissances qui jouissent de leur entière souveraineté : nécessité de ménager leurs finances, souci scrupuleux d'échapper à tout soupçon d'impérialisme.

C'est ainsi que, de 1921 à 1925, le Japon a ramené son budget de défense nationale de 48 à 27 p. 100 de la totalité de ses dépenses annuelles, — qu'il a, en moins de trois ans, réduit ses effectifs de 305 000 à 195 000 hommes, — que, tout en allégeant les obligations des militaires des réserves, il a abaissé d'un mois et dix jours la durée du service actif — et il n'est pas impossible qu'il procède incessamment à une nouvelle réduction.

Cependant on ne saurait envisager que le gouvernement japonais ait pu prendre légèrement des mesures atteignant le prestige de son pays, énervant la force appelée à veiller, le cas échéant, à ce que s'accomplisse le destin du Japon.

Ainsi, les nations se trouvent entraînées dans les mêmes voies. Il y a des forces de la nature contre lesquelles on ne lutte pas. A vouloir se mettre en travers de certains courants,

on risque seulement d'être brutalement entraîné. On se trouve un jour contraint à faire dans des conditions dangereuses ou défavorables une évolution dont on aurait pu tirer profit en sachant la diriger ou en y procédant en temps opportun. C'est sous l'empire de ces considérations que le projet de loi de recrutement que j'ai établi envisage la réduction du service, et fixe à un an le terme de cette réduction.

Le service de treize, quatorze, quinze mois, etc., est compatible avec l'organisation exposée plus haut. Mais les avantages de ces solutions moyennes ne me sont pas apparus. Et, si l'on considère la réduction du temps de service à un an comme possible, il vaut mieux, pour le bon ordre, la réaliser sans passer par une étape intermédiaire. Toutefois, on ne peut introduire cette réduction dans le cadre de notre organisation actuelle, où l'effectif des contingents présents sous les drapeaux joue le rôle essentiel. On jetterait la plus grande confusion dans notre situation militaire : on risquerait de mettre l'armée hors d'état de remplir certaines des missions qui lui incombent en temps de paix. Pour que la réduction soit possible, l'organisation doit être modifiée, et, comme il a déjà été dit, certaines mesures compensatrices doivent être prises.

Les armées étrangères fournissent des exemples de mesures de cet ordre. Le projet fait mention explicite de celles qui intéressent le recrutement.

Tout d'abord, le séjour du jeune soldat au régiment doit être exclusivement consacré à une instruction orientée en vue de la guerre. Le caractère utile et intensif de cette instruction peut seul justifier l'éloignement du citoyen de son activité normale. Mais pour réduire la vie de caserne, il faut doter régions militaires et garnisons de stands, de champs de manœuvres et de camps d'instruction, et des sacrifices seront nécessaires dans ce but. J'ai regretté que des considérations budgétaires dont on sait la valeur aient entravé mon action. J'ai dû ajourner jusqu'au dépôt des lois militaires les premières demandes de crédit pour la réalisation du programme d'ensemble qui dotera l'armée des moyens d'instruction nécessaires.

Il importe aussi que l'homme de recrue soit, dès son arrivée au régiment, aussi apte que possible à profiter de l'instruction.

La préparation militaire y pourvoira. Problème intéressant qu'il faut séparer de celui de l'instruction physique qui entre plutôt dans les attributions du ministre de l'Instruction publique.

La préparation comporte trois degrés :

Au premier degré, elle doit être obligatoire. Celle des jeunes gens aspirant à devenir sous-officiers, qui prendra une importance particulière avec la réduction du service, et la préparation militaire supérieure, qui est déjà en plein fonctionnement, constituent un deuxième et un troisième degré, et doivent, au contraire rester facultatives.

Je sais que les ruraux éprouveront des difficultés parfois insurmontables à suivre les cours de préparation militaire. Aussi a-t-il paru nécessaire de dispenser de l'obligation ceux d'entre eux qui résident à plus de 4 kilomètres de tout centre de préparation. L'application stricte de ce principe était réservée au moment où, la fonction créant l'organe, les sociétés se seraient multipliées.

Jusque-là, les jeunes gens qui auraient volontairement négligé la préparation militaire se verraient astreints à un mois de service de plus que leurs camarades et appelés par anticipation un mois avant eux.

Enfin, il faut encore que l'éducation et l'instruction militaires du citoyen soient entretenues après son départ du régiment : affaire des sociétés de préparation militaire et surtout des convocations de réservistes. La réduction de la durée du service doit être compensée par l'augmentation de huit à douze semaines de la durée des périodes de réserve. Ces périodes, dont le but unique est l'instruction pour la guerre, doivent s'exécuter surtout dans les camps d'instruction, au cours des grandes manœuvres et des exercices de tir.

Elles seront faites non plus par classes, mais par unités. Elles donneront aux militaires des réserves l'occasion de prendre des contacts plus réels avec la vie militaire, avec leurs frères d'armes et avec leurs chefs. Ainsi elles atténueront le principal inconvénient du système de la nation armée, le défaut de cohésion des unités aux premiers temps de leur formation.

Enfin, j'ai prévu que certaines périodes pourraient être volontaires, non seulement pour les officiers, mais encore pour

les hommes de troupe. Cette proposition n'a pas été sans provoquer l'étonnement et parfois l'ironie. Cependant, nous voyons en Allemagne les volontaires affluer sous les drapeaux! Au Japon, alors que les premiers essais de préparation militaire s'étaient heurtés à une mauvaise volonté caractérisée de la part des chefs d'établissements d'instruction, on a vu 8 000 étudiants prendre part volontairement aux grandes manœuvres de 1924.

La caserne ouverte largement par le colonel à tous les volontaires, la manœuvre ou l'exercice accessibles à ceux qui veulent profiter d'un loisir pour perfectionner leur instruction militaire, n'est-ce pas un puissant moyen de fusion entre officiers de l'armée active et officiers de complément, entre le Pays et l'Armée? L'expérience n'est-elle pas intéressante à faire à un moment où on se plaît à ne plus considérer l'activité militaire que comme une des formes, localisées dans le temps, de l'activité du citoyen?

En dehors de la réduction du service et de ses multiples conséquences, le projet présenté apportait quelques modifications au statut de différentes catégories de militaires.

La difficulté de recruter des sous-officiers rengagés, de former des sous-officiers avec les hommes du contingent, appelle nécessairement une série de mesures spéciales dans l'ordre organique, disciplinaire et financier, qui soient susceptibles d'attirer des sujets méritants vers une carrière de plus en plus laborieuse. Une étude d'ensemble de ces mesures s'impose immédiatement. Sans en attendre les résultats, il a semblé possible d'inscrire dans la loi de recrutement certaines dispositions assurant aux anciens militaires la réalisation des promesses que leur fait la législation en vigueur, leur réservant même des avantages accrus. Il serait de bonne moralité de réserver l'accès des emplois publics aux jeunes gens ayant servi au delà de la durée légale. Mais l'application intégrale de ce principe, équitable ou du moins justifié par l'urgence des besoins à satisfaire, serait peut-être difficile. Du moins a-t-il paru nécessaire et possible de tenir compte aux intéressés du service militaire consenti et des retards subis par eux du fait de ce sacrifice.

D'autre part, le sort du sous-officier servant au delà de la durée légale est insuffisamment garanti contre les accidents de santé. Le rengagement est conditionné par le résultat d'un examen physique : ainsi un sous-officier qui a contracté une maladie au cours d'un premier engagement et dont le service a peut-être aggravé l'état, est exposé en fin de contrat à être rendu sans ressources à la vie civile. Le temps semble venu de témoigner aux hommes de troupe la sollicitude dont le pays a toujours entendu les entourer. Aussi ai-je proposé d'instituer pour eux, lorsqu'ils ont servi cinq ans au moins au delà de la durée légale, le bénéfice de la réforme temporaire : on leur étendrait ainsi pratiquement le régime de la non-activité institué par la loi de 1834 en faveur des officiers.

Enfin, il m'a paru intéressant d'améliorer les conditions sanitaires dans lesquelles les jeunes gens font pratiquement leur service.

Tout d'abord, l'organisation de la préparation militaire permettra de dresser le dossier sanitaire de tous les jeunes gens du contingent. Ceux-ci pourront être examinés à loisir dans des centres spéciaux organisés. Le conseil de révision, dont les attributions sont complexes, ne dispose actuellement ni du temps ni des moyens d'action nécessaires à un examen médical qui doit être complet. Son rôle de tribunal administratif serait facilité par les examens médicaux des centres spéciaux pour déterminer l'affectation de chaque conscrit à l'arme pour laquelle le désigne l'ensemble de ses aptitudes. Ainsi disparaîtraient des errements préjudiciables à la santé des jeunes gens et aux intérêts du Trésor mis en jeu par la présomption d'origine.

Par ailleurs, l'incorporation ne devrait plus avoir lieu que dans le cours de la vingt et unième année. Le changement portant sur six mois devrait être réalisé en même temps que le changement dans la durée du service. La santé de nos jeunes gens, dont la formation est tardive, y gagnerait. D'autre part, si l'appel d'une deuxième classe paraissait nécessaire, le choix pourrait porter non plus sur la classe récemment libérée, mais sur la classe première à prendre, qui serait déjà dans sa vingtième année.

Il eût été tentant, comme l'idée généreuse en a été exprimée ailleurs, d'appeler sous les drapeaux tout le contingent sans distinction, d'utiliser le temps de service pour regénérer les malingres et améliorer les malades. Le sanatorium obligatoire, de même qu'on a proposé en Allemagne, dans un but de discipline sociale, le travail obligatoire à l'usine pour remplacer le service militaire abrogé. Malheureusement, la tâche serait trop lourde.

Mais on peut appeler sous les drapeaux les exemptés qui exercent dans la vie civile une activité productrice. Un décret réglerait les conditions d'existence militaire de ces jeunes gens (hébergement, port de l'uniforme, sanctions) et les conditions de leur emploi (affectation, présomption d'origine).

Ils fourniraient économiquement à l'armée une partie de la main-d'œuvre qui lui manque. D'autre part, en étendant ainsi au temps de paix la mesure prévue pour le temps de guerre, par l'article 2 de la loi du 1er avril 1923, on marquerait un progrès dans le sens de l'égalité devant l'impôt du sang.

V. — LES TRAVAUX RESTANT A FAIRE

Outre les lois d'organisation générale et de recrutement, la refonte de nos institutions militaires implique encore l'établissement d'une nouvelle loi des cadres et effectifs; d'un nouveau programme d'armement établi en fonction des besoins de la Nation appelée sous les armes; d'un nouveau projet d'organisation défensive du territoire adapté à la situation générale qu'a créée le Traité de Versailles et aux frontières politiques qu'il nous a données.

Le rôle des forces morales sera toujours prépondérant à la guerre : « L'esprit anime la matière ». Mais la force morale s'accroît du sentiment qu'on a de la force matérielle qui l'appuie. Ainsi ressort complètement l'importance du rôle du matériel dans le combat moderne. Il faut quelques minutes ou quelques heures pour faire un projectile et vingt ans pour faire un soldat. Le sentiment et la logique sont ici d'accord : il faut ménager la vie des hommes, sauf à être prodigue dans l'emploi du matériel.

De là l'importance du programme d'armement.

Celui-ci, pour être adéquat à l'organisation nouvelle, doit faire leur part aux travaux et recherches scientifiques appliqués aux arts militaires. Les fonds consacrés à ces recherches profitent aussi éventuellement à l'industrie et à la science. Ils doivent figurer au premier rang des dépenses consacrées à la défense nationale.

Le programme doit tenir compte de la disproportion nécessaire des effectifs de guerre, distinguer qualitativement et quantitativement le matériel à entretenir confectionné [1] et celui pour lequel il suffit de stocker les matières premières et l'outillage nécessaires à la fabrication au moment du besoin.

Capitales aussi sont les questions que soulève la loi des cadres et effectifs. Il aurait été imprudent de leur donner des solutions hâtives en dehors d'un travail suffisant de documentation et de réflexion et aussi en dehors de certaines données d'expériences que je comptais réunir au cours de la saison d'été et de la période des manœuvres.

On peut admettre, comme première approximation, qu'il n'y a pas intérêt à modifier dans son ensemble la constitution des grandes unités telle que l'a fixée en 1918 l'expérience de la guerre. Mais il est deux armes nouvelles, l'aviation et les chars de combat, appelées à jouer un rôle de plus en plus important sur les champs de bataille et sur l'emploi desquelles les idées sont moins fermement arrêtées. L'évolution de leur technique est très rapide, comme il arrive pour les armes nouvelles. Leur tactique et leur organisation doivent aussi se transformer sans cesse. Mais ni l'une ni l'autre ne demandent un personnel nombreux et il est toujours possible de modifier la proportion de ces deux armes par rapport à l'ensemble sans apporter dans cet ensemble un trouble trop profond.

Il y aurait peut-être eu quelque avantage à déposer en même temps le projet de loi sur l'organisation générale et le projet de loi sur les cadres et effectifs. La structure de l'organisation nouvelle eût été mieux comprise à la faveur des données numériques, nécessairement plus accessibles, que fournira la loi des cadres.

1. Ces fixations, confrontées avec les ressources du pays en main-d'œuvre spéciale, doivent servir de base à l'établissement de la mobilisation industrielle.

Mais un changement aussi important dans l'organisation devait soulever de longues discussions. La croisade pour l'idée directrice du projet devait donc être entreprise sans retard pour qu'aux délais d'exécution qui sont dans la nature des choses ne viennent pas s'en ajouter d'autres possibles à éviter.

Enfin, la loi d'organisation elle-même était urgente, et elle appelait certaines expériences, notamment en ce qui concerne l'organisation des centres de mobilisation. Il fallait faire voter avant l'été les fonds nécessaires à ces expériences en même temps qu'à la convocation des réservistes dont le rétablissement avait été décidé en principe pour 1925.

VI. — LES CONDITIONS D'EXÉCUTION

Les conditions dans lesquelles s'exécutera la réorganisation se doivent régler de telle manière qu'à aucun moment la France ne se trouve découverte. Problème très ardu qui se peut résoudre cependant, avec de l'application et quelque habileté professionnelle.

Les Parisiens de ma génération se rappellent l'opération si remarquable qu'exécuta la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, lorsqu'elle dut vers 1889 édifier sur l'ancienne gare Saint-Lazare une gare nouvelle, sans qu'à aucun moment le trafic se trouvât ni arrêté ni ralenti. Il fut ainsi fait à l'admiration des usagers et pour leur plus grande commodité, mais sans doute la durée et le prix de revient des travaux se trouvèrent-ils notablement augmentés par les servitudes imposées à leur développement.

L'application d'un processus du même ordre s'impose pour toute transformation militaire. Dans la réforme envisagée elle se trouvait facilitée du fait que la formule d'organisation adoptée restait très générale. Celle-ci comprenait comme cas particuliers l'état actuel de l'armée et l'état final que j'ai essayé de définir, sans compter les états intermédiaires ainsi plus faciles à déterminer.

La difficulté principale de l'exécution réside dans les délais qu'elle comporte et les conditions préalables auxquelles doivent être subordonnées les grandes réalisations qu'attend le pays.

Ces délais dépassent de beaucoup ceux qu'envisage et désire l'opinion publique; ceux aussi que doivent souhaiter les militaires désireux d'abréger la crise de transformation.

Il n'est pas possible de les fixer *a priori*. Ils dépendent de facteurs dont certains échappent à l'organisateur et au législateur lui-même dans une certaine mesure, puisque les fluctuations de la politique extérieure ont sur ces délais une réaction inévitable. En toute hypothèse, l'importance considérable du travail matériel à accomplir ne doit pas être perdue de vue. Rappelons à titre d'indication que chacune des étapes de la transformation doit entraîner une mise au point du plan de mobilisation et que l'établissement d'un plan de mobilisation comporte à l'Imprimerie Nationale une commande d'imprimés dont la valeur dépasse 1 million et demi.

Les conditions préalables visent principalement la disposition du projet dont les répercussions politiques et sociales sont les plus importantes, c'est-à-dire, la réduction de la durée du service militaire. La réduction opérée en 1923 (de deux ans à dix-huit mois) nous a amenés à une organisation aujourd'hui défaillante, parce que les dispositions complémentaires prévues par le législateur relativement au recrutement n'ont pas été réalisées. Les effectifs se sont ainsi trouvés déficitaires et impuissants à assumer une organisation devenue trop large. Le législateur de 1926, s'il ne veut voir aussi s'écrouler un jour l'édifice qu'il aura établi, doit bâtir sur un terrain plus solide. C'est dans cet ordre d'idées que l'article 40 énumère sous forme impérative les conditions techniques à remplir avant que puisse être réduite la durée du service militaire.

Ces conditions visent :

Le recrutement des militaires de carrière français et indigènes.

La substitution de la main-d'œuvre civile à la main-d'œuvre militaire.

Le développement des moyens d'instructions mis à la disposition de l'armée, notamment des stands et des camps d'instruction.

L'accroissement de la gendarmerie.

La substitution de la main-d'œuvre civile à la main-d'œuvre militaire a reçu un commencement d'exécution. Les péripéties

de la discussion à la Chambre du budget de 1925 ont permis au Gouvernement de faire voter la création d'un cadre d'employés militaires des dépôts et établissements de la guerre et de demander immédiatement les crédits nécessaires au recrutement de 10 000 de ces employés. Ceux-ci doivent remplacer les fils aînés de famille nombreuse, qui, par le bénéfice de la loi modifiant l'article 2 de la loi de recrutement, ne sont plus astreints qu'à douze mois de service.

La gendarmerie devra recevoir le développement prévu par la loi qui a décidé la création de la gendarmerie mobile et dont le Gouvernement poursuit l'exécution progressivement. Certes, il est au premier rang des devoirs de l'armée de défendre les lois de la République et d'assurer le maintien de l'ordre à l'intérieur. Mais il convient que cette dernière mission soit exceptionnelle. Aucun homme du contingent ne doit être distrait de l'instruction, hors le cas d'absolue nécessité, et en thèse générale, il est préférable que soit évité dans toute la mesure du possible le contact de l'armée et de la population dressée contre la loi.

Enfin il n'est pas inutile de répéter que la réduction du service actif ne saurait être introduite dans le cadre de notre organisation actuelle; par suite la première condition à remplir avant de procéder à cette réduction est de mettre en place une organisation générale avec laquelle elle soit compatible.

Voilà défini, non pas en chiffres, mais par des conditions précises, les délais d'exécution de la réforme envisagée. Ces délais sont assez longs. Et cependant le temps presse. Certes il est permis de regretter que rien de décisif et de vraiment nouveau n'ait été tenté depuis l'armistice en matière d'organisation. Dans cette période exceptionnellement favorable, où nos ennemis étaient incapables de réaction, toutes les audaces eussent été permises : on aurait pu même envisager de faire table rase de l'organisation existante, pour édifier à sa place un système entièrement nouveau. Mais de ce qu'un certain temps a déjà été perdu ne devient-il pas plus urgent encore d'entreprendre sans délai une œuvre de longue haleine et qui ne pourra se réaliser sans danger que si elle est faite sans précipitation et avec les précautions nécessaires?

Si tout le monde est d'accord sur la durée et les conditions

d'exécution de la réforme de l'armée, les divergences se manifestent sur le point de départ qu'il faut fixer à cette réforme. Question d'opportunité qui est d'ailleurs plutôt d'ordre gouvernemental que d'ordre technique. Les arguments se sont produits nombreux en faveur de l'ajournement.

L'effort militaire que doit fournir en cas de danger une Nation digne de ce nom est égal à la totalité de son potentiel, toutes les forces de la Nation devant être dressées et organisées contre l'agresseur.

En temps de paix l'effort militaire de la Nation doit préparer celui du temps de guerre et lui assurer le meilleur rendement. Il ne doit être limité, pour les peuples qui jouissent de leur entière souveraineté, que par les nécessités d'existence de la Nation. Celle-ci ne doit pas payer une prime d'assurance d'une importance telle que le salut même qu'elle est destinée à assurer en soit compromis. Il résulte de là cette notion (qu'il ne faut pas pousser jusqu'au paradoxe) que c'est sur ses propres ressources plutôt que sur les forces de l'adversaire le plus probable que doit être réglé l'effort militaire permanent d'un pays.

De la part de l'adversaire, il faut d'ailleurs toujours prévoir le pire.

Dès lors, je ne vois pas dans la situation extérieure de raisons pour ajourner les études préparatoires et les mesures préalables de la réforme militaire. Cette réforme, entendons-le bien, ne doit ni tendre ni aboutir à affaiblir la force de l'armée. Il va de soi que; sous aucun prétexte, je n'aurais présenté une étude qui, à mes yeux, tendît à ce but. J'ai épuisé outre-Rhin mon effort de destruction! Mais je pense, et d'autres chefs de notre armée pensent avec moi, que la loi d'un an appliquée avec les précautions nécessaires doit nous donner une organisation militaire de valeur supérieure à celle dont nous disposons actuellement.

Les textes proposés donnaient d'ailleurs toutes garanties au point de vue de la sécurité pendant la période de transformation. Quel était en effet le processus à suivre? L'organisation générale devait tout d'abord être réalisée. En même temps, étaient entrepris, avec des moyens nouveaux dont certains restent à déterminer, le recrutement des militaires de carrière, celui de la main-d'œuvre civile, le développement de la gendar-

merie et celui des moyens d'instruction de l'armée. Toutes ces dispositions devaient venir en renforcement de notre état militaire. Et ce n'est qu'après leur réalisation qu'on devait procéder à la réduction de la durée du service. Mais il va de soi que ce deuxième stade ne pouvait être envisagé que si les circonstances extérieures du moment le permettaient. Bien plus, si l'horizon politique devenait alors trop sombre, il était loisible, sans apporter de trouble à l'organisation et par conséquent sans créer de confusion, d'augmenter les effectifs présents sous les drapeaux dans la proportion qui serait jugée convenable.

Ainsi se précise la différence entre le système proposé et celui qui aurait consisté simplement à améliorer l'état de choses existant.

Dans la première période d'application les mesures à prendre ne différaient pas sensiblement, les deux systèmes demandant au peuple de France pour leur réalisation des sacrifices assez sévères dans l'ordre financier.

Mais la différence essentielle était au point d'arrivée, le projet du Gouvernement faisant entrevoir à la Nation des compensations basées sur un allégement sensible des charges militaires qui pèsent actuellement sur elle.

CONCLUSION

Voilà ce que j'ai fait et projeté de faire.

Le statu quo, ce n'est un mystère pour personne, ne peut être maintenu sans de réels inconvénients. Le temps presse d'ailleurs, car il nous faut aboutir assez tôt pour que l'année 1935 trouve notre système militaire nouveau en place et en plein rendement.

Je ne dis pas que l'évolution de l'idée militaire dont j'ai voulu marquer les débuts, si elle satisfait mon jugement, flatte au même degré mon sentiment. J'ai reçu au service l'empreinte de la profession, subi l'influence du traditionalisme qui est dans l'essence même de la fonction militaire et qui, au moins à certains échelons de la hiérarchie, est nécessaire au bon fonctionnement du service. Trop de liens d'atavisme et de reconnaissance m'attachent d'ailleurs à l'armée.

Il m'a fallu, comme l'on dit, me faire une raison et me représenter qu'elle aussi devait obéir à la loi d'évolution, pour me résoudre à proposer des modifications sensibles à la forme sous laquelle je l'ai servie et dans laquelle elle s'est montrée, à un moment critique de l'histoire, à hauteur de la plus redoutable des missions.

La difficulté de la tâche à entreprendre ne m'a d'ailleurs pas échappé. J'ai évoqué au début de cette étude le souvenir de la réorganisation de l'artillerie en 1909. J'y ai appris à connaître les résistances auxquelles se heurte toute réforme affectant les intérêts de certaines collectivités. Il arrive même que les résistances les plus grandes viennent précisément de ceux-là même auxquels la réforme est le plus profitable.

Il me souvient aussi d'avoir, avant la guerre, alors que je dirigeais le cours de tir de Mailly, livré combat dans ma modeste sphère pour le développement de l'aviation d'artillerie. On niait la possibilité de lui donner l'extension que nous jugions nécessaire. D'aucuns contestaient même que le réglage du tir par avion pût être autre chose qu'une expérience de polygone et trouver son application dans les conditions normales de la guerre. Cependant, à Mailly, les expériences succédèrent aux expériences et les rapports aux rapports. Les premières restèrent sans conclusion et les travaux allèrent s'enfouir dans je ne sais quels cartons.

Si, trop souvent dans la première période de la guerre, nos troupes durent progresser et agir sous le feu d'une artillerie ennemie lointaine insuffisamment contre-battue, une des causes en fut dans l'obstruction ainsi faite, pour des motifs sans doute louables, à l'évolution de la cinquième arme naissante. Mais j'estime que la responsabilité de ceux qui, ayant eu une juste intuition des choses, n'ont pas lutté assez énergiquement pour le triomphe de leur idée se trouve aussi, dans une certaine limite, engagée.

C'est un devoir pour un chef d'avoir des idées; sinon il occupe dans la hiérarchie une place à laquelle il n'a pas droit. Il est même telles circonstances, où il y a nécessité à ce que ces idées soient hardies et ne consistent pas seulement dans l'adaptation des théories en cours aux résultats d'une expérience périmée. Il faut aussi interroger l'avenir et essayer de

lui arracher ses secrets. J'ai dit ailleurs, qu'à se confiner dans une trop grande timidité, on est sûr de se trouver en retard d'une bataille au cours d'une guerre, et d'une guerre au cours de l'histoire.

Mais il est quelque chose de plus fâcheux pour un chef que de n'avoir pas d'idées, c'est d'en avoir et de les taire par égards pour les intérêts qu'elles peuvent compromettre, pour les préjugés qu'elles peuvent heurter, ou par crainte d'une lutte où son crédit personnel peut avoir à souffrir.

Le Gouvernement responsable fait état, dans la limite où il le juge convenable, des éléments d'information que lui doivent les premiers serviteurs du Pays. Mais ce n'est que lorsqu'ils ont dit leur opinion, avec la force que donne la conviction, et avec la seule passion de bien servir, que ceux-ci ont fait leur devoir.

J'ai voulu faire le mien.

GÉNÉRAL NOLLET.
Ancien Ministre de la Guerre.

Paris, 15 mai 1925.

SAINTE JEANNE

SCÈNE VI

Rouen, le 30 mai 1431. Une grande salle, en pierre, dans le château. Elle est arrangée pour un procès, mais sans jury. Il s'agit d'un procès devant le tribunal épiscopal, avec la participation de l'Inquisition. En conséquence, il y a deux sièges élevés sur une estrade, pour les juges : l'Évêque et l'Inquisiteur. De ce point, en angle obtus, rayonnent deux rangées de chaises pour les assesseurs qui sont des chanoines, des docteurs ès lois et en théologie, et des moines dominicains. Dans le coin, une table pour les scribes et des tabourets en cuir. Il y a aussi un lourd tabouret de bois grossier, pour la prisonnière. Tout cela est placé au fond de la salle, vers l'intérieur. A son autre extrémité, vers l'extérieur, la salle est ouverte sur la cour, par une rangée d'arcades. Le tribunal est protégé des intempéries par des paravents et des rideaux.

En regardant la grande salle, du milieu de son extrémité intérieure, les sièges des juges et les tables des scribes sont à droite. La sellette de la prisonnière est à gauche. Sur la droite et sur la gauche, il y a des portes cintrées. Il fait une belle matinée de mai ensoleillée.

Warwick entre par la porte cintrée, du côté des juges. Il est suivi par son page.

LE PAGE, *impertinent, en enfant gâté.* — Votre Seigneurie se rend compte, je suppose, que nous n'avons rien à faire ici. C'est un tribunal ecclésiastique et nous ne sommes que le bras séculier.

WARWICK. — Je le sais, Monsieur... Mais plaira-t-il à votre impudence d'aller trouver de ma part l'évêque de Beauvais et de lui dire qu'il peut me parler ici, avant le jugement, s'il le désire ?

LE PAGE, *s'en allant.* — Oui, mon Seigneur.

WARWICK. — Faites attention à bien vous conduire. N'allez pas l'appeler Pierre le Pieux.

LE PAGE. — Non, mon Seigneur. Je serai bien aimable avec lui, car lorsqu'on amènera la Pucelle, il aura assez d'embêtement avec

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mai et 1er juin.

elle, sacrebleu. Ce que Pierre le Pieux devra avoir caquet bon bec!

(*Cauchon entre par la porte cintrée, il est suivi d'un moine dominicain et d'un chanoine. Ce dernier porte un dossier.*)

LE PAGE. — Sa Très Révérende Seigneurie l'évêque de Beauvais. Et deux autres Révérends gentilshommes.

WARWICK. — Sortez et veillez à ce que nous ne soyons pas dérangés.

LE PAGE. — Bien, mon Seigneur. (*Il disparaît avec légèreté.*)

CAUCHON. — Je souhaite le bonjour à votre Seigneurie.

WARWICK. — Le bonjour à votre Seigneurie! Ai-je déjà eu le plaisir de rencontrer vos amis? Je ne le pense pas.

CAUCHON, *présentant le moine qui est à sa droite.* — Le Frère Jean Le Maitre, mon Seigneur, de l'ordre de Saint-Dominique. Il est délégué du grand Inquisiteur pour extirper le mal d'hérésie en France. Frère Jean, le comte de Warwick.

WARWICK. — Votre Révérence est la très bien venue. Nous n'avons pas d'inquisiteur en Angleterre, malheureusement. Nous en aurions pourtant bien besoin, surtout en des occasions comme celle-ci.

(*L'inquisiteur sourit avec calme et s'incline. C'est un homme d'un certain âge, très doux, mais il joint à sa douceur de l'autorité et de la fermeté.*)

CAUCHON, *présentant le chanoine qui est à sa gauche.* — Ce gentilhomme est le chanoine Jean d'Estivet, du chapitre de Bayeux. Il remplit les fonctions de « Promoteur ».

WARWICK. — Promoteur?

CAUCHON. — En juridiction civile vous diriez le « Ministère public ».

WARWICK. — Ah! Le ministère public! Parfaitement, parfaitement! Je suis très heureux de faire votre connaissance, monsieur le chanoine d'Estivet.

(*D'Estivet s'incline. Il est entre deux âges, encore assez jeune. Ses manières sont assez polies, mais on lit la ruse du renard sous son vernis.*)

WARWICK. — Puis-je vous demander où en est la procédure? Il y a plus de neuf mois que la Pucelle a été capturée à Compiègne par les Bourguignons. Il y a quatre mois pleins que, pour une très jolie somme, je l'ai achetée aux Bourguignons, rien que pour l'amener devant la Justice. Il y a bientôt trois mois que je vous l'ai livrée, à vous, mon Seigneur Évêque, comme une personne suspecte d'hérésie. Oserais-je vous dire que vous prenez plutôt un temps déraisonnablement long pour vous faire une opinion sur un cas des plus simples? Ce procès ne finira-t-il donc jamais?

L'INQUISITEUR, *souriant.* — Il n'est pas encore commencé, mon Seigneur.

WARWICK. — Pas encore commencé! Comment? Voilà onze semaines que vous l'avez!

CAUCHON. — Nous n'avons pas été oisifs, mon Seigneur... Nous avons eu quinze interrogatoires de la Pucelle : six publics et neuf privés.

L'INQUISITEUR, *toujours avec son calme sourire.* — Voyez-vous, mon Seigneur, je n'ai encore assisté qu'à deux de ces interrogatoires. Il ne s'agissait que de la procédure du Tribunal Épiscopal et point du Tribunal du Saint-Office... Je viens seulement de décider de m'associer — c'est-à-dire d'associer la Sainte Inquisition — au Tribunal Épiscopal... Tout d'abord je ne croyais pas que ce fût un cas d'hérésie. Je le considérais comme une affaire politique et la Pucelle comme une prisonnière de guerre. Mais, après avoir assisté à deux interrogatoires, je dois admettre que cela me semble un des cas d'hérésie les plus sérieux que j'aie rencontrés... Maintenant tout est en ordre et le procès va avoir lieu ce matin. (*Il se dirige vers les sièges des juges.*)

CAUCHON. — A l'instant, si la commodité de votre Seigneurie le permet.

WARWICK, *avec gracieuseté.* — Eh bien, voilà de bonnes nouvelles, messieurs. Je n'essaierai pas de vous cacher que notre patience commençait à être mise à l'épreuve.

CAUCHON. — Je l'ai compris, quand j'ai entendu vos soldats menacer de noyer ceux de nos gens qui étaient en faveur de la Pucelle.

WARWICK. — Mon Dieu... En tous cas leurs intentions étaient amicales à votre égard, mon Seigneur.

CAUCHON, *avec sévérité.* — Pourquoi seraient-elles amicales?... Je suis résolu à ce que cette femme soit jugée loyalement. La Justice de l'Église n'est pas une dérision, mon Seigneur.

L'INQUISITEUR, *se retournant.* — D'après mon expérience, mon Seigneur, il n'y a jamais eu d'interrogatoire plus loyal. La Pucelle n'a pas besoin de juristes pour la défendre. Elle sera jugée par ses plus fidèles amis qui tous désirent ardemment sauver son âme de la perdition.

D'ESTIVET. — Monsieur, c'est moi le Promoteur. Ce fut pour moi un pénible devoir de préparer l'accusation contre cette jeune fille. Mais, croyez-moi, dès aujourd'hui j'abandonnerais l'accusation et je me hâterais de prendre sa défense, si je ne savais pas que des hommes, de beaucoup mes supérieurs en savoir et en piété, en éloquence et en persuasion, ont été chargés de la raisonner, de lui expliquer le danger qu'elle court et de lui montrer la facilité avec laquelle elle peut l'éviter. (*Subitement, brûlant de l'éloquence de la barre, au grand ennui de Cauchon et de l'Inquisiteur qui l'avaient écouté jusqu'alors avec des signes approbatifs de supérieurs* :) Des hommes ont osé dire que nous agissions par haine. Dieu nous est témoin qu'ils mentent. L'avons-nous torturée? Non. Avons-nous cessé de l'exhorter, de la supplier d'avoir pitié d'elle-même, de venir dans le sein de l'Église comme une enfant fautive mais bien-aimée? Avons-nous...

CAUCHON, *l'interrompant sèchement.* — Prenez garde, chanoine... Tout ce que vous dites est vrai, mais si vous le faites croire à sa seigneurie, je ne répondrai pas de votre vie et à peine de la mienne.

WARWICK, *faisant un geste pour écarter ces paroles, mais sans les dénier.* — Oh, mon Seigneur, vous êtes dur pour nous, pauvres

Anglais... Certainement nous ne partageons pas votre pieux désir de sauver la Pucelle. En fait, je dois vous dire avec franchise que sa mort est une nécessité politique. Je le regrette, mais je ne puis l'empêcher. Si l'Église la relâche...

CAUCHON, *avec un orgueil féroce et menaçant.* — Si l'Église la relâche, malheur à l'homme, fût-il l'Empereur lui-même, qui oserait porter un doigt sur elle!... L'Église est au-dessus des nécessités politiques, mon Seigneur.

L'INQUISITEUR, *s'interposant avec douceur.* — Vous n'avez pas sujet d'être inquiet quant au résultat, mon Seigneur... Vous avez un allié invincible, un allié qui est bien plus décidé que vous à la brûler.

WARWICK. — Puis-je demander quel est ce partisan qui vient si à propos?

L'INQUISITEUR. — La Pucelle elle-même. A moins de lui bâillonner la bouche, vous ne pouvez pas l'empêcher de se condamner dix fois, à chaque fois qu'elle l'ouvre.

D'ESTIVET. — Tout à fait vrai, mon Seigneur. Mes cheveux se dressent sur ma tête quand j'entends une si jeune créature proférer de tels blasphèmes.

WARWICK. — Eh bien, faites de votre mieux pour elle, puisque vous êtes absolument certain que cela ne sert à rien. (*Il regarde Cauchon bien en face.*) J'aurais beaucoup de regret s'il me fallait agir sans la bénédiction de l'Église.

CAUCHON, *avec un mélange d'admiration cynique et de mépris.* — Et l'on dit que les Anglais sont hypocrites! Vous jouez pour votre parti, mon Seigneur, au péril de votre âme même. Je ne puis qu'admirer un tel dévouement. Mais je n'oserais pas aller si loin, moi. Je crains la damnation.

WARWICK. — Si nous craignions quoi que ce soit, nous ne pourrions jamais gouverner l'Angleterre, mon Seigneur... Voulez-vous que je vous envoie vos gens?

CAUCHON. — Oui. Votre Seigneurie sera bien aimable de se retirer pour permettre au Tribunal de s'assembler.

(*Warwick tourne sur ses talons et sort par la cour. Cauchon prend un des sièges de juges et d'Estivet s'assied à la table des scribes et étudie son dossier.*)

CAUCHON, *en une remarque à côté, tandis qu'il s'assied confortablement.* — Quelles canailles que tous ces nobles anglais!

L'INQUISITEUR, *s'asseyant sur le second siège de juge, à la gauche de Cauchon.* — Toute autorité séculière transforme les hommes en canailles. Pour posséder l'autorité, il faut la vocation, la sainte discipline, la succession apostolique. Nos nobles français ne valent pas mieux.

(*Les assesseurs de l'évêque entrent hâtivement dans la salle, avec, en tête, le chapelain de Stogumber et le chanoine de Courcelles, un jeune prêtre de trente ans. Les scribes, s'asseyant à la table, laissent une place vacante en face de d'Estivet. Quelques-uns*

des assesseurs s'asseyent, d'autres demeurent debout à bavarder, attendant que commencent les formalités de la procédure. De Stogumber, chagrin et obstiné, ne s'assoit pas, pas plus que le chanoine qui se tient debout à sa droite.)

CAUCHON. — Bonjour, maître de Stogumber. (*A l'inquisiteur.*) Le chapelain du cardinal d'Angleterre.

LE CHAPELAIN, *le reprenant.* — De Winchester, mon Seigneur... J'ai une protestation à faire, mon Seigneur.

CAUCHON. — Vous en faites beaucoup.

LE CHAPELAIN. — Je ne suis pas sans appui, mon Seigneur. Voici maître de Courcelles, chanoine de Paris, qui s'associe à ma protestation.

CAUCHON. — Eh bien, de quoi s'agit-il?

LE CHAPELAIN, *maussade.* — Parlez, maître de Courcelles, puisqu'il semble que je ne jouisse pas de la confiance de sa Seigneurie. (*Il s'assied près de Cauchon, sur sa droite.*)

COURCELLES. — Mon Seigneur, nous avons eu toutes les peines du monde à dresser soixante-quatre chefs d'accusation contre la Pucelle. Et voilà maintenant qu'on nous dit qu'ils ont été réduits, sans nous consulter.

L'INQUISITEUR, *avec douceur.* — C'est moi le coupable, maître de Courcelles... Je suis plein d'admiration pour le zèle que vous avez déployé pour dresser vos soixante-quatre chefs d'accusation. Mais dans une accusation d'hérésie comme en toute autre chose, assez, c'est assez... Souvenez-vous aussi, d'ailleurs, que tous les membres du Tribunal ne sont pas aussi subtils et aussi profonds que vous. Certains points de votre très grand savoir peuvent leur apparaître comme de très grandes absurdités. J'ai donc jugé bon de réduire vos soixante-quatre articles à douze...

COURCELLES, *atterré.* — Douze!!!

L'INQUISITEUR. — Douze. Croyez-moi, ce sera bien assez pour le but que vous poursuivez.

LE CHAPELAIN. — Mais quelques-uns des points les plus importants ont été réduits presque à rien. Par exemple, la Pucelle a positivement déclaré que les bienheureuses saintes Marguerite et Catherine lui ont parlé en français. C'est un point vital.

L'INQUISITEUR. — Vous pensez sans doute qu'elles auraient dû parler en latin.

CAUCHON. — Non. Il pense qu'elles auraient dû parler en anglais.

LE CHAPELAIN. — Naturellement, mon Seigneur.

L'INQUISITEUR. — Eh bien, comme tous nous sommes d'accord ici, je pense, que ces voix que la Pucelle entendait étaient des voix de mauvais esprits qui la poussaient à sa damnation, aussi il ne serait pas très courtois vis-à-vis de vous, maître de Stogumber, ni vis-à-vis du roi d'Angleterre, de prétendre que l'anglais est la langue maternelle du Diable. Alors, passons. D'ailleurs ce sujet n'est pas complète-

ment omis des douze articles... Messieurs, je vous prie de prendre vos places et venons-en à notre affaire.

(*Tous ceux qui n'ont pas encore pris leurs sièges le font.*)

LE CHAPELAIN. — Bien, je maintiens ma protestation. Voilà tout.

COURCELLES. — Je trouve que c'est pénible de voir tout notre travail fait pour rien. C'est une autre illustration de l'influence diabolique que cette femme exerce sur le tribunal. (*Sur ce mot, il s'assied à la droite du chapelain.*)

CAUCHON. — Insinuez-vous que je sois sous une influence diabolique?

COURCELLES. — Je n'insinue rien, mon Seigneur. Mais il me semble, à moi, qu'ici il y a une conspiration pour taire le fait que la Pucelle a volé le cheval de l'évêque de Senlis.

CAUCHON, *maintenant son calme, à grand'peine.* — Ce n'est pas un tribunal de simple police, ici. Allons-nous perdre notre temps à de pareilles bêtises?

COURCELLES, *se levant, scandalisé.* — Mon Seigneur, appelez-vous le cheval de l'évêque une bêtise?

L'INQUISITEUR, *d'un ton doucereux.* — Maître de Courcelles, la Pucelle allègue qu'elle a largement payé le cheval de l'évêque et que, si l'argent n'est pas arrivé en ses mains, ce n'est pas sa faute, à elle. Comme cela peut être vrai, ce point est un de ceux sur lesquels la Pucelle pourrait bien être acquittée.

COURCELLES. — Oui, si c'était un cheval ordinaire. Mais le cheval de l'évêque! Comment pourrait-on l'acquitter pour cela? (*Il se rassied, dérouté et découragé.*)

L'INQUISITEUR. — Je vous soumets très respectueusement ce fait que si nous persistons à juger la Pucelle sur des questions sans importance, pour lesquelles nous pouvons avoir à la déclarer innocente, elle peut alors nous échapper sur la grande et importante question d'hérésie, au sujet de laquelle elle-même paraît jusqu'à présent insister pour sa propre culpabilité... Je vous demanderai donc, lorsque la Pucelle sera amenée devant nous, de ne pas parler de ces vols de chevaux, de ces rondes autour d'arbres féeriques avec les enfants du village, de ces prières auprès de puits hantés et de la douzaine d'autres choses au sujet desquelles vous faisiez une enquête si diligente jusqu'à mon arrivée. Il n'y a pas en France une jeune villageoise contre laquelle vous ne puissiez porter pareilles accusations, car toutes, elles dansent des rondes autour d'arbres hantés et prient auprès de puits magiques. Quelques-unes d'entre elles voleraient le cheval du Pape si elles en avaient l'occasion... L'hérésie, messieurs, l'hérésie, voilà la charge que nous avons à juger... La découverte et la suppression de l'hérésie sont mes spécialités. Je suis ici comme inquisiteur et non comme un magistrat ordinaire. Tenez-vous-en à l'hérésie, et rien qu'à l'hérésie, sans vous inquiéter des autres sujets.

CAUCHON. — J'ajouterai que nous avons fait faire une enquête au village de cette jeune fille, et qu'il n'y a pour ainsi dire rien de sérieux contre elle.

LE CHAPELAIN ET COURCELLES *se lèvent et crient ensemble.* — Rien de sérieux, mon Seigneur... Comment? l'arbre des fées n'est pas...

CAUCHON, *perdant patience.* — Silence, messieurs... ou bien ne parlez qu'un à la fois.

(*Courcelles retombe sur sa chaise intimidé.*)

LE CHAPELAIN, *en se rasseyant d'un air boudeur.* — C'est ce que la Pucelle nous a dit vendredi dernier.

CAUCHON. — Vous auriez bien dû suivre son conseil, monsieur... Quand je dis rien de sérieux, je veux dire rien que des hommes considéreraient comme sérieux, bien entendu des hommes à l'esprit assez large pour mener une enquête comme celle-ci. Je suis tout à fait de l'opinion de mon collègue l'Inquisiteur : c'est la question d'hérésie que nous devons juger.

LADVENU, *jeune dominicain d'aspect ascétique, qui est assis à côté de Courcelles, sur sa droite.* — Mais y a-t-il grand mal dans l'hérésie de cette jeune fille? N'est-ce pas seulement de la simplicité? Beaucoup de saints en ont dit autant que Jeanne.

L'INQUISITEUR, *sans abandonner son ton doux et noble, mais parlant avec une grande gravité.* — Frère Martin, si vous aviez vu ce que j'ai vu en hérésie, vous ne penseriez pas qu'il s'agit d'une chose légère, même avec ses origines en apparence inoffensives, voire pieuses et dignes d'êtres aimées... L'hérésie commence avec des gens, qui, selon toutes les apparences, sont mieux que leur voisin. Une jeune fille gentille et pieuse ou bien un jeune homme qui a obéi aux commandements de Notre Seigneur en abandonnant toutes ses richesses aux pauvres et en prenant l'habit de mendiant et en adoptant la vie d'austérité et la règle d'humilité et de charité, peuvent être les fondateurs d'une hérésie qui causera la ruine et de l'Église et de l'Empire, si elle n'est pas vite écrasée sans pitié. Les annales de la Sainte Inquisition sont pleines de faits que nous n'osons pas livrer au monde, parce qu'ils sont au-dessus de ce que peuvent croire des hommes honnêtes et des femmes innocentes. Et pourtant au début de toutes ces hérésies on trouve toujours des niais, en apparence de sainteté. Ce que j'en ai vu! et revu! Notez ce que je dis : la femme qui trouve à redire à ses vêtements et revêt un costume d'homme est pareille à l'homme qui rejette son manteau de fourrures et se vêt comme Saint Jean le Baptiste. Ils sont suivis, aussi sûrement que le jour suit la nuit, par des bandes de femmes et d'hommes insensés qui refusent de porter le moindre vêtement. Quand des jeunes filles ne veulent ni se marier ni prononcer des vœux réguliers, quand des hommes repoussent le mariage et exaltent leur luxure dans des inspirations divines, alors, aussi sûrement que l'été suit le printemps, ils commencent par la polygamie et finissent par l'inceste. L'hérésie semble d'abord innocente et même louable, mais elle se termine dans une telle monstrueuse horreur de méchanceté surnaturelle que ceux qui parmi vous ont le cœur le plus tendre, si vous la voyiez à l'œuvre comme moi-même je l'ai vue, clameraient contre la clémence de l'Église à son égard.

Depuis deux cents ans, le Saint Office lutte avec ces folies diaboliques, et il sait qu'elles sont toujours le fait de ces personnes vaines et ignorantes qui opposent leur raison individuelle à celle de l'Église et qui prétendent être des interprètes de la Volonté Divine. Ne tombez pas dans l'erreur commune de prendre ces niais pour des menteurs et des hypocrites. Ils croient honnêtement et sincèrement que leur inspiration diabolique est divine. Aussi vous devez être sur vos gardes et vous méfier de votre compassion naturelle... Vous êtes tous, je l'espère, des hommes miséricordieux, car sinon, comment auriez-vous pu consacrer vos vies au service de notre doux Sauveur?... Vous allez voir paraître devant vous une jeune fille pieuse et chaste. Je dois, en effet, vous dire, messieurs, que les choses qu'ont dites sur elle nos amis les Anglais ne sont soutenues par aucune preuve, tandis qu'il y a de nombreux témoignages que les excès commis par elle étaient des excès de religion et de charité, et pas du tout des excès de mondanité et de libertinage. Cette jeune fille n'est pas de celles dont la dureté des traits est le signe d'un cœur dur, dont les regards effrontés et l'attitude impudique les condamnent avant même qu'on les accuse. L'orgueil diabolique qui l'a conduite au péril d'aujourd'hui n'a pas laissé de trace sur sa contenance. Quelque étrange que cela puisse vous paraître, il n'a même pas laissé de trace sur son caractère, en dehors des points spéciaux à propos desquels son orgueil se manifeste. Aussi, vous verrez côte à côte dans une même âme une sainte humilité jointe à un orgueil diabolique. Donc soyez sur vos gardes... A Dieu ne plaise que je vous demande d'endurcir vos cœurs. Sa punition, si nous la condamnons, sera si cruelle que nous perdrions tout espoir en la miséricorde divine si, en nos cœurs, il y avait un seul grain de malice contre elle... Mais si vous haïssez la cruauté — et si, ici dans ce saint tribunal, il est un homme qui ne la haïsse pas, je lui ordonne pour le salut de son âme de se retirer aussitôt — si vous haïssez la cruauté, dis-je, souvenez-vous que rien n'est aussi cruel dans ses conséquences que la tolérance de l'hérésie. Souvenez-vous aussi qu'aucun tribunal ne peut être aussi cruel que l'est le commun peuple envers ceux qu'il soupçonne d'hérésie. L'hérétique, dans les mains du Saint Office, est à l'abri de la violence. Il est assuré d'un jugement honnête et il ne peut souffrir la mort, même s'il est coupable, lorsque le repentir suit le péché. D'innombrables vies d'hérétiques ont été sauvées parce que le Saint-Office les a tirées des mains du peuple et parce que le peuple les lui a livrées, car il savait que le Saint-Office agirait comme il convient à leur égard... Avant l'existence de la Sainte Inquisition, et même maintenant, quand ses officiers ne peuvent être atteints, la malheureuse créature soupçonnée d'hérésie, peut-être par ignorance et injustement, est lapidée, mise en pièces, noyée, brûlée dans sa maison avec tous ses enfants innocents, sans procès, sans absolution, sans sépulture, sauf celle des chiens; tous actes, vous le savez, que Dieu hait, en même temps qu'ils sont cruels pour les hommes... Messieurs, je suis compatissant par

nature et par profession. Plutôt que d'accomplir l'œuvre que j'ai à accomplir, j'irais moi-même au bûcher, si je n'en connaissais pas la justice, la nécessité, l'essentielle miséricorde, quelque cruelle que puisse paraître cette œuvre aux yeux de ceux qui ne savent pas combien il serait plus cruel encore de ne pas l'accomplir. C'est avec cette conviction que je vous prie d'aborder ce procès... La colère est mauvaise conseillère. Chassez la colère. La pitié est parfois pire. Chassez la pitié! Mais ne chassez pas la miséricorde. Souvenez-vous seulement que d'abord, il faut la justice... Avez-vous quelque chose à ajouter, mon Seigneur, avant que nous ne procédions au procès?

CAUCHON. — Vous avez parlé pour moi et mieux que je ne l'aurais fait. Je ne vois pas comment un homme sain d'esprit pourrait n'être pas d'accord avec une seule des paroles qui sont tombées de vos lèvres. Cependant j'ajouterai ceci... Les grossières hérésies dont vous nous avez parlé sont horribles, mais leur horreur est pareille à celle de la peste noire. Elles font rage pendant un certain temps, puis elles s'éteignent parce que les hommes sains et sensés ne s'habitueront, sous aucun prétexte, à la nudité, à l'inceste, à la polygamie et autres choses pareilles. Mais aujourd'hui, dans toute l'Europe, nous sommes en présence d'une hérésie qui se propage parmi les hommes qui ne sont ni faibles d'esprit ni malades mentaux. Même, je dirai : plus l'esprit est fort, plus l'hérétique est obstiné. Cette hérésie n'est ni discréditée par des extravagances fantastiques, ni corrompue par les luxures vulgaires de la chair. Mais cette hérésie oppose, elle aussi, à la sagesse et à l'expérience de l'Église, la raison individuelle du simple mortel sujet à faillir. La puissante structure de la chrétienté catholique ne sera jamais brisée par des fous sans vêtements ou par les péchés de Moab et d'Ammon. Mais elle peut être trahie du dedans et menée à la ruine et à la désolation de la barbarie par cette super-hérésie que le commandant anglais appelle Protestantisme.

LES ASSESSEURS, *dans un chuchotement général.* — Protestantisme!... Qu'est-ce que c'est?... Que veut dire l'évêque?... Est-ce une nouvelle hérésie?... Le commandant anglais, a-t-il dit... Avez-vous jamais entendu parler de protestantisme?... (*Etc., etc.*)

CAUCHON, *continuant.* — Et ceci me rappelle...; quelle précaution le comte de Warwick a-t-il prise pour la défense du bras séculier, au cas où la Pucelle se montrerait impénitente et où le peuple s'émouvrait de pitié pour elle?

LE CHAPELAIN. — N'ayez aucune crainte à cet égard, mon Seigneur. Le noble comte a huit cents hommes d'armes aux portes du château. Elle ne glissera pas entre nos doigts anglais, la ville entière fût-elle même de son côté.

CAUCHON, *révolté.* — N'ajouterez-vous pas « que Dieu fasse qu'elle se repente et purge son péché »?

LE CHAPELAIN. — Cela ne me semble pas bien compatible, mais naturellement, je suis tout à fait de l'avis de votre seigneurie.

CAUCHON, *l'abandonnant, avec un haussement d'épaules méprisant.* — Le Tribunal siège.

L'INQUISITEUR. — Amenez l'accusée.

LADVENU, *appelant.* — L'accusée!!! Qu'on l'amène!

(Jeanne, les pieds enchaînés, est introduite par la porte cintrée qui est derrière l'escabeau destiné à la prisonnière. Une garde de soldats anglais l'accompagne. Avec eux, le bourreau et ses aides. Ils conduisent la prisonnière à son escabeau et se placent derrière elle, après lui avoir enlevé ses chaînes. Elle porte un costume de page, noir. Son long emprisonnement et la fatigue des interrogatoires qui ont précédé ce procès ont marqué sur elle. Mais sa vitalité tient bon. Elle fait face au tribunal sans confusion, sans le moindre vestige de cet effroi que la solennité des formes semble exiger pour le complet succès de sa puissance.,

L'INQUISITEUR, *avec bonté.* — Asseyez-vous, Jeanne... (*Elle s'assied.*) Vous paraissez très pâle aujourd'hui... Vous n'êtes pas bien?

JEANNE. — Je suis assez bien, je vous remercie beaucoup. Mais l'évêque m'a fait envoyer de la carpe et cela m'a rendue malade.

CAUCHON. — Je le regrette... J'avais pourtant dit de veiller à ce qu'elle soit fraîche.

JEANNE. — Vous vouliez être aimable avec moi, je le sais, mais c'est un poisson qui ne me convient pas... Les Anglais croyaient que vous vouliez m'empoisonner...

CAUCHON, LE CHAPELAIN, *ensemble.* — Comment? / Non, mon Seigneur.

JEANNE, *continuant.* — Ils ont décidé de me faire brûler comme sorcière, alors ils ont envoyé leur docteur pour me guérir. Mais il lui était interdit de me saigner, parce que ces imbéciles croient que la sorcellerie d'une sorcière la quitte quand on la saigne. Aussi il s'est contenté de m'appeler de noms obscènes... Pourquoi me laissez-vous entre les mains des Anglais? C'est entre les mains de l'Église que je devrais être. Et pourquoi suis-je enchaînée par les pieds à une pièce de bois? Est-ce que vous avez peur que je m'envole?

D'ESTIVET, *d'un ton sévère.* — Femme, ce n'est pas à vous à questionner le Tribunal, c'est à nous de vous questionner.

COURCELLES. — Quand vous n'étiez pas enchaînée, n'avez-vous pas tenté de vous échapper en sautant d'une tour de soixante pieds de haut? Si vous ne pouvez pas voler comme une sorcière, comment se fait-il que vous êtes encore vivante?

JEANNE. — Je suppose que c'est parce qu'à ce moment-là la tour n'était pas encore aussi haute... Elle devient chaque jour plus haute depuis que vous avez commencé à m'interroger sur ce sujet.

D'ESTIVET. — Pourquoi avez-vous sauté de cette tour?

JEANNE. — Comment savez-vous que j'ai sauté?

D'ESTIVET. — On vous a trouvée étendue dans le fossé... Pourquoi aviez-vous quitté la tour?

JEANNE. — Pourquoi quitte-t-on une prison, quand on peut?

D'ESTIVET. — Vous avez essayé de vous échapper?

JEANNE. — Naturellement. Et ce n'était pas la première fois... Si vous laissez la porte de la cage ouverte, l'oiseau s'envole.

D'ESTIVET, *se levant.* — C'est un aveu d'hérésie. J'appelle là-dessus l'attention du Tribunal.

JEANNE. — Il appelle cela de l'hérésie! Suis-je une hérétique parce que je m'efforce de m'échapper de prison?

D'ESTIVET. — Certainement, si vous êtes entre les mains de l'Église et que volontairement vous sortez de ses mains. Alors, vous désertez l'Église et cela, c'est de l'hérésie.

JEANNE. — En voilà une sottise! Personne n'est assez sot pour croire cela.

D'ESTIVET. — Vous entendez, mon Seigneur, comme cette femme m'insulte dans l'exécution de mon devoir. (*Il se rassied plein d'indignation.*)

CAUCHON. — Je vous ai déjà avertie, Jeanne, que vous ne servez pas votre cause avec ces réponses impertinentes.

JEANNE. — Mais vous ne voulez pas me parler raison. Je serai raisonnable si vous-même vous êtes raisonnable.

L'INQUISITEUR, *s'interposant.* — Ceci n'est pas la question... Vous oubliez, maître Promoteur, que le procès n'est pas encore ouvert selon les formes... Le moment des questions viendra après qu'elle aura jugé sur les Évangiles de nous dire toute la vérité.

JEANNE. — Vous me dites ça chaque fois. Je vous l'ai dit et redit : je vous dirais tout ce qui concerne à ce procès. Mais je ne peux pas vous dire toute la vérité : Dieu ne permet pas que toute la vérité soit dite. Vous ne la comprenez pas quand je vous la dis. Il y a un vieux dicton : celui qui dit trop de vérité est sûr d'être pendu... Je suis lasse de cet argument. Voilà neuf mois que nous y revenons. J'ai juré autant que je veux jurer et je ne jurerai plus.

COURCELLES. — Elle devrait être mise à la torture, mon Seigneur.

L'INQUISITEUR. — Vous entendez, Jeanne!... Voilà ce qui arrive à l'impénitente. Réfléchissez avant de répondre... Lui a-t-on montré les instruments de la torture?

LE BOURREAU. — Ils sont prêts, mon Seigneur. Elle les a vus.

JEANNE. — Même si vous m'arrachiez membre à membre jusqu'à ce que mon âme soit séparée de mon corps, vous ne tireriez rien de moi en dehors de ce que je vous ai déjà dit... Mais que puis-je dire que vous puissiez comprendre?... D'ailleurs je ne peux pas supporter qu'on me fasse mal, et si vous me faites mal je dirai tout ce que vous voulez pour cesser de souffrir. Mais après, je nierai tout. Alors, à quoi bon?

LADVENU. — C'est raisonnable cela... Nous devrions procéder avec miséricorde.

COURCELLES. — Mais la torture est d'emploi habituel.

L'INQUISITEUR. — Elle ne doit pas être appliquée à la légère... Si l'accusée veut se confesser de bon gré, alors son emploi ne peut être justifié.

COURCELLES. — Mais tout ceci est irrégulier et inaccoutumé. Elle refuse de prêter serment.

LADVENU, *écœuré*. — Vous voulez donc torturer cette jeune fille par pur plaisir?

COURCELLES, *tout dérouté*. — Mais ce n'est pas un plaisir. C'est la loi. C'est la coutume. Cela s'est toujours fait.

L'INQUISITEUR. — C'est inexact, maître, sauf quand les enquêtes sont faites par des gens qui ne connaissent pas bien les lois.

COURCELLES. — Mais cette femme est une hérétique. Je vous assure, cela se fait toujours.

CAUCHON, *d'un ton décisif*. — Cela ne sera pas fait aujourd'hui, si ce n'est pas nécessaire... Finissons-en... Je ne veux pas qu'on dise que nous avons procédé au moyen de confessions arrachées... Nous avons envoyé près de cette femme nos meilleurs prédicateurs et nos meilleurs docteurs pour l'exhorter et pour l'implorer de sauver son âme et son corps du bûcher. Nous n'allons pas maintenant lui envoyer le bourreau pour la précipiter dedans.

COURCELLES. — Votre seigneurie est miséricordieuse, naturellement. Mais la responsabilité est grande de s'écarter de la pratique habituelle.

JEANNE. — Tu es un rude nigaud, maître! Alors ta règle c'est : faire ce qui a été fait la dernière fois, hein?

COURCELLES, *se levant*. — Débauchée, c'est moi, que tu oses appeler un nigaud?

L'INQUISITEUR. — Patience, maître, patience. Je crains que bientôt vous ne soyez vengé, même trop terriblement.

COURCELLES, *en grommelant*. — Nigaud, vraiment! (*Il se rassied, très mécontent.*)

L'INQUISITEUR. — En attendant ne nous laissons pas émouvoir par le parler rude d'une simple bergère.

JEANNE. — Nenni. Je ne suis pas une bergère, bien que j'aie aidé à garder les moutons comme n'importe qui... Je puis filer et tisser, comme une dame, comme n'importe quelle dame de Rouen.

L'INQUISITEUR. — Ce n'est pas le moment, Jeanne, de montrer de la vanité... Vous êtes en grand péril.

JEANNE. — Je le sais... N'ai-je pas déjà été punie pour ma vanité? Si je n'avais pas porté à la bataille mon manteau de drap d'or, comme une folle, le soldat bourguignon n'aurait pas pu me tirer en arrière et me faire tomber de mon cheval, et je ne serais pas ici.

LE CHAPELAIN. — Si vous êtes si habile aux travaux féminins, pourquoi ne restez vous pas à la maison, pour les faire?

JEANNE. — Il y a assez d'autres femmes pour les faire, et il n'y a personne pour faire ma besogne.

CAUCHON. — Voyons! Nous perdons notre temps en futilités... Écoutez, Jeanne, je vais vous poser une question très grave... Prenez garde à votre réponse. Votre vie et votre salut en dépendent... Voulez-vous, pour tout ce que vous avez fait, bien ou mal, accepter le juge-

ment de l'Église de Dieu sur cette terre? Plus spécialement, en ce qui concerne les actes et les paroles qui vous sont imputés dans ce procès par le Promoteur, voulez-vous soumettre votre cas à l'interprétation inspirée de l'Église militante?

JEANNE. — Je suis une fidèle enfant de l'Église. J'obéirai à l'Église...

CAUCHON, *se penchant en avant plein d'espoir.* — Vous obéirez?

JEANNE. — ... Pourvu qu'elle ne me demande rien d'impossible.

(*Cauchon retombe en arrière sur sa chaise, avec un profond soupir. L'Inquisiteur pince les lèvres et fronce les sourcils. Ladvenu secoue la tête avec compassion.*)

D'ESTIVET. — Elle impute à l'Église l'erreur et la folie de pouvoir commander l'impossible.

JEANNE. — Si vous me commandez de déclarer que tout ce que j'ai dit et fait, et que toutes les visions et révélations que j'ai eues ne venaient pas de Dieu, alors c'est impossible. Je ne le déclarerai pas pour rien au monde! Je ne reviendrai jamais sur ce que Dieu m'a fait faire. Et ce qu'Il m'a commandé ou me commandera de faire, je le ferai envers et contre tous... Voilà ce que je voulais dire par impossible... Et dans le cas où l'Église me dirait d'agir en opposition avec le commandement que j'ai reçu de Dieu, je n'y consentirai pas, quoi qu'il puisse arriver.

LES ASSESSEURS, *scandalisés et indignés.* — Oh! L'Église opposée à Dieu!!... que dites-vous de cela?... De la franche hérésie!... Ça dépasse tout... (*Etc., etc.*)

D'ESTIVET, *jetant son dossier.* —Mon Seigneur! Qu'avez-vous besoin de plus?

CAUCHON. — Femme, vous en avez dit assez pour faire brûler dix hérétiques... Voyons, vous ne voulez donc aucun avertissement? Vous ne comprenez donc rien?

L'INQUISITEUR. — Si l'Église militante vous dit que vos révélations et vos visions vous sont envoyées par le diable pour vous faire damner, ne croyez-vous pas que l'Église est plus sage que vous?

JEANNE. — Je crois Dieu plus sage que moi : aussi, c'est son commandement que je suivrai... Toutes les choses que vous appelez mes crimes sont advenues par le commandement de Dieu... Je dis que je les ai faites par ordre de Dieu. Il m'est impossible de dire autrement. Si un prêtre dit le contraire, je ne l'écouterai pas. J'écouterai Dieu seul, dont je suis toujours les commandements.

LADVENU, *intercédant près d'elle avec insistance.* — Vous ne savez pas ce que vous dites, enfant... Vous voulez donc vous tuer?... Écoutez.Ne croyez-vous pas être sujette de l'Église de Dieu sur Terre?

JEANNE. — Certes. Mais quand l'ai-je jamais nié?

LADVENU. — Bien. Cela signifie, n'est-ce pas? que vous êtes soumise à notre Seigneur le Pape, aux cardinaux, aux archevêques et aux évêques que sa seigneurie représente ici aujourd'hui?

JEANNE. — Dieu doit être servi, d'abord.

D'ESTIVET. — Alors vos voix vous commandent de ne pas vous soumettre à l'Église militante?

JEANNE. — Mes voix ne me disent pas de désobéir à l'Église. Mais Dieu doit être servi d'abord.

CAUCHON. — Et c'est vous et non l'Église qui devez être le juge?

JEANNE. — Sur quel autre jugement puis-je juger sinon sur le mien?

LES ASSESSEURS, *scandalisés.* — Oh!!! (*Ils ne peuvent trouver de paroles.*)

CAUCHON. — Vous venez de vous condamner par votre propre bouche... Nous avons lutté pour votre salut presque jusqu'à pécher nous-mêmes. A maintes reprises nous vous avons ouvert et réouvert la porte, et vous l'avez refermée à notre face et à la face de Dieu. Oserez-vous prétendre après ce que vous avez dit, que vous êtes en état de grâce?

JEANNE. — Si je ne le suis pas, puisse Dieu m'y amener. Si je le suis, puisse Dieu m'y garder.

LADVENU. — Voilà une très bonne réponse, mon Seigneur.

COURCELLES. — Étiez-vous en état de grâce, quand vous avez volé le cheval de l'évêque?

CAUCHON, *se lève avec fureur.* — Oh! que le diable emporte le cheval de l'évêque et vous avec! Nous sommes ici pour juger un cas d'hérésie et à peine arrivons-nous au fond même de la question que nous en sommes éloignés par des idiots qui ne comprennent rien de rien, sauf les chevaux. (*Tremblant de rage, il se force à se rasseoir.*)

L'INQUISITEUR. — Messieurs! Messieurs! En vous attachant à ces petits détails, vous êtes les meilleurs avocats de la Pucelle... Je ne suis pas surpris que sa Seigneurie perde patience... Que dit le Promoteur?... Poursuit-il ces affaires insignifiantes?

D'ESTIVET. — Par ma fonction même, je suis obligé de tout poursuivre. Mais lorsque cette femme confesse une hérésie qui la fait condamner à l'excommunication, quelle importance y a-t-il à ce qu'elle soit aussi coupable de délits qui emportent des condamnations mineures?... Je suis, comme sa seigneurie, impatient à propos de ces charges mineures... Seulement, avec grand respect, je dois appuyer sur la gravité de deux crimes, qu'elle ne nie pas, et qui sont absolument horribles et blasphématoires. D'abord, elle est en relation avec des esprits mauvais, donc c'est une sorcière. Ensuite, elle porte des vêtements d'homme, ce qui est indécent, contraire à la nature, abominable, et, en dépit de nos remontrances les plus sérieuses et même de nos prières, elle ne veut pas les changer, même pour recevoir la communion.

JEANNE. — Est-ce que la Bienheureuse sainte Catherine est un esprit mauvais? Et sainte Marguerite? Et l'archange Michel?

COURCELLES. — Comment savez-vous que l'esprit qui vous apparaît est un archange?... Vous apparaît-il sous la forme d'un homme nu?

JEANNE. — Croyez-vous que Dieu n'a pas le moyen de lui donner des vêtements?

(*Les assesseurs ne peuvent s'empêcher de sourire, d'autant plus que la plaisanterie est faite aux dépens de Courcelles.*)

LADVENU. — Bien répondu, Jeanne.

L'INQUISITEUR. — C'est en effet bien répondu. Mais un esprit mauvais ne serait pas assez simple pour apparaître à une jeune fille dans un déguisement susceptible de la scandaliser lorsqu'il veut qu'elle le prenne pour un messager du Très-Haut... Jeanne, l'Église vous enseigne que ces apparitions sont celles de démons qui cherchent la perdition de votre âme... Acceptez-vous l'enseignement de l'Église?

JEANNE. — J'accepte le messager de Dieu... Comment un fidèle croyant de l'Église pourrait-il le refuser?

CAUCHON. — Malheureuse femme!... Je vous le demande encore une fois, savez-vous ce que vous dites?

L'INQUISITEUR. — Vous luttez en vain avec le Diable pour sauver son âme, mon Seigneur. Elle ne veut pas être sauvée... (*A Jeanne*) Quant à votre costume d'homme, pour la dernière fois, voulez-vous renoncer à ce vêtement impudique et vous habiller comme il convient à votre sexe?

JEANNE. — Je ne veux pas.

D'ESTIVET. — Le péché de désobéissance, mon Seigneur.

JEANNE, *pleine de détresse.* — Mais mes voix me disent de m'habiller comme un soldat.

LADVENU. — Jeanne, Jeanne! Cela ne prouve-t-il pas que ces voix sont les voix d'esprits mauvais?... Pouvez-vous nous donner une seule bonne raison pour laquelle un ange de Dieu vous donnerait un conseil aussi éhonté?

JEANNE. — Mais oui. Cela tombe sous le bon sens... J'étais un soldat vivant au milieu de soldats. Maintenant, je suis un prisonnier, gardé par des soldats. Si j'étais habillée en femme, ils verraient en moi une femme et alors que deviendrais-je? Si je m'habille en soldat, ils voient en moi un soldat, et je puis vivre avec eux comme je vivais à la maison avec mes frères. C'est pourquoi sainte Catherine me dit que je ne dois pas m'habiller comme une femme tant qu'elle ne me l'aura pas dit.

COURCELLES. — Et quand vous le dira-t-elle?

JEANNE. — Quand vous m'aurez tiré des mains des soldats anglais... Je vous l'ai dit, je devrais être entre les mains de l'Église et non pas laissée nuit et jour avec quatre soldats du comte de Warwick... Voudriez-vous que je vive avec eux, en jupons?

LADVENU. — Monseigneur, ce qu'elle dit là, Dieu le sait, est très erroné, mais il y a tout de même là-dedans un grain de sens, selon le monde, qui peut en imposer à une simple villageoise.

JEANNE. — Si nous étions aussi simples au village que vous l'êtes dans vos cours et vos palais, il n'y aurait bientôt plus de blé pour vous faire du pain.

CAUCHON. — Voilà les remerciements que vous obtenez pour essayer de la sauver, frère Martin.

LADVENU. — Jeanne, tous nous nous efforçons de vous sauv er Sa Seigneurie s'efforce de vous sauver. L'Inquisiteur ne serait pas plus juste avec vous, si vous étiez sa propre fille... Mais vous êtes aveuglée par un orgueil et une suffisance formidables.

JEANNE. — Pourquoi dites-vous cela?... Je n'ai rien dit de mal... Je ne comprends pas.

L'INQUISITEUR. — Le bienheureux saint Athanase a déclaré dans sa profession de foi que ceux qui ne comprennent pas sont damnés... Cela ne suffit pas d'être simple. Même, cela ne suffit pas d'être bon, comme disent les gens simples. La simplicité d'un esprit endurci ne vaut pas mieux que la simplicité d'une bête.

JEANNE. — Il y a beaucoup de sagesse dans la simplicité d'une bête, et parfois beaucoup de sottise dans la sagesse des érudits.

LADVENU. — Nous le savons, Jeanne, nous ne sommes pas aussi sots que vous le pensez... Tâchez de résister à la tentation de nous faire des réponses impertinentes... Voyez-vous cet homme qui se tient derrière vous? (*Il indique le bourreau.*)

JEANNE *se retourne et regarde l'homme.* — C'est lui qui torture?... Mais l'évêque a dit que je ne serais pas torturée.

LADVENU. — Vous ne serez pas torturée parce que vous avez confessé tout ce qui était nécessaire à votre condamnation. Cet homme n'est pas seulement celui qui torture, il est aussi l'Exécuteur... Exécuteur!... que la Pucelle entende vos réponses à mes questions!... Êtes-vous prêt à brûler une hérétique, aujourd'hui même?

LE BOURREAU. — Oui, maître.

LADVENU. — Le bûcher est-il prêt?

LE BOURREAU. — Il l'est. Sur la place du Marché. Les Anglais l'ont édifié trop haut pour que je puisse m'approcher d'elle et lui rendre la mort plus facile... Ce sera une mort cruelle.

JEANNE, *horrifiée.* — Vous n'allez pas me brûler maintenant?

L'INQUISITEUR. — Enfin, vous comprenez.

LADVENU. — Il y a huit cents soldats anglais qui attendent, pour vous mener à la place du Marché, le moment où la sentence d'excommunication sortira des lèvres de vos juges... Quelques courts instants, seulement, vous séparent de cet arrêt.

JEANNE, *jetant un regard désespéré autour d'elle pour chercher du secours.* — Oh! mon Dieu!

LADVENU. — Ne désespérez pas, Jeanne. L'Église est miséricordieuse. Vous pouvez vous sauver.

JEANNE, *pleine d'espoir.* — Oh oui! mes voix m'ont promis que je ne serais pas brûlée. Sainte Catherine m'a commandé de n'avoir pas peur.

CAUCHON. — Femme! Êtes-vous complètement folle?... Vous ne voyez donc pas que vos voix vous ont trompée?

JEANNE. — Oh non! c'est impossible.

CAUCHON. — Impossible!... Elles vous ont conduit tout droit à l'excommunication et au bûcher qui vous attend.

LADVENU, *pressant dur l'argument.* — Vous ont-elles tenu une seule de leurs promesses depuis que vous avez été prise à Compiègne?... Le diable vous a trahi. L'Église vous tend les bras.

JEANNE, *désespérée.* — Oh c'est vrai! C'est vrai... Mes voix m'ont trompée... Les diables se sont joués de moi... Ma foi est brisée... J'ai osé et encore osé.. Mais seuls les fous vont dans le feu. Dieu, qui m'a donné le sens commun, ne peut pas vouloir que j'y aille.

LADVENU. — Que Dieu soit loué de vous avoir sauvée à la onzième heure! (*Il se dirige rapidement vers le siège vacant à la table des scribes et saisit une feuille de papier sur laquelle il se met à écrire hâtivement.*)

CAUCHON. — Amen!

JEANNE. — Que faut-il que je fasse?

CAUCHON. — Vous devez signer une abjuration solennelle de votre hérésie.

JEANNE. — Signer?... C'est-à-dire écrire mon nom... Je ne sais pas écrire.

CAUCHON. — Vous avez déjà signé beaucoup de lettres.

JEANNE. — Oui, mais on me tenait la main et on guidait ma plume... Je puis faire ma marque.

LE CHAPELAIN, *qui a suivi toute cette conversation avec une alarme et une indignation croissantes.* — Mon Seigneur! Est-ce que tout cela veut dire que vous allez permettre à cette femme de nous échapper?

L'INQUISITEUR. — La loi est la loi et elle doit être exécutée, maître de Stogumber. Et vous la connaissez, la loi.

LE CHAPELAIN, *se levant, pourpre de fureur.* — Je le sais, que chez un Français, il n'y a pas de foi. (*Tumulte qu'il domine de la voix.*) Je sais ce que dira mon Seigneur le cardinal de Winchester quand il apprendra ceci. Je sais ce que fera le comte de Warwick quand il saura que vous avez l'intention de le trahir. Il y a aux portes huit cents hommes qui veilleront à ce que cette abominable sorcière soit brûlée, malgré toutes vos criailleries.

LES ASSESSEURS, *ensemble.* — Quoi?... Que dit-il?... Il nous accuse de traîtrise!... Non, vrai, ça dépasse les bornes!... Nulle foi chez un Français!... vous l'avez entendu?... On ne peut pas tolérer cet individu!... Qui est-il?... Est-ce que c'est ainsi que sont les hommes d'église anglais?... Il est fou ou ivre, sûr!... (*Etc., etc.*)

L'INQUISITEUR, *se levant.* — Silence!... Je vous prie, messieurs, faites silence!... Maître Chapelain, réfléchissez un moment à votre saint office, à ce que vous êtes et où vous êtes... Asseyez-vous! je vous l'ordonne.

LE CHAPELAIN *se croise les bras avec entêtement, sa figure est convulsivement agitée.* — JE NE M'ASSIÉRAI PAS!

CAUCHON. — Maître Inquisiteur, une fois déjà, avant ce jour, cet homme m'a appelé traître.

LE CHAPELAIN. — Oui, oui, vous êtes un traître!... Vous êtes tous des traîtres!... Durant tout ce long procès, vous n'avez pas un moment cessé de prier à genoux cette sorcière pour qu'elle abjure!

L'INQUISITEUR, *placidement, se rasseoit.* — Si vous ne voulez pas vous rasseoir, eh bien, restez debout, voilà tout.

LE CHAPELAIN. — JE NE RESTERAI PAS DEBOUT! (*Brusquement il se rassied sur sa chaise, muet de rage.*)

LADVENU *se lève, un papier en mains.* — Mon Seigneur, voici la formule d'abjuration à signer par la Pucelle.

CAUCHON. — Lisez-la lui.

JEANNE. — Ne prenez pas cette peine. Je signerai.

L'INQUISITEUR. — Femme, il faut que vous sachiez ce que vous signez... Lisez-la lui, frère Martin... Que tout le monde garde le silence!

LADVENU, *lisant.* — « Moi, Jeanne, appelée communément la Pucelle, misérable pécheresse, je confesse que j'ai très gravement péché dans les articles suivants. J'ai prétendu avoir des révélations de Dieu et des Anges et des Bienheureux Saints et j'ai opiniâtrement repoussé les avertissements de l'Église, disant que c'étaient des tentations des démons. J'ai abominablement blasphémé en portant un costume immodeste, contrairement aux Saintes Écritures et aux Canons de l'Église. J'ai aussi coupé mes cheveux à la façon d'un homme, et, à l'encontre de tous les devoirs qui ont rendu mon sexe particulièrement acceptable au Ciel, j'ai pris l'épée pour répandre le sang humain et j'ai incité les hommes à s'entre-tuer en invoquant les mauvais esprits pour les décevoir et en imputant avec opiniâtreté et de façon blasphématoire ces péchés à Dieu Tout-Puissant. Je confesse être coupable des péchés de sédition, d'idolâtrie, de désobéissance, d'orgueil et d'hérésie. Je désavoue tous ces péchés, je les abjure, je m'en écarte et vous remercie humblement vous tous, Docteurs et Maîtres, qui m'avez ramenée dans la vérité et dans la grâce de notre Seigneur. Et jamais je ne retournerai à mes erreurs, et je resterai en communion avec notre Sainte Église et dans l'obéissance de Notre Saint-Père le Pape de Rome. Tout ceci, je le jure par Dieu Tout-Puissant et par les Saints Évangiles, en témoignage de quoi, je signe mon nom sous cette abjuration. »

L'INQUISITEUR. — Vous avez bien tout compris, Jeanne?

JEANNE, *abattue.* — C'est suffisamment clair, monsieur.

L'INQUISITEUR. — Est-ce vrai?

JEANNE. — Cela peut être vrai. Si ce n'était pas vrai, le bûcher ne serait pas préparé pour moi sur la place du Marché.

LADVENU *prend sa plume et un livre et s'approche vivement d'elle, de crainte qu'elle ne se compromette à nouveau.* — Allons, enfant, laissez-moi guider votre main. Prenez la plume. (*Elle obéit et ils se mettent à écrire en se servant du livre comme de pupitre.*) J.E.H.A.N.E... Voilà. Maintenant, faites vous-même votre marque.

JEANNE *fait sa marque et lui rend la plume. Elle est tourmentée par la révolte de son âme contre son esprit et son corps.* — Voilà!

LADVENU *remet la plume sur la table et tend l'abjuration à Cauchon, avec une révérence.* — Dieu soit loué, mes frères, l'agneau est rentré

dans le troupeau et par son retour elle réjouit le berger plus que ne le feraient quatre-vingt-dix-neuf justes. (*Il va reprendre son siège.*)

L'INQUISITEUR, *prenant le papier des mains de Cauchon.* — Nous te déclarons, par cet acte, libérée du danger d'excommunication, dans lequel tu te trouvais. (*Il jette le papier sur la table.*)

JEANNE. — Je vous remercie.

L'INQUISITEUR. — Mais, parce que tu as péché de la manière la plus présomptueuse contre Dieu et la Sainte Église, et afin que tu puisses te repentir de tes erreurs dans la contemplation solitaire, et être gardée de toute tentation d'y retomber, nous, pour le bien de ton âme et comme pénitence capable d'effacer tes péchés et de t'amener finalement sans tache devant le trône de grâce, te condamnons à manger le pain de douleur et à boire l'eau d'angoisse, jusqu'à la fin de tes jours terrestres, dans l'emprisonnement perpétuel.

JEANNE, *pleine de consternation, se lève; elle est saisie d'une colère terrible.* — L'emprisonnement perpétuel!... Je ne vais donc pas être mise en liberté?

LADVENU, *choqué, d'un ton doux.* — En liberté, mon enfant, après une méchanceté aussi grande que la vôtre!... A quoi rêvez-vous?

JEANNE. — Donnez-moi cet écrit! (*Elle s'élance jusqu'à la table, arrache le papier et le déchire en pièces.*) Allumez votre bûcher! Croyez-vous que je le craigne davantage que la vie d'un rat dans un trou?... Mes voix avaient raison.

LADVENU. — Jeanne! Jeanne!

JEANNE. — Oui... Elles m'ont dit que vous étiez des fous. (*Ce mot offense le tribunal violemment.*) Et que je ne devais pas écouter vos belles paroles ni me fier à votre charité. Vous m'avez promis la vie, mais vous mentiez. (*Exclamations d'indignation.*) Vous pensez que la vie, c'est simplement ne pas être morte, comme une pierre. Ce n'est pas le pain et l'eau qui me font peur. Je peux vivre de pain. Quand ai-je demandé davantage? Ce n'est pas une privation de boire de l'eau, si l'eau est propre. Pour moi, il n'y a ni pain de douleur ni eau d'angoisse. Mais me priver de la lumière du ciel et de la vue des champs et des fleurs, enchaîner mes pieds de manière que jamais plus je ne puisse monter à cheval avec les soldats, ni gravir les collines, me faire respirer une obscurité infecte et humide, et me tenir éloignée de tout ce qui me ramène à l'amour de Dieu, tandis que votre méchanceté et votre sottise me portent à le détester, tout cela est pire que la fournaise de la Bible qui avait été chauffée sept fois. Je puis me passer de mon cheval de bataille, je puis me traîner avec un jupon, je puis laisser les bannières et les trompettes, les chevaliers et les soldats passer devant moi et me laisser en arrière comme ils laissent les autres femmes. Mais ne plus entendre le vent dans les arbres, les alouettes dans le soleil, les petits agneaux crier, et les saintes, saintes cloches de l'Église qui m'apportent les voix de mes anges flottant sur le vent! Sans toutes ces choses, je ne peux pas vivre, et votre volonté de me les enlever, à moi ou à toute

autre créature, me prouve que votre inspiration vient du Diable tandis que la mienne vient de Dieu.

LES ASSESSEURS. — Blasphème!... Blasphème!... Elle est possédée!... Elle a dit que nous étions conseillés par le Diable!... et elle par Dieu!... C'est monstrueux!... Le diable est au milieu de nous!... (*Etc., etc.*)

D'ESTIVET, *criant par-dessus le vacarme.* — C'est une hérétique, relapse, obstinée, incorrigible et complètement indigne de la miséricorde que nous lui avons montrée. Je demande son excommunication.

LE CHAPELAIN, *à l'exécuteur.* — Eh, l'homme, allumez le feu!... le bûcher pour elle!

(*L'exécuteur et ses aides sortent vivement par la cour.*)

LADVENU. — Méchante fille, si Dieu était votre conseil, est-ce qu'il ne vous délivrerait pas?

JEANNE. — Ses voies ne sont pas vos voies... Il veut que je traverse le feu pour arriver en Son Sein, car je suis Son enfant et vous n'êtes pas digne que je vive parmi vous. C'est la dernière parole que je vous dis.

(*Les soldats s'emparent d'elle.*)

CAUCHON *se lève.* — Pas encore!

(*Ils attendent. Silence de mort. Cauchon se tourne vers l'Inquisiteur avec un regard interrogateur. L'Inquisiteur fait un signe affirmatif. Solennellement, ils se lèvent et entonnent la sentence en contre-chant.*)

CAUCHON. — Nous décrétons que tu es une hérétique relapse.

L'INQUISITEUR. — Rejetée de l'unité de l'Église.

CAUCHON. — Séparée de son corps.

L'INQUISITEUR. — Infectée de la lèpre d'hérésie.

CAUCHON. — Un membre de Satan.

L'INQUISITEUR. — Nous décidons que tu dois être excommuniée.

CAUCHON. — Et maintenant nous te rejetons, nous t'arrachons de nous et nous t'abandonnons à la puissance séculière. (*Il se rassied.*) Et si quelque signe véritable de pénitence apparaît en toi, nous prions la même puissance séculière de permettre à notre Frère Martin de t'administrer le sacrement de la pénitence.

LE CHAPELAIN. — Au feu la sorcière! (*Il s'élance sur Jeanne et aide les soldats à la pousser dehors.*)

(*Jeanne est emmenée par la sortie donnant sur la cour. Les assesseurs se lèvent en désordre et suivent les soldats, sauf Ladvenu qui demeure la figure cachée dans ses mains.*)

CAUCHON *se relève au moment où il allait s'asseoir.* — Non, non! Tout ceci est irrégulier. Le représentant du bras séculier devrait être ici pour la recevoir de nos mains.

L'INQUISITEUR, *debout de nouveau, lui aussi.* — Cet homme est un incorrigible imbécile.

CAUCHON. — Frère Martin, veillez à ce que tout se passe selon la forme.

LADVENU. — Ma place est à son côté, mon Seigneur. Vous devez vous-même exercer votre autorité. (*Il sort avec hâte.*)

CAUCHON. — Ces Anglais sont impossibles, ils vont la jeter droit dans le feu. Regardez. (*Du doigt il indique la cour dans laquelle peuvent maintenant se voir l'éclat et le vacillement de la flamme rougeoyant dans la lumière de ce jour de mai. Seuls l'évêque et l'inquisiteur restent encore dans la salle du tribunal.*)

CAUCHON, *se dépêchant pour sortir.* — Il faut que nous arrêtions cela.

L'INQUISITEUR, *avec calme.* — Oui, mon Seigneur, mais pas trop vite.

CAUCHON, *s'arrêtant.* — Mais il n'y a pas un instant à perdre.

L'INQUISITEUR. — Quant à nous, nous avons procédé selon la forme parfaite. Ce n'est pas notre affaire de ramener les Anglais dans le droit chemin, s'ils veulent s'engager dans un mauvais... Un vice de procédure peut être utile, plus tard : on ne sait jamais. Et pour cette pauvre jeune fille, plus tôt c'est fini, mieux cela vaut.

CAUCHON, *fléchissant.* — C'est vrai... Mais je suppose que nous devons assister à cette affreuse cérémonie.

L'INQUISITEUR. — On s'y fait... L'habitude est tout... Je suis accoutumé aux bûchers. C'est vite fini... Mais quelle chose terrible que de voir une jeune et innocente créature écrasée entre ces deux puissantes forces : l'Église et la Loi!

CAUCHON. — Vous l'appelez innocente!

L'INQUISITEUR. — Oui, parfaitement innocente!... Que sait-elle de l'Église et de la Loi? Elle n'a pas compris un mot de tout ce que nous avons dit. Ce sont les ignorants qui souffrent!... Venez, sinon nous arriverons trop tard pour la fin.

CAUCHON, *s'en allant avec lui.* — Je ne le regretterai pas. Je ne suis pas si blasé que vous.

(*Au moment où ils vont pour sortir, Warwick entre, venant de la cour, à leur rencontre.*)

WARWICK. — Oh!... Je vous dérange. Je croyais que tout était fini. (*Il feint de vouloir se retirer.*)

CAUCHON. — Ne vous en allez pas, mon Seigneur. Tout est fini.

L'INQUISITEUR. — L'exécution ne nous regarde pas, mon Seigneur. Mais cependant il est désirable que nous assistions à la fin... Aussi, vous permettez (*Il salue et sort du côté de la cour.*)

CAUCHON. — Mon Seigneur, il y a des doutes que vos gens aient observé les formes de la loi.

WARWICK. — On me dit, mon Seigneur, qu'il y a des doutes que votre autorité soit valide en cette ville qui n'est pas de votre diocèse, je crois.... Pourtant, si vous en répondez, moi je réponds du reste...

CAUCHON. — C'est à Dieu que tous deux nous devrons en répondre... Au revoir, mon Seigneur.

WARWICK. — Au revoir, mon Seigneur.

(*Un moment, ils se regardent avec une hostilité marquée. Puis Cauchon sort, suivant l'Inquisiteur. Warwick regarde autour de lui. Se trouvant seul, il appelle quelqu'un de sa suite.*)

WARWICK. — Holà!... Quelqu'un de service ici!... (*Silence.*) Holà! là-bas!... (*Silence.*) Holà! Brian! Vaurien! Où es-tu?... (*Silence.*)

Gardes!... (*Silence.*) Ils sont tous partis pour voir l'exécution, même cet enfant.

(*Brusquement le silence est interrompu par des hurlements et des sanglots frénétiques.*)

WARWICK. — Qui diable?...

(*Le chapelain, venant de la cour, entre en chancelant. Il monte les marches comme une créature privée de raison. Son visage est ruisselant de larmes. C'est lui qui faisait entendre les bruits pitoyables que Warwick a entendus. Il va, en trébuchant, jusqu'au tabouret de la prisonnière et se jette dessus, avec des sanglots déchirants.*)

WARWICK *va à lui et lui tape sur l'épaule.* — Voyons, maître John, qu'y a-t-il? Qu'y a-t-il?...

LE CHAPELAIN, *s'accrochant à ses mains.* — Mon Seigneur, mon Seigneur!... Pour l'amour du Christ, priez pour mon âme, si misérablement coupable.

WARWICK, *cherchant à le calmer.* — Oui, oui... bien entendu, je prierai... Du calme, doucement...

LE CHAPELAIN, *pleurant misérablement, comme un veau.* — Oh! mon Seigneur, je ne suis pas un méchant homme...

WARWICK. — Mais non, mais non, pas du tout.

LE CHAPELAIN. — Je ne voulais rien de mal... Je ne savais pas comment ce serait.

WARWICK, *redevenant plus dur.* — Oh!... Vous avez tout vu alors?

LE CHAPELAIN. — Je ne savais pas ce que je faisais... J'ai été un fou à la tête chaude, et toute l'éternité je serai damné pour cela!

WARWICK. — Des bêtises!... Sans doute, c'est très cruel, mais ce n'est pas vous qui l'avez fait.

LE CHAPELAIN, *d'un ton lamentable.* — Je les ai laissés faire... Ah! si j'avais su, je l'aurais arrachée de leurs mains!... Vous ne savez pas. Vous n'avez pas vu... C'est facile de parler quand on ne sait pas... Vous vous grisez de paroles. Vous vous damnez vous-même parce que cela vous semble noble et grand de jeter de l'huile sur l'enfer enflammé de votre propre cœur... Mais quand vous voyez la chose que vous avez faite, quand elle vous aveugle les yeux, suffoque votre nez, déchire votre cœur, alors... alors... (*Il tombe à genoux.*) O Dieu, chasse loin de moi ce spectacle! O Jésus, délivre-moi de cette flamme qui me consume!... Au milieu de son supplice elle T'a appelé : Jésus! Jésus!... Maintenant elle est dans Ton sein et moi je suis en enfer, pour toujours!

WARWICK, *le relevant assez rudement pour le remettre sur ses pieds.* — Voyons, voyons, bonhomme! Remettez-vous!... Vous allez faire jaser toute la ville... (*Il le pousse sur une chaise devant la table.*) Si vous n'avez pas le sang-froid nécessaire pour assister à ces choses, pourquoi ne faites-vous pas comme moi, qui en reste éloigné?

LE CHAPELAIN, *égaré et soumis.* — Elle a demandé une croix... Alors un soldat lui a donné deux bâtons attachés ensemble... Dieu soit

loué, c'était un Anglais! J'aurais pu en faire autant, mais je ne l'ai pas fait : je suis un lâche, un chien enragé, un fou... Mais c'était un Anglais, lui aussi.

WARWICK. — L'idiot! Il sera brûlé lui aussi, si les prêtres l'attrapent.

LE CHAPELAIN, *secoué d'un mouvement convulsif.* — Des gens qui ont ri d'elle... Ils auraient ri du Christ lui-même. C'étaient des Français, mon Seigneur. Je le sais que c'étaient des Français.

WARWICK. — Chut! Quelqu'un vient... Maîtrisez-vous.

(*Ladvenu entre venant de la cour. Il s'avance à la droite de Warwick et porte une croix épiscopale empruntée à une Église. Sa mine est grave et composée.*)

WARWICK. — On me dit que tout est terminé, Frère Martin.

LADVENU, *d'un ton énigmatique.* — Nous n'en savons rien, mon Seigneur. Cela ne fait peut-être que commencer.

WARWICK. — Que voulez-vous dire, exactement?

LADVENU. — J'ai pris cette croix à l'église pour qu'elle pût la voir jusqu'au dernier moment. Elle n'avait que deux bouts de bois qu'elle a mis sur son sein... Quand elle a vu que le feu crépitait autour de nous et que, si je tenais plus longtemps la croix devant elle, j'allais moi aussi, être brûlé, elle m'a fait descendre pour me sauver... Mon Seigneur, quand une jeune fille, en un pareil moment, peut penser au danger des autres, c'est qu'elle n'est pas inspirée par le diable. Quand j'ai dû dérober la croix à sa vue, elle a levé les yeux au ciel. Et je ne crois pas que les cieux étaient vides... Je crois fermement que Son Sauveur lui apparut dans Sa gloire la plus tendre. Elle cria : Jésus, elle rendit l'esprit. (*Stogumber pousse un affreux sanglot...*) Pour elle, ce n'est pas la fin, c'est le commencement.

WARWICK. — Je crains bien que tout cela ne fasse mauvais effet sur le peuple.

LADVENU. — C'est ce qui a eu lieu, sur quelques-uns... J'ai entendu des rires. Vous me pardonnerez de dire et de croire que c'étaient des rires anglais.

LE CHAPELAIN, *se levant, comme un fou.* — Non! Ce n'est pas vrai!... Il n'y a eu qu'un Anglais pour déshonorer son pays, et c'est ce chien enragé de Stogumber... (*Il s'élance dehors, comme un fou, en criant.*) Qu'on le torture! Qu'on le brûle!... Je vais prier parmi ses cendres... Je ne vaux pas mieux que Judas, je vais me pendre.

WARWICK. — Vite, Frère Martin! Suivez-le! Suivez-le!... Il va faire quelque méchef... Vite, courez après lui!

(*Ladvenu sort hâtivement, poussé par Warwick. Le Bourreau entre par la porte cintrée et Warwick, qui revient, se trouve face à face avec lui.*)

WARWICK. — Eh bien, mon garçon, qui êtes-vous?

LE BOURREAU, *avec dignité.* — Je ne suis pas un valet, mon Seigneur... Je suis le Maître Bourreau de Rouen. C'est une fonction hautement qualifiée... Je viens dire à votre seigneurie que vos ordres ont été exécutés.

WARWICK. — J'implore votre pardon, Maître Bourreau. Je veillerai à ce que vous ne perdiez rien, du fait que vous n'avez aucune relique à vendre. J'ai votre parole, n'est-ce pas, que rien ne reste, pas un os, pas un ongle, pas un cheveu?

LE BOURREAU. — Son cœur n'a pas voulu brûler, mon Seigneur... Mais tout ce qui restait est au fond de la rivière... Vous n'entendrez plus jamais parler d'elle.

WARWICK, *avec un sourire grimaçant en pensant aux paroles de Ladvenu.* — Plus jamais parler d'elle? Hum!... Je me le demande.

ÉPILOGUE

Une nuit de juin 1456. Après maints jours très chauds, de fréquents éclairs de chaleur sillonnent le ciel, et par accès le vent souffle. Le roi Charles VII de France, autrefois le Dauphin de Jeanne, maintenant Charles le Victorieux, âgé de cinquante et un ans, est couché dans un de ses châteaux royaux. Le lit, placé sous un dais élevé de deux marches, est sur le côté de la salle de façon à ne pas bloquer une longue fenêtre en ogive qui est au milieu. Sur le baldaquin sont brodées les armes royales. Si ce n'était ce baldaquin et les énormes oreillers de duvet, ce lit n'a rien qui le distingue d'un large canapé avec des draps et une garniture de draperie au bas. Son occupant est bien en vue, du pied du lit.

Charles, couché dans son lit, ne dort pas. Il lit, ou plutôt il regarde les enluminures du Boccace de Fouquet. Ses genoux sont relevés, et lui servent de pupître. A côté du lit, sur sa gauche, il y a une petite table avec une image peinte de la Vierge. Elle est éclairée par des chandelles de cire peinte. Les murs sont tendus du plafond au plancher de rideaux peints. Par instant, ils bougent selon les courants d'air. Le jaune et le rouge prévalent dans les peintures de ces rideaux. Aussi, au premier aspect, donnent-ils assez l'apparence de flammes quand les plis se gonflent et se dégonflent dans le vent.

La porte est sur la gauche de Charles, en avant de lui et tout près du coin le plus éloigné de lui. Une grande crécelle de veilleur de nuit, superbement ornementée et peinte de couleurs gaies, est sur le lit, à portée de sa main.

Charles tourne une page. Une horloge, au loin, sonne faiblement la demi-heure. Charles ferme le livre avec bruit, le jette de côté, saisit la crécelle et la fait tourner énergiquement, ce qui produit un bruit assourdissant. Ladvenu entre, plus vieux de vingt-cinq ans. Sa démarche est étrange et raide. Il porte encore la croix qu'il portait à Rouen. De toute évidence, Charles ne l'attendait pas, car il saute du lit, du côté le plus éloigné de la porte.

CHARLES. — Qui êtes-vous?... Où est le gentilhomme de chambre?... Que voulez-vous?

LADVENU, *d'un ton solennel.* — Je vous apporte d'heureuses nouvelles qui vont vous causer grande joie... O roi, réjouissez-vous, car la tache qui souillait votre sang est effacée et désormais rien ne peut ébranler votre couronne... La justice immanente, longtemps attendue, est enfin triomphante.

CHARLES. — Mais de quoi parlez-vous?... Qui êtes-vous?

LADVENU. — Je suis le Frère Martin.

CHARLES. — Et, sauf votre respect, qui est le Frère Martin?

LADVENU. — C'est moi qui tenais cette croix, quand la Pucelle a péri dans les flammes... Vingt-cinq années ont passé depuis, près de dix mille jours... Et chacun de ces dix mille jours j'ai prié Dieu de justifier Sa fille sur terre, comme elle l'est au Ciel.

CHARLES, *rassuré, s'asseyant sur le pied du lit.* — Ah! je me souviens maintenant. J'ai entendu parler de vous... Vous avez une araignée dans le plafond lorsqu'il s'agit de la Pucelle... Avez-vous été à l'enquête?

LADVENU. — Oui, j'ai témoigné.

CHARLES. — C'est terminé?

LADVENU. — C'est terminé.

CHARLES. — D'une manière satisfaisante?

LADVENU. — Les voies de Dieu sont très étranges.

CHARLES. — Comment ça?

LADVENU. — Lors du jugement qui envoya une sainte au bûcher, comme hérétique et comme sorcière, la vérité a été exprimée, la loi a été observée, la clémence a été pratiquée au delà de tout précédent, nul mal n'a été commis sauf le mal final et épouvantable de la sentence mensongère et de la flamme sans pitié... A cette dernière enquête, dont je viens, précisément, ce ne furent que parjures éhontés, que corruptions judiciaires, que calomnies à l'égard des morts qui pourtant avaient fait leur devoir selon leurs lumières; que subterfuges dans les conclusions, et, en guise de témoignages, que contes oiseux qui n'en auraient pas imposé à des valets de charrue. Et pourtant, de cette insulte à la justice, de cette diffamation de l'Église, de cette orgie de mensonges et de sottises, la vérité ressort, éclatante comme le soleil de midi sur le sommet de la colline. La blanche robe de l'innocence est lavée de la souillure des fagots enflammés. La Sainte vie est sanctifiée. Le cœur pur que n'a pu détruire la flamme est béni. Un grand mensonge est à jamais réduit au silence et un grand tort est redressé devant tous les hommes.

CHARLES. — Mon ami, pourvu qu'on ne dise pas plus longtemps que j'ai été couronné par une sorcière et une hérétique, je me moque de savoir comment le tour a été joué... Jeanne aussi s'en serait moqué, si tout s'était bien arrangé finalement. Elle n'était pas de cette espèce-là... Je la connaissais, allez... Sa réhabilitation est-elle complète? J'ai dit clairement que je ne souffrirais pas de badinage à ce sujet.

LADVENU. — Il a été déclaré solennellement que ses juges étaient

pleins de corruption, de fourberie, d'imposture et de malice. Quatre mensonges.

CHARLES. — Peu importent les mensonges! Ses juges sont morts.

LADVENU. — La sentence qui la condamnait est cassée, annulée, annihilée, écartée comme inexistante, sans valeur, sans effet.

CHARLES. — Bien. Maintenant, n'est-ce pas, personne ne peut plus récuser mon sacre?

LADEVENU. — Ni Charlemagne, ni même le roi David n'ont été mieux sacrés et couronnés.

CHARLES, *se levant.* — Parfait... Songez à ce que tout cela signifie pour moi!

LADVENU. — Je songe à ce que tout cela signifie pour elle!

CHARLES. — Vous ne le pouvez pas. Personne n'a jamais su ce que les choses signifiaient pour elle... Elle n'était comme personne... Où qu'elle soit, c'est à elle de songer à elle-même, car moi je ne puis pas y songer, ni vous non plus, d'ailleurs, quoi que vous en pensiez. Vous n'êtes pas assez grand pour ça... Mais je veux vous dire ceci, à son sujet. Si vous pouviez la ramener à la vie, au bout de six mois on la brûlerait à nouveau, malgré toute l'adoration qu'on a pour elle maintenant. Et vous tiendriez encore la croix, haut devant elle, comme vous le fîtes... Aussi (*Il se signe.*) laissons-la en repos, et songeons, vous et moi, à nos affaires, à nous, sans nous mêler des siennes.

LADVENU. — Dieu me garde de ne plus m'intéresser à elle et elle à moi! (*Il se retourne et sort à grands pas comme il était venu en disant.*) Dorénavant ma route ne sera plus à travers les palais ni ma conversation avec les rois.

CHARLES *le suit vers la porte en criant après lui.* — Grand bien vous fasse, saint homme! (*Il revient au milieu de la chambre s'arrête et dit d'un ton comique* :) Le drôle de bonhomme!... Comment a-t-il bien pu entrer?... Où sont mes gens? (*Il s'approche vivement du lit et fait tourner la crécelle. Un coup de vent qui entre par la porte ouverte agite les tentures murales. Les bougies s'éteignent. Il appelle dans l'obscurité.*) Holà! Quelqu'un! et fermez les fenêtres! Tout s'envole dans la pièce. (*Un éclair de chaleur fait apercevoir la fenêtre en ogive. Près d'elle, une figure se détache en silhouette.*) Qui est là!... Qui est-ce?... Au secours! à l'assassin! (*Un coup de tonnerre. Il saute dans son lit et se cache sous les couvertures.*)

LA VOIX DE JEANNE. — Tout doux, Charlet, tout doux!... Pourquoi tout ce vacarme? Personne ne peut t'entendre... Tu es endormi.

(*On la distingue vaguement à côté du lit, dans une lumière d'un vert blafard.*)

CHARLES, *regardant hors des couvertures.* — Jeanne!... Êtes-vous un fantôme, Jeanne?

JEANNE. — Pas même cela, mon gars... Est-ce qu'une pauvre fille qui a été brûlée peut avoir un fantôme?... Je ne suis qu'un rêve, que tu es en train de rêver. (*La lumière augmente. Charles devient tout à fait visible.*) Tu parais plus vieux, mon gars.

CHARLES. — Mais je le suis, plus vieux... Est-ce que vraiment je suis endormi?

JEANNE. — Tu t'es endormi sur ton livre idiot.

CHARLES. — C'est drôle.

JEANNE. — Pas si drôle que d'être morte comme moi, n'est-ce pas?

CHARLES. — Mais êtes-vous vraiment morte?

JEANNE. — Aussi morte qu'on peut l'être, mon petit gars... J'ai quitté mon corps.

CHARLES. — Quelle fantaisie!... Ça fait-il beaucoup de mal?

JEANNE. — Qu'est-ce qui fait beaucoup de mal?

CHARLES. — Eh bien, d'être brûlée.

JEANNE. — Oh, ça!... Ma foi, je ne me souviens pas très bien. Je crois bien que oui, d'abord. Mais après, tout s'est brouillé, et je n'étais plus dans mon bon sens, jusqu'au moment où j'ai été libérée de mon corps... Mais ne vas pas jouer avec le feu en pensant que cela te fera pas de mal... Comment as-tu été depuis lors?

CHARLES. — Oh, pas trop mal... Savez-vous que maintenant, c'est moi-même qui commande mon armée, et je gagne des batailles?... Je descends dans les fossés avec de la boue et du sang jusqu'à la taille. Et je monte sur les échelles tandis qu'autour de moi pleuvent les pierres et la poix bouillante. Comme vous.

JEANNE. — Non! Est-ce qu'après tout, j'ai fait un homme de toi, Charlet?

CHARLES. — Je suis Charles le Victorieux, maintenant... J'ai dû être brave, puisque vous l'étiez. Agnès aussi m'a donné un peu de cœur au ventre.

JEANNE. — Agnès?... qui est-ce Agnès?

CHARLES. — Agnès Sorel. Une femme dont je suis tombé amoureux... je rêve souvent d'elle. Avant aujourd'hui, jamais je n'ai rêvé de vous.

JEANNE. — Est-elle morte, comme moi?

CHARLES. — Oui. Mais elle n'était pas comme vous. Elle était très belle.

JEANNE, *riant de tout cœur.* — Ha ha!... Je n'étais pas une beauté, moi... J'ai toujours été rude, un vrai soldat. J'aurais dû naître homme. Je ne vous aurais pas causé tant d'ennuis alors... Mais j'avais la tête dans les cieux et sur moi la gloire de Dieu. Aussi, homme ou femme, je vous aurais causé des ennuis tant que vous n'auriez pas vu plus loin que le bout de vos nez, plongés dans la boue... Mais maintenant, dites-moi ce qui s'est passé, depuis que vous autres, hommes sages, vous n'avez rien trouvé de mieux à faire que de me réduire en un tas de cendres?

CHARLES. — Votre mère et vos frères et vos sœurs ont poursuivi devant les tribunaux pour faire reviser votre procès. Et les tribunaux ont déclaré que vos juges étaient pleins de corruption, de fourberie, d'imposture et de malice.

JEANNE. — Point du tout. Ils étaient aussi honnêtes que n'importe quelle bande de pauvres fous qui ait jamais brûlé des sages.

CHARLES. — La sentence contre vous est cassée, annihilée, annulée. Elle est nulle, inexistante, sans valeur, sans effet.

JEANNE. — N'empêche que j'ai été brûlée!... Est-ce qu'ils peuvent me débrûler?

CHARLES. — S'ils le pouvaient, ils réfléchiraient à deux fois avant de le faire... Mais ils ont décrété qu'une belle croix serait érigée sur l'emplacement du bûcher, pour perpétuer votre mémoire et pour votre salut.

JEANNE. — C'est la mémoire et le salut qui sanctifient la croix et non la croix qui sanctifie la mémoire et le salut. (*Elle se détourne, oubliant Charles.*)... Je survivrai à cette croix. Les hommes se souviendront encore de moi, alors qu'ils auront oublié où était Rouen.

CHARLES. — Vous voilà encore avec votre vanité! Vous êtes toujours la même... Vous pourriez tout de même me dire un mot de remerciements pour vous avoir fait rendre justice à la fin.

CAUCHON *apparaît à la fenêtre entre eux.* — Menteur!

CHARLES. — Merci.

JEANNE. — Mais c'est Pierre Cauchon!... Comment allez-vous, Pierre?... Qu'est-ce qui vous est arrivé de bon depuis que vous m'avez brûlée?

CAUCHON. — Rien... Je récuse la justice des hommes. Ce n'est pas la justice de Dieu.

JEANNE. — Toujours à rêver de justice, Pierre? Voyez ce qui en est advenu de la justice avec moi!... Mais que t'est-il arrivé?... Es-tu mort ou vivant?

CAUCHON. — Mort. Déshonoré. On me poursuit par delà la tombe... On a excommunié mon cadavre. On a ouvert ma tombe et on a jeté mon corps à l'égout.

JEANNE. — Votre cadavre n'a pas senti la pioche et l'égout comme mon corps vivant a senti la flamme.

CAUCHON. — Mais ce qu'ils ont fait contre moi offense la justice, détruit la foi, sape les fondements de l'Église. La terre ferme est ballottée sous nos pieds comme la mer traîtresse, quand les innocents sont égorgés au nom de la loi et qu'on redresse leurs torts en calomniant ceux dont le cœur est pur.

JEANNE. — C'est bon, c'est bon, Pierre. J'espère que les hommes n'en seront que meilleurs en se souvenant de moi, et ils ne se souviendraient pas si bien de moi, si vous ne m'aviez pas brûlée.

CAUCHON. — Mais ils seront pires en se souvenant de moi. Ils verront en moi le mal triomphant du bien, la fausseté de la vérité, la cruauté de la pitié, l'enfer du ciel. En pensant à vous leur courage grandira tandis qu'il faiblira en pensant à moi... Et pourtant, Dieu est témoin que j'ai été juste, que j'ai été miséricordieux, que j'ai agi fidèlement selon mes lumières, que je n'ai pas pu faire autrement que je n'ai fait.

CHARLES *sort de ses couvertures et s'installe sur le côté du lit, comme sur un trône.* — Oui, c'est toujours vous autres les hommes bons qui

faites les plus grosses bêtises... Regardez-moi! Je ne suis pas Charles le Bon, ni Charles le Sage, ni Charles le Hardi. Les adorateurs de Jeanne peuvent même m'appeler Charles le Couard parce que je ne l'ai pas tirée du feu. Mais j'ai fait moins de mal que vous tous... Vous, avec vos têtes dans le ciel, vous passez tout votre temps à mettre le monde sens dessus dessous. Moi, je prends le monde comme il est et je dis que ce qui est dessus c'est ce qui doit y être. Et pour mieux voir, je tiens mon nez tout près du sol. Et, je vous le demande, quel est le roi de France qui ait fait mieux ou qui ait été un meilleur type, à sa façon?

JEANNE. — Es-tu réellement le roi de France, Charlet? Les Anglais sont-ils partis?

DUNOIS *entre à travers la tenture de tapisserie, à la gauche de Jeanne; au même moment les chandelles se rallument toutes seules. Elles illuminent ainsi gaiement son armure et son manteau.* — J'ai tenu parole. Les Anglais sont partis.

JEANNE. — Dieu soit loué! Maintenant la belle France est une province des cieux... Parle-moi des combats, Jeannot... Est-ce toi qui commandais? As-tu été le capitaine de Dieu jusqu'à ta mort?

DUNOIS. — Je ne suis pas mort. Mon corps est très confortablement endormi, dans mon lit, à Chateaudun. Mais mon esprit a été appelé ici, par le vôtre.

JEANNE. — Et vous les avez combattus à ma façon, dites, Jean? Pas à la vieille façon, en marchandant les rançons, mais à la façon de la Pucelle, gageant vie contre mort, le cœur haut, humble et vide de malice, et rien ne comptant, en dehors de Dieu, que la France libre et les Français... Était-ce à ma façon, Jean?

DUNOIS. — Ma foi, c'était à la façon qui menait à la victoire. Mais la façon qui menait à la victoire a toujours été votre façon. Je le reconnais, fillette. J'ai écrit une belle lettre pour tout mettre juste au point à votre nouveau procès... Peut-être n'aurais-je jamais dû laisser les prêtres vous brûler?... Mais j'étais occupé à combattre et c'étaient les affaires de l'Église, non les miennes. Il n'était pas nécessaire qu'on nous brûlât tous deux, n'est-ce pas?

CAUCHON. — C'est cela! Rejetez tout le blâme sur les prêtres... Mais moi qui suis hors de louange et de blâme, je vous le dis : le monde n'est sauvé ni par ses prêtres ni par ses soldats, il est sauvé par Dieu et les Saints. L'Église Militante envoya cette femme au bûcher, et tandis qu'elle brûlait, les flammes pâlissaient dans le rayonnement de l'Église Triomphante.

(*L'horloge sonne le troisième quart, une voix mâle et rude se fait entendre, chantant un air improvisé.*)

Rum tum trumpledum,
Bacon fat and rumplodum,
Old Saint mumpledum,
Pull his tail and stumpledum,
O my Ma-ry Ann!

(*Un soldat anglais, à l'aspect brutal, entre, passant à travers les rideaux. Il s'avance entre Dunois et Jeanne.*)

DUNOIS. — Quel est l'infâme troubadour qui vous a appris ces mauvais vers?

LE SOLDAT. — Aucun troubadour. C'est nous-même qu'avons composé ça en marchant... Nous n'étions ni gentilshommes ni troubadours. C'est de la musique qui sort directement du cœur du peuple, comme vous pouvez dire ... Rum tum trumpledum, Bacon fat and rumpledum, Old Saint mumpledum, Pull his tail and stumpledum... Ça ne veut rien dire, vous savez, mais ça aide à marcher. Serviteur, Mesdames et Messieurs!... Qui a demandé un saint?

JEANNE. — En seriez-vous un, saint?

LE SOLDAT. — Mais oui, madame, en droite ligne de l'enfer.

DUNOIS. — Un saint, et de l'enfer!

LE SOLDAT. — Oui, noble capitaine! J'ai un jour de permission. Un jour par an, vous savez... C'est ma gratification pour ma seule bonne action.

CAUCHON. — Misérable! Durant toutes les années de votre vie vous n'avez fait qu'une seule bonne action?

LE SOLDAT. — Jamais je n'y ai pensé. Ça m'est venu comme qui dirait naturellement. Mais ils me l'ont comptée.

CHARLES. — Qu'est-ce que c'était?

LE SOLDAT. — Ce que c'était? Mais la chose la plus bête dont vous ayez jamais entendu parler... J'ai...

JEANNE, *l'interrompt, tandis qu'elle se dirige vers le lit où elle va s'asseoir à côté de Charles.* — Il a attaché ensemble deux bouts de bois en croix et il les a donnés à une pauvre fille qu'on allait brûler.

LE SOLDAT. — Tout à fait ça... qui vous l'a dit?

JEANNE. — Peu importe. La reconnaîtriez-vous si vous la revoyiez?

LE SOLDAT. — Ma foi non!... Il y a tant de jeunes filles! Et elles espèrent toutes que vous allez vous souvenir d'elles, comme s'il n'y en avait qu'une au monde... Celle-là devait être une de première classe, car, grâce à elle, j'ai un jour de congé chaque année. Et ainsi, jusqu'à minuit, ponctuellement, je suis un saint, à votre service, nobles seigneurs et charmantes dames.

CHARLES. — Et après minuit?

LE SOLDAT. — Après minuit, eh bien, je retourne au seul endroit qui convienne à ceux de mon espèce.

JEANNE, *se levant.* — Vous retournez là-bas! Vous! qui avez donné la croix à la jeune fille!

LE SOLDAT, *s'excusant de sa faiblesse peu soldatesque.* — Dame! Elle la demandait et on allait la brûler... Elle avait autant de droit qu'eux à avoir une croix, n'est-ce pas, et ils en avaient des douzaines, eux!... C'étaient ses funérailles, pas les leurs. Alors, où était le mal?

JEANNE. — Je ne vous blâme, camarade... Mais je ne peux supporter la pensée que vous viviez au milieu de tourments.

LE SOLDAT, *avec bonne humeur.* — Oh, pas de grands tourments, allez, madame... J'ai vu bien pire, allez!

CHARLES. — Comment! Pire que dans l'enfer?

LE SOLDAT. — Quinze ans de service dans les guerres en France! Mais l'enfer était une fête après ça!

(*Jeanne lève les bras en l'air et de désespoir pour l'humanité va se réfugier devant l'image peinte de la Vierge.*)

LE SOLDAT, *continuant.* — Ça me convient, en quelque sorte. Au commencement, mon jour de congé était lugubre, comme un dimanche pluvieux. Maintenant j'y suis à peu près fait... Ils me disent que je pourrais avoir autant de jours de congé que j'en veux, dès que je les demanderais.

CHARLES. — A quoi ressemble l'enfer?

LE SOLDAT. — Vous ne le trouverez pas si mauvais, monsieur... On s'y amuse. C'est comme si vous étiez toujours ivre, sans avoir ni l'ennui, ni la dépense de boire. Une compagnie de haute volée, des empereurs, des papes, des rois et d'autres de toutes sortes... Ils me bêchent parce que j'ai donné cette croix à cette jolie sorcière... Je m'en fiche... Je leur rive leur clou : Si elle n'y avait pas eu plus de droits qu'eux, que je leur dis, elle serait où ils sont... Ça leur clôt le bec, je vous le dis... Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de grincer des dents, à la façon de l'enfer, et moi je ris et je m'en vais en chantant le vieil air de marche : Rum tum trumple... Holà! qui frappe à la porte?

(*Ils écoutent. On entend frapper doucement et longuement.*)

CHARLES. — Entrez.

(*La porte s'ouvre et entre un vieux prêtre, aux cheveux blancs, tout courbé. Il sourit d'un air niais et bienveillant et s'avance à petits pas du côté de Jeanne.*)

LE NOUVEL ARRIVANT. — Excusez-moi, nobles seigneurs et dames. Que je ne vous dérange pas... Je ne suis qu'un pauvre vieux et inoffensif recteur anglais. Autrefois, j'ai été chapelain du cardinal, mon seigneur de Winchester... John de Stogumber, pour vous servir. (*Il regarde tout le monde d'un air interrogateur.*) Avez-vous dit quelque chose?... Je suis un peu sourd, malheureusement. Et aussi, dame peut-être un peu pas toujours très sain d'esprit. Mais c'est simplement un tout petit village avec des gens simples... Je suffis, je suffis. Ils m'aiment, ces gens, et je peux faire un peu de bien. Je suis bien apparenté, vous savez, et ils m'écoutent.

JEANNE. — Mon pauvre vieux John! Qu'est-ce qui t'a mis dans cet état?

STOGUMBER. — Je le dis à mes paroissiens; ils doivent être très prudents... Je leur dis : « Ah, si vous voyiez ce que vous pensez sur les choses, eh bien, vous penseriez tout différemment. Ça vous donnerait un grand coup! oh oui, un grand coup!!! Et ils répondent tous : « Oui, monsieur le recteur, nous savons tous que vous êtes bon et que vous ne feriez pas de mal à une mouche ...» C'est une grande

consolation pour moi, cela : car je ne suis pas cruel par nature, vous le savez.

LE SOLDAT. — Qui a dit que vous l'étiez?

STOGUMBER. — Oh, vous savez, une fois j'ai fait une chose très cruelle. Je ne savais pas ce que c'était que la cruauté... Je ne l'avais pas vue, vous savez... Voilà le grand point, il faut voir... Et alors on est racheté et sauvé.

CAUCHON. — Les souffrances de notre Seigneur Jésus-Christ n'étaient-elles pas suffisantes pour vous?

STOGUMBER. — Non. Oh non! pas du tout. Je les avais vues en images. Je les avais lues dans des livres. J'en avais été grandement ému, à ce que je pensais... Mais tout cela n'était d'aucune utilité pour moi... Ce qui m'a racheté, ce n'est pas notre Seigneur, c'est une jeune femme que j'ai vue mourir sur le bûcher... C'était épouvantable... Oh! absolument épouvantable... Mais ça m'a sauvé... Depuis j'ai été un tout autre homme, quoique parfois j'aie l'esprit un peu égaré.

CAUCHON. — Faut-il donc alors, qu'à chaque génération, un Christ périsse dans les tourments pour sauver ceux qui n'ont aucune imagination?

JEANNE. — Eh bien, si j'ai sauvé tous ceux qu'on aurait brûlés si je n'avais pas été brûlée moi-même, je n'aurai pas été brûlée pour rien. N'est-ce pas vrai?

STOGUMBER. — Non, non, ce n'était pas vous. Ma vue est mauvaise, je ne puis pas distinguer vos traits. Mais vous n'êtes pas elle, oh! non!... Elle a été réduite en cendres : morte et disparue, morte et disparue.

LE BOURREAU *sort de derrière les rideaux du lit, sur la droite de Charles, le lit les sépare.* — Elle est plus vivante que nous, vieillard. Son cœur n'a pas voulu brûler et il n'a pas voulu être noyé... J'étais un maître en mon art, meilleur que le Maître de Paris, meilleur que le Maître de Toulouse, mais je n'ai pas pu tuer la Pucelle... Elle est debout vivante, partout.

LE COMTE DE WARWICK *sort à travers les rideaux du lit, de l'autre côté, et s'avance à la gauche de Jeanne.* — Madame, mes félicitations pour votre réhabilitation.

JEANNE. — Oh, je vous en prie, n'en parlons pas.

WARWICK, *d'un ton aimable.* — L'exécution sur le bûcher était purement politique. Nous n'avions contre vous aucune animosité personnelle, je vous assure.

JEANNE. — Je n'ai pas de rancune, mon Seigneur.

WARWICK. — C'est parfait... C'est très aimable de votre part de si bien me comprendre : une preuve de bonne éducation... Mais je tiens à m'excuser amplement... La vérité est que ces nécessités politiques se transforment parfois en des fautes politiques. Et celle-ci en était une faute, hurlante même. Votre esprit nous a conquis madame, en dépit de nos fagots!... L'histoire se souviendra de moi

à cause de vous, bien que les incidents de nos rapports aient été peut-être un peu malencontreux.

JEANNE. — Oui, peut-être un peu... Vous êtes un drôle de bonhomme.

WARWICK. — Pourtant, quand on aura fait de vous une sainte, c'est à moi que vous devrez votre auréole, exactement comme c'est à vous que cet heureux monarque doit sa couronne.

JEANNE, *se détournant de lui.* — Je ne dois rien à aucun homme. Je dois tout à l'esprit de Dieu qui était en moi... Mais faire de moi une sainte! Que diraient sainte Catherine et sainte Marguerite si la fille de ferme était juchée à côté d'elles?

(*Un monsieur d'aspect clérical, vêtu d'une redingote et d'un pantalon noirs, et d'un chapeau de soie, à la mode de 1920, apparaît soudainement devant eux, dans le coin, à leur droite. Tous le considèrent avec ahurissement. Puis tous éclatent d'un rire inextinguible.*)

LE MONSIEUR. — Pourquoi ces rires, messieurs?

WARWICK. — Je vous félicite d'avoir réussi à inventer le costume le plus irrésistiblement comique qui fut jamais vu!

LE MONSIEUR. — Je ne comprends pas. C'est vous qui êtes tous déguisés. Et c'est moi qui suis correctement habillé.

DUNOIS. — Tout vêtement est un déguisement, n'est-ce pas, sauf nos peaux naturelles?

LE MONSIEUR. — Pardon, je suis venu ici pour une affaire sérieuse, je ne puis pas m'engager dans des discussions frivoles. (*Il sort un papier de sa poche et prend un ton officiel.*) Je suis envoyé pour vous annoncer que Jeanne d'Arc, connue autrefois sous le nom de la Pucelle, ayant été le sujet d'une enquête instituée par l'évêque d'Orléans...

JEANNE, *interrompant.* — Tiens!... On se souvient encore de moi, à Orléans.

LE MONSIEUR, *avec emphase, pour marquer son indignation d'avoir été interrompu.* — ... par l'évêque d'Orléans, à la demande de ladite Jeanne d'Arc d'être canonisée comme sainte...

JEANNE, *interrompant de nouveau.* — Mais jamais je n'ai fait pareille demande!

LE MONSIEUR, *dans le même ton.* — ... l'Église a examiné à fond la demande, en suivant la procédure habituelle, et Elle a admis successivement ladite Jeanne aux rangs de Vénérable et de Bienheureuse...

JEANNE, *ricanant.* — Moi, vénérable!!!

LE MONSIEUR. — ... Et finalement l'Église a déclaré qu'elle avait été douée de vertus héroïques, et favorisée de révélations ; en conséquence, Elle appelle ladite Vénérable et Bienheureuse Jeanne à la communion de l'Église Triomphante, en qualité de sainte Jeanne.

JEANNE, *en extase.* — Sainte Jeanne!

LE MONSIEUR. — Chaque année, le trentième de mai, anniversaire de la mort de ladite bienheureuse fille de Dieu, il sera célébré dans toutes les églises catholiques, jusqu'à la fin des Temps, un service spécial pour sa commémoration. Dans chaque église, il sera licite de

lui consacrer une chapelle spéciale et de placer son image sur son autel. Et il sera licite et louable pour les fidèles de s'y agenouiller et de lui adresser des prières pour son intercession près du Propitiatoire.

JEANNE. — Oh non!... C'est à la sainte de s'agenouiller. (*Elle tombe à genoux, toujours en extase.*)

LE MONSIEUR, *remettant son papier dans sa poche et allant se ranger à côté du bourreau.* — Fait à la Basilica Vaticana, le seizième jour de mai 1920.

DUNOIS, *relevant Jeanne.* — Une demi-heure pour vous brûler, ma chère sainte, et quatre siècles pour que la vérité se fasse jour à votre sujet!

STOGUMBER. — Monsieur, autrefois j'ai été chapelain du cardinal de Winchester. On l'appelait toujours ici le cardinal d'Angleterre... Ce serait une grande consolation pour moi et pour mon maître de voir, dans la cathédrale de Winchester, une belle statue de la Pucelle. Pensez-vous que là ils lui en élèveront une?

LE MONSIEUR. — Comme cet édifice est temporairement aux mains de l'hérésie anglicane, je ne puis pas répondre à ce sujet.

(*A ce moment, à travers la fenêtre, apparaît une vision de la statue qui est dans la cathédrale de Winchester.*)

STOGUMBER. — Oh, regardez! Regardez! Winchester!

JEANNE. — C'est moi, ça?... J'étais plus ferme sur mes pieds!

(*La vision s'évanouit.*)

LE MONSIEUR. — J'ai été requis par les autorités temporelles de France de rappeler que la multiplicité des statues publiques de la Pucelle menace de devenir une obstruction au trafic... Je le fais par courtoisie à l'égard desdites autorités, mais je ferai remarquer au nom de l'Église que le cheval de la Pucelle n'obstrue pas davantage le trafic qu'un autre cheval.

JEANNE. — Ah! Je suis contente qu'on n'ait pas oublié mon cheval.

(*Apparaît une vision de la statue devant la cathédrale de Reims.*)

JEANNE. — Est-ce que c'est moi aussi cette petite chose drôle?

CHARLES. — C'est la cathédrale de Reims où vous m'avez fait couronner... Ça doit être vous.

JEANNE. — Qui a brisé mon épée?... Mon épée n'a jamais été brisée. C'est l'épée de la France.

DUNOIS. — Ça n'a aucune importance. Les épées se raccommodent. Votre âme n'est pas brisée, elle. Et vous êtes l'âme de la France.

(*La vision s'évanouit. L'Archevêque et l'Inquisiteur apparaissent à la droite et à la gauche de Cauchon.*)

JEANNE. — Mon épée remportera encore des victoires : l'épée qui n'a jamais frappé un coup! Les hommes ont eu beau détruire mon corps, en mon âme j'ai vu Dieu.

CAUCHON, *s'agenouillant devant elle.* — Les filles des champs chantent tes louanges, car tu as élevé leurs yeux et elles voient qu'il n'y a rien entre elles et les cieux.

DUNOIS, *s'agenouillant devant elle.* — Les soldats en mourant chan-

tent tes louanges, parce que tu es un bouclier de gloire entre eux et le jugement.

L'ARCHEVÊQUE, *s'agenouillant devant elle.* — Les princes de l'Église chantent tes louanges, parce que tu as racheté la foi que leur amour des plaisirs mondains avait traîné dans la fange.

WARWICK, *s'agenouillant devant elle.* — Les conseillers rusés chantent tes louanges, parce que tu as tranché les liens qui enchaînaient leurs âmes.

STOGUMBER, *s'agenouillant devant elle.* — Les vieillards imbéciles chantent tes louanges sur leur lit de mort, parce que les péchés qu'ils ont commis à ton égard sont changés en bénédictions.

L'INQUISITEUR, *s'agenouillant devant elle.* — Les juges que la loi rend aveugles et esclaves chantent tes louanges, parce que tu as défendu la liberté de l'âme vivante.

LE SOLDAT, *s'agenouillant devant elle.* — Les méchants, dans l'enfer chantent tes louanges, parce que tu leur as montré que le feu qu'on ne peut éteindre est un feu sacré.

LE BOURREAU, *s'agenouillant devant elle.* — Les tortionnaires et les bourreaux chantent tes louanges, parce que tu leur as montré que leurs mains sont innocentes de la mort de l'âme.

CHARLES, *s'agenouillant devant elle.* — Les modestes, les faibles chantent tes louanges, parce que tu as pris pour toi-même les fardeaux héroïques qui sont trop lourds pour leurs épaules.

JEANNE. — Malheur à moi, si tous les hommes chantent mes louanges. Je vous prie de vous souvenir que je suis une sainte et que les saints peuvent faire des miracles... Et dites-moi maintenant : que feriez-vous si je ressuscitais et si je revenais parmi vous, vivante?

(*Tous se relèvent, pleins de consternation.*)

JEANNE. — Quoi!... Est-ce que je dois être brûlée à nouveau?... Aucun de vous, alors, n'est prêt à m'accueillir?

CAUCHON. — Il vaut toujours mieux que l'hérétique soit mort. Et les yeux des mortels ne peuvent distinguer un saint d'un hérétique... Épargnez donc les mortels. (*Il sort comme il était entré.*)

DUNOIS. — Pardonnez-moi, Jeanne. Nous ne sommes pas encore assez bons pour vous... Je retourne me coucher. (*Il sort lui aussi.*)

WARWICK. — Nous regrettons sincèrement notre petite erreur, mais les nécessités politiques, quoique parfois erronées, sont toujours impératives, aussi, si vous voulez avoir la bonté de m'excuser... (*Il se retire discrètement.*)

L'ARCHEVÊQUE. — Votre retour ne ferait pas de moi l'homme que vous avez cru que j'étais autrefois... Le plus que je puisse dire, c'est que, bien que je n'ose vous bénir, j'espère pouvoir un jour partager votre grâce... Pourtant, en attendant... (*Il sort.*)

L'INQUISITEUR. — Moi qui suis parmi les morts, j'ai témoigné ce jour-ci que vous étiez innocente... Mais, en vérité, je ne vois pas comment on peut réellement se passer de l'Inquisition dans les circonstances actuelles. Donc... (*Il sort.*)

STOGUMBER. — Oh! Ne revenez pas!... Il ne faut pas que vous reveniez... Je veux mourir en paix... Donnez la paix sur terre, ô Seigneur! (*Il sort.*)

LE MONSIEUR. — La possibilité de votre résurrection n'a pas été envisagée dans la récente procédure pour votre canonisation... Je dois retourner à Rome chercher de nouvelles instructions. (*Il s'incline cérémonieusement et sort.*)

LE BOURREAU. — En tant que maître dans ma profession, j'ai à considérer les intérêts professionnels... Et après tout mon premier devoir est celui envers ma femme et mes enfants... Il faut que j'aie le temps de penser à tout ça. (*Il sort.*)

CHARLES. — Pauvre vieille Jeanne!... Ils vous ont tous lâchée, sauf ce vaurien qui va retourner en enfer, sur le coup de minuit!... Que puis-je faire, moi, sinon suivre l'exemple de Dunois et me remettre au lit? (*Il fait ainsi qu'il le dit.*)

JEANNE, *tristement.* — Bonsoir, Charlet!

CHARLES, *marmottant dans ses oreillers.* — Bonsoir!... (*Il s'endort. L'obscurité cache le lit.*)

JEANNE, *au soldat.* — Et vous, mon seul fidèle?... Quelle consolation avez-vous à offrir à sainte Jeanne?

LE SOLDAT. — Eh bien, à quoi se réduisent-ils, tous ces rois et capitaines et évêques et juristes et tout le reste?... Ils vous abandonnent simplement dans le fossé, saignant à mort. Et ce qui vient après, c'est que vous les trouvez dans l'enfer, malgré tous les airs qu'ils se donnent... Ce que je dis, c'est que vous avez aussi bien qu'eux le droit d'avoir vos idées, peut-être même plus qu'eux... (*Il s'installe pour faire une conférence sur ce sujet.*) C'est comme ceci, vous savez. Si... (*On entend tinter doucement le premier coup de minuit à une horloge éloignée.*) Excusez-moi : un rendez-vous urgent... (*Il sort sur la pointe des pieds. Les derniers rais de lumière s'assemblent en un pur rayonnement qui descend sur Jeanne. L'heure continue à sonner.*)

JEANNE. — O Dieu, qui as fait cette belle terre, quand sera-t-elle prête à recevoir tes saints? Dans combien de temps, Seigneur, dans combien de temps?

BERNARD SHAW

(Traduit par AUGUSTIN et HENRIETTE HAMON.)

REMARQUES SUR L'ACTION[1]

Agir, c'est à chaque minute dégager de l'enchevêtrement des faits et des circonstances la question simple qu'on peut résoudre à cet instant-là.

L'homme d'action aime son temps.

Si les êtres faibles dénigrent leur temps, c'est qu'ils lui font un grief de leur propre impuissance.

Quand un homme d'action écrit ses Mémoires, il a cessé de comprendre son temps.

L'activité est fille de la sensibilité : les grandes actions viennent du cœur.

Il n'est besoin pour agir de croire en autre chose qu'en son action. Aussi contre toute apparence la voie des affaires est-elle la seule où puissent persévérer ceux qui sentent trop profondément la vanité de tout effort.

1. Copyright by Bernard Grasset.

Le goût de l'action et celui de la vie intérieure ne peuvent se partager un cœur sans le déchirer.

La Nature ne saurait mieux servir un homme d'action qu'en le privant de toute curiosité de soi-même.

Un homme d'action ne doit pas céder à la volupté d'écrire. L'action est une maîtresse jalouse : elle aurait tôt fait de priver de ses joies quiconque la délaisserait pour les Muses.

Nous n'avons qu'un cœur à dépenser : tout ce qui est donné à l'action est pris à l'amour.

Ceux que la tyrannie de l'action prive des joies de l'amour paraissent parfois se complaire à semer des regrets, comme s'ils devaient y puiser un adoucissement à leurs propres renoncements.

Aimer c'est ne plus comparer.

C'est à la tyrannie de l'action que certains esprits doivent de s'être révélés, qui sans elle se fussent égarés dans les plaines sans fin de la pensée.

Le goût de la politique et celui des affaires ne sont que deux formes du goût de convaincre.

Qu'il s'agisse de politique, de finances, de diplomatie ou d'affaires, il n'est pas de problème d'action, si complexe soit-il, auquel on ne doive appliquer d'abord le simple bon sens.

La solution du bon sens est la dernière à laquelle songent les spécialistes.

C'est souvent à mi-chemin de l'absurde qu'apparaît la plus ingénieuse solution.

L'homme d'action ne peut s'attarder longtemps à projeter. Ce que l'on prend chez lui pour de l'impatience n'est souvent que le besoin de rencontrer plus vite le réel.

Il n'est pas d'entreprise, si vaste soit-elle, dont on ne puisse jeter la première base dans la minute même où on l'a conçue.

Un homme d'action ne s'arrête pas à déplorer ce qui vient contrarier son action : il l'accepte comme une nouvelle donnée du problème qu'il doit résoudre.

Si vous voulez plaire à un homme d'action, ne lui parlez pas de ce qu'il a fait, mais de ce qu'il peut faire.

L'autorité est avant tout pénétration.

L'autorité est un goût : on n'excelle dans le gouvernement des hommes que si l'on en tire sa plus grande joie.

L'autorité n'est peut-être que l'art de faire de ses buts un idéal pour les autres.

La bonté des hommes d'action est toujours marquée de leur despotisme.

Tous ceux qui ont joui d'une grande autorité étaient eux-mêmes les serviteurs d'un haut idéal. Nul ne saurait en effet susciter de véritables dévouements pour des fins qui lui seraient étroitement personnelles.

Il ne faut pas plus d'énergie pour diriger une vaste entreprise que pour conduire un quatuor. Le don suffit.

On ne crée qu'avec sa propre substance.

La passion de collectionner n'a pas de prise sur les esprits créateurs. On n'imagine pas un Racine bibliophile.

Beaucoup d'hommes n'auraient pas le courage de persévérer, voire même d'entreprendre, si l'opinion ne leur marquait d'avance ce qu'elle attend d'eux. Il leur faut des promesses à tenir.

Qui n'éprouva, à de certains moments, le besoin que d'autres lui renvoient la meilleure image de lui-même?

La postérité ne reconnaît qu'un titre à la gloire : elle a besoin de classer ses héros. Elle parfait l'unité de leur vie jusqu'à l'enfermer dans une formule, comme si elle jugeait indignes d'elle ceux qui ont dispersé leur cœur.

Combien d'hommes s'arrêtent dans la poursuite du bonheur pour se contenter d'inspirer l'envie, parce que l'envie s'attache à leurs pas et les provoque, et que le bonheur fuit devant eux!

Tenir à laisser une image complète de soi-même est la seule vanité que l'on puisse pardonner à un haut esprit.

Pour un passionné de l'action, l'argent n'a qu'une valeur de témoignage.

Les affaires privées exigent le même désintéressement que les affaires publiques. Pour être entre les mains d'un homme, une entreprise n'en a pas moins son existence et sa fin propres : on la doit servir comme on servirait l'État.

Il est un point où toutes les grandes entreprises se rejoignent : leur infinie diversité se fond dans cette poursuite abstraite, poésie ou, si l'on veut, mathématique de l'action.

Un homme d'action s'explique rarement sur ses grands projets.

Le mépris en lequel tiennent l'action ceux qu'on est convenu d'appeler les intellectuels vient de ce qu'ils en ignorent généralement les véritables mobiles.

Il y a peut-être une naïveté à l'origine de toute entreprise.

BERNARD GRASSET

L'ŒUVRE D'ADA NEGRI

S'il est un art dont l'expression s'avoue dépouillée de toute vaine parure, c'est celui d'Ada Negri. Jailli des sources vives du moi, tout en lui est profondeur et clarté. Les mouvements de notre être intime, les silences où il se replie sur lui-même afin de se mieux interroger et de s'entendre plus scrupuleusement, les mille nuances de l'instinct, les élans mystérieux de l'esprit qu'ignoreront à jamais ceux qui restent incapables d'ouvrir sur leurs régions secrètes un regard intérieur, c'est là ce qui vit d'une ardeur passionnée dans l'œuvre d'Ada Negri. Mais ce serait donner une idée erronée de cette œuvre que de la présenter comme une sorte de chant personnel nsoucieux des contingences et du décor de la vie extérieure. Les événements normaux, les incidents coutumiers dont se compose notre banalité quotidienne fixent leurs images en chacun des poèmes et des nouvelles de l'écrivain. Pourtant, si précises, si fidèles au monde extérieur que se révèlent ces images, jamais elles ne nous apparaissent que prolongeant en elles la vibration d'une émotion passionnément ressentie. L'œuvre d'Ada Negri, toute de vérité, toute de sincérité, obéit au mouvement continu de ce pathétisme humain qu'on ne saurait traduire sans une expérience préalable.

Humain! Il n'est pas de mot plus propre à caractériser cette œuvre. Avant *Stella Mattutina*, quels poèmes, quelles proses d'Ada Negri ne l'avaient fait naturellement jaillir de notre esprit à nos lèvres? « La mère ouvrière », *Madre operaia*, « La main dans l'engrenage », *Mano nell'ingranaggio*, écrite

en souvenir du jour où cette mère rentra au logis la main déchirée par un énorme crochet de l'usine où elle travaillait, ces premières pages nous livraient déjà l'accent de cet art. Quelles autres suggestions en effet sollicitaient Ada Negri que celles, toutes directes, de l'existence journalière? C'est sur ce plan quotidien qu'il convient d'identifier ses sources. C'est là qu'elle n'a cessé de puiser. Et cela avec une telle constance que l'histoire de son œuvre se confond avec l'histoire de sa vie.

Une enfance tournée dès la première heure vers le travail et l'effort, l'exemple d'une mère peinant dans le rude labeur d'une fabrique, le spectacle douloureux d'un frère éloigné du foyer maternel et confié à un oncle indifférent parce que la pauvreté du logis ne permet pas d'y maintenir sa place, plus tard, l'enfant devenu jeune fille se plaçant en qualité d'institutrice dans les écoles élémentaires de Motta Visconti, puis, le succès de *Fatalità* ayant attiré sur elle l'attention générale, la nomination à une chaire de l'École Normale de Milan, tels sont les faits de la vie extérieure d'Ada Negri. Faits sans importance apparente on le voit, mais dont la plupart pourtant sont au départ des soucis, des souffrances, des révoltes dont les livres de la poétesse nous prodiguent les âpres accents.

Aucune des étapes, aucun des détails sociaux de cette existence à la ligne si simple ne devait échapper à la méditation d'une pensée pareillement sensible, aussi précocement mûrie que celle d'Ada Negri. Le pauvre logis de Lodi, l'attente chaque soir de la mère bien-aimée revenant harassée de l'usine, les livres dévorés au hasard avec une irrésistible avidité de connaître et d'apprendre, la dure vie des bateliers, des bûcherons, des paysans, ces femmes du peuple ployées sous leur labeur à l'égal des bêtes de somme, et dont le visage se flétrit avant l'âge sous la fièvre des soucis et des peines, le monde innombrable des petits et des faibles livré sans défense à la domination capricieuse des puissants du jour, tel est le spectacle dont s'émeut la poétesse dès l'âge où elle n'est qu'un petit être doué d'une exceptionnelle intuition.

En silence elle observe. Une immense pitié se tend de son cœur vers cette misère. Et elle en souffre, et sa raison s'indigne, et son esprit se révolte. « Le chant de la pioche », « Les

vaincus », « Sur la brèche », maints poèmes éclosent spontanément sous sa plume. Ceux qui connaissent et admirent ces expressions du cœur humain si fortement jaillies voudraient les voir recueillies en un volume. C'est l'éditeur Treves qui le premier revendique ce soin. Et voici *Fatalità*, dont le succès est tel que le nom d'Ada Negri devient illustre en peu de mois.

De Motta Visconti on l'envoie à l'école milanaise Gaetana Agnesi. On traduit son livre en plusieurs langues. D'Italie, de l'étranger, sa collaboration lui est demandée. Bientôt elle peut sauver sa mère de l'usine. Et un second volume paraît. Il a nom *Tempesta*. Dédié à cette mère qu'elle chérit, l'ouvrage s'annonce comme une suite du premier. La forme de son art est loin d'atteindre à la perfection, mais un frémissement de pitié anime chaque page. Et qui, ayant souffert, pourrait demeurer indifférent aux images douloureuses qui le composent : les mines avec l'atmosphère de leur fièvre homicide, le mécanisme épuisant des usines, la désespérance des asiles où les dortoirs ne sont que solitudes sans âme, l'agitation de l'hôpital où l'on ne peut même mourir en paix, mais aussi, parmi ces tristesses, le dévouement des petits, leur endurance à souffrir, leur instinct du sacrifice.

A *Tempesta* succède *Maternita*. Le mystère de la maternité, sa misère et aussi ses douceurs, forment le thème du recueil. Mais la pensée, un peu différente, se fait plus intime, tandis que la forme esthétique s'avoue très supérieure à celle des deux premiers. Bientôt après paraît le chant flamboyant de *Dal profondo*, où la poétesse livre son rêve, son tourment, sa désillusion de vivre. Enfin la longue et mâle confession d'*Esilio*, « Exil », par quoi se manifeste la maîtrise de l'écrivain et où il nous faut voir le plus remarquable témoignage de la première manière.

Esilio, c'est la douleur de la solitude où se réfugie la poétesse en se délivrant de l'homme qui n'a pas su la comprendre. C'est la solitude qui bientôt se transforme en exil devant l'abandon de tous ceux qui auraient dû porter secours à la solitaire.

Paura della vita, e tradimento
or su me piombi...

— Frayeur de la vie, et trahison qui à présent sur moi t'appesantis...

Ce sont d'autres solitudes encore que nous découvrent les deux recueils en prose *le Solitarie* et *Orazioni*. « Les Solitaires », c'est-à-dire les femmes livrées sans protection aux mille épreuves de l'aventure quotidienne. Ce recueil que la poétesse réalisa sur le conseil de madame Margherita Sarfatti compte parmi les plus touchantes évocations qu'ait fixées sa pitié, encore que nous ne devions pas y voir les meilleures pages de sa prose.

Déjà *Esilio* marquait une étape ascendante du puissant talent d'Ada Negri. Mais plus encore, d'un élan magnifique, d'une passion plus intense et plus profonde, s'impose *le Livre de Mara* (1919) où nous inclinerions volontiers à reconnaître son chef-d'œuvre. Par ailleurs, et avec une force autrement nette que dans *Esilio*, nous la voyons ici se détacher de la grande voie classique jusqu'alors parcourue pour prendre figure de poète nouveau et se situer à l'avant-garde. Avec l'avènement du futurisme, l'Italie éprouvait le besoin d'un renouvellement poétique. Ada Negri, toujours attentive aux mouvements de la vie littéraire, ressent elle aussi cette fièvre rénovatrice. La voici écrivant volontiers en prose rythmée, rompant aisément avec des formes où sa liberté d'expression se trouvait embarrassée. Elle révèle un souci et une pureté de langue dont jamais elle n'avait témoigné dans ses œuvres précédentes. Construction, rejet de tout ornement vain, concision, telles sont les vertus qui nous frappent dès que nous ouvrons *le Livre de Mara*. Et loin que le pathétisme de l'œuvre en souffre quelque amoindrissement, nous le voyons au contraire s'amplifier en profondeur. Le mystère qui jette ici la voix de son angoisse, c'est celui de l'amour et de la mort. Le désir et ses déchirements, le regret et ses tortures, l'humiliation, la passion de la chair, puis la souffrance si belle, si haute qu'elle se transfigure en une énergie nouvelle et donne à celui qu'elle étreint le pouvoir de perpétuer la palpitation de la vie temporelle dans le monde épuré de l'infini, voilà l'harmonie intellectuelle et sensible que dans son âpreté nous apporte *le Livre de Mara*. Une flamme d'éternité le traverse et le couronne, dont la lumière dénoue nos ombres. Elle nous élève à ce plan où s'abolit la notion du temps et sur quoi le souvenir s'affirme présence réelle. Malgré la mort, nous voyons

l'amant de Mara vivre de sa toute-puissance dans le cœur libéré de l'aimée.

Quand en 1921 parut *Stella Mattutina*, on eut, certes, le sentiment que le livre nouveau se liait directement au *Livre de Mara* et aux *Solitarie*. Mais les fervents du grand écrivain furent unanimes à reconnaître que jamais son expression sensible n'avait atteint pareille simplicité. Ici, plus de développements ni d'images péchant parfois par abondance. Il serait, à notre avis, difficile de trouver un ouvrage aussi net, aussi dépouillé de toute *littérature*, ainsi qu'on aime à dire aujourd'hui. A travers la phrase jaillie qui souvent prend l'accent de la notation directe et transcrit sans le moindre artifice de rhétorique la chose vue ou l'impression ressentie, l'enfance de l'auteur se révèle à nous dans son émouvante nudité, fraîche des premières interrogations, des curiosités et des aspirations naissantes. Le frémissement du monde qui s'éveille dans le cœur de Dinine, nous sentons de toute évidence que c'est celui même qui s'empare du poète enfant et que rapporte une mémoire fidèle, précise, soumise encore au rythme des heures de jadis. Maints détails de ce petit monde intime nous sont contés avec une grâce qui offre soudain une saveur de rosée. La loge de la maison nobiliaire dont la grand'-mère de Dinine est la portière, déborde, par la vertu d'une évocation délicieusement sensible, les limites exiguës d'un tel lieu. Les dames riches passent-elles devant le seuil de la loge, la grand'porte doit-elle s'ouvrir à la voiture des maîtres qui rentrent, la grand'mère raconte-t-elle les histoires de sa jeunesse vouée au service de Judith Grisi, la célèbre cantatrice, des remontrances injustifiées sont-elles faites à la petite par une maîtresse dépourvue d'esprit de justice, les réactions engendrées dans son être par chacun de ces faits se traduisent aussitôt par les paroles les plus imagées, par l'expression la plus vive et la plus claire. Par moment on serait presque tenté de croire que ce style n'est pas *écrit* au sens où l'entendent les puristes. Et pourtant, la vie en ruisselle en rayons si limpides qu'on ne peut douter qu'il soit à l'image de la réalité multiple, — reflets, prolongements, résonances.

Dira-t-on de *Stella Mattutina*, comme on l'a prétendu des

Solitarie et du *Livre de Mara*, que ces pages s'offrent à la manière d'une simple confession? Peut-être est-il permis de prononcer le mot, puisque le récit enregistre scrupuleusement les années comprises entre la petite enfance et le moment où Dinine entre à l'école primaire afin d'y remplacer une institutrice en congé. Mais la physionomie morale et intellectuelle de Dinine s'accentue en traits si creusés, la signification de ses moindres gestes, de ses menus propos, de ses constantes réflexions se prolonge tellement au delà de leurs limites apparentes et synthétise si heureusement tels états généraux de la psychologie enfantine, que *Stella Mattutina*, bien plus qu'une confession, s'impose à nous comme une œuvre de vérité générale. L'auteur écrit quelque part qu'une étrange volupté de souffrir et de savoir obsède Dinine, mais qu'elle veut souffrir les yeux ouverts et l'âme attentive. C'est là, pourrait-on dire, la formule où se résume la psychologie de toute une famille d'enfants dont chacun pourrait se nommer Dinine. Aussi bien, est-ce l'un des caractères précieux de ce livre que de susciter, à travers un visage tout personnel, des traits d'ensemble. Mais c'en est un plus important encore que de nous montrer sous les gestes d'une fillette à la personnalité singulière la vision du monde réfléchi qui dans son cœur tourmenté pousse ses racines puissantes et fécondes.

Œuvre entre toutes riche d'expérience et de signification, *Stella Mattutina* demeurera, n'en doutons pas, au nombre de ces livres rares dont la valeur n'affecte d'autre visage que celui d'une beauté facile et qui souvent s'ignore. Œuvre au charme d'une exceptionnelle sensibilité, à l'humeur toujours prompte, à la sève toujours vigoureuse, la transparence du récit et la manière tour à tour plaisante et douloureuse des personnages, — ces personnages caractérisés en traits si pittoresques qu'on a le sentiment de les reconnaître dès le premier contact, — font de ces pages une lecture étrangement attachante et aisée.

Depuis *Stella Mattutina* deux œuvres ont paru. En 1923 *Finestre Alte*, et tout récemment *I Canti dell' Isola*. Recueil de nouvelles, *Finestre Alte* se présente comme une suite de *Stella Mattutina*, tout au moins par la manière. Le titre, « Fenêtres Hautes », indique que l'auteur observe dans maintes

pages les humbles dont le domicile voisine d'habitude avec le ciel. Les portraits, les caractères, les descriptions y sont traités avec l'art que nous surprenons dans *Stella Mattutina*, témoin l'histoire infiniment touchante de Clarissa, la servante qu'une fidélité passionnée conduit à la folie. Tout ici est naturel, simplicité, vérité. Le grand succès de ces nouvelles se comprend sans peine. Tant pour leur art magistral que pour leur valeur d'enseignement, on les souhaiterait dans toutes les mains.

Avec les « Chants de l'Ile », *I Canti dell' Isola*, parus à la fin de 1924, Ada Negri nous donne de nouveaux poèmes. L'Ile, c'est la Perle du golfe napolitain, c'est Capri dont le seul nom évoque la splendeur des magies solaires. Ces poèmes, ces *liriche*, comme on dit dans la péninsule, n'adoptent pas un mètre rigoureux. Le vers libre en est l'habituel instrument. Mais l'harmonie du verbe y est si souple et si constante que, le livre fermé, nous demeurons dominés par l'impression d'une vaste symphonie à la musique infiniment sensible et pénétrante. Et l'on admire qu'au sein de ces pages frémissent une vivacité de sensations, une fraîcheur de réceptivité, qui ne le cèdent en rien à celles de la première jeunesse. La poétesse s'y abandonne aux forces de la nature. Leurs voix innombrables s'emparent de son cœur, libèrent ses sens, conquièrent son esprit. Dans son sein elles se font chant, lumière, rayonnement. Dans la puissance de sa voix humaine ne dirait-on pas que l'Ile enchantée trouve non seulement son écho profond, mais sa conscience? Pourtant ce n'est point le bonheur sans ombre que nous découvrent ces *Canti dell' Isola*. Et la dernière partie du recueil, qui nous éloigne des éblouissements de ses eaux, nous montre la poétesse ramenée à son irrémédiable nostalgie. Par le spectacle même d'une beauté trop ardente? Peut-être, sans doute! Mais nostalgie propre aux âmes assoiffées des lumières qui sont, non plus de la chair qui frémit, mais de l'esprit qui pressent. Repliement sur l'intime fond de l'être, apaisement des clameurs enivrées, gravité de se pencher sur les visages premiers, tout vérité, tout amour, — ceux de la mère tant chérie, de la petite enfance, des naissants désirs, des désespoirs secrets, — c'est sur ce concert intérieur que s'achève ce dernier recueil, tout bercé de mélan-

colie méditative, tout enluminé de lueurs d'infini, ainsi que murmurent trois vers du poème final :

Quando sarò sepolta nel paese di mia madre,
là dove la bruma confonde i fertili solchi terrestri coi solchi del cielo,
le rane ed i rospi dei fossi mi canteranno la nenia notturna.

— Quand je serai ensevelie au pays de ma mère,
là où la brume confond les sillons fertiles de la terre et les sillons du ciel,
les grenouilles et les crapauds des fossés me chanteront la plainte de la nuit.

Résumant l'impression profonde que nous laisse l'œuvre d'Ada Negri, M. Fausto M. Martini, l'un des plus éminents écrivains de la jeune Italie, écrit : « Il n'est pas une page d'Ada Negri qui ne soit vivante poésie. C'est pourquoi son verbe nous désaltère pleinement. Son heure est l'heure présente, et elle n'est pas près de s'éteindre, si les esprits qui viendront sont, comme les nôtres, et plus, assoiffés de poésie. »

On ne saurait mieux dire. Et il convient de s'associer à ce jugement si légitime sur la plus riche poétesse de l'Italie, qui compte parmi les deux ou trois premières du monde à l'heure présente.

Le public français, peu familier avec les œuvres de la littérature italienne contemporaine, ne saurait les aborder plus heureusement qu'en ouvrant un livre de la qualité de *Stella Mattutina*. Il est à souhaiter qu'il trouve auprès de lui la faveur qu'il a connue dans la péninsule. A travers lui ce n'est pas seulement l'un des plus illustres auteurs italiens qu'il appréciera, mais l'une des femmes écrivains qui savent, à l'heure présente, projeter la lumière la plus évocatrice sur cette existence intérieure et sur cette émotion humaine loin desquelles tout art reste le plus souvent superficiel et vain.

ÉDOUARD SCHNEIDER

STELLA MATTUTINA

Je vois — au fond du temps — une fillette.

Maigre, droite, agile. Mais je ne puis dire vraiment comment est son visage, car dans la demeure de la fillette il n'y a qu'un petit miroir, vieux Dieu sait de combien d'années, semé de taches noires et verdâtres. La fillette n'a jamais la pensée d'y poser les yeux; et, plus tard, elle ne pourra conserver la mémoire du visage précis qu'elle avait alors.

La demeure de la fillette est la loge d'un palais de maître, dans une petite rue d'une petite ville lombarde.

Dans le palais, deux locataires seulement occupent quelques pièces du second étage : un vieux retraité, maigre, avec sa gouvernante, Téréson; une vieille dame, grasse, qui chaque mois change de domestique. Tout le reste est habité par des maîtres, gens riches, gens nobles.

Quand ils rentrent de la promenade en voiture, il faut ouvrir toute grande la grille de la porte. Et, comme la grand'-maman, gardienne de la loge, est trop affaiblie par les années, c'est la fillette de sept ans qui doit le faire. Elle n'a jamais pensé, naturellement, qu'une telle action pouvait être humiliante pour elle; mais elle ne l'accomplit pas volontiers.

La grand'maman est très vieille.

Toujours elle tricote, les lèvres continuellement agitées par des paroles qu'on n'entend pas, et qui sont des prières. Elle n'est ni bonne, ni mauvaise. Elle ne raconte pas de fables. Pour toute chose elle n'éprouve qu'une suprême indifférence. Voûtée, menue, claudicant depuis les premières années de son

enfance, avec un visage aux lignes calmes enchâssé dans un béguin noir qu'elle noue sous le menton, lui arrive-t-il quelque ennui ou quelque peine, elle ne sait prononcer qu'une phrase, à voix basse :

— *Dieu le veut!*

Ainsi avancée en âge, et lente dans ses mouvements, les maîtres la supportent parce que depuis plus de quarante ans elle est au service de la famille. Elle pourrait se retirer auprès d'un de ses fils, qui est maître d'école et vit dans une aisance suffisante. Elle ne veut pas, elle préfère travailler, jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus, jusqu'au dernier souffle.

Dans sa jeunesse elle a été femme de confiance de Judith Grisi, le merveilleux *contralto*, la sœur du merveilleux *soprano* Juliette. Fidèlement elle l'a suivie sur toutes les scènes. Du fond des coulisses elle a entendu les acclamations des publics : aux portes des théâtres elle a vu les foules en délire détacher les chevaux de la voiture de la chanteuse. Dans les chambres d'hôtel et durant les longs voyages en diligence, c'est elle qui a gardé les sacs de bijoux et de pièces d'or, les papiers précieux, les costumes de prix. Sans en parler jamais, elle a surpris la Diva jurant comme un cabotin dans ses moments de mauvaise humeur. Silencieuse elle l'a habillée pour la scène tandis que sa maîtresse, stoïquement, pressait son mouchoir sur sa bouche afin d'étouffer les cris que lui arrachait un mal qu'elle n'avait pas le temps de soigner.

C'est à elle qu'après la première nuit de son mariage avec un magnifique patricien de Crémone, la Diva cria de son lit, élargissant les bras et dilatant ses narines à l'arôme du café :

— Peppina, ah!... enfin je suis comtesse Barni!...

C'est elle qui l'accompagna dans la ville de Robecco sur l'Oglio : infirmière vigilante jusqu'à la mort, durant les jours où le mal insidieux, qu'on n'avait pas attaqué dès le début à ses racines, devait la tuer dans la plénitude de sa renommée et de son amour.

De son lit de souffrance la chanteuse essayait des notes filées, des vocalises et des trilles :

— Peppina, la voix est encore là.

Sur le point de mourir, elle murmura à son mari :

— Comte Barni, je te recommande Peppina.

Et la fidèle suivante resta au Comte, comme un héritage. Elle se chargea humblement, dévotement, de la direction de la maison. Elle y éleva ses propres enfants, un garçon et une fille; elle y partagea le sort orageux de son maître, mais il mourut, et elle passa au service d'une branche secondaire de la famille.

Dans la loge qui représente la dernière étape de la vieille Peppina on conserve quelques souvenirs de Judith Grisi.

Un portrait, très vieille épreuve, dans un cadre noir : buste décolleté jusque sous les épaules, cou maigre mais élégant, très courtes manches à bouffants, visage pointu, pas beau, mais d'une intense concentration sous la haute coiffure à bandeaux lisses qui entoure le front et pose trois coques au sommet de la tête.

Une petite caisse de voyage pour la diligence, du poids le plus lourd, en noyer massif. Elle est fermée à clef. Dedans, peut-être, se trouvent, notées avec soin, les routes qu'elle a parcourues, les choses qu'elle a vues, les aventures qui lui sont advenues.

Un étrange étui de travail, pour le voyage également : formé d'un rouleau de cuir de Russie tenacement parfumé, avec une doublure de velours rose éteint, divisé en d'innombrables petits compartiments.

La fillette aime ces objets d'un amour de propriétaire. Elle en connaît l'histoire. Aussi, quand elle regarde le portrait, s'assied sur la cassette, caresse le velours rose éteint de l'étui, elle se la répète, en son for intérieur, avec une joie avide.

C'est une richesse à elle, dont elle est jalouse.

Elle pense : « Moi aussi j'irai *sur le théâtre.* »

A côté de la loge se trouve une petite chambre basse, obscure, avec un grand lit dans lequel elles dorment toutes les trois, grand'mère, maman et fillette. Deux commodes, une petite table, quelques chaises, ainsi qu'un rideau à rayures grises et bleues, derrière quoi, faute d'armoire, on suspend les habits.

Ce rideau est le rideau de la scène.

La fillette le soulève à sa guise. Les vêtements qui pendent flasques — vêtements de pauvres propres — se remplissent, au gré de son désir, d'os et de chair. Des mains et des têtes

s'en dégagent, des voix en sortent, un illusoire mouvement les anime. Judith Grisi chante. Le public imaginaire applaudit.

Mais un vrai public assiste parfois aux représentations : les enfants des maîtres de la maison.

Maura, Clélia, Pia : trois beaux noms, trois belles fillettes. Elles écoutent en silence, les yeux écarquillés, les histoires transformées en pièces dramatiques. Elle rient tout bas. L'une d'entre elles, la plus belle, est la moins bonne.

Sans arrêt ses yeux et sa bouche tressaillent d'un petit ricanement moqueur. Rien ne l'intéresse, ni la Grisi, ni les histoires étranges, ni le théâtre de guenilles.

La petite artiste en souffre dans son cœur. Elle en est blessée déjà comme quelqu'un qui, alors qu'il donne le meilleur de soi, a le sentiment de n'être pas compris.

Mais le sombre courroux est de courte durée. Il suffit que l'une d'elles s'écrie : « Allons jouer!... » Et l'on se précipite dans le jardin.

Jardin éternellement vert. Pins, magnolias, un cèdre du Liban. Peu de fleurs, beaucoup d'herbes, ombrages profonds, riche royaume de cachettes. De jardin plus beau il n'en est pas au monde.

Les gamines jouent à se poursuivre : quatre flèches. Ensuite, à la balle. Chacune a la sienne. Sous la paume de la main elle doit rebondir vingt, cinquante, cent fois, sans que la main manque un seul coup. La lutte les excite. Et plus que toutes elle exalte la maigre petite portière. Après la balle, c'est le saut à la corde, le saut simple et le saut en deux temps; le saut sur un seul pied, c'est-à-dire à *cloche pied*[1], aussi longtemps que le pied peut résister; le saut des marches du grand escalier : en sauter chaque fois une de plus, jusqu'à risquer, soudain, de se casser le cou.

Joie du sang, tension de la volonté, inconsciente élégance des muscles et des nerfs en mouvement. La maigre petite portière ne se tient pour battue par personne, et par moments montre le froid courage d'une danseuse de corde. A tout prix elle entend surpasser Pia, qui est la plus agile et a l'air d'être en caoutchouc. C'est miracle qu'elle ne se casse pas une che-

1. En italien : *Zoppin zoppetta.*

ville ou le cou. Mais elle veut être la première, elle doit être la première, par la raison qu'elle est pauvre.

Il est sept heures, et la maman revient de la fabrique. Oh! maintenant c'est une bien autre vie!...

La maman n'est plus jeune, elle s'est mariée tard, et déjà elle a beaucoup de cheveux gris. Mais sa voix est sonore, on dirait celle d'une fillette; et tout en elle est clair et énergique : le pas, le geste, le regard, la parole. Elle a vécu libre dans la villa de Robecco sur l'Oglio, avec la grand'mère, jusqu'à trente ans passés. Mariée, elle est devenue lingère. Restée veuve et dans la plus dure misère, elle a dû se placer comme ouvrière dans un établissement de filature et de tissage de laine.

Elle gagne un franc soixante-quinze par jour. Elle travaille treize heures d'affilée. Souvent elle se voit obligée de faire la demi-journée du dimanche.

Mais elle est gaie et rit. Elle est une petite créature qui chante comme les oiseaux, et elle babille, et elle gazouille. En elle vit le frémissement ailé des passereaux, une élasticité toujours neuve, une sympathie si fraîche pour les choses et les créatures qu'elle jaillit avec la fluidité de certaines sources entre les herbes et en a la changeante transparence. Elle ne porte pas sur elle l'atmosphère poussiéreuse et triste d'une filature, mais plutôt l'âcre senteur d'une bourrasque de mars, rude à la peau, mais gonflée d'azur et de germes de vie.

Comme la grand'mère et la gamine, elle se nourrit de pain, de lait et de polenta, et c'est peut-être sa chaste sobriété qui la rend si légère à la terre.

Quand, les bavardages des servantes ayant pris fin dans la loge, la gamine va se coucher, vers neuf heures et demie, la porte entre les deux chambres reste ouverte. Elle, cachée sous les couvertures et feignant de dormir, rit, rit dans son for intérieur, parce qu'elle sait que va sonner l'heure merveilleuse. Peu après, en effet, de sa voix limpide, la mère, qui croit la petite endormie, commence à lire à haute voix.

Pour distraire la grand'mère et pour son propre plaisir, elle lit par livraisons les romans feuilletons d'un journal quotidien.

Elle ignore que la petite écoute, les oreilles dressées, le cœur tendu.

Que de gens, que de créatures plus vivantes, plus fortes, plus méchantes, plus intéressantes que celles qu'on rencontre chaque jour, dans la rue, à la maison, à l'école!... Rocambole, Rémi Sans-Famille, la Porteuse de pain, et Rigolette et Fleur-de-Marie des *Mystères de Paris* : tous sont ses amis.

Des histoires de vastes intrigues, d'amours romantiques, de crimes romanesques forment les bases de son expérience, liées sans oubli possible à la voix de la mère et à la clarté jaunâtre d'une lampe à huile, qui pénètre par la porte ouverte et éclaire de biais une tenture-rideau de théâtre à rayures grises et bleues, ainsi que le portrait de Judith Grisi.

Quelques années plus tard, la petite, devenue un peu plus grande, mais restée sauvage et avide de merveilleuses histoires, trouve dans un recoin un paquet de romans d'Alexandre Dumas père, des *Trois Mousquetaires* à *Ange Pitou*.

Vieux livres jaunis, déchirés, rongés aux angles, auxquels manquent des pages çà et là. N'importe! — C'est pour elle comme si elle montait sur un navire et traversait la mer.

Elle lit, elle lit, elle lit. Elle bouscule et précipite ses devoirs d'école, afin de lire. Elle ne respire qu'au sein du récit fabuleux. Un sentiment d'allégresse, de bien-être absolu, recréé par chaque nouvelle lecture, s'irradie en elle. Elle entretient avec les personnages des fantastiques romans des colloques d'une intensité hallucinante. Elle se les représente et les voit devant elle, autour d'elle, avec des particularités de physionomie et de geste qui ne la peuvent tromper.

Aussi quand, plus tard, la complaisance irréfléchie de la gouvernante Téréson, lui laissera entre les mains les volumes sales et chiffonnés d'une bibliothèque circulante, et que la petite écolière de treize ans découvrira Émile Zola, sa joie secrète deviendra terrible à l'égal d'une obsession.

Les pages impures, dans lesquelles le vice est représenté sous la forme la plus crue, et d'où émanent les plus honteuses odeurs de chair, glisseront sur son esprit sans y laisser de trace : de l'eau sur du marbre —, tant elle est innocente. Mais la substance de l'œuvre, si compacte et saignante d'humanité,

pèsera sur elle de tout son poids. Elle sera malade, d'une pénible maladie de l'âme, qui la rendra différente des fillettes de son âge. Distraite, prostrée parfois, elle remettra à ses maîtres des compositions remplies d'inquiétude, déséquilibrées, transparentes d'images et de réminiscences troubles et confuses.

Mais elle n'aime pas l'école. Aucun rapport, aucune confiance n'existent entre elle et le machinal engrenage scolaire. Elle est calme, elle travaille, s'efforce de comprendre, elle sait qu'elle le doit, qu'elle ne peut se révolter; mais au fond, elle ne désire qu'une chose : se libérer. Elle veut devenir institutrice, uniquement parce qu'elle n'entend pas s'épuiser dans une usine comme sa mère ou devenir servante pendant sa jeunesse et portière dans sa vieillesse, comme sa grand'-mère.

Maintenant qu'elle est presque une jeune fille, elle se sent devenir de braise, puis couleur de l'herbe, quand elle doit ouvrir tout grand le portail à la voiture des maîtres de la maison qui reviennent de leur promenade l'après-midi. De même elle avale son amertume et étouffe quand elle doit porter les lettres ou faire quelque commission. Elle n'envie pas le luxe des salons des maîtres, elle ne le regarde seulement pas. Les mets exquis ne la tentent point davantage, tant l'habitude de la sobriété lui est devenue naturelle.

Seulement, elle ne veut pas servir.

Cette loge!... Comme elle est odieuse, avec son vitrage blanc dépoli sur la rue, et sa double porte à verres transparents sur le portique intérieur, odieuse, avec sa sonnette qui retentit chaque fois que quelqu'un entre, et l'obligation où l'on est de répondre :

— Oui, non, les maîtres y sont, n'y sont pas!

Et le jour de réception, avec tous ces équipages à la porte, toutes ces dames froufroutantes de soie et de velours qui la regardent de haut ou ne la regardent pas du tout, ou même lui sourient avec une stupide bienveillance, ce qui la fait pâlir davantage encore!...

Elles montent faire visite à la propriétaire du palais, femme majestueuse qui fut très belle dans sa jeunesse mais se voit à présent submergée par la graisse et souffre d'hypertrophie

du cœur. Peut-être serait-elle bonne. Mais elle a des façons trop hautaines et trop brusques pour que l'on puisse reconnaître sa bonté. Elle dirige sa maison avec l'énergie d'un commandant de vaisseau et fume insatiablement, jour et nuit, des cigares de la Virginie, longs et à l'odeur âcre.

Elle ne veut pas de mal à la petite portière, et pourtant elle possède le secret de la fustiger jusqu'au sang avec quelques paroles tranchantes. Un jour elle lui prend des mains son cahier de composition. Elle le feuillette comme on fait d'un carnet quand on cherche une date. Elle y jette les yeux çà et là, et elle décrète :

— Ceci n'est pas farine de ton sac, c'est volé, emprunté de droite et de gauche. Fi!... Tu lis trop de romans de rien, petite!...

La petite qui, en ce moment, se sent une femme, répond non, non, plus par des signes de tête qu'avec la voix. Non, non, bien sûr qu'elle n'a pas volé. Mais elle a le visage couleur de lézard vert et les yeux mauvais. Et il lui semble que toute sa vie elle l'aura toujours devant elle, la grosse dame énergique qui sent le cigare, en train de lui arracher le cahier des mains, et lui disant : ce n'est pas à toi, tu as menti.

Et elle la hait, comme elle hait la loge. Mais un matin, le matin des lis, elle sent la rancœur croître en elle démesurément.

Toute une plate-bande de lis a fleuri presque à l'improviste, le long du mur est du jardin, en ce matin de juin. Des lis dans le soleil, elle ne voit rien d'autre. Hier ils étaient encore en boutons; mais qui a jamais pu assister au moment précis de l'éclosion d'une fleur?...

Elle s'est doucement approchée du miracle des calices immaculés, dressés raides sur leurs hautes tiges, avec leurs étamines dorées à la place du cœur. Puisque les lis ont fleuri, il lui semble que c'est jour de fête. Il lui semble être à l'église, et l'arôme qu'elle respire lui rappelle la sainte communion. Elle tend les mains comme pour prier... Mais, de l'une des fenêtres donnant sur le jardin, voici la voix rauque de la grosse dame :

— Eh là! dis donc!... On ne touche pas aux fleurs!... Gare à toi si tu prends un lis!...

Elle ne voulait pas y toucher. Elle était là en adoration, uniquement. Cette femme a blasphémé. Y aura-t-il donc toujours une voix grossière pour l'accuser de voler chaque fois qu'elle tendra ses bras et son âme vers la beauté?... Est-ce un péché que d'aimer la beauté?...

Il y a entre elle et la dame quelque chose d'irréconciliable, qui grandit à mesure que croissent les années; inimitié sans merci entre elle et tous ceux qui ont besoin de quelqu'un pour leur ouvrir le portail quand ils reviennent à la maison en voiture et ne veulent pas se voir dérober des fleurs créées pour réjouir les yeux de tout le monde.

Mais quand il neige, le jardin est bien à elle. Les vitres des fenêtres sont barricadées, et personne ne risque dehors le bout du nez.

Silence véritable, tout vivant, qu'on pourrait toucher avec la main. Un silence tel qu'on l'entend respirer, comme un homme qui sommeille.

Entre le vitrage dépoli donnant sur la rue et la vaste porte vitrée qui ouvre sur le porche, la loge repose dans une clarté très pâle d'aube. Parmi cette blancheur spectrale, la grand'mère immobile dans le fauteuil semble une figure de pierre.

Sur le jardin, la neige tombe sans fin. Elle encapuchonne les arbres et les buissons, couvre les bancs de coussins moelleux presque bleus quand on les fixe, brode les corniches et les balustres, veut confier tant de choses à la fillette que celle-ci cherche à comprendre, mais ne peut encore. C'est une espèce de long discours en une langue inconnue, pleine de pauses mystérieuses, très douces. Comme elle lui brûle les mains, la neige si froide!... Tout est devenu plus petit et plus bas : les murs apparaissent noirâtres, pommelés de taches et de pâleurs livides; l'air exhale une odeur étrange, la respiration se fait courte sous le vertige des flocons blancs qui viennent s'évanouir parmi la blancheur. Elle pense qu'elle est demeurée seule au monde. Plus de maîtres, plus d'école, plus rien, même plus sa mère. Cela lui dilate l'âme, lui devient léger, léger. Elle adhère à la neige, elle devient un flocon de neige, elle s'abîme dans la blancheur.

Une matinée de printemps, le jardin lui offre une véritable féerie.

Elle a dû se lever très tôt, à l'aube, par exception. Mais à peine a-t-elle franchi le portail, qu'elle oublie ce qu'elle doit faire, pour écouter, ravie, les arbres qui parlent.

Ils parlent tous, entre eux, à voix basse, dans la demi-lumière. Elle rit, questionne, répond, s'amuse, s'exclame. Oh! elle n'ignore pas que ce bavardage est celui des oiseaux, pépiant dans la joie du premier réveil. Mais l'illusion a été si fraîche et si subite qu'elle n'y renonce pas, et elle préfère croire qu'arbres et oiseaux forment une seule créature d'amour, qui vient converser avec elle. Puis, levant les yeux pour mieux accueillir les confidences des masses vertes qui palpitent, elle reçoit pour la première fois la sensation directe du ciel.

Un ciel d'aube, entre la violette, la cendre et la rose, avec d'innombrables petits nuages qui vont, vont, changeant de couleur et se tenant étroitement attachés. Comme si le ciel lui disait : Me voici, regarde-moi, veux-tu venir te promener avec moi?... Et qu'il entrât en elle, ou qu'elle entrât en lui pour se mêler aux nuages. Et toujours cet innocent ramage du jardin dans les oreilles.

Le ciel, hier, n'était donc pas ici? Et avant-hier?... Et ne sera-t-il plus là demain?... Pourquoi est-ce justement en cette aube qu'il lui a fallu s'en apercevoir?... Les choses lui sont toutes proches, transparentes : elles ont des yeux et une respiration, elles parlent le même langage qu'elle. Elle croise les mains sur sa poitrine, pour y serrer jalousement le bonheur.

En été elle devient l'absolue maîtresse du jardin, quand les maîtres de la maison s'en sont allés à la campagne. D'un jour à l'autre ses compagnes de jeux lui manquent, mais elle ne s'en attriste nullement.

Elle possède son royaume.

Elle le sait tout entier par cœur, elle l'a tout entier dans le sang, du plus petit caillou, de la bestiole la plus cachée à la plus vieille feuille de lierre enroulée par la tige dans un angle de mur. Étendue sur le ventre, les coudes enfoncés dans l'herbe, elle jouit avec la volupté d'un lézard des heures

caniculaires, en lisant quelqu'un de ses livres magiques. Elle voit les fourmis aller, elle entend les grosses mouches bourdonner, les cigales strider, les branches bruire, les cloches sonner. Elle sent la bonne chaleur de la terre lui entrer dans les veines, et il lui semble qu'elle pourrait toujours vivre ainsi. Elle compte une quantité d'amis dans le jardin, et chacun l'aime à sa manière. Le pin géant, qui porte de petits fruits vert pâle si amers, la considère un peu de haut en bas; mais l'herbe saline est si plaisante à mâcher, si acide, si excitante au palais!... Les roses folles jaune-chair qui assaillent le mur du côté du couchant, derrière les trois magnolias d'émeraude au ton dur et extraordinairement scintillant, se rient d'elle en lui piquant les doigts et en s'effeuillant subitement dans ses mains. Mais le petit bois de bouleaux maigres la conduit doucement, à travers l'ombre brodée de soleil, à une toute petite porte verrouillée qui regarde sur une ruelle. Elle lui plaît, cette ruelle. Elle pense : elle est à moi.

Elle est profondément amoureuse du soleil. Elle sait que sa couleur est plus resplendissante en juillet, plus intense en août, plus atténuée en septembre, et que rien n'est plus doux aux yeux qu'une de ses traînées pâles sur les toits en février quand il dégèle et qu'un dernier éclat de neige blanchit çà et là les tuiles. Elle pourrait, comme un cadran solaire, dire l'heure précise selon l'endroit du jardin où vient donner le soleil.

Ce lui est une volupté de se tenir à la porte de la loge sur la rue. Elle reste debout contre un angle, ou assise sur le petit escalier de pierre. Que d'odeurs exhale la rue!...

De raisin mûr et de nèfles en automne, de poires cuites et de châtaignes grillées en hiver, d'oranges vers Noël, grâce aux charrettes que les revendeurs ambulants poussent tout en se promenant avec certains appels rythmiques qui lui donnent à elle une sensation de lointaines campagnes surabondantes, jamais vues et pourtant demeurées au fond du souvenir.

Durant les mois d'été la canicule décrépit les murs et les rend si éblouissants que rien que de les fixer on sent le sommeil venir. Des stores jaunes et rouges s'abaissent sur les vitrines des magasins, l'écharpe de ciel qui s'allonge entre les

deux lignes parallèles des toits est une plaque de métal en ébullition. Il est doux de ne rien faire, couchée sur les pierres qui brûlent, à flairer les senteurs pesantes, à respirer la chaleur.

Mais ce que la fillette ne parvient pas à s'expliquer, c'est comment, en février et en mars, surtout après quelque ondée, l'air est saturé de l'odeur des violettes. Il n'y a pas, dans la rue, une seule boutique de fleuriste, pourtant l'air sent la violette. Dès que sa maman sera revenue de la fabrique, elle lui dira : — Dimanche, veux-tu que nous allions *aux violettes*?... Oh, oui, on en trouve, elle le sait, hors des barrières, éclatantes parmi les prés au midi et au flanc des talus restés encore dans l'ombre. Mais ce parfum répandu dans l'air lui est plus cher que les vraies violettes qu'on peut froisser entre les mains.

Dans les boutiques tous travaillent. On la connaît. On lui fait des signes entendus :

— Bonjour, brunette!...

Juste en face, un menuisier fait un bruit strident avec sa scie sifflant entre les copeaux, tandis qu'un savetier sur sa table frappe de son marteau les clous qui s'enfoncent dans le cuir. La scie interroge, le marteau répond. La rue en exulte de contentement. Qui sait pourquoi, en écoutant l'harmonieux colloque, lui revient à la mémoire ce qui lui fut enseigné comme une vérité par les maîtres et par les livres, alors qu'elle se trouvait à peine en état de comprendre, à savoir que nous sommes tous frères?

Donc le savetier Panin, noir de poix, avec un visage qui semble taillé dans le cuir de ses vieilles chaussures, et le menuisier Vincent au grand nez bourgeonnant, aux boucles crépues toujours poudrées de sciure de bois, sont ses frères. De même les ouvriers de la fabrique. Et aussi les patrons. Et tous les hommes et toutes les femmes qui passent devant elle, sans lui donner seulement un coup d'œil. Et personne ne lui ressemble, et il n'y en a pas un seul parmi eux qui soit semblable à un autre.

Étrange!... Pourtant, c'est beau.

Mais elle, qui est-elle?

D'où est-elle venue?... Pourquoi est-elle venue?... Et pas avant et pas après, mais justement *alors*?... Qui peut affirmer

qu'elle n'existait pas déjà auparavant, et qu'elle ne doive pas vivre toujours comme l'air, le soleil, la terre et toutes les autres choses qui existent?...

Ellle s'essaie à concentrer, le plus intensément qu'il lui est possible, les forces de son cerveau sur la signification de la phrase : « je suis ».

Être : verbe auxiliaire. Chose qu'on enseigne à l'école. Mais « je suis, Je suis! »...

Cette phrase est un puits. Et plus l'esprit l'approfondit, plus les ténèbres et le néant se creusent au-dessous d'elle. Elle est heureuse de se sentir enfoncer ainsi. Et si quelqu'un en ces moments lui adresse la parole, lui demande quelque chose, elle ne comprend pas, elle ne répond pas. Dans son visage, deux yeux s'élargissent, glacés, absents. Elle se fait dure, hostile. A l'école on devrait bien plutôt lui expliquer le mystère de sa présence dans le monde. Au lieu de cela on lui entasse dans la cervelle une infinité de choses inutiles, qui la rongent intérieurement : chiffres, sommes, divisions, fractions, règles grammaticales, histoires de gens morts depuis des siècles. On a peut-être peur de parler *d'une chose pareille*?... Mais ses compagnes s'en moquent. Elles ne pensent pas comme elle : ou plutôt, il lui semble qu'elles ne pensent pas du tout.

Entre les quatre murs de la classe, assise sur un banc et contrainte de tourner son esprit à droite et à gauche selon la volonté de sa maîtresse, il lui semble qu'elle se trouve en prison. Elle est sûre, on ne peut plus sûre, d'apprendre beaucoup plus de choses, bien plus claires, bien plus importantes en flânant toute seule sur le seuil de la loge.

Elle a découvert un moyen singulier de se libérer, quand l'effort de retenir, immobile, les paroles qui sortent de la bouche de la maîtresse lui devient trop ardu.

Elle retient son souffle, les lèvres et les dents hermétiquement serrées, pendant une minute, pendant deux, jusqu'à ce que sa figure se fige en une rigidité cadavérique et que son cœur batte à coups précipités. Il y a toujours la bonne camarade qui s'en aperçoit, qui s'en alarme, et en avertit la maîtresse. Alors celle-ci : — Qu'as-tu? Tu te sens mal? Sors, va prendre un peu l'air dans le vestibule.

Elle sort, d'un pas de somnambule. Elle sait qu'elle joue

un rôle, et elle en est orgueilleuse. En même temps, elle commence à croire elle aussi qu'elle se sent mal, très mal. Et elle n'arrive pas à savourer ces quelques minutes de liberté dérobée. Une chape de tristesse l'écrase, et la vie lui semble vide comme ce vestibule.

Combien de maîtresses, depuis l'école maternelle!... Pourquoi, à chaque nouvelle classe, doit-on changer de maîtresse?... La maman n'est-elle pas seule à être la maman?... Mais aucune d'elles n'est aussi bonne que la maman, aucune n'a sans cesse raison comme la maman.

En quatrième élémentaire, toutefois, elle trouve une maîtresse très fine. L'opinion générale de la petite ville la considère depuis des années comme le phénix des maîtresses. C'est Jeanne Santafè. Dans la petite ville il n'y a personne pour ignorer le nom et les mérites de Jeanne Santafè. Jeanne Santafè descend d'une famille noble déchue, et de son origine elle conserve l'orgueil inflexible autant que l'impeccable distinction de manières. Pendant ses heures de liberté elle donne des leçons particulières à des jeunes filles de la noblesse, et dans ce cercle elle sait se faire respecter et craindre. Dans sa classe, bien qu'elle n'élève jamais la voix, la discipline est absolue. Nulle élève n'a besoin de redoubler, parce que la méthode est d'une telle perfection qu'elle ne permet pas de ne pas réussir aux examens. Elle sera certainement nommée directrice.

Entre Jeanne Santafè et les élèves la distance est incommensurable. Son nez camus semble droit, tant le port de sa tête est rigide. Mais, grâce à Dieu, elle n'est pas sans avoir elle aussi sa faiblesse. Ainsi elle n'ose point affronter les premiers cheveux blancs de la quarantaine. Elle s'applique une teinture grasse couleur d'encre, et c'est la raison pour laquelle apparaît parfois sur ses tempes une transpiration noire.

Pendant une journée torride de juin, après une absence de dix minutes à la direction, Jeanne Santafè se présente devant les écolières avec un visage pour la première fois désemparé. Elle monte en chaire, et, solennellement, d'une voix qui ne semble pas être la sienne, elle dit :

— Giuseppe Garibaldi est mort.

Qui l'avait jamais vue pleurer, avant aujourd'hui?... La

voilà qui pleure. Mais elle ne s'essuie pas les yeux. Elle laisse tomber ses larmes pour que toutes les élèves les voient rouler sur ses joues osseuses et olivâtres, le long de son menton droit et convulsé. Ses pleurs veulent être un exemple. Sur les bancs, beaucoup de petites têtes, en effet, s'inclinent; et çà et là quelques sanglots éclatent.

Mais la petite-fille de la vieille portière Peppina reste les yeux secs. Elle ne parvient à éprouver nulle douleur, à la pensée que Giuseppe Garibaldi est mort. Giuseppe Garibaldi?... Elle le voit nimbé d'or, drapé dans un manteau vermeil, ainsi qu'en d'innombrables portraits, galopant sur un cheval blanc parmi des pays inconnus d'elle et que jamais peut-être elle ne connaîtra; ou bien vieux déjà, mais toujours nimbé d'or et de vermeil, dans une île hérissée de rochers entre deux espaces bleus.

C'est ainsi qu'elle le voit. D'une telle beauté, qu'elle en est éblouie.

Ce n'est pas un homme.

Il n'appartient pas aux vivants, il n'appartient pas aux morts. Il est une image.

Pleurer pour lui elle ne sait pas, elle ne peut pas. D'autant plus que, se trouvant au premier banc, toute proche de la chaire, ses yeux absolument secs aperçoivent trop bien — parallèles aux larmes qui sillonnent les joues — deux gouttes de sueur noire, d'un noir huileux de teinture, coulant de la racine des cheveux sur les tempes de la parfaite maîtresse, — Jeanne Santafè.

La grand'mère devient trop vieille et trop usée. Il ne lui est presque plus possible de se lever de son fauteuil. Et voilà qu'un jour vient l'oncle, le fils aîné de la grand'mère, qui tient une petite pension pour les enfants de la campagne désireux de fréquenter les écoles de la ville. Il vient avec une voiture, afin d'emmener sa vieille maman dans sa maison à lui, pour qu'elle puisse enfin s'y reposer.

— *C'est fini-i, Peppina,* — murmure la vieille comme à elle-même, courbée mais soignée sous la petite coiffe et le châle, tout en sortant de la loge entre son fils, sa fille et sa petite-fille.

Elle a déjà salué les maîtres et les petites maîtresses, s'excusant humblement d'avoir quelquefois manqué à son devoir. Et la grosse dame, avec quelques bonnes paroles hâtives, lui a mis quelques francs dans les mains. Elle est déjà passée, l'échine presque jusqu'à terre, devant le portrait de Judith Grisi et devant la cassette de voyage.

— *C'est fini-i, Peppina.* Puis un baiser à la fille, un à la petite fille. — Adieu, *Victoire*, adieu, *Dinine.* — Et la voiture l'emporte.

Quelques mois après Dinine est appelée en toute hâte pour voir une dernière fois l'aïeule, qui vient de mourir dans sa nouvelle maison de la rue des Orphelines.

Elle la retrouve tranquille et sage, comme toujours : avec un visage impassible encadré dans les dentelles de son plus beau bonnet. Seulement, elle n'a plus de rides, tient ses yeux clos et ne tricote plus. Mais elle prie de ses mains croisées sur sa poitrine, tandis que la bouche reste immobile. Peut-être est-ce la souffrance de ne plus pouvoir travailler qui l'a fait mourir.

Ainsi la mort se présentait pour la première fois à l'enfant, avec un visage familier, au milieu d'une chaste sérénité.

Mais à côté du lit de la grand'mère, en silence, entre les parents, se tient un enfant de quinze ans, d'une beauté féminine. C'est le premier-né de l'ouvrière Victoire, que l'oncle prit avec lui alors qu'il était encore tout petit afin de venir en aide à sa sœur devenue veuve et jetée sans le sou, sur le pavé.

Dinine le voit peu. Elle en est presque intimidée. Pourquoi est-il si beau?... Ni elle ni sa mère ne sont belles. Pourquoi n'ont-ils jamais joué ensemble?...

Elle sait qu'il se croit délaissé par sa mère, à peine toléré par son oncle : elle a l'intuition encore confuse de quelque chose d'injuste dont elle n'est pas coupable, dont personne n'est coupable, hormis la pauvreté. Et chaque fois qu'elle le voit, elle cherche à lui sourire, à être très douce envers lui, elle l'appelle Nani pour abréger son nom trop long, et elle se laisse, comme cela pour rire, empoigner aux épaules par ces mains qui ne sont qu'un entrelacs de nerfs. Mais elle en ressent une peine, une peine...

Ce jour-là, auprès du lit où la grand'mère repose étendue dans la paix, Nani est visiblement sur des épines. Une grimace involontaire lui tord la lèvre inférieure et les muscles de la mâchoire gauche : ses yeux fixent le plancher ou les murs, fuyant la vue douloureuse. Tout en lui a l'air de fuir. La mort, que sa sœur peut regarder avec un calme déjà presque conscient, lui fait peur.

Par le départ de la grand'mère la loge s'est naturellement trouvée libre. La mère et la fille ont pu se retirer dans deux chambrettes microscopiques sous les tuiles, dans le même palais.

Un poids insupportable est enlevé du cœur de la fillette. Les deux petites chambres regardent sur le jardin. Elle n'y vagabonde plus avec les trois petites maîtresses, elle ne le possède plus en souveraine absolue, comme avant, durant les mois de vacances. Mais maintenant il lui paraît plus à elle, parce qu'elle le voit de plus haut.

Elle n'est l'esclave de personne, à présent.

L'indépendance dont elle peut jouir, même pendant l'absence quotidienne de sa mère, vient développer dans son être, jusqu'à ce degré de plénitude qui devient de la joie, un sens déjà vif en elle : le sens du temps. Dans la chère solitude de sa journée, elle écoute le temps couler. C'est comme si elle égrenait un rosaire composé de ces grains de vieil ambre qui semblent avoir absorbé le soleil dans leur substanee. Elle s'en distrait seulement pendant les heures d'école : ces heures, au fond, perdues pour elle. Elle n'est heureuse que lorsque, loin des gens qu'il lui faut fréquenter par nécessité, elle peut reprendre tout entière la conscience d'elle-même, s'identifiant au cours parfait des heures solaires, à la diffusion graduelle, à l'intensité comme à la décroissance de la lumière.

En hiver, un maigre petit feu suffit à réchauffer la minuscule cuisine. La gelée cisèle sur les vitres de la fenêtre de fantastiques forêts au fond desquelles la fillette galope sans frein. Un coussin de coton déchiré à fleurs rouges recouvre la cassette de voyage de Judith Grisi. C'est là que s'assied de biais, en face de la fillette accroupie sur un petit tabouret, le fils de sa mère, les rares fois qu'il vient la voir.

Il arrive en courant, s'enfuit en courant. Il a toujours ce fond de teint terreux, cette beauté un peu maladive qu'on dirait d'une femme, ce ricanement amer qui lui tord la bouche, et une façon de s'asseoir, de s'appuyer tout entier sur l'épaule gauche, en levant la droite à la hauteur de la mâchoire.

Jamais il ne possède l'ombre d'un sou.

— Es-tu en fonds, Dinine?...

Oh! certes. Elle tient toujours en réserve quelque monnaie. Elle n'a que quatorze ans mais elle travaille déjà, donnant autant qu'il lui est possible des répétitions à quelques petites filles des écoles élémentaires en peine d'avancer dans la classe. Tout coûte si cher!... Le papier et les fusains pour les dessins; et puis les cahiers, les atlas, les livres de texte. Il y a aussi les impôts. On sait ce que la maman gagne, la pauvrette. Soucis, misère, alors qu'il serait si beau de s'abandonner, oisive, comme elle aime, au flot du temps.

Son frère?... Mais peut-être ne l'est-il pas. Elle pense parfois cette chose impossible : ce fils de sa mère qui n'habite pas sous son toit n'est pas son frère. Pourtant elle l'aime.

Il ne lui ressemble pas. La finesse de ses traits est presque exagérée, la mobilité de ses gestes, de ses yeux, donne le vertige. Seule la passion des livres, qui leur est commune à tous deux, les excite à d'ardents discours. Lui, entremêle sa conversation de beaucoup, de trop de mots latins, parce qu'il a été un brillant élève au Gymnase. Mais l'oncle l'a obligé à l'abandonner pour l'école normale. Il faut trop d'argent pour faire les études classiques. Et voilà qu'il est un déclassé. Arraché à son latin, il ne s'applique volontiers à rien. Il s'en prend à ses professeurs, discute en classe, se livrant à des chicanes d'avocat. Il se fait craindre et haïr, déjà il a attaqué l'un des maîtres, le plus pédant à vrai dire, dans un petit journal d'étudiants polygraphié, qui a pour titre *Le Fouet*.

Peut-être qu'à la première incartade on le renverra de l'école. Peut-être ne pourra-t-il pas finir ses études. C'est un prédestiné à la vie de bohême. Il appartient à la race de ceux pour lesquels l'intelligence est comme la pierre au cou de l'homme qui se jette à l'eau. Sa sœur sait qu'il a une maîtresse, Daria, la fille d'Ignazia, grosse commère qui tient une boutique de fruitière dans la rue Sainte-Marie-du-Soleil.

Certaines nuits où Nani parvient à s'emparer de la clef de la maison à l'insu de l'oncle, ils s'en vont danser dans un mauvais café d'étudiants. Beaux tous les deux, elle avec un visage ovale, blanc, de marbre, illuminé par d'immenses yeux bleus à fleur de tête, presque sans sourcils : lui, nerveux et souple, vrai danseur de théâtre, d'une agilité endiablée pour la valse double, d'une résistance sans pareille pour les tourbillons du galop. Ils sont capables d'aller jusqu'à quatre heures du matin en pirouettant ensemble sans ombre de fatigue.

— Est-il vraiment nécessaire d'être amoureux, Nani? — lui demande sa sœur qui pourtant lit tant de livres, en ouvrant tout grands devant lui deux yeux innocents et troublés.

— Ce ne sont pas des choses pour toi, Dinine, — répond en riant l'étrange jeune homme. — Tu travailles, tu es sage, tu es la vraie fille de maman, tu ne comprendrais pas.

— Mais l'oncle?... S'il venait à l'apprendre, l'oncle?

— Laisse-le tranquille, l'oncle. Laisse-le boire!... Si tu savais ce qu'il boit!... Il a déjà assez à faire à se saouler et à me reprocher alors avec des mots à grand effet le pain que je mange chez lui. Si maman... si maman... Allons donc! tu sais ce que je veux dire. Je serais peut-être un bon ouvrier maintenant.

La vérité vraie, la voilà crachée...

Parole de fiel, qui laisse l'amertume dans la bouche.

Mais il sait bien pourtant que, s'il n'avait pas eu l'oncle, ç'aurait été pour lui l'orphelinat, que la grand'mère et deux enfants dans la même loge (un seul, à la rigueur, cela passe!...) les maîtres de la maison ne les y auraient pas tolérés. La faute n'est à personne.

Sa sœur voudrait lui dire ces choses; mais il n'y fait pas attention, il ne parvient pas à se tenir tranquille. Il prend un livre, y jette un coup d'œil, puis le repousse. Qui sait où va sa pensée, maintenant?... De but en blanc, il bondit en demandant : — As-tu lu *Les Misérables*?... — Et il se met à imiter Gavroche avec le talent spontané d'un acteur. Puis : — Regarde ce que j'ai appris!... — Et le voilà, sinistre clown, faisant craquer les os de ses poignets ainsi que ses omoplates en une sorte de contorsion frénétique qui, à elle, lui donne des frissons. C'est tout son être, corps et âme, qu'il contorsionne. Quelle est la racine de son être?... Il n'a pas de racine...

Et il y a toujours quelque chose d'orageux dans le geste d'adieu avec lequel il l'étreint par les épaules et la baise sur la bouche.

Après quoi il se précipite dans les escaliers, dévalant les marches quatre à quatre. Et son insouciant sifflement, que l'on pourrait prendre pour un son d'ocarina ou de flûte, va se perdre à travers le jardin, en bas, et dans la rue.

Non : la mère n'est pas fautive. Qu'aurait-elle bien pu faire?

Sous l'étau de la nécessité, elle a accepté l'aide qui lui venait et d'où elle lui venait. Elle ne croyait pas pour cela abandonner son enfant. Qui se rappelle — sinon elle — ses boucles blondes, son gracieux gazouillement, quand il avait deux ans?

Parfois elle parle du temps où elle était enceinte de lui, où elle pressait furieusement son ventre, en criant : Cher, cher petit fardeau du bon Dieu!...

A dix-huit mois, il lui faisait déjà de grands discours; et dans la rue tout le monde l'admirait; il ressemblait à l'Enfant Jésus.

Mais — treize heures par jour, dans une fabrique, pour une paye d'un franc soixante quinze : — peut-on lui demander d'élever deux enfants?

Depuis des années et des années elle se casse, s'échine ainsi, elle ne parvient jamais à se délivrer de sa fatigue, et pour s'étourdir elle chante. — Peut-on lui demander davantage?...

ADA NEGRI

(Traduction ÉDOUARD SCHNEIDER.)

(*A suivre.*)

SHAKESPEARE ET LE MAROC

Depuis que la littérature d'imagination fixe, pour les contemporains, le tableau changeant de leur époque et conserve, pour la postérité, l'image des mœurs et des goûts d'antan, nous demandons plus volontiers à la poésie qu'à l'histoire de faire revivre les gloires et les misères du passé. C'est ainsi qu'il faut lire les drames de Shakespeare si l'on veut bien connaître le temps d'Elisabeth.

Mieux que personne l'auteur d'*Hamlet* s'est brillamment servi de l' « actualité ». Fier de son métier ne disait-il pas :

> Soignez bien les comédiens car ils sont le reflet et la chronique de leur époque. Ils tiennent le miroir en face de la nature afin que notre temps y apparaisse comme frappé dans son corps et sa substance.

Mais s'il avait compris l'importance critique et morale de son art, il lui était parfois difficile d'exprimer son sentiment profond et son opinion réelle sur les événements contemporains. La censure d'Elisabeth interdisait au théâtre les allusions à la politique ou aux discussions religieuses, questions auxquelles le public anglais portait un immense intérêt; et l'auteur à succès devait effleurer ses sujets avec assez d'habileté pour gagner son auditoire, tout en restant dans les limites étroites des règlements officiels.

La récente découverte d'un manuscrit contenant trois pages de la main de Shakespeare, nous fournit une nouvelle preuve de ce penchant pour l'actualité; elle nous montre aussi que le poète, à ses débuts, lorsqu'il collabora au drame de *Sir Thomas More*, n'était pas encore maître des nuances, puisque la pièce échoua dans les cartons du censeur d'où

elle vient seulement d'être retirée. A noter que c'est précisément la partie confiée à Shakespeare, qui porte cette mention : *Supprimez cette scène de l'émeute avec tous les sujets qui y conduisent, ou présentez-la à vos risques et périls.*

A noter aussi, que, dans cette pièce tendancieuse, faite en collaboration avec Dekker, Heywood et Munday, c'est le passage relatif à l'actualité inquiétante du moment — une émeute à Londres contre la vie chère — qui est écrit par le jeune Stratfordien.

La leçon donnée par le censeur dut porter ses fruits, car désormais Shakespeare ne se vit plus en conflit avec les autorités que pour un mot ou un nom propre. Il continua pourtant à faire usage de la nouveauté politique et réussit à parler avec assez de finesse pour être compris par son auditoire sans éveiller les soupçons de la censure.

Plus on le lit, plus on est frappé par les allusions aux faits marquants de son époque. D'autre part, quand on étudie l'histoire du règne d'Elisabeth, on est presque surpris de l'audace avec laquelle l'auteur a mis à la scène les questions à l'ordre du jour.

Or, à la fin du XVIe siècle, le Maroc tenait une place prépondérante dans la politique européenne, et tout ce qui touchait le vaste empire nord-africain intéressait l'opinion britannique à un degré extrême. Alors que le reste de l'Afrique demeurait pour les Anglais un vaste continent mystérieux, la zone comprise entre Alger et Safi — avec Marrakech comme capitale — leur était devenue familière à cause du sucre et du salpêtre fournis à leur commerce. On se fait difficilement une idée des liens étroits que ce trafic avait établis entre les deux pays au temps d'Elisabeth. De ce fait, la *Barbarie*, comme on appelait alors l'empire des Sultans de Fez et de Marrakech, était un sujet « brûlant d'actualité » autant pour les négociants de la cité que pour l'entourage politique de la reine : Elisabeth espérant atteindre ses ennemis de la Péninsule à travers le Maroc y encourageait la contrebande des armes et munitions; et, pour réaliser ses desseins, ce fut d'abord sous prétexte d'échanges commerciaux que des relations se nouèrent entre le Chérif musulman et la souveraine protestante.

De hardis voyageurs, tentés soit par le gain, soit par l'attrait de l'inconnu, s'étaient aventurés jusque dans ces régions et leurs récits, avant d'être imprimés, couraient littéralement les rues. L'année où les sonnets de Shakespeare furent publiés, en 1609, un explorateur écossais, William Lithgow, accompagné par un bijoutier français, pénétra dans Fez la mystérieuse. Il rendit compte plus tard de son voyage avec un luxe de détails d'autant plus grand, qu'il avait été appréhendé à son retour à travers l'Espagne par les magistrats de l'Inquisition.

Cette persécution le rendit populaire. Il exposa ses membres torturés sur les places publiques de Londres, pour témoigner que les « sauvages de la Barbarie » étaient moins féroces et moins cruels que les civilisés d'Espagne. Il fut envoyé aux eaux de Bath plusieurs saisons aux frais de Jacques Ier. Lithgow trouva des auditeurs dans toutes les classes de la société et on prétend que le récit de ses étranges aventures finit par gagner la sympathie de quelque Desdémone anglaise. La relation de son voyage marocain, ouvrage fort rare, est un des précieux volumes que détient la Bibliothèque du Protectorat, à Rabat.

Les exploits d'un aventurier autrement distingué étaient déjà légendaires dans sa patrie au début du XVIIe siècle. Sir Anthony Shirley, tour à tour agent du Comte d'Essex, auprès de Henri IV, de Rodolphe II et de Boris Goudonov, tint maison ouverte à Marrakech, durant six mois tandis qu'il essayait de négocier avec le Sultan El-Mansour la vente d'un diamant provenant du trésor de Saint-Denis.

C'est précisément au moment où les intérêts politiques et commerciaux se tournent vers le Maroc, que ce pays commence à figurer dans l'œuvre de Shakespeare. On y peut relever plus de soixante allusions à la Barbarie et aux Mauresques, qui répondent certainement à l'obsession ambiante. Même si l'acteur-poète, toujours à la recherche de l'actualité, n'a pas connu les récits des voyageurs, les correspondances diplomatiques et les discussions des marchands que nous allons citer tout à l'heure, son attention ne put manquer d'être attirée sur le Maroc par les personnages qui s'intéressaient à son métier littéraire, qui l'ont protégé et orienté dans toute sa carrière, quand ils ne l'ont pas aidé de leurs propres deniers.

En effet, son premier protecteur, Lord Southampton, possédait dans les archives de sa famille des rapports sur l'Afrique du Nord; lui-même fut à la tête d'une compagnie coloniale. Leicester, ministre et favori de la reine, avait pris sous son égide la troupe des comédiens de Shakespeare et c'est ce même Leicester qui représenta Élisabeth quand il s'agit de négocier avec le sultan la fourniture de rames pour les galères barbaresques et de lances pour les cavaliers du chérif. Quant au troisième protecteur de Shakespeare, l'infortuné Essex, qui eut sur l'acteur-poète une telle emprise qu'il réussit à faire participer les comédiens du Globe à la conspiration qui lui coûta la vie, il se trouva mêlé à la politique anti-espagnole au point d'entretenir dans toutes les cours du continent, un agent diplomatique officieux. Sir Anthony Shirley, dont l'étrange odyssée est ci-dessus retracée, était son ami intime.

Ainsi les occasions qui se présentaient à Shakespeare de connaître le Maroc par ouï-dire étaient nombreuses.

Faut-il admettre qu'en homme de théâtre à la recherche du succès, il se borna à faire mentionner par sa troupe la nouveauté du jour, ou répondait-il instinctivement à l'appel du pittoresque, au charme de ces mystérieuses contrées? Redire à quel point il avait l'âme d'un poète, c'est peut-être répondre à la question. Et ceci nous amène à étudier la manière dont Shakespeare fait paraître le Maroc sur la scène anglaise.

Trois personnages dans son œuvre viennent de la Barbarie. Deux d'entre eux, un prince et un condottiere, sont du type de la plus noble tradition berbère. L'autre, aussi distant des premiers que la plaine l'est des monts, représente le plus vil des esclaves.

Shakespeare les appelle, les uns comme les autres, des *Maures*. Ceci est bien de son temps, où on ne faisait guère de différence ethnologique entre les habitants de la côte et les guerriers aryens de la montagne. Peu importent les noms d'ailleurs; le génial auteur du *Maure de Venise*, aussi bien qu'un frère Tharaud ou un le Glay, nous semble avoir saisi la différence essentielle entre les deux races : Sémite et Berbère. Il nous fait sentir l'abîme qui sépare Othello d'Aaron.

Pas un mot, pas un geste d'Othello qui démente ses origines. Il est issu des souverains guerriers de l'Atlas — on les appellerait de nos jours grands caïds. « Je tire ma vie d'aïeux de royale souche et mes qualités peuvent prétendre, le front haut, à cette fortune! » s'écrie-t-il, quand le Sénat hésite à confier à un plébéien étranger le sort d'une jeune patricienne. Puis, il nous rappelle les souvenirs de sa jeunesse belliqueuse, toujours en lutte avec les tribus des alentours, au sein des antres et des cavernes, déserts effrayants, montagnes neigeuses dont les sommets se perdaient dans les cieux; fait prisonnier et vendu comme esclave, il s'évade jeune encore, se fait chrétien et devient soldat mercenaire des armées de la République Vénitienne. Dans un moment de péril, il est fait condottiere. Il sert sa patrie d'adoption avec la constance, le dévouement, la même noblesse que nous voyons aujourd'hui chez nos partisans berbères au service de la France. Médire de la République ou maltraiter un de ses citoyens, est un crime qu'il ne tolère point et il a étranglé de ses propres mains un Turc qui, à Alep, frappait un marin Vénitien.

Son pire ennemi convient, en parlant de lui, qu'il est d'une nature ouverte et généreuse, noble, constante et loyale. Il a, en effet, la dignité, la simplicité de cœur, qui distingue l'homme de l'Atlas. Comme celui-ci « il n'a qu'une parole », mais, une fois trahi, ou le soupçon éveillé, il est capable de férocité tragique. Lui aussi croit aux augures. Il cherche dans les lignes de la main une preuve de l'infidélité conjugale; il se tourmente : la main de Desdémone, selon la chiromancie, témoigne la franchise et la générosité — une bonne main... mais n'est-elle pas trop chaude et trop moite? Puis le mouchoir qu'elle vient de perdre, cadeau qu'il lui avait fait au moment de leurs fiançailles — une broderie de Meknès d'après la description — n'est-il pas le fétiche cher à tous ceux de sa race?

Le perdre ou le donner amènerait une mortelle infortune...; une sorcière d'Égypte, qui pouvait presque deviner les pensées secrètes des gens, en fit présent à ma mère, l'assurant que, tant que celle-ci le garderait, elle paraîtrait infiniment agréable aux yeux de son époux et subjuguerait son cœur à son unique empire...; en mourant elle me l'a donné...

La broderie fatidique est irrévocablement liée au sort de celle qui l'a reçue comme gage d'amour; avec sa disparition, il sait que tout bonheur est détruit. Ainsi, dans ses passions, ses superstitions, par la noblesse innée de son caractère, Othello est le véritable seigneur de l'Atlas et personne n'a mieux décrit le caïd de nos jours aux prises avec la civilisation européenne que n'a fait Shakespeare avant 1610.

Le chef des armées vénitiennes reste dans ce drame, pour sa femme et tous ceux qui l'aiment, le grand incompris; seuls les yeux de la haine et de l'envie avaient percé les voiles de sa souffrance et reconnu son angoisse jalouse. Des livres ont été consacrés à l'étude d'Othello, mais les critiques modernes sont de plus en plus éloignés de la compréhension de ce cœur farouche à cause de l'étrange aberration des directeurs de théâtre ou d'opéra qui persistent à représenter le noble caïd guerrier sous les traits et la couleur d'un nègre de Palace-Hotel.

On objectera en vain ce que le maure dit lui-même :

... Haply that I am black *and have not those soft parts of conversation that chamberers have...*

Si l'on prend à la lettre cet aveu... *je suis noir*, on devra également considérer que la belle Roselinde des *Peines d'Amour Perdues* et la dame brune des sonnets étaient des négresses, étant donné que l'auteur les déclare « noires » toutes les deux d'une façon aussi catégorique :

Therefore is she born to make black *fair...*
No face is fair that is not full so black !

dit Biron en louant Roselinde — et dans ses sonnets à la dame brune Shakespeare affirme :

Then will I swear beauty herself is black.
And all they foul that thy complexion lack.

Notre poète n'est pas seul de son époque à employer courrament *black* pour *dark* en opposition au mot *fair*. Nous trouvons dans la célèbre version *King James* de la *Chanson des Chansons* que la Bien-aimée du roi est *black but comely* (noire, mais jolie).

La méprise est d'autant moins excusable au sujet d'Othello, que le poète démontre ailleurs qu'il comprenait bien les nuances

entre le *marocain* et le *nègre*, car, lorsqu'il cherchait une épithète pour le vrai nègre il disait *ethiop* terme dont il se sert huit fois dans son théâtre avec la plus grande précision, comme par exemple dans *Roméo* :

> *Her beauty hangs upon the cheek of night*
> *Like a rich jewel in an* ethiop's *ear*

et dans *Comme il vous plaira* :

> *Such* ethiop *words blacker in their effect*
> *than in their countenance.*

Fermons cette parenthèse en regrettant qu'en dépit du soi-disant culte moderne pour l'exactitude historique, on en arrive à transformer aussi arbitrairement un des plus parfaits chefs-d'œuvre tragiques.

Pendant mes séjours au Maroc — trop rapides pour que j'aie pu apprécier par moi-même les qualités de la race — j'ai recherché l'avis compétent des officiers de renseignements qui ont eu depuis des années la pratique constante des Berbères. Tous ont été unanimes à déclarer, avec le maréchal Lyautey et le comte Henry de Castries, ce grand arabisant dont l'autorité est indiscutable, que le portrait d'Othello est d'une vérité absolue.

Dans le *Marchand de Venise*, nous sommes encore en face d'un grand seigneur de la dynastie Saâdienne. Sans autre désignation que celle de *Prince du Maroc*, il vient à Belmont solliciter la main de Portia, dont le hasard va disposer. Il se présente avec la pompe fastueuse que l'héritier du Chérif doit déployer. La grande dame, un peu blasée par le luxe et l'adulation de son milieu, est impressionnée par la fière sincérité de son nouvel amant. La pointe d'ironie qu'elle met en répliquant aux autres prétendants est absente dans ses réponses au Marocain.

Si les discours du Prince sont pleins d'anachronismes, ils sont imagés et pittoresques; l'auteur avait sans doute entendu dire que la conversation arabe était raffinée et que les grands chefs, d'esprit cultivé, employaient un langage orné de fleurs de rhétorique. Il traduit cela à la mode italienne, avec force allusions mythologiques, ce qui synthétisait en même temps à ses yeux, des goûts patriciens et une tournure de pensée

exotique. La méthode est simple : depuis, bien des poètes en ont usé.

N'en veuillez pas à mon teint, livrée foncée du soleil éclatant, aïeul et voisin, sous l'œil duquel j'ai grandi. Amenez-moi la plus belle créature des pays du nord où le feu de Phœbus arrive à peine à faire fondre les glaçons et faisons une incision pour voir de qui le sang est le plus rouge... Par ce cimeterre qui a tué le Sophi et un Prince Persan, qui a gagné trois batailles sur le Sultan Soliman, je voudrais braver les regards les plus hardis pour gagner ton amour! arracher les oursins de la mamelle de l'ourse, défier le lion qui rugit sur sa proie! mais hélas! si Hercule et Lychas jouent aux dés pour prouver lequel est le plus fort, la fortune peut donner l'avantage au plus vil. Ainsi Alcide peut se faire battre par son propre page, et moi, être également l'esclave d'un hasard aveugle.

La pièce dans laquelle figure Aaron, mélange d'Arabe et de nègre, esclave et fils d'esclave, est peu connue, jamais représentée. *Titus Andronicus* est un mélodrame brutal; si Jonson avait raison en déclarant qu'il avait déjà vingt-cinq ou trente ans en 1614 (lors de la présentation de Bartholomew Fair) ce serait le premier essai dramatique de Shakespeare tout jeune homme, ce qui semble probable.

Comparé aux tragédies de son âge mûr, ce drame est bien médiocre, mais il renferme une magistrale étude du traître classique, l'amant Maure de la terrible Impératrice Tamora, monstre de cruauté elle aussi. Aaron représente le sémite abâtardi, subtil, rancunier, fourbe et arrogant. Il aime à accumuler horreur sur horreur, et à rehausser ses vengeances de plaisanteries macabres. Les récits des marchands aventuriers qui avaient été jetés en prison et auraient vu les supplices de leurs camarades de chaîne marocains, lors des premières incursions anglaises en Barbarie, ont pu fournir à l'auteur le portrait de cet esclave libéré.

Et ceci nous amène à une constatation intéressante au point de vue des procédés artistiques de Shakespeare. Que l'âme marocaine décrite par lui soit altière ou basse, aucune erreur psychologique ne peut être relevée dans son évocation. Dans ces conditions, ne sommes-nous pas autorisés à déclarer que celui qui connaissait si bien les « grandes lignes » ignorait « les petits détails ».

Il suffit d'un coup d'œil pour mesurer combien est super-

ficiel le savoir dont il fait habilement montre. Aucune documentation, aucune étude de mœurs : le Maroc de Shakespeare reste imprécis et vague, comme le fond de son théâtre reste sans décors.

L'acteur-poète semble n'avoir retenu des récits des voyageurs que les traits distinctifs des habitants. La description du pays même lui échappe ou le laisse indifférent. Nous ne relevons qu'une impression générale des déserts et des montagnes où le soleil brillait d'un violent éclat, où les chevaux étaient beaux, les hommes belliqueux, les pintades, les ours et les lions également nombreux. Il ne semble pas avoir entendu parler des cigognes de Rabat, si chères à « l'auteur paysagiste » moderne.

Comme Racine, seul le cœur humain l'intéressait et non le milieu. Il ne se souciait pas plus que l'auteur d'*Andromaque* des habitudes des pays lointains. S'il attachait un peu plus d'importance aux costumes, ce fut, probablement parce que, étant acteur, les accessoires de scène le frappaient davantage, c'est ainsi qu'il a soin de mettre un cimeterre et non une épée aux mains de son Marocain.

Les coups de pinceaux « impressionnistes », par lesquels il essaie d'ajouter un reflet exotique au tableau, sont d'une simplicité enfantine. Chez lui tous les mots portent. Partant d'une vague donnée il sait créer l'effet voulu et cette particularité a si bien trompé les critiques qu'ils ont pris la facilité du poète en ces matières, pour une science profonde. Ne proclame-t-on pas souvent que l'auteur de la *Mégère*, de la *Nuit des Rois*, de *Comme il vous plaira*, de *Macbeth*, a dû voyager en Italie, en France et en Écosse, pour acquérir les connaissances qu'il a montrées de chacun de ces pays? Cependant, quand on examine les procédés de Shakespeare, on s'aperçoit que c'est l'*art* et l'*imagination* de l'auteur et non pas sa science, qu'il faut admirer. La cour de Titania, reine des fées, est présentée avec autant de réalisme que celle de Navarre. Au moyen de trois noms propres, en citant deux proverbes, et en jetant quelques bribes de phrases en langue étrangère dans son dialogue, il crée une impression toute factice de couleur locale. Avec une simple évocation des dentellières assises au soleil, fredonnant une vieille chanson populaire, les mots

« madonna » et « signor » négligemment intercalés çà et là, nous avons dans la *Nuit des Rois* une ambiance tout italienne. Magnifique exemple de ce qu'on peut faire avec de la modération. Shakespeare suggère et ne décrit jamais.

En parlant de Padoue, Mantoue, Milan, Vérone et Venise, il était assuré de plaire aux auditeurs de ses premières comédies de 1591 à 1599. La jeunesse dorée qui fréquentait les salles de spectacles avait visité la Toscane ou comptait y aller un jour, mais le marchand-aventurier qui venait se distraire au *Globe* ou au *Blackfriars* a dû être un visiteur rare. Ce n'était pas pour lui et ses compagnons que travaillaient alors les auteurs dramatiques. Pour dépeindre la Barbarie quand son tour venait d'être « l'actualité » du moment, Shakespeare s'est naturellement donné encore moins de mal que pour l'Italie. Son auditoire ne réclamait pas un cours de géographie ni une étude de mœurs musulmanes. L'exactitude était inutile. On connaissait tout au plus le nom d'Alger et celui de *Maroc* (qui pour les Anglais correspond à *Marrakech*) comme résidence du Sultan, et seuls les noms d'Alger (épelé Argier) et de *Maroc* lui ont suffi pour établir sa carte barbaresque.

Or si le public de la Renaissance dédaignait les précisions savantes, il ne dissimulait pas son goût pour un rappel des questions politiques et Shakespeare, après Marlowe, était celui qui répondait le plus vite à l'appel de la nouveauté.

Une analyse rapide de quelques documents, traitant des rapports étroits anglo-marocains à son époque démontrera la place considérable de la Barbarie autant chez les marchands de la cité qu'au conseil des ministres, jettera un jour curieux sur les multiples activités de ce régime à la fois mesquin et grandiose et expliquera la présence des héros de ce pays dans le théâtre de Shakespeare.

Les archives du Record Office contiennent une série de lettres échangées entre l'ambassadeur de Portugal et la reine Élisabeth qui prouvent combien la souveraine avait acquis, avec le sens politique qui caractérisait son père, cet art de la dissimulation que le plus récent historien de Louis XIV déclare, en fervent disciple de Machiavel « la qualité essentielle, salvatrice et féconde » nécessaire aux grands chefs d'États.

L'indignation du plénipotentiaire, venu à Londres pour

protester contre la vente illicite des armes au Maroc, est ainsi décrite dans une plainte rédigée en français et adressée à la reine en personne.

L'Ambassadeur de Portugal, répliquant à la réponse a luy faicte par les seigneurs du Conseil de vostre Majesté, désire que votre Majesté sache maintenant les biens et proficlz que la nation angloise et la françoyse et aultres ont faict en Affricque depuys vingt ans en ça, pour gaigner à cent pour cent en leurs voyages : ce est d'apporter au Charif, contre les lois divines et humaines, si grande quantité d'armes offensives et deffensives, estains, et metaulx propres à la fondation de l'artillerye, lances, rames que les Sarrasins sont à présent mieulx armez, artillez et monitionnez que les Chrestiens.

La couronne et le Roy son maître reçoit en cela dommage et préjudice, procédant tout cecy de l'ambition des chrestiens que pour fère grand gaing en leurs voyages s'oublient de tous les respects et debvoir de leurs honneurs et consciences touchant le dict port d'armes, lances, rames, métaux et monitions.

Les Roys de Portugal et Castille, comme ceulx au préjudice desquelz ce malheur retourne plus qu'à nul autre prince de la Chrestienté, ont juste et légitime cause de estroitement deffendre le dit illicite traficque et rigoureusement chastier ceulx qui y trouveront aller avec les dictes choses deffendues tant par les lois divines qu'humaines.

Et que si auculne personne vouldra dire que les subjects de vostre Majesté ne font pas semblables traficques, il n'alèguera pas des exemples de long temps mais de bien près, qui est d'une navire qui a party chargé publiquement de rames, lances, estain et aultres métaux et en secret d'auculnes armes offensives et deffensives, au moys de septembre dernier, — 1562, — pour aller de Larache, et qui pis est, avec vingt-six grans coffres et bahutz tout plains de bibles et aultres livres en langue ébrée pour les Juifs de ces contrées pour judaïser.

Ne fault pas penser ny croire qu'il soyt expédient pour le bien publique de la Chrestienté n'y de la religion de donner liberté et abandonner le passaige, la traficque et la conversation à tout le monde en nul temps ni saisons qui soyt, d'aultant plus en cestuy-ci auquel, pour nos grands péchés, Dieu permet que dans la toute Chrestienté soyt divisions d'opinions, en peu ou en trop, non tant seulement de royaulme à Royaulme, de frère à frère, de père à filz, du mary à la femme, et jusques audedans les esprits d'auculnes personnes qui tantost tiennent une chose, tantost une autre, et aultre foys rien, sinon purement athéistes [1].

Elisabeth repoussa énergiquement l'accusation portée contre ses sujets de vendre des armes aux infidèles et se déclara prête

1. *State Papers Foreign Elizabeth*, vol. XXXVIII, n° 113.

à sévir, si l'ambassadeur lui fournissait les preuves de ses allégations. « Quand les Anglais se rendaient aux côtes africaines avec des armes, ce n'était pas pour les vendre mais pour se défendre en cas d'attaque. »

Pour les Bibles hébraïques, Sa Majesté s'étonnait « de voir ses sujets en posséder un si grand nombre, alors qu'on en trouve si difficilement dans son royaume ». Elle ne comprenait pas d'ailleurs « pourquoi l'on ne devait pas fournir des Bibles aux Juifs, aux Sarrasins ou à toute autre nation, puisque ces livres renferment les vrais commandements de Dieu ! »

Plus habile que l'ambassadeur, la reine avait réussi à déplacer la question. Son adversaire se contenta de répliquer sèchement :

Qu'il était venu en Angleterre pas pour disputer s'il est raisonable ou non que ce soit les Chrestiens qui apportent des Bibles aux Juifs qui sont en Barbarie, mais seulement pour fère des remontrances qu'il a faictes à Vostre Majesté et s'en retourner incontinent à son Ambassade à la cour de France.

Avoir le dernier mot ne veut pas dire avoir gain de cause. La contrebande des armes continua et fut faite non seulement par les commerçants anglais, mais encore par des agents du sultan voyageant avec un sauf-conduit signé de la main royale. Le « Commandeur des Croyants, serviteur du Très-Haut » après avoir décliné ses titres et qualités s'exprime ainsi :

A la reine des pays d'Angleterre et d'Irlande, la respectable, l'illustre, l'excellente Elisabeth, fille du Roi Henry, que Dieu la dirige dans la voie droite et salutaire et lui conserve la santé sous sa bienveillante protection. Salut à qui suit le droit chemin !

Nous vous écrivons cette lettre pour dire que le serviteur de notre cour, le trafiquant Luis Fernandez, nous a prié de vous demander un sauf conduit pour les vaisseaux de son associé le trafiquant Salvador Nuñez pour les vaisseaux venant faire du commerce dans notre pays ou s'en retournant, à telle fin qu'aucun de vos sujets ne leur cause préjudice ou les aborde avec des mauvais desseins.

Pour répondre à cette invitation, Élisabeth adressait aux

Amiraux, vice-amiraux et tous ceux qui nous servent, soit sur les mers, soit dans les villes, châteaux ou forteresses de la côte : aux offi-

ciers des ports et tous autres officiers et sujets, l'ordre de laisser naviguer librement entre Anvers et le Maroc, les navires de L. Fernandez et S. Nunez marchands, à la condition que ces navires ne transporteront que les marchandises et biens du Chérif, et retourneront directement au Maroc sans faire escale dans aucun port espagnol.

Au même moment le Sultan du Maroc, — sans doute pour tenir la balance égale entre ses « cousins d'Europe », — simulait vis-à-vis du Roi d'Espagne un semblable bon-vouloir. Lorsque le premier ambassadeur envoyé par Élisabeth arriva à Marrakech avec une troupe de musiciens anglais dont le succès reste douteux, il eut la déception d'apprendre que le Chérif attendait l'arrivée du représentant de Philippe II.

Cependant Moulay Abd-el-Malech fut assez habile diplomate pour flatter la vanité exceptionnelle de son hôte anglais, si bien que celui-ci, étonné d'avoir affaire à un « infidèle » parfaitement versé dans les saintes écritures, considéra sa mission comme heureusement accomplie. Il alla même jusqu'à faire pressentir l'échec du délégué d'un Roi « qui se se laisse gouverner par le Pape et l'Inquisition ». Son rapport se termine ainsi :

Je l'ai trouvé (le Sultan) un bon protestant convaincu, d'une saine doctrine et de bonnes mœurs, versé dans la lecture de l'Ancien Testament aussi bien que dans le Nouveau et ayant une sincère affection pour la vraie religion de Dieu, telle qu'elle est pratiquée dans le royaume de Votre Majesté.

Satisfait dans son amour-propre et appréciant le séjour d'honneur au milieu des jardins féeriques qu'il appelle *Shersbonare* (Sheradj-el-Menara), Edward Hogan s'en alla sans obtenir la cargaison de salpêtre qui était l'objet principal de sa mission, mais toujours persuadé que l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique serait reçu froidement. Hélas! Hogan se trompa. Loin de faire attendre ce visiteur — car la courtoisie islamique se traduit par l'empressement — le sultan envoya au-devant de lui à l'endroit où atterrissait son navire une délégation nombreuse et choisie qui devait marquer les égards dus à un ambassadeur chargé de magnifiques présents. Ouvrons ici une parenthèse pour en donner une énumération succincte :

Une douzaine de grands coffres richement ornés de nacre et d'or, des pièces de drap d'or et des lits de parades, une tente en soie, deux échiquiers, l'un en nacre et or, l'autre en cristal et argent. Plusieurs cabinets espagnols ou chinois, sabres et poignards des Indes, un collier d'or enrichi de douze rubis balais et de perles superbes. Une sorte de broche faite d'une émeraude de la taille d'une paume de main d'homme, à laquelle pendait une autre émeraude de forme allongée égale à un pouce humain. Ce présent fut estimé par le Chérif lui-même cent mille ducats.

A tous ces joyaux et meubles précieux, il faut ajouter quatre juments de Flandre, qui ne furent pas le cadeau le moins agréable au Sultan d'un pays qui essayait déjà d'améliorer, par l'élevage, la taille de ses chevaux.

L'échec de Hogan qui n'avait pas su défendre sa cause avec des arguments aussi décisifs que ceux employés par l'Ambassadeur d'Espagne, fut péniblement ressenti en Angleterre.

Déjà on s'était plaint à Burleigh que les marchands trafiquant au Maroc faisaient leurs affaires trop en amateurs et que le prestige du royaume en souffrait. Les intérêts commerciaux demandaient à être défendus par des individus compétents, capables de déjouer la concurrence des marchands français (surtout celle d'un certain Eustache Trevache, de Rouen). La tension politique allant en s'accentuant entre l'Espagne et l'Angleterre, le rôle du Maroc grandit en proportion. On comprit qu'il fallait prendre des mesures nouvelles pour parer à certaines éventualités et combattre plus efficacement les effets de la lutte commerciale et de la surenchère politique. D'autant plus que le Sultan, menacé de rupture à plusieurs reprises, avait fait cette réponse, caractéristique de la philosophie musulmane : « Si ces chiens s'en vont, d'autres chiens viendront ».

On estimait que le commerce réciproque entre les royaumes anglais et marocain portait normalement sur l'échange de 3 000 pièces de drap anglais de couleur bleu foncé pour la confection des burnous, contre 3 000 caisses de sucre de fabrication marocaine, plus les objets divers, boulets, étain, bois de construction et toiles, échangés contre des cuirs, des cuivres, des épices, des olives, et du salpêtre. Quand on songe à la faible capacité des navires de l'époque,

on ne doute pas que la flotte marchande n'ait été nombreuse.

C'est en 1585 que l'on décida d'organiser une compagnie de marchands. Une charte d'incorporation et des lettres patentes furent accordées à une quarantaine de négociants, choisis parmi les plus expérimentés, et qui devaient connaître la langue arabe et les coutumes des pays musulmans.

La reine comptait trouver parmi eux un diplomate assez versé dans la politique extérieure pour pouvoir s'en servir en agent de pénétration au cœur même du Moghreb, tantôt accrédité régulièrement, tantôt officieux. Ainsi fut constituée la fameuse *Barbary Company*[1] sous la présidence de Leicester en personne. Et voici le rapport fait en 1589 par son premier agent diplomatique auprès de « Moulay Hamet, empereur du Maroc, roi de Fès et de Sus ».

Cet ambassadeur s'appelait Henry Robertes; il partit avec trois « hauts navires » de Londres à destination du port le plus voisin de « Maroc ville », que nous appelons à présent Marrakech. Il rend compte ainsi de sa mission :

Nous sommes tous arrivés sains et saufs à Ezafi (Safi), port de Barbarie. L'Alcaïde de cette ville, l'agent du Roi et en quelque sorte le maire, m'a reçu avec beaucoup d'honneur et humanité selon l'usage de ce pays, me logeant dans la plus belle maison de cette ville d'où j'ai envoyé un messager lequel dans leur langue ils appellent *trottero*, pour avertir l'Empereur de mon arrivée. Celui-ci donna ordre de m'envoyer immédiatement des soldats pour me garder et guider et des chevaux et mulets pour mes propres équipages et ceux de ma compagnie.

Ainsi accompagné, avec M. Richard Evans Edward Salcot et autres marchands anglais résidant dans le pays, j'ai atteint enfin la rivière Tensift à quatre milles de Marocco (Marrakech).

Là j'ai fait dressé mes tentes sous les oliviers du bord de l'eau et c'est là que j'ai rencontré tous les marchands anglais qui se tenaient à part et tous les marchands français, flamands et autres chrétiens, qui tous attendaient mon arrivée.

1. La charte d'Elisabeth accordait à une quarantaine de marchands pendant douze ans le droit exclusif de trafiquer dans les territoires du Chérif. Nul autre sujet anglais, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation, ne pourra faire du commerce dans ces pays, sous peine d'emprisonnement et de confiscation de ses marchandises, et ne pourra sans la permission de cette corporation importer en Angleterre des produits du Maroc sous peine de confiscation. La moitié des denrées ainsi confisquées reviendra à la reine, l'autre moitié à la Compagnie. Les agents des douanes ne percevront pas de droits et ne laisseront entrer ces marchandises qu'avec l'assentiment et au nom de la Barbary Company.

Après avoir dîné et passé la chaleur de la journée, vers quatre heures du soir nous nous sommes mis en route arrivant à Maroc, où je fus logé selon l'ordre de l'Empereur dans une belle maison du Mellah, l'endroit où demeurent les Juifs, qui est le lieu le plus tranquille et le plus commode de la ville.

Après un repos de trois jours, j'ai eu accès à la présence et j'ai délivré mon message et les lettres de Sa Majesté; je fus reçu avec beaucoup de bienveillance et pendant trois années durant fus accueilli en audience favorable, soit par Sa Majesté lui-même, soit par son vice-roi Lacayil Breme Saphiana (le caïd Ibrahim-es-Sofiana) homme fort discret et sage et le personnage le plus puissant après Sa Majesté.

Les particularités de mon service, pour diverses et bonnes raisons, je m'abstiens de mettre par écrit...

Après avoir eu la permission de partir, et reçu un cadeau honorable, je fus reconduit avec toutes choses nécessaires, au port de Santa Cruz, l'endroit où nos bateaux viennent prendre leurs cargaisons.

De là je me suis embarqué avec Marshok Reiz (Merzouk Raïs) un gentilhomme capitaine, lequel l'Empereur mandait avec moi comme son ambassadeur.

Au nouvel an nous accostions à Saint-Ives, en Cornouailles, et de là, ensemble nous voyagions vers Londres. Aux environs de la Cité nous fûmes accueillis par les principaux marchands de la Barbary Company, bien montés au nombre d'une cinquantaine de chevaux. L'ambassadeur et moi montâmes dans un carrosse et fîmes notre entrée à Londres, escortés de flambeaux.

Voici, en passant, un tableau propre à frapper l'imagination de Shakespeare. Le poète se trouvait déjà à Londres à cette époque. Il n'était pas encore blasé par le service qu'il eut plus tard auprès des ambassadeurs étrangers en sa qualité honoraire de Gentilhomme de la chambre du roi. La présence d'un capitaine maure dans une retraite aux flambeaux, vision toujours pittoresque, était un spectacle bien fait pour intéresser le jeune Stratfordien et qui sait si ce ne fut pas pour Shakespeare l'origine d'une de ses plus belles créations?

Grâce à ces accords nouveaux, la prospérité des trafiquants en Barbarie semblait assurée. Mais il est difficile de satisfaire des intérêts opposés; le gouvernement de la reine en fit, une fois de plus, l'expérience. Dès que la charte royale eut été accordée à la compagnie de Barbarie, le consommateur anglais, ignorant pour quelle raison d'État le marché marocain n'était plus accessible qu'à cette seule compagnie, se mit à protester contre ce monopole, avec d'autant plus

d'énergie qu'une grande disette de sucre[1] et une hausse considérable de son prix en étaient résultées. Le premier ministre invita les épiciers de Londres à lui fournir un rapport sur les causes de la crise; voici leur réponse :

En raison de l'incorporation des *Barbary Merchaunts*, aucun trafiquant de naissance anglaise et aucun étranger qui n'appartient pas à cette corporation ne peut apporter dans le royaume des sucres à vendre sans subir des vexations de la part de cette dite compagnie.

Or dans le vieux temps, quand la liberté du trafic était en vigueur, il arrivait une quantité de sucre bien supérieure que n'apportent depuis les marchands à charte. Ces sucres étaient vendus à un taux beaucoup plus raisonnable. Il en venait alors trois qualités, triées et marquées au départ avec une lettre sur chaque caisse. Aujourd'hui il en vient plusieurs qualités inférieures confondues avec les bonnes. Or l'approvisionnement de la maison de la reine à des prix fixés mensuellement serait plus faisable si les sucres en question arrivaient déjà triés, mis en caisse, et marqués comme auparavant.

Aux difficultés qui s'élevèrent entre la compagnie privilégiée et les acheteurs, il convient d'ajouter les graves dissensions nées au sein même de la corporation.

Robertes, dont on vient de lire le rapport diplomatique, s'était plaint d'avoir langui trois années à Marrakech sans toucher les appointements promis et d'avoir ruiné sa santé sous le climat marocain. Il craignait aussi d'avoir manqué l'occasion de recueillir un héritage. L'invraisemblable plaidoyer qu'il fit établir en sa faveur et par lequel il demandait des dommages et intérêts à la Barbary Company se termine ainsi :

Favorisé par Leicester, comme il l'avait été, il est naturel de croire que, s'il avait pu être présent au lit de mort de celui-ci, il aurait bénéficié d'un legs; car le noble seigneur fit distribuer par testament aux fidèles serviteurs de sa maison des sommes rarement inférieures à mille livres. Robertes demande donc cette somme en compensation de sa perte, laquelle est due à l'insistance de la compagnie à envoyer leur agent loin de son pays.

La réponse des marchands est ironique.

« Ils trouvent étonnante l'allégation que leur agent fut contraint malgré lui de partir en voyage, car on connaît avec

1. Il convient de rappeler ici que le Sousse fournissait, avant le développement des Antilles, le sucre consommé en Angleterre.

quelle insistance il avait sollicité cette place auprès de Leicester, lequel, le prenant presque en pitié, fit sa nomination.

Maître Robertes semble persuadé qu'il aurait bénéficié d'un legs de mille livres s'il était resté au chevet de son protecteur; nous lui faisons remarquer, que bien d'autres personnes, que le Comte aimait bien plus qu'il n'a jamais aimé le dit Robertes et qui étaient non seulement présentes au trépas du Comte, mais avaient rendu à celui-ci des services constants, ne reçurent de leur maître aucun legs.

L'affirmation de l'agent, touchant la perte de sa santé indigna tellement le porte-parole de la Compagnie que celui-ci abandonne la formalité de la troisième personne pour invectiver directement son adversaire :

Pour ce qui concerne la santé de votre corps et votre constitution, en vérité ce pays est aussi salubre qu'un pays puisse être, et vous n'êtes aucunement altéré pour y avoir séjourné. Car vous paraissez aux yeux de tous, aussi robuste et valide que lors de votre départ d'Angleterre. Bien des personnes aussi, dans précisément les mêmes conditions que les vôtres, Maître Robertes, sont restées davantage en demeurant toujours en parfaite santé.

Une fois débarrassé de cet agent incommode, la compagnie s'organisa pour ne plus avoir de délégué officiel auprès du Chérif. Cette mission diplomatique avait été très impopulaire parmi les marchands eux-mêmes et on revendiquait les raisons qui suivent pour la supprimer :

Les marchands trafiquant au Maroc n'ont aucune raison de garder un agent permanent auprès du Chérif, au contraire, ce sont eux que le Chérif tiendra responsables des fautes d'un semblable agent. Les voyant formés en compagnie hiérarchique il en prendra aussi ombrage et leur sera hostile. Tel agent, ne sachant point l'arabe serait forcé d'employer un interprète et se laisserait tromper; il favoriserait certains marchands au détriment d'autres. Il accroîtrait les charges déjà fort lourdes des requérants qui déclarent formellement un agent inutile dans un pays où le souverain est accessible à tous; car chaque vendredi, nous ou nos serviteurs pouvons pénétrer jusqu'au roi qui demeure au centre des terres où nous faisons surtout du commerce, au lieu de rester très loin, comme c'est le cas pour les souverains de la Turquie et la Muscovie.

Ainsi se termina le rôle prépondérant de cette *Barbary Company* comme instrument de pénétration. On aboutit d'ailleurs sans elle à un accord; un traité secret fut signé entre les deux souverains d'Angleterre et du Maroc que l'on peut

lire parmi les documents sur ce pays amassés par le comte Henry de Castries, dont le volume consacré aux *Archives et Bibliothèques d'Angleterre et de la Dynastie Saâdienne*[1] a rendu cette étude possible.

Moulay Ahmed proposait à Elisabeth de lui fournir des armes, de l'argent et des vivres, d'ouvrir aux Anglais tous ses ports et de combattre en personne pour aider Don Antonio, leur protégé, à s'emparer du Portugal. Il invitait la reine à joindre son escadre à ses quelques galères dans le détroit de Gibraltar, afin d'obliger l'Espagne à tenir tête à une double menace, et faciliter ainsi la marche du prétendant sur Lisbonne. On sait que les ambitions de celui-ci prirent fin avec l'expédition malheureuse de Drake.

A la suite de ces événements, les rapports anglo-marocains deviennent moins suivis. L'intérêt et la curiosité du public se ralentirent en proportion; et les allusions à la Barbarie disparaissent de la littérature dramatique. La *Compagnie de la Virginie* remplace la corporation de Leicester et l'énergie expansive anglaise favorise la jeune Amérique au détriment du vieux Maroc.

Encore une fois on verra la littérature d'actualité suivre l'orientation d'une politique nouvelle. Au moment même où Lord Southampton déploie comme secrétaire de la compagnie tout son zèle à ouvrir la Virginie à la colonisation, nous retrouvons l'écho de ses préoccupations dans la dernière pièce de Shakespeare, la *Tempête*.

L'ouragan, qui troubla le voyage de la barque *Sea-Adventure* et fit découvrir les Bermudes par son naufrage dans l'archipel, détermina la scène de la comédie de 1610 : Une île ensorcelée des « still vexed Bermoothes ».

LONGWORTH-CHAMBRUN

1. *Sources inédites de l'histoire du Maroc.* H. de Castries.

LES BARBARES[1]

VIII

Trois mois encore s'étaient écoulés.

La saison sèche régnait à présent, éployant sur le paysage ses jours éclatants, brûlés de soleil, ses nuits transparentes et chaudes. Les aigles, les papangues et les éperviers avaient repris possession du ciel limpide et sans nuages. Par les midis éblouissants, ils planaient avec lenteur et leur cri aigre s'abattait sur l'Habitation.

Soixante-trois colons étaient venus augmenter la population de Saint-Pierre et, avec eux, avaient pénétré dans le fort une joie, une confiance nouvelles.

Débarqués dès le soir même de leur arrivée, ils s'étaient mis au travail, emplissant le magasin et l'atelier de vivres, d'instruments et d'armes envoyés de France.

Cette tâche accomplie, ils avaient aussitôt attaqué la construction de cases supplémentaires. Autour des palissades du camp, trop étroit pour les contenir, un village avait subitement surgi. Étagées au flanc du coteau et protégées par les six canons apportés par le *Saint-Laurent* et que Pronis avait aussitôt établis en batterie, des huttes étroites et longues s'étaient dressées. Elles formaient un humble hameau d'une trentaine de toits d'où montaient, lorsque s'étalait le crépuscule, de lentes fumées.

Sur la plage de la baie, les matelots dirigés par le capitaine Régimond, commandant du *Saint-Laurent*, achevaient de

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mai et 1er juin.

monter une barque de vingt-cinq tonneaux, dont ils avaient transporté, à fond de cale, les membres disloqués.

La colonie agonisante renaissait soudain plus forte, plus ardente. La forêt, peu à peu défrichée, reculait sa lisière, élargissait son cercle obscur et menaçant.

Et cet après-midi-là, debout devant la poterne tournée vers l'intérieur de l'île, Pronis, entouré de Foucquembourg, de Cauche et du capitaine Régimond, disait ses projets, annonçait les temps futurs.

Une foi orgueilleuse vibrait en lui, donnant à sa parole une singulière véhémence.

— La graine est semée maintenant et la voici qui germe! Dans un an, dans deux ans au plus, l'arbre aura poussé puissant et vivace et nul ne parviendra à l'arracher de ce sol où ses racines auront mordu, se seront étendues et agrippées solidement, profondément.

— C'est vrai, — dit Régimond, promenant son regard sur le spectacle étalé devant lui, — l'œuvre est en bonne voie.

— Non, — fit Pronis gravement, — elle est accomplie, car le plus dur est fait. Lorsque nous avons atterri dans cette anse voici bientôt huit mois, nous étions quarante à peine, dont huit gravement malades. Nous étions seuls, sans appui, sans vivres; nous ne savions rien de cette terre; nous ignorions ses ressources, ses habitants, son climat. Avec nos propres forces, il nous a fallu tout créer, nous improviser tour à tour charpentiers, soldats, diplomates, laboureurs, bergers. Nous avons dû tout apprendre et tout découvrir sans cesser de nous garder. Tout cela, nous l'avons réalisé. Voyez cette habitation, regardez ces troupeaux! Le Seigneur de Fanjaire et les Princes de l'Antanossy, dont nous avions tout à craindre, sont nos alliés. Ces terres qui entourent le fort, ces forêts, ces plaines, si loin que portent vos regards, sont notre bien. Les hommes, vous nous les avez fournis. Nous sommes presque cent maintenant. Bientôt d'autres viendront se joindre à nous, augmenter notre force — jusqu'à l'heure où, ne craignant plus rien, sûrs de notre puissance et de notre nombre, nous soumettrons les peuplades éparses à travers l'île, et en ferons nos sujets. Et si Dieu daigne me prêter vie, cette heure où le roi comptera un domaine de plus, je la verrai!

Il se tut. Groupés autour de lui ses trois compagnons suivaient le mirage qu'il venait de créer. Cet avenir, qu'il avait appelé, surgissait tout à coup de l'Inconnu et, devant leurs yeux hallucinés, prenait possession de la terre malgache, la transformait. Sur l'emplacement des forêts disparues, le sol gras et riche était couvert de moissons ondulantes. Aux pentes des collines, des villages et des bourgs, pareils à ceux des provinces françaises, étageaient leurs toits de chaume.

Çà et là, un clocher pointait sa flèche, sous le ciel bleuâtre et dispensait aux campagnes le chant sonore et doux de ses cloches. De lents attelages de bœufs accouplés traînaient le long des routes les lourds chariots chargés de paille rentrant des champs. A travers les prairies, les bergers poussaient leurs troupeaux où les vaches se mêlaient aux brebis! Car, dans leur rêverie, c'était tout un lambeau de la terre de France qu'ils transplantaient invraisemblablement, là devant eux, avec son cortège d'images familières...

Un long moment, ils demeurèrent ainsi, l'âme obsédée par l'impossible et magnifique vision. Régimond, le premier, secoua sa songerie. Il regarda Pronis. Les bras croisés sur sa forte poitrine, le chevalier poursuivait son rêve; sa hautaine et rude silhouette s'inscrivait sur l'horizon limpide...

— Oui, — dit Régimond, — je crois en effet, que cette heure viendra, grâce à vous.

Pronis se tourna vers lui.

— Non, — dit-il encore, — non... mais grâce à eux, qui ont le plus souffert et qui souffriront encore, grâce surtout à ceux-là qui l'ont payé de leur vie...

Son geste, tour à tour, avait désigné un groupe de colons qui, passant devant eux, rentraient dans le camp, puis, au delà des cases, le petit cimetière caché derrière son bouquet de figuiers d'Inde.

— N'empêche, — dit Cauche gravement, — j'aimerais avoir des nouvelles de notre expédition aux Matatanes.

Foucquembourg sourit.

— Toujours préoccupé, hein? Cauche, — demanda-t-il railleur.

— Euh! — dit le Rouennais, — ces gens des Matatanes sont les plus turbulents, les plus ombrageux de toute l'île.

J'ai vécu deux ans au milieu d'eux. Il suffit d'une imprudence, d'une légèreté de la part de nos hommes, pour tout gâter. Réellement, je regrette de n'avoir pas été là lorsqu'ils sont partis, j'y serais allé avec eux...

— Mais... Drouärt... — remarqua Régimond.

— Écoutez!... — interrompit Cauche, — je ne voudrais point que vous preniez mes mots pour une critique, mais le fait est, capitaine, que vous avez envoyé là-bas une troupe d'hommes jeunes, vifs, trop ardents peut-être... Drouärt les accompagne, évidemment, mais il ne les commande point, il n'est pas le chef...

— J'ai confié la direction de l'entreprise à Gilles, mon fils, — coupa sèchement le capitaine. — Je sais à qui j'ai à faire...

Le Rouennais haussa les épaules, jouant l'indifférence...

— Bon... bon... — fit-il, — admettons que je n'ai rien dit...

Le jour baissait insensiblement. Sur les bois, une buée laiteuse s'étalait, se condensait. Des rayons de soleil coiffaient les cimes lointaines des montagnes, accentuant la teinte pourpre de leurs pics dénudés. A travers la plaine et aux flancs des coteaux proches, des flaques de lumière s'attardaient. De la terre moite, montait une odeur âcre et tiède. Une bande d'oies sauvages pointillait le ciel mauve de son vol en forme de triangle, tandis qu'au-dessus de la baie, l'ombre, en s'amassant, rendait à chaque instant plus vague la silhouette du *Saint-Laurent*.

— Sérieusement, — dit Pronis que l'air soucieux de Cauche avait frappé, — sérieusement, vous n'êtes pas inquiet?

Comme l'autre, hochant la tête, s'apprêtait à répondre, un roulement de tambour retentit dans le fort. En même temps la voix de la sentinelle du haut de la tour du guet appela :

— Monsieur le chevalier, on vous demande à la porte Ouest.

— C'est bon, — cria Pronis, — j'y vais...

Et il fit signe à ses compagnons de le suivre. Ensemble ils rentrèrent dans le fort, suivirent l'avenue ouverte devant eux et débouchèrent sur la Place Centrale.

Un homme, au même instant, y pénétrait, et, malgré la pénombre qui déjà envahissait le camp, Cauche, tout de suite, le reconnut.

— Oh, — dit-il, — Drouärt!...

Et sa voix, bien qu'il se contraignît au calme, vibrait imperceptiblement.

Courant presque, l'autre arrivait sur eux. Sans saluer, le souffle rauque, il jeta :

— Nos hommes... aux Matatanes... tués... massacrés...

Régimond, d'un bond, fut sur lui. Il lui avait pris le bras et le secouait furieusement.

— Quoi? Qu'est-ce que vous dites?... nos hommes, massacrés!... Et Gilles?...

Pronis lui mit la main sur l'épaule.

— Chut!... — fit-il, — pas ici...

Il se tourna vers Drouärt.

— Venez!

Il marcha vers sa case, Cauche, soutenant son ami, l'entraîna silencieusement, suivi de Foucquembourg et de Régimond.

Lorsqu'ils furent tous entrés dans la hutte, Foucquembourg en tira la porte et la bâcla soigneusement. Drouärt s'était laissé tomber sur un escabeau; les yeux vagues, un tremblement nerveux dans les mains, il considérait machinalement la flamme sursautante de la chandelle posée sur un coffre, à ses côtés.

Debout devant lui, Pronis et ses compagnons l'examinaient, attendant qu'il parlât.

A la fin, la voix désespérée de Régimond creva le silence qui régnait dans la pièce.

— Par tous les diables, — cria-t-il, — parlerez-vous? Mon fils? Mon fils?...

Et il s'avança rudement vers l'homme. Pronis, le contenant du geste, se pencha vers le colon.

— Racontez, Drouärt... — dit-il sourdement.

L'autre, relevant sa figure qu'une balafre traversait de la pommette au menton, dévisagea Régimond.

— Votre fils? — dit-il durement, — votre fils!...

Il eut un geste violent qu'il n'acheva point devant le masque tragique du marin.

D'un ton plus calme, presque froid, il poursuivit :

— Votre fils est là-bas, avec les autres, dans la vase d'une rivière, au pays des Matatanes...

Il regarda tour à tour les quatre hommes penchés vers lui.

— Le... le malheur s'est produit, il y a cinq jours, à la tombée de la nuit. Nous étions tous campés en lisière de la forêt d'ébéniers dans laquelle nous faisions notre coupe pour préparer le chargement. Nous étions quatorze. Trente nègres fournis par Andian-Panola, chef de la Province, travaillaient sous nos ordres. Ce soir-là, notre journée achevée, nous étions réunis autour du feu, devant la hutte de Gilles Régimond le fils.

» Une buée fine tombait, lorsque votre gars, rentrant dans sa case pour y prendre sa couverture, en sortit aussitôt, traînant un nègre par la gorge. Le noir tenait encore à la main une cognée qu'il était en train de dérober lorsque Régimond l'avait surpris.

» Avec des yeux de bête traquée, il implorait son pardon, mais Régimond, le jetant brutalement sur le sol, ordonna qu'on le ligotât. Puis, poussant son corps à coups de botte, il décida :

» — Je vais te couper les oreilles, coquin, et pour que l'exemple serve à tes semblables, je les clouerai à la porte de ma case.

» Avec des rires et des jurons, ses compagnons groupés autour du feu l'approuvèrent. Moi seul protestai. Malgré mes avertissements, malgré mes prières, tous ces jeunes fous exécutèrent incontinent la mutilation décidée par Régimond. Le nègre n'eut pas un cri, ne fit pas un geste. Sous la douleur, son visage s'était simplement marbré de plaques grises et, lorsqu'on l'eut détaché, il partit dans la nuit, sans prononcer un mot.

» Les autres riaient toujours et plaisantaient bruyamment, — moi, j'avais peur!... Oui, peur... sachant que, désormais, la haine rôderait autour de nous et nous guetterait sans répit, du fond de la nuit.

» Néanmoins, dans le campement des nègres, à quelques centaines de toises de là, rien n'avait bougé. L'homme d'ailleurs s'était éloigné dans une direction opposée. Lorsque vint l'heure du coucher, nous regagnâmes chacun notre hutte. L'inquiétude me tint un moment éveillé. Je commençais à m'endormir lorsqu'un coup de feu me dressa subitement.

Je sautai de mon hamac et courus dehors : dans la nuit limpide, la case de Régimond brûlait. Debout devant le foyer qui l'éclairait de sa lueur, votre fils, en simples chausses, se tenait, un pistolet à la main.

» Nous accourûmes vers lui et il nous raconta qu'éveillé en sursaut par un bruit insolite, il avait vu, aux reflets des flammes qui commençaient à grésiller autour de lui, un homme s'enfuir, sur lequel il avait tiré.

» Sacrant violemment, il criait :

» — Ce doit être ce coquin que nous avons châtié tantôt... Mais la vermine en tient. Je l'ai vu broncher, tomber, puis se relever... Il courait du côté de la rivière... En chasse, camarades, c'est là que nous le retrouverons...

» Je tentai de les retenir, mais déjà ils s'élançaient, armés de fusils et de haches... Je les suivis, pour essayer encore de les calmer. L'aube commençait à poindre lorsque nous atteignîmes la berge du cours d'eau. Nous la suivîmes longtemps cherchant les traces de l'homme... En dépit de mes conseils, Régimond s'acharnait, jurant qu'il retrouverait le coquin et qu'il en tirerait vengeance.

» Et ce fut lui, en effet, qui, le premier, découvrit la marque des pas imprimés dans la vase et gagnant le courant.

» Le jour était à présent tout à fait levé et Régimond, sur l'autre rive qu'il scrutait, aperçut le corps du nègre. Allongé sur le côté, tenant sa cuisse brisée, il se traînait vers les arbres voisins.

» — Le voilà... le voilà, — annonça Régimond.

» Et comme un furieux il se rua vers la rivière. Une dernière fois, je lui criai de prendre garde et voulus lui barrer la route, mais d'un coup de coude, il me bouscula, m'écarta et entrant dans l'eau, suivi de ses compagnons, il marcha vers le berge opposée. J'y arrivai en même temps qu'eux.

» Le nègre qu'ils entourèrent aussitôt ne bougeait plus. Silencieux, il regardait sa cuisse dont le sang coulait pour s'étaler sur le sol en une large flaque rouge. D'un coup de pied Régimond fit rouler le corps étendu par terre.

» — Ah! mauvais gueux, — dit-il, — c'est bien toi, je te reconnais... Attends, je vais t'apprendre à me vouloir meurtrir...

» Tourné vers ses hommes, il ordonna :

» — Qu'on lui attache les mains et les pieds... Parfait... Et maintenant versez chacun un peu de poudre dans cette boîte à pierrier. Bien...

» Le nègre, dans la même attitude prostrée, ne daignait pas lever les yeux vers nous. Il semblait ne pas se rendre compte de la terrible mort qu'on lui réservait. Mais moi j'avais tout de suite compris : je me jetai en avant.

» — Régimond, — criai-je, — Régimond, c'est notre vie à tous que vous...

» D'un geste violent, il me repoussa.

» — Si tu as peur, — dit-il, — va-t'en...

» En même temps, se courbant, il battit son briquet. La mèche qu'un homme avait déroulée formait comme une mince chenille grise qui rampait jusqu'à la boîte fixée par une courroie contre le flanc du Malgache. Avec un brusque pétillement, elle s'alluma. La flamme fusa, puis, avec un grésillement, courut vers l'homme.

» Les colons s'étaient reculés de quelques toises : deux d'entre eux, me prenant par le bras, m'avaient entraîné. Une fois encore je criai :

» — Régimond, par la Vierge toute-puissante, ne faites point cela ou sinon...

» Le bruit de l'explosion trancha ma phrase. Instinctivement, mes yeux allèrent du côté de l'homme... »

Il interrompit brusquement son récit. De son âme, les sentiments complexes qui le tourmentaient refluèrent jusqu'à son visage, affleurant à ses prunelles agrandies. Une étrange impression de dégoût et d'horreur lui tira la bouche, lui durcit les traits. Il ferma soudain les yeux, secoua la tête.

— Oh! — dit-il tout bas, — il n'y avait plus grand'chose à voir : un trou parmi la vase et cà et là des lambeaux de chair, des bouts de membres... et du sang... du sang... du sang...

» Je n'eus pas d'ailleurs le temps de prolonger ma contemplation : autour de nous, des hurlements coupés de coups de feu éclatèrent et des guerriers malgaches, jaillissant des profondeurs du bois, se ruèrent sur nous. Plusieurs hommes, dont les deux qui me tenaient, tombèrent, roulèrent un instant sur la berge inclinée de la rivière, glissèrent dans l'eau.

» Une volée de sagaies, de flèches et de javelines, d'autres coups de feu, achevèrent de jeter par terre les survivants. A quelque distance de moi, Régimond s'efforçait encore d'armer son pistolet. Quatre javelines lardaient son corps : trois dans le buste, une dans la cuisse gauche. Il était tombé à genoux. Une lance le frappant à la gorge le jeta sur le sol. Il tenta encore de se soulever, mais déjà des noirs l'entouraient. L'un d'eux, brandissant des deux mains un énorme épieu, le cloua sur sol et comme ils se retournaient tous vers moi, je reculai et sautai à l'eau, nageant avec le courant.

» Aussi longtemps que je le pus, je descendis ainsi la rivière. Puis, à bout de forces, je me décidai à prendre pied sur une des rives et me cachai dans un buisson. J'y demeurerai toute la journée et ne me remis en route qu'à la nuit. Je suivais les bords du fleuve, ne m'en écartant que pour contourner les villages que je rencontrais sur mon chemin. Je me traînai de la sorte durant trois jours, volant des fruits, des racines. Le matin du quatrième jour, — hier, — je ne réussis point à me lever. Devant moi, en écartant les branches du buisson où je m'étais caché, je reconnus les cases de Fanjaire.

» Je voulus quand même m'éloigner, gagner au large; je me traînai sur les coudes, sur les genoux, roulant, me relevant, les mains déchirées, le visage balafré par les épines.

» Dans ma tête, un grand vide se creusait, faisait tourner les broussailles autour de moi. Brusquement, mon cœur chavira et je m'effondrai, perdant conscience. Lorsque je revins à moi le crépuscule tombait. La première chose que je distinguai fut un visage de femme, penché sur moi. En me voyant ouvrir les yeux, elle eut un petit rire qui résonna curieusement à mes oreilles. Du coin de son lamba mouillé elle m'essuya le front, la figure. Puis, me faisant signe de me taire et de ne pas bouger, elle s'éloigna. Je l'entendis courir. Je fermai à nouveau les yeux : une torpeur m'envahissait contre laquelle j'essayais vainement de lutter. Je m'endormis. Ce fut elle encore qui m'éveilla pour me tendre une grande gourde pleine de *sic*. Ensuite, elle m'offrit du riz, du poisson, et comme je la remerciais en malgache, son rire retentit de nouveau, joyeux.

» — Ah! — dit-elle, — mon cœur est réjoui que tu saches notre langage.

» Elle s'était assise près de moi et tandis que je mangeais avidement, elle m'interrogeait :

» — Tu cherchais notre village?

» Je secouai la tête négativement. Elle parut réfléchir un temps, puis, gravement, elle dit :

» — Tu viens de la province de Matatanes, donc?

» Et comme je me taisais, ne sachant quel parti prendre, de tout lui avouer ou d'inventer un conte, elle reprit :

» — Tu habites le village du Seigneur de la Terre de France, là-bas, près de la mer?

» — Oui, et c'est là-bas qu'il faut que j'aille...

» Elle me regarda fixement.

» — Oh! — dit-elle, — les guerriers sont à travers le pays, depuis deux jours... Il vaut mieux que tu...

» Elle s'interrompit, puis, reprit, avec une indifférence affectée :

» — Six guerriers sont arrivés des Matatanes... Aussitôt le Seigneur de Fanjaire et les Princes ont pris leur bouclier de combat, entraînant avec eux les hommes libres; ils sont partis vers l'est.

» Elle eut un coup d'œil oblique dans ma direction.

» — La route est longue et mauvaise pour le blanc qui la suit tout seul, — dit-elle ensuite.

» Se levant soudain, elle s'enquit :

» — Peux-tu marcher?

» — Oui, — dis-je résolument.

» Et, à mon tour, je me dressai et fis quelques pas, lourds.

» — Bon! je te conduirai donc... parce que je connais le chemin que nos guerriers ont pris... et parce que...

» Elle parut hésiter, laissa un instant sa phrase en suspend, puis, se décidant tout à coup :

» — Parce que... je souhaite causer avec le Seigneur de la Terre de France... Pourras-tu me le faire voir? »

Drouärt cessa de parler. Il posa ses yeux sur les quatre hommes debout devant lui, puis, s'adressant particulièrement à Pronis :

— Voilà! — conclut-il. — C'est cette femme qui m'a sauvé, en me conduisant jusqu'ici. Et je lui ai juré, monsieur le chevalier, que vous la recevriez!...

IX

Dans le silence tombé, on entendit soudain les sanglots du capitaine Régimond. Il ne songeait point à cacher sa douleur; la tête droite, les épaules secouées, il pleurait. Sur sa face ravagée, les larmes coulaient épaisses et lentes; glissant parmi sa barbe grise, elles s'égouttaient une à une sur son pourpoint.

Et il y avait une telle détresse dans son regard que, malgré leur rudesse, les aventuriers réunis dans la chambre n'osèrent souffler mot.

Ce fut le vieillard qui, le premier, éleva la voix.

— Drouärt, — dit-il gravement, — il faut lui pardonner... il était jeune... trop ardent...

— Oh! — dit le colon tristement, — je lui pardonne volontiers. Que notre Dame la Vierge ait son âme! Mais puisse sa mort ne point en entraîner d'autres.

— Que voulez-vous dire? — interrogea vivement Foucquembourg.

— Cauche me comprend, — répondit Drouärt en regardant son ami.

— C'est vrai, — fit le Rouennais. — Ces hommes, à qui l'on a donné ce terrible exemple de cruauté, viennent aussi de s'apercevoir qu'ils peuvent lutter contre nous, nous surprendre, nous vaincre...

— Et puis, — dit Drouärt, — voici encore de la poudre et d'autres fusils entre leurs mains! Quand je pense, — murmura-t-il avec amertume, — que plusieurs d'entre nous ont été abattus avec des mousquets... et qu'il y a trois mois à peine, lorsque nous tirions un coup de feu, ils se prosternaient en proie à une terreur superstitieuse.

— C'est vrai, — souffla Cauche, courbant le front déjà. — Ils ont été vite!

Pronis marchant à travers la pièce n'avait point pris part à la conversation. De confuses pensées roulaient dans son cerveau, qu'il s'efforçait de préciser. A la fin, s'arrêtant en face de Drouärt, il demanda :

— Que voulait dire cette femme en parlant des guerriers

qui battent le pays? Croyez-vous que ce soit une attaque qui se prépare contre nous?

Drouärt écarta les mains en signe d'ignorance.

— Je ne sais, — dit-il, — j'ai tenté de l'interroger, mais elle a chaque fois éludé mes questions, détourné la conversation.

Il réfléchit une seconde, puis :

— Évidemment nous devons nous attendre à une effervescence!... et je pense qu'il serait bon de ne pas laisser à toute cette agitation le temps de prendre une proportion trop considérable.

— Oui, — dit Pronis, — je suis de votre avis. Mais le moyen?

Son regard alla vers les quatre hommes réunis autour de lui, sollicitant leur opinion.

— Je n'en vois qu'un, — dit Foucquembourg rudement. — Former une troupe d'une quarantaine d'hommes solidement armés, marcher à la rencontre de ce rassemblement et le menacer d'un combat s'il ne se disperse pas immédiatement. Il faut leur prouver que nous ne les craignons pas...

Le chevalier, remarquant les hochements de tête de Cauche, le désignait à son ami.

— Cauche ne me paraît pas d'accord avec toi...

— Non, — dit nettement le Rouennais, — c'est une mesure extrême à laquelle nous pourrons toujours recourir. Le mieux, je crois, serait d'aller hardiment vers Andian-Ramak et d'avoir une conférence avec lui. Les torts sont de notre côté; une démarche loyale, en démontrant notre bonne foi et notre désir de paix, suffira peut-être à tout calmer, à...

— Bien, — coupa Pronis, — voilà le bon conseil... Merci Cauche. Voulez-vous vous charger d'obtenir cette entrevue?

Le Rouennais, sans hésiter, acquiesça.

— Soit. D'après ce que nous a dit Drouärt, je pense savoir où rencontrer le Seigneur de Fanjaire. Si je ne me trompe pas, je vous l'amènerai ici dès demain.

— Ah! — dit Pronis avec un mouvement de joie, — si vous réussissiez à obtenir cela!...

— Je pars, — dit l'autre simplement.

Et il se hâta vers la porte, mais au moment de l'atteindre, il se retourna tout à coup vers le chevalier.

— Comme de juste, — dit-il gravement, — sauvegarde entière pour tous ceux qui pénètrent dans cette habitation.

Pronis eut un geste énergique.

— Vous pouvez leur en donner ma parole, Cauche! Foi de gentilhomme, ils sortiront d'ici comme ils y seront entrés, libres et saufs. Allez, mon ami.

Le Rouennais sortit. Derrière lui, le battant de la porte retomba, avec un bruit sourd.

Un silence s'étendit que Drouärt troubla au bout d'un instant.

— Monsieur, — dit-il, — vous n'oubliez pas, je l'espère, la promesse que j'ai faite à cette femme?

Le chevalier tressaillit. Sa pensée, précisément, allait vers cette inconnue. Avec un obscur émoi, il évoquait le souvenir de sa nocturne visiteuse de Fanjaire. Il se rappelait aussi le mystérieux billet trouvé près de lui, le matin de son départ du village d'Andian-Ramak. Les derniers mots en demeuraient encore gravés dans sa mémoire : « Le danger qui rôde est impuissant lorsqu'un cœur ami le guette... »

Il redressa brusquement le front.

— Je me souviens, — dit-il, — je suis prêt à la recevoir quand elle voudra...

Drouärt se leva.

— En ce cas, — dit-il, — je vais la chercher. Elle sera ici dans un quart d'heure au plus.

— Nous sortons avec vous, — déclara Pronis. — J'ai mes ordres à donner.

Dehors, le soir tiède et peuplé d'étoiles les enveloppa de sa douceur. A travers le fort, les colons s'apprêtaient à souper. Par les portes grandes ouvertes, on apercevait le rougeoiement des foyers. Assis sur le seuil de leur case, les hommes bavardaient, s'interpellant d'une hutte à l'autre, échangeant des rires et des lazzis. Drouärt s'était déjà éloigné.

Tout en marchant, Pronis distribua ses instructions.

— Bien qu'aucun danger précis ne nous menace, je crois qu'il serait utile de prendre nos précautions. Capitaine, je souhaiterais vous voir regagner le *Saint-Laurent*; je serais

plus tranquille en vous sachant à bord, au milieu de vos hommes. S'il survenait quoi que ce soit, votre présence là-bas...

Le vieillard s'inclina.

— Monsieur le chevalier, j'allais vous demander mon congé.

— Parfait, — dit Pronis.

Et, s'adressant à Foucquembourg :

— Tu vas désigner huit hommes pour escorter le capitaine jusqu'à la plage. En même temps, tu feras doubler les sentinelles et tu organiseras des patrouilles qui battront l'estrade autour du camp, toutes les deux heures, mais sans jamais pénétrer dans les bois.

Ils avaient atteints la poterne de l'ouest.

La tour de guet, qui la flanquait, dressait au-dessus d'eux son échafaudage sombre.

— Au revoir, — dit Pronis, — je monte là-haut jeter un coup d'œil sur les alentours.

— Adieu, — dit Régimond, la tête basse, — s'il y avait du nouveau, ne manquez point de m'en avertir.

— C'est chose entendue, — cria le chevalier, gravissant déjà l'échelle.

Sur la plate-forme, l'homme de garde qui s'était penché pour le voir grimper s'effaça en le reconnaissant.

Pronis le salua d'un geste amical.

— Bonsoir, des Roquettes. Rien à signaler?

— Rien de mon côté, monsieur le chevalier.

S'accoudant à la balustrade, Pronis inspecta le paysage. Dans le ciel léger, la lune naissante dispensait une lueur douce. Sur le flanc de la colline, les cases récemment construites par les nouveaux colons piquaient leurs toits jaunes plus pâles, sous le demi-jour lunaire; çà et là, un foyer, pareil à une pointe pourpre, semblait clouer la pénombre et l'immobiliser. Au delà des bois, sur la mer qui étirait et ballottait leurs reflets, les feux du *Saint-Laurent* oscillaient avec lenteur, bercés par la houle.

La nuit était tiède, immobile et paisible, évocatrice des belles soirées estivales qui endorment la terre de France. Rien... Aucun bruit... aucun signe ne révélait l'invisible

présence du danger. Seul, de loin en loin, l'appel sangloté d'une orfraie accourait du lointain et traversait le ciel pour se perdre dans les ténèbres.

Rassuré, le chevalier quitta son observatoire et regagna sa demeure. Sur la Place Centrale, une patrouille se rassemblait déjà; Pronis s'attarda un instant à la regarder partir, s'enfoncer le long d'une avenue, franchir une poterne et disparaître. Il se remit en marche. En arrivant devant sa demeure, il aperçut Drouärt qui le guettait. Le colon l'abordant, dit tout bas :

— Je l'ai fait entrer, enveloppée dans mon manteau.

Puis, après un bref silence, pointant son index vers l'intérieur de la hutte :

— Elle vous attend, monsieur le chevalier... Je reviendrai la chercher dans une heure pour la faire sortir du fort, ainsi qu'elle me l'a demandé.

Marchant avec vivacité vers sa case, Pronis en poussa le battant violemment. Debout près du lit, l'inconnue se retourna et, tandis que le chevalier refermait sa porte, elle fit un pas dans sa direction. Enveloppée dans son lamba, elle tournait le dos à la chandelle. La flamme l'éclairait à peine.

Elle avait ramené un pan de son manteau sur son visage et on ne distinguait d'elle, vaguement, que son front pâle, et sa chevelure piquée de fleurs de tamarins.

Un brusque émoi arrêta Pronis. Il contemplait la silhouette claire qui s'avançait vers lui; des souvenirs lui refluaient à la mémoire, le ramenant en arrière parmi le temps écoulé, ressuscitant sa première nuit à Fanjaire.

Incertain et troublé, il demeurait immobile, près de la porte.

Elle était maintenant tout contre lui et de sa voix fragile, dont il retrouva l'intonation chantante, elle disait :

— Je te salue, ô ami...

Il tendit les bras, l'attira vers lui.

— Ah! — fit-il avec une tendresse dont il s'étonna lui-même, — c'est donc toi?

Elle laissa tomber le pli du lamba qui voilait sa face.

— N'avais-je pas promis de te revoir si le danger, un jour, te menaçait? — répondit-elle simplement.

Et il la vit sourire. Le visage incliné vers le sien, il contem-

plait avidement les traits que, pour la première fois, elle lui révélait. Et à son tour, il lui sourit.

— Je te salue, Andian-Ravel-Melor, — dit-il ensuite.

Elle n'essaya pas de nier. Se dégageant d'un mouvement onduleux et souple, elle recula un peu et répéta d'un ton plus grave :

— ... Si le danger, un jour, te menaçait...

Son sourire s'était effacé : le pli creusé au milieu de son front, ses lèvres serrées, donnaient à son masque une expression inquiète, anxieuse presque.

Il nota ce changement, mais, repris par le charme étrange de cette femme et la ressouvenance des heures voluptueuses vécues auprès d'elle, il ne s'en soucia point.

Il marcha sur elle et tenta de la ressaisir; pour la seconde fois, elle lui échappa, battit en retraite.

— Non, — fit-elle en secouant la tête... — non... Il faut que tu m'écoutes.

Elle s'était assise sur le bord du lit et, l'ayant obligé à prendre place à ses côtés, brusquement, elle annonça :

— Le Seigneur de Fanjaire et les Princes de l'Antanossy ont décrété la guerre contre toi...

Pronis, d'un haussement d'épaules, signifia en même temps son mépris et son irritation.

Elle lui prit le bras.

— Je sais, — dit-elle, — vous avez les armes qui blessent de très loin... mais vous n'êtes qu'une centaine à peine, et eux, dans huit jours, ils seront plus de quatre mille. Vous en tuerez beaucoup... Mais il en viendra toujours d'autres et, à la fin, vous serez tués à votre tour.

Le chevalier fronça les sourcils. La situation qu'elle précisait ainsi, en quelques mots brefs, sans détours, lui apparaissait subitement très grave. Il la regarda profondément.

— Qu'y puis-je? — demanda-t-il.

Elle médita une seconde, paraissant éprouver comme une gêne. Il sentit ses doitgs posés sur son bras se crisper légèrement.

— Andian-Ramak, — dit-elle très bas, — n'aime point cette guerre...

Et elle eut à son intention un regard appuyé, insistant,

qui lui fit comprendre toute l'importance de l'avis qu'elle venait de lui livrer. Il se dressa brusquement, une flamme dans les yeux.

— Ah! Ah! — fit-il, — rien n'est donc perdu! Un homme à moi est déjà parti à la recherche du Seigneur de Fanjaire pour lui demander une entrevue...

Elle frappa joyeusement ses mains l'une contre l'autre.

— Cela est bien, — dit-elle.

Elle s'était levée. Debout, ils se considérèrent. Un silence traîna.

— Au revoir, ô ami, — dit-elle.

Déjà, elle gagnait la porte. La rejoignant rapidement, il l'arrêta par le poignet; malgré lui, la phrase déjà prononcée là-bas, à Fanjaire, quelques mois plus tôt, lui revint aux lèvres :

— Me quitteras-tu ainsi? — demanda-t-il.

D'une petite saccade, elle se libéra.

— Oui, — fit-elle.

Et, sourdement, elle cita une sentence du pays.

— Fille qui doit se marier, n'est plus libre de son corps, ni de son âme.

Pronis tressaillit et sa voix se troubla, cependant qu'il questionnait :

— Tu vas te marier?

Elle agita la tête affirmativement et dit

— Andian sera mon époux...

Une souffrance imprévue tortura le chevalier et il éprouva tout à coup la force et la profondeur du sentiment qui l'attachait à cette femme. Des replis obscurs de son cœur, une ferveur passionnée qu'il ne savait point en lui et dont il n'avait jamais perçu la naissance s'affirma brusquement, s'épanouit, le domina tout entier.

D'un subit élan, il étendit les bras, la saisit aux épaules, l'attira rudement; c'était un geste doux et emporté à la fois, — le geste très ancien et toujours identique de l'homme qui marque la femme aimée du signe de la possession.

Il l'avait enlacées. Sans réfléchir, il gronda :

— Je ne veux pas...

En même temps, il courbait la tête, rapprochait lente-

ment son visage, cherchant les lèvres de la jeune fille. Comme il allait les atteindre et que leurs souffles, déjà, se frôlaient, elle fit dévier sa figure.

Il l'entendit murmurer avec ironie, tout près de son oreille :

— Qu'y puis-je?

Il desserra un peu son étreinte, la contempla. Leurs regards se heurtèrent, demeurèrent un moment étroitement emmêlés, et soudain, il proposa :

— Et si j'offrais au seigneur de Fanjaire de t'épouser selon les lois de ta race? Cela n'arrangerait-il pas tout : notre mésentente et notre... notre bonheur à tous deux?

Elle avait eu un regard ambigu où flottaient de la joie, de l'orgueil, un peu de surprise dédaigneuse aussi. Mais la face de Pronis était si proche qu'il ne le remarqua point.

La bouche écrasée contre celle de la jeune femme, il la baisait farouchement, jusqu'à sentir, entre les lèvres tièdes, la fraîcheur humide des dents.

Avec un petit gémissement, elle se rejeta en arrière; il vit sa lèvre déchirée où sourdait un mince filet de sang. Avec douceur, il l'essuya de sa moustache et demanda :

— Le seigneur de Fanjaire accepterait-il?...

Elle releva son front; un rire muet agrandit sa bouche tandis qu'une lueur traversait ses prunelles fauves.

— Peut-être, — dit-elle avec affectation.

Et, lui glissant entre les bras d'une tension de reins, elle courut vers la porte, l'ouvrit et disparut...

X

— Or donc, — dit Pronis, — nous sommes bien d'accord?

Andian-Ramak inclina lentement la tête.

— En vérité, — dit-il solennellement, — je le jure : la paix sera entre nous désormais et afin que tous sachent notre volonté, nous échangerons le serment dont nul ne peut se délier...

Et il fit signe à un homme de sa suite.

Le crépuscule envahissait le ciel tendre; au pied des cases, l'ombre rampait. La conférence, entamée au début de l'après-

midi, touchait à sa fin. Elle s'était poursuivie durant six longues heures, avec des alternatives diverses. L'hostilité hargneuse des princes de l'Antanossy l'avait fait débuter de façon tumulteuse.

Rangés autour du Seigneur de Fanjaire, sur la Place Centrale de l'Habitation, ils avaient apporté dans la discussion une rancune orgueilleuse et tenace. Assis sur un tabouret en face d'eux, Pronis encadré de Foucquembourg, de Cauche et du capitaine Régimond, leur avait tenu tête sans répit, calmant par instant, du geste, le groupe d'une trentaine de colons debout derrière lui. La tâche lui avait été rude; l'entente, sur le point de s'établir à plusieurs reprises, avait été brusquement remise en question par l'animosité des Grands et chaque fois le chevalier sentait s'accroître l'irritation de ses hommes et se tendre dangereusement leurs nerfs. Lui-même, avec les minutes qui s'écoulaient, éprouvait une lassitude grandissante, un effritement de sa patience.

Ce fut alors, et au moment peut-être où l'image violente de la guerre allait surgir entre eux et les déchaîner, qu'Andian-Ramak, jusque-là silencieux, s'était levé brusquement et avait parlé.

— Lorsque tu es venu, voici près d'un an, dans mon village de Fanjaire, — avait-il crié en s'adressant à Pronis, — je t'ai dit ceci : « Nous sommes des hommes libres; ceux qui viennent parmi nous pour nous visiter ou pour vivre, s'ils sont justes, s'ils ne cherchent point la guerre, ceux-là sont les bienvenus ! » Et tu m'as répondu : « Nous voulons être vos frères, et si votre cœur le désire, nous le serons !... »

— C'est exact.

— Bien, — avait repris l'autre. — Mon cœur est réjoui que tu te souviennes ! Et maintenant, je te demande : — Est-ce là votre justice? Est-ce ainsi que les frères se traitent chez vous? De quel droit, après avoir mutilé l'un de nos compagnons, l'avez-vous fait mourir d'une mort horrible et telle que son corps n'a pu être ramené au cimetière de ses ancêtres?

Sa voix s'enfla en un grondement.

— En vérité : étrange est votre amitié, étrange la manière dont vous remerciez ceux qui vous accueillent...

Il arrêta d'un signe le geste de protestation que Pronis esquissait.

— Je sais, — fit-il moins durement. — Tu n'étais pas avec ces hommes et celui-ci — il désignait Drouärt, debout au premier rang des colons — celui-ci que tu avais envoyé avec eux a fait beaucoup pour empêcher cette mauvaise folie. Et c'est parce que j'ai appris cela que la guerre ne sera pas entre nous...

Et comme une rumeur hostile montait de la troupe des guerriers assemblés derrière lui, il se retourna et fit tête à Andian-Razau, le plus violent d'entre eux.

— La guerre ne sera pas entre nous, — répéta-t-il très haut d'une voix éclatante et rude... — Ceux qui ne sont point coupables ne doivent point porter le fardeau pour les autres — qui d'ailleurs furent punis.

Il demeura une seconde silencieux, arrêtant son regard sur ses hommes, puis, revenant au chevalier :

— Ainsi ai-je parlé, — dit-il gravement, — selon mon cœur, — et selon notre justice, à nous...

Il avait détaché ses derniers mots, les accentuant, un à un, fortement. Une détente parut alléger l'atmosphère lourde de haine et de péril. Les princes, dominés et déjà moins hostiles, gardaient encore, cependant, un reste d'indécision. Dans leurs prunelles ardentes, passait successivement le reflet des sentiments contradictoires qui les agitaient et leur attitude révélait leur hésitation...

Précisant l'habile flatterie qui devait achever d'entamer leur obstination, Andian-Ramak demanda :

— N'ai-je donc point parlé selon notre justice, — selon la justice des Hommes-Libres?

De tout leur orgueil satisfait, les Roandrians, soudain conquis, approuvèrent bruyamment :

— C'est vrai, — ainsi est la justice des Hommes-Libres...

Le Seigneur de Fanjaire eut un mince sourire, aussitôt effacé, que Pronis seul surprit. S'étant alors dressé, à son tour, le chevalier avait dit :

— Or donc, nous sommes bien d'accord?

La réponse du Seigneur de Fanjaire était venue, nette et ferme. Il sembla que le voxomahery, le grand oiseau de proie

malgache, symbole de la guerre, qui planait au-dessus de l'habitation, eût brusquement refermé ses ailes, rentré ses serres. L'ombre que son invisible vol faisait planer sur le fort, parut glisser, s'enfuir. Autour de la colonie l'étreinte du danger qui l'encerclait depuis la veille se relâchait tout à coup, la délivrait de son irritante menace. Une instinctive réaction poussait à présent les Aventuriers vers ces Malgaches contre lesquels la fureur, quelques instants plus tôt, les dressait.

Pronis, cette fois encore, dut les contenir.

— Attendez! — cria-t-il.

En même temps, il leur montrait le guerrier auquel Andian-Ramak avait fait signe et qui revenait poussant un bœuf devant lui. La bête effrayée tendait de se dérober, mais deux Malgaches déjà lui saisissaient les cornes et l'entraînaient. Sa robe luisait uniformément brune sauf au poitrail qu'étoilait une tache blanche.

Le Seigneur de Fanjaire s'était levé. Il marcha sur la bête, brandit son fort couteau à lame plate et courte. Il le tint un moment très haut, pointé vers le ciel et déclara :

— Que tous regardent et soient témoins. Moi, Andian-Ramak, roi de l'Antanossy, j'accomplis le sacrifice d'un bœuf roux pour qu'entre les hommes libres et le Seigneur de la terre de France le serment ait lieu...

L'acier de l'arme qu'il tenait en suspens, eut un bref scintillement; l'animal auquel les deux hommes, d'une torsion, renversaient les cornes, l'obligeant à tendre vers le ciel son mufle épais et bavant, jeta un rauque beuglement. La lame plantée dans le col, d'un coup, lui avait tranché la carotide. Il se débattit, trébucha, tomba sur les genoux, râla sourdement et finit par s'abattre sur le sol.

De sa gorge, un jet pourpre avait jailli, éclaboussant ses sabots et ses jarrets, tachant son poitrail. Sur la terre desséchée, il s'étalait en une flaque dont le rouge allait s'obscurcissant. Les deux hommes qui tenaient les cornes de la tête l'avaient lâchée. Elle eut encore un soubresaut, un vagissement gargouillé, puis elle demeura rigide, le mufle souillé d'une écume rose où des bulles achevaient de crever.

Du pied, Andian-Ramak remua la masse inerte, puis, se

penchant, il retira de la blessure son poignard. Le sang giclant lui barbouilla la face. Il ne daigna point s'en apercevoir; assurant entre ses doitgs le manche poisseux et chaud de l'arme, il la plongea de nouveau dans le côté de la bête, y creusa une large entaille; rejetant ensuite son couteau au hasard derrière lui, il enfonça la main dans le flanc de l'animal y fouilla une courte seconde.

Et brusquement, un rire aux lèvres, il se redressa. Son bras apparut pourpre jusqu'au coude; entre ses doitgs, un morceau de chair sanguinolente et molle égouttait des larmes rouges.

Le tenant entre ses deux mains réunies, il s'avança vers le chevalier, s'inclina devant lui. Impassible, Pronis attendit. Élevant ses deux paumes, très haut, Andian-Ramak récita :

— Et voici le serment du foie : le Passé est mort. Désormais la Paix sera notre part et nous vivrons ainsi que deux Hommes-Libres, nés du même père et de la même mère. Par ce foie du bœuf roux, je le jure, jamais je n'attaquerai celui-ci, jamais je ne lui prendrai son bien, jamais je ne ferai porter de sort, ni d'empoisonnement sur ses terres! Et que, si je manque un jour à ma parole, ce foie que je vais manger me fasse mourir; que mon corps demeure livré aux oiseaux friands de charogne au lieu de dormir dans le cimetière de mes ancêtres; que les puissances favorables m'abandonnent pour toujours, et que ma lignée — la lignée d'un Roandrian — finisse avec moi!...

Déchirant un lambeau de la chair gluante et lisse, il le brandit :

— Voyez!... Voyez!... — cria-t-il.

Et le portant lentement à sa bouche, il l'avala. Étendant ensuite sa main ensanglantée, il la posa sur l'épaule de Pronis.

— A toi maintenant, — dit-il.

Malgré lui, le chevalier eut un instinctif mouvement de recul et un léger haut le cœur, que l'autre feignit de ne point remarquer. Simplement, il appuya plus lourdement sa main sur l'épaule de Pronis et un fugitif sourire lui tira la bouche, en coin.

— A toi maintenant, — dit-il avec douceur.

Surmontant sa répulsion, Pronis répéta les termes du serment, l'accompagnant du même cérémonial.

Et comme après avoir, à son tour, avalé un morceau de foie, il posait sa main sur l'épaule du Seigneur de Fanjaire, un second sourire effleura les lèvres d'Andian-Ramak. Il murmura, narquois :

— Évidemment, c'est un peu répugnant, mais la paix vaut bien ça!

Il avait parlé en portugais, et si bas, que Pronis seul l'entendit. Déjà, il s'écartait. Cérémonieusement, il prononça :

— Nous sommes désormais parmi des amis...

— Oui, — dit Pronis. — Et nos cœurs seront satisfaits si toi et tes compagnons vous acceptez l'hospitalité dans cette Habitation.

Andian-Ramak considéra un instant les siens avant de répondre.

Leurs âmes mobiles étaient déjà livrées à l'oubli. Rien ne subsistait en leur esprit, de cette haine qui les animait au début. Ils ne songeaient plus à leur rancune, à leurs griefs. Il n'y avait plus en eux qu'une convoitise puérile pour le festin qu'ils prévoyaient.

— Qu'il soit fait comme tu souhaites, — dit enfin Andian-Ramak.

Cauche, tandis qu'il parlait, s'était penché vers le chevalier et lui avait soufflé à l'oreille des mots que personne n'avait pu saisir. Pronis, approuvant vivement de la tête, s'adressa au Seigneur de Fanjaire.

— Je sais, — dit-il, — que tes femmes t'attendent en bas, dans ton camp. Peut-être seraient-elles inquiètes de ne point te voir rentrer?... Ne désires-tu pas les faire venir? Nous en serions réjouis.

Andian-Ramak lui jeta un regard vif qu'une pointe d'ironie aiguisait.

— En vérité, — dit-il, — j'y consens... Et ainsi te prouverai-je en même temps ma confiance.

Le chevalier se tourna vers les colons.

— Compagnons, — dit-il, — je vous confie nos hôtes et compte sur vous pour les bien traiter. Foucquembourg, tu ordonneras les distributions nécessaires pour que nos gars puissent faire honneur à leurs invités. Allez...

Les tables avaient été dressées devant la case de Pronis — deux tables grossièrement équarries, la première très longue et la seconde, petite, presque carrée. Elles étaient éclairées par des chandelles dont les flammes dansantes illuminaient étrangement la face des dîneurs assis devant chacune d'elles : à l'une, Pronis, Cauche, Régimond, Foucquembourg, l'abbé de Bellebarbe encadrant Andian-Ramak et quatre princes de sa suite, à l'autre, les trois épouses du Seigneur de Fanjaire et ses deux filles.

Au delà, sur la place Centrale, assemblés autour des feux rougeoyants, les colons et les guerriers malgaches, assis sur des nattes, achevaient de souper. Ils s'étaient réunis par groupes de huit et le halo pourpre des foyers les enveloppait, projetant sur le sol autour d'eux leurs ombres agrandies, étirant démesurément le moindre de leurs gestes et de leurs mouvements...

Les aventuriers causaient bruyamment; par-dessus leurs éclats de voix retentissait par instant le rire puéril et sonore d'un Malgache.

Du fort, rempli de rumeurs éclatantes et odorant du fumet des viandes rôties, montait vers le ciel nocturne le souffle d'une liesse primitive et brutale.

De temps à autre, sans remuer la tête, le chevalier regardait Andian-Ravel. Les épaules d'Andian-Razau, assis en face du chevalier, la masquait par instant; mais lorsque l'homme se penchait pour parler à son voisin, le visage mat et doux de la jeune fille surgissait une seconde; elle semblait ne point s'apercevoir que Pronis la contemplait. La face penchée, elle souriait vaguement; on distinguait, teintées de rose par la clarté des chandelles, les blanches corolles de tamarin piquées dans ses cheveux, le haut de son front et par instant la pâleur bleutée des prunelles qu'un regard de biais faisait apparaître.

Brusquement, elle redressa la tête. Le chevalier, un léger frémissement dans la voix, venait de questionner :

— On m'a raconté... que l'une de tes filles allait se marier?

Andian-Ramak leva la main et désigna Razau.

— On a bien dit... on a mal dit : celui-ci l'a demandée, mais l'enfant n'a pas encore décidé...

Pronis ne put retenir un mouvement de joie secrète auquel Andian-Ramak se trompa.

— Heuhem, — fit-il, — c'est ainsi chez nous : les filles sont libres de leur choix! Elles répondent oui ou non, selon leur volonté; nous n'y pouvons rien — pourvu que le prix offert pour l'achat soit satisfaisant.

— Oh! — dit Pronis, s'efforçant à un ton badin, — je suppose que le seigneur Razau aura été généreux, ta fille le mérite... Et, pour ma part...

Il marqua une pause afin d'affermir sa voix, puis, jouant l'indifférence :

— N'est-ce point celle-ci qu'Andian-Razau veut prendre pour épouse?

Il indiquait Andian-Ramisane.

Le Seigneur de Fanjaire secoua la tête négativement.

— Non; c'est Andian-Ravel-Melor, sa sœur.

— Ah! —fit Pronis avec une légèreté de commande, — tant pis!

Andian-Ramak, surpris par le mot, posa ses yeux sur le chevalier, le dévisageant :

— Tant pis? Que veux-tu dire?

Le chevalier hésita. Il tâtonnait, tâchant de s'assimiler les tours, les détours et les tergiversations de la dialectique réticente et cauteleuse en honneur chez les Malgaches pour ces sortes de négociations. Son regard, en même temps, allait là-bas, par-dessus l'épaule de Razau, vers la table des femmes. Il lui sembla surprendre un signe imperceptible d'encouragement que lui dédiait Andian-Ravel : un furtif battement de paupières, une légère moue des lèvres. Et il sut, ainsi, qu'il était dans la bonne voie.

— Rien... — dit-il; — une... une idée...

Autour d'eux les conversations s'étaient tues. Attentifs et surpris, les colons considéraient leur chef. Seul, Cauche, un sourire énigmatique aux lèvres, conservait son impassibilité. Bien que Pronis l'eût mis au courant de son projet et qu'il l'approuvât, il feignit de ne le comprendre qu'en cet instant.

— Eh! Eh! — fit-il, — la manœuvre est habile, monsieur, si toutefois je la devine bien...

Foucquembourg, avec un haussement de sourcils, commença :

— Je ne vois pas...

— Écoutez, — interrompit Cauche, — vous allez être au fait...

Andian-Ramak scrutait toujours le chevalier.

— Une idée? — interrogea-t-il.

Pronis parut incertain une seconde. Il jouait machinalement avec les fruits posés dans une corbeille devant lui. A la fin, avec la brusquerie d'une résolution subitement prise, il attaqua :

— Nous sommes amis?... Qu'importe si nos cœurs ne s'aiment point vraiment et s'ils n'échangent point des gages sincères! Or, c'est la preuve de mon amitié et de ma confiance que je désirerais te donner. Nous voulons vivre en paix, nous avons fait alliance; nos cœurs et nos esprits sont tout près l'un de l'autre ainsi que ceux d'amis véritables; tout cela est bien! Mais nos races, nos coutumes demeurent encore différentes et nous séparent; et je voulais te dire ceci : unissons-nous plus étroitement — soyons parents.

Il suspendit ses mots pour jeter un regard vers ses compagnons. Leurs visages tendus vers lui reflétaient le même étonnement. Cauche, seul, continuait de sourire, mais son sourire avait changé d'expression, était devenu plus net, presque joyeux.

— Je ne m'étais pas trompé, — dit-il tout haut dans le silence, — bravo, monsieur!

Le chevalier n'eut pas l'air de l'entendre. Il reprenait, s'adressant au Seigneur de Fanjaire :

— Donne-moi ta fille pour épouse. Je paierai la dot que tu souhaiteras et désormais nous vivrons parmi vous, unis par les liens du sang, comme des parents et des égaux, et non plus comme des étrangers...

Un sursaut avait soulevé Foucquembourg.

— Es-tu fou? — cria-t-il presque.

Mais Cauche, lui étreignant le bras, le forçait à s'asseoir.

— Au contraire, — dit-il froidement, — jamais on ne fut plus sage, plus prévoyant. C'est tout l'avenir, toute la

prospérité de la colonie que monsieur de Pronis assure en ce moment...

D'un signe de tête, Pronis marqua sa gratitude au Rouennais et, à son tour, il dévisagea Andian-Ramak. Un long moment, ils se considérèrent, muets tous deux et remuant en leurs cerveaux des pensées inavouées. Puis Andian-Ramak abaissa ses paupières pour voiler la flamme qui s'allumait au fond de ses prunelles. Un mince regard filtrant entre ses cils, il s'absorba en une rapide méditation.

— En vérité, — déclara-t-il ensuite avec gravité, — tes paroles sont justes et me causent une grande joie... Que tu souhaites devenir mon gendre me réjouit. Et il sera fait ainsi à condition que ma fille le veuille bien.

Il pointa son doigt vers Andian-Ravel-Melor.

— C'est donc celle-ci que tu recherches? — demanda-t-il.

— Oui, — répondit Pronis fortement.

Andian-Ramak fit glisser son regard sur Andian-Razau, l'y arrêta un très bref instant, après quoi, le reportant sur Pronis :

— Bien. Elle choisira entre vous deux, et ceci devant tous et librement.

Il se leva d'un mouvement brusque, étira sa haute taille et, d'une voix qui domina le brouhaha montant de la place d'armes, il ordonna en malgache :

— Que tous les Hommes-Libres viennent et écoutent.

Autour des feux, un silence tomba; les silhouettes obscures des Malgaches se dressèrent et leurs ombres s'allongèrent jusqu'à venir frôler la table du chevalier.

Accourus à l'appel de leur roi, ils se tenaient maintenant immobiles, rangés en face de lui. Les colons vaguement inquiets les avaient suivis; instinctivement ils s'étaient massés près de leur chef. Pronis, devinant leur incertitude, se tourna vers eux.

— Rassurez-vous, compagnons. Je vais vous mettre au courant de la décision que je viens de prendre dans l'intérêt même de notre œuvre : pour assurer définitivement la paix entre nous et les habitants de cette contrée, pour resserrer plus solidement les liens qui doivent désormais nous unir, j'ai demandé au Seigneur de Fanjaire, roi de l'Antanossy, de

me donner sa fille en mariage. J'espère que vous saisissez tous mon dessein.

Son ton se haussa.

— Libre à vous, un jour, de suivre mon exemple! — acheva-t-il.

Le souvenir des tendresses abandonnées, la vision de toutes les douceurs féminines si longtemps délaissées, surgirent soudain devant les yeux émerveillés des colons. Une grande vague sentimentale et sensuelle déferla sur eux, les secoua violemment en leur cœur et en leur chair. En face d'eux, se dressa le miracle des bonheurs et des voluptés qu'ils n'espéraient plus et dont la privation pesait chaque jour plus lourdement à leur jeunesse, à leur force, à tout ce qu'il y avait en eux de vie tumultueuse et avide.

Des acclamations, des cris, toute une allégresse rude et saine jaillit, pour se fondre finalement en une même clameur qui creva dans la nuit tiède :

— Vive monsieur le chevalier!

Avec un large rire, Pronis les écoutait. Lorsqu'ils se turent, il les engloba tous d'un geste large.

— Voici, — dit-il à Andian-Ramak, — comment les miens accueillent mon projet...

Sans lui répondre, le Seigneur de Fanjaire alla prendre Andian-Ravel-Melor par la main et la conduisit face aux siens.

— Deux hommes, — fit-il ensuite très haut, — te réclament pour épouse. Tous deux sont des chefs parmi leur peuple, tous deux sont riches en biens et en guerriers. Celui-ci et cet autre.

Ses doigts désignèrent Pronis, puis Andian-Razau.

— Tu es une femme libre et du sang des rois, et, selon notre loi, c'est ta volonté qui décidera. Lequel veux-tu?

Il cessa de parler. Parmi les Malgaches assemblés, une indécision flotta. Ils balançaient entre l'orgueil que suscitait en eux cette demande du chef tout-puissant venu de la Terre de France et l'instinctive préférence qu'ils éprouvaient pour un prince de leur race. Et leurs yeux se posaient successivement sur Pronis et sur Razau. Celui-ci demeurait à sa place. Il s'était à peine tourné pour mieux voir la jeune fille et son masque s'était contracté.

Immobile, indifférente aux regards qui l'enveloppaient, Andian-Ravel considérait les deux hommes tour à tour, longuement, avec une étrange fierté. La face violente du Malgache se serrait à chaque seconde un peu plus; il ne regardait plus la jeune fille. Ramassé sur lui-même, le front bas, il tordait machinalement la lame d'un couteau posé près de lui; Pronis souriait paisiblement.

Marchant sur lui, la jeune fille allongea le bras, posa doucement son index sur la poitrine du chevalier, à l'endroit du cœur.

— Lui, — dit-elle ensuite simplement.

Un bruit sec ponctua son mot et Razau, rejetant derrière lui les deux morceaux de la lame qui venait de se briser entre ses doigts, secoua sa main tailladée, rouge de sang.

— Lui, — répéta la jeune fille, plus haut, comme on jette un défi...

Et elle appuya lentement ses lèvres sur la poitrine du chevalier, là où son doigt s'était posé.

XI

Elle était venue le rejoindre quelques semaines plus tard.

La dot une fois payée par Pronis et la cérémonie barbare et fastueuse du mariage accomplie à Fanjaire, elle était arrivée à Saint-Pierre, un matin, à l'aube. Assise dans une chaise à brancards que quatre esclaves portaient sur leurs épaules, elle avait franchi la poterne de l'Ouest où une troupe de colons en armes l'avait accueillie solennellement. Sur la place Centrale, les nègres s'étaient arrêtés, l'avaient posées par terre. Debout au pied du mât dédiant au ciel l'étendard royal, elle avait eu un long regard circulaire; un singulier sourire, à la fois ironique et plein d'orgueil, avait aminci ses lèvres. Les hommes, groupés autour d'elle, la considéraient avec une expression de curiosité amicale et déférente; elle leur apparut désirable; d'une joliesse équivoque, avec son visage à peine bistré, ses yeux luisants, son corps nerveux et délicatement étiré dont la lamba d'étoffe tissée de fils de soie rouge moulait et accusait les contours. Un frisson de

désir admiratif glissa sur leur visage; son instinct le lui fit percevoir, si furtif qu'il fût, et son sourire s'épanouit en un petit rire heureux et triomphant. Mais ses yeux, à cet instant, butèrent contre le masque sévère de l'abbé de Bellebarbe, qui, les bras croisés, la scrutait d'un regard insistant et froid.

Détournant avec lenteur la tête, elle prit la main de Pronis et entra dans la demeure du chevalier, — dans cette case qui devenait sienne et où elle régnerait désormais par la toute-puissance de l'amour et de la volupté. Dans le village élevé par les colons, au flanc du coteau, sa suite, à son tour, s'installa.

Trois huttes y avaient été construites dont prirent aussitôt possession les vingt esclaves mâles et les dix suivantes, qui avaient accompagné la jeune femme.

Et, de ce matin tiède, il sembla que quelque mystérieux sortilège se fût infiltré dans l'habitation à la suite de ces nouveaux hôtes.

Avec les mois qui passaient, l'âme des aventuriers se tendait violemment vers les convoitises charnelles. Chaque soir, en rentrant de leur garde ou de leurs travaux, ils guettaient ces femmes, s'efforçant de les séduire, de leur plaire, de se mêler à elles. Une étrange atmosphère de passion flottait sur le poste. Un immense besoin de tendresse, une torturante géhenne de leur chair faisaient palpiter les hommes. Mais ces femmes conservaient vis-à-vis d'eux une étrange réserve, une tenace indifférence qu'ils ne parvenaient point à vaincre. Chaque nuit, parmi la douceur tiède qui montait de la terre et sous la clarté lunaire, elles dansaient entre elles au son d'un tam-tam. Les esclaves accroupis autour d'elles les enveloppaient d'un cercle attentif et soupçonneux, battant des mains et ponctuant en cadence, à rudes claquements de paumes, leurs bizarres évolutions.

Et les colons, groupés à l'écart, restaient là, sous le ciel pâle, aussi longtemps que durait la danse; immobiles, ils gardaient leurs prunelles rivées sur ces corps souples et jeunes, dont chaque geste, chaque ondulation, chaque coin de chair entrevu fouaillait leur âme du lancinement d'un désir.

En apparence pourtant, ils demeuraient les mêmes. Ils apportaient à leur tâche quotidienne leur habituelle ardeur.

A peine aurait-on pu saisir dans leurs voix et dans leurs gestes une nervosité, une fièvre inaccoutumée qu'ils ne parvenaient point tout à fait à dissimuler. Mais pour s'en apercevoir, pour sonder leurs cœurs tourmentés, il eût fallu se pencher sur eux, les confesser ainsi que des enfants dont ils avaient l'âme ingénue et farouche, à la fois capable des pires emportements et de timidités incompréhensibles.

Et nul ne s'en souciait — Pronis moins que tout autre. Rien ne lui semblait changé dans l'existence journalière de l'habitation, rien, sinon la grande joie paisible que lui avait apportée la possession complète d'Andian-Ravel. Il ne soupçonnait même pas l'asservissement dans lequel s'enlisaient peu à peu son cœur et son esprit. Elle lui offrait, en effet, une tendresse à chaque instant renouvelée, une douceur pleine de soumission et il ne remarquait point que, chaque jour, plus certaine de son emprise, elle l'éprouvait avec habileté, s'assurant par de menus détails de son influence grandissante...

Il y avait cinq mois qu'elle était venue vivre dans sa case et déjà, sans qu'il s'en aperçût, rien ne se faisait dans l'habitation sans qu'elle le sût, sans qu'elle lui donnât un avis, — qu'il sollicitait. Elle se gardait encore de l'interroger, mais, de lui-même, en la retrouvant aux heures des repas, il lui confiait ses projets, ses espoirs, ses soucis. Devant ce clair visage de femme, son âme violente et autoritaire s'amollissait. Ses forces, jusque-là tout entières concentrées sur la grande œuvre qu'il voulait accomplir, se dispersaient. L'Amour en détournait une part. L'Amour et autre chose : un obscur malaise, une gêne confuse qui régnait maintenant à travers l'habitation. Nul ne s'en doutait encore, sauf peut-être Foucquembourg et Cauche, vaguement; mais la cause leur en demeurait invisible, secrète.

Et ce fut l'abbé de Bellebarbe qui, bruquement, la précisa, la révéla.

L'Angelus terminé, il était sorti ce soir-là de sa hutte, pour s'en aller prier, parmi la tiédeur du crépuscule, dans l'humble cimetière où reposaient ses morts. En regagnant l'habitation, tandis qu'il gravissait les pentes du coteau que l'approche du soir commençait à bleuir, il fut bientôt rejoint par le chevalier que Foucquembourg et Cauche accompagnaient.

Ils rentraient tous trois d'une chasse sur la plage de Manafiaf et leurs bottes étaient gainées de vase noirâtre.

Pronis, agitant les oiseaux qu'il tenait par la patte, criait allègrement :

— Bonne journée, monsieur!... Voici de quoi améliorer notre ordinaire!

Le prêtre examina un instant le plumage souillé des volatiles et leurs becs pendants d'où pleuraient, lourdes et noires, des gouttes de sang. Il referma le bréviaire qu'il lisait, puis reporta son regard sur le chevalier. Il ne parut point avoir entendu.

— Je souhaiterais vous parler, monsieur, — dit-il d'un ton bref.

Pronis leva vers lui des yeux étonnés.

— Faites.

— Vous parler seul, — précisa l'autre.

— Seul? — répéta Pronis.

Et comme ses compagnons esquissaient un mouvement de retraite, il les arrêta.

— Non, — dit-il, — je ne vois pas...

Il riva ses prunelles sur celles du prêtre.

— A moins que ce soit une chose qui vous concerne personnellement.

Le père de Bellebarbe continuait à le dévisager.

— Non, — fit-il nettement.

— Alors, — dit le chevalier, — vous pouvez parler devant ces messieurs.

— Vous le voulez? — demanda le prêtre.

— Pardieu, je l'exige, — dit Pronis.

Leurs mots se heurtaient, secs, chargés d'une secrète hostilité que notèrent Foucquembourg et Cauche. D'un furtif regard oblique, ils se communiquèrent leur inquiétude, — et leur impression qu'une lutte venait de s'engager dont ils ignoraient la raison et dont ils ne pouvaient prévoir les conséquences. Mais déjà le prêtre attaquait.

— Soit, — disait-il, — j'agirai selon vos désirs. Quand dois-je procéder à votre mariage, monsieur le chevalier?...

La question inattendue arracha un haussement de sourcils à Pronis.

— Que voulez-vous dire? — fit-il, — ne suis-je pas déjà marié, — et fort bien, — à la mode de ma femme?

L'abbé secoua ses fortes épaules.

— Non, — dit-il sans ménagement, — vous ne l'êtes point. Je ne connais pas de mode, en cette matière; je ne connais qu'un sacrement que vous n'avez pas le droit d'ignorer, vous, notre chef, — vous dont la moindre action constitue un exemple, un encouragement pour nos hommes.

Le chevalier masqua d'un sourire ironique l'irritation qui l'envahissait.

— J'ai peur, monsieur, qu'il ne vous faille en prendre votre parti...

Le visage du prêtre se durcit, devint presque violent. Il se contint pourtant et sa voix garda le même accent net et froid pour demander :

— Vous souvient-il de ces mots que vous avez criés aux hommes réunis, il y a deux mois de cela : « Libre à vous, un jour, de suivre mon exemple! »

Pronis releva la tête, il accentua jusqu'à la bravade l'orgueil de sa réponse.

— Je suis prêt à le leur répéter, — dit-il avec force.

L'abbé recula d'un pas; une flamme s'alluma dans ses prunelles pâles.

— Ainsi, — fit-il brutalement, — voilà l'exemple que vous leur proposez : celui du concubinage? et c'est cela, le plus triste des déportements, que vous prétendez leur conseiller?

Une brusque colère fit pâlir le chevalier. Son masque se contracta. Il marcha vers le prêtre.

— Êtes-vous devenu fou, monsieur? — gronda-t-il.

Mais l'autre, immobile, haussé de toute sa taille, étendit le bras, lentement.

— Je vous le dis : dans la demeure du juste, dans l'habitation où la loi de Dieu devait régner, vous avez introduit le scandale et la débauche. L'œuvre était belle et noble, vous la souillez dès le début.

D'une saccade furieuse, Pronis lui avait saisi le poignet. Il ne parut point s'en apercevoir. Sa face maigre, aux traits accentués, avait perdu toute sa dureté; elle était blême et n'exprimait plus qu'une profonde tristesse.

— Que m'importe votre colère? — poursuivit-il. — Au-dessus de vous, au-dessus de tous les hommes, il y a le Maître que je sers, que personne, qu'aucune force ne pourrait m'empêcher de servir. C'est lui qui m'a ordonné de vous parler comme je le fais ! Ce n'est pas contre moi que vous vous révoltez, mais contre lui ! Et en son nom, je vous le dis : « Vous avez ouvert la porte toute large à la Volupté, au Désir, à la Concupiscence; puissiez-vous ne jamais avoir à vous en repentir ! »

Se dégageant d'une secousse, il posa sur le chevalier un regard pesant, chargé de toute l'immense détresse de sa foi méconnue, puis, dans le silence subitement alourdi d'angoisse il déclara :

— Ce que je viens de vous dire, nul autre toutefois ne l'entendra.

Et lui tournant le dos, il reprit son ascension vers la poterne. On devinait, à voir sa longue silhouette légèrement arquée, qu'il avait repris la lecture de son bréviaire.

Rivé à sa place, Pronis le regardait s'éloigner. Des sentiments contradictoires déferlaient en lui, se heurtaient, se mêlaient; et son âme, pleine d'incertitude et de trouble, n'était qu'un obscur chaos où tourbillonnaient par rafales la colère, l'orgueil, la stupeur et une confuse honte.

Un long moment, il demeura ainsi immobile, livré au déchaînement intérieur qui le secouait tout entier, lui mettait un tremblement au bout des doigts, des contractions dans les mâchoires et un curieux rictus au coin des lèvres.

Il avait fallu que Foucquembourg et Cauche lui prissent le bras et l'entraînassent pour qu'il parvînt à maîtriser la crise forcenée qui l'avait assailli.

Et le temps, en glissant, ne réussit point complètement à effacer dans sa mémoire les traces que la brutalité de cette scène y avait profondément creusées.

Le prêtre d'ailleurs avait tenu sa promesse. Il s'était gardé de toute manifestation hostile. Simplement, durant les offices des dimanches qui suivirent, il prit pour texte de chacun de ses sermons, les deux grandes paroles de l'Écriture : « Heureux

ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu[1] » et puis encore : « ... Car la racine de tous les maux est la convoitise[2]. » Sa rude éloquence, sa ferveur mystique amplifiaient son verbe, lui conféraient une étrange sérénité. On eût dit que ses yeux pâles, par delà les murs de l'humble chapelle, par delà l'espace et le temps, sondaient l'avenir et le prédisaient. Son exaltation et sa foi donnaient à ses mots une mystérieuse assurance, quelque chose de définitif et d'irrémédiable dont les hommes, malgré eux, subissaient la force apaisante et la magie consolatrice.

Leurs sentiments, au reste, évoluaient, se modifiaient à présent. La résistance passive et obstinée de ces femmes autour desquelles rôdaient leurs désirs, irritait leur patience, aidait chaque jour un peu plus au déchaînement de leurs instincts primitifs. Ils devenaient peu à peu des mâles épiant leur proie charnelle. Et l'insuccès de leurs tentatives attisait en leur âme une colère sourde, une haine naissante contre ces filles d'une autre race dont la réserve leur semblait être du dédain.

Un matin, à l'aube, rencontrant l'une d'elles sur les bords de la rivière, Alain-le-forgeron la saisit; mais tandis qu'elle se débattait et que, ne s'en souciant point, il tentait de lui baiser les lèvres, il chancela, s'abattit sur les genoux, un couteau enfoncé dans le dos.

Ce furent deux de ses compagnons qui, en menant des bœufs une heure plus tard à l'abreuvoir, le découvrirent et rapportèrent son corps à l'habitation.

Pronis et Foucquembourg, accourus à son chevet, l'interrogèrent vainement. Il ne daigna point leur répondre. Son regard sournois et faux considérait fixement le sol de la case et se reportait par instant sur son chef. A toutes les questions que lui posait le chevalier, il roulait lourdement sa tête épaisse, et, avec obstination, murmurait :

— Je ne sais pas... Je ne sais pas...

— Tu ne soupçonnes pas quelqu'un?

— Je ne sais pas...

— As-tu un ennemi? Un adversaire qui aurait des raisons de t'en vouloir?

1. Math. v. 8.
2. I. Thimoth. v. 10.

— J'étais penché, à puiser de l'eau... et... je suis tombé. Voilà!... je n'ai rien vu... rien entendu...

Et avec un geste las, il retournait son visage contre le mur. On le devinait buté, décidé à ne rien dire.

Mais comme Pronis s'éloignait, il remua imperceptiblement. Sa face fut de nouveau visible et Foucquembourg, se retournant à cet instant, y découvrit un équivoque sourire de menace et de haine qu'il ne devait point oublier.

XII

Les jours s'engrenant les uns aux autres avaient de nouveau ramené l'hivernage. Autour de l'habitation, le sol, malaxé par les averses, exhalait une buée tenace qui flottait au-dessus des bois, cachant le paysage et cernant étroitement la colline. Les hommes ne sortaient plus que rarement de leurs cases et uniquement pour vaquer à leur service. Sous la pluie qui fouettait sans arrêt la terre pourpre, transformée en un gluant marécage, ils allaient avec un bruit glougloutant de bottes. Enveloppés dans leur manteau, ils traversaient en hâte la place Centrale, couraient le long des avenues, s'engouffraient dans le réfectoire, dans l'atelier, ou dans la chapelle, les jours d'offices.

Le reste du temps, ils demeuraient cloîtrés dans leurs huttes, désœuvrés, jouant aux dés, au lansquenet, au passe-trois, et guettant les rares éclaircies qui trouaient la trame grise et morne de ces mois pluvieux.

Sur la baie, invisible derrière le voile de brume, le *Saint-Laurent* achevait ses préparatifs de départ. Tirée à sec sur la grève, la barque destinée au fort gisait sur le flanc et sa carène blanche, que les grains tambourinaient, ressemblait au ventre ballonné de quelque grand cétacé jeté à la côte par la tempête.

Des lames de brouillard, apportées par la brise, déferlaient, au crépuscule, sur l'habitation, l'ensevelissant sous un linceul tiède. Elles s'y traînaient de longues heures durant, assaillant les cases de leur parfum étrange qui était comme la vaste senteur de la glèbe malgache et comme son souffle impur. Et lorsque ces bancs de brume disparaissaient,

emportés par une nouvelle saute de vent, un homme, deux parfois, entraient à l'infirmerie. Les relents malsains des pourritures et des fermentations millénaires grouillant sous les frondaisons de l'immense forêt, soudain libérés par le ravinement des orages et des giboulées, rampaient aux pentes de la colline, se glissaient dans le fort, filtraient aux interstices des huttes et s'abattaient sur les colons. Les plus faibles, déjà usés et diminués par le grignotement inlassable de tant de secondes et de minutes identiquement mornes, éprouvaient l'attaque sournoise du mal sans pouvoir lui résister. Grelottant de fièvre et d'ennui, ils s'abandonnaient.

Avec les semaines qui glissaient ouatées et lentes, le nombre des malades augmentait. Celui des morts également. Bientôt, là-bas, sous les branches pleureuses des figuiers d'Inde, il faudrait agrandir l'enceinte désormais trop étroite du petit cimetière où vingt-cinq croix, pourtant, allongeaient déjà leurs bras obscurs du même geste symétrique et roide. La claustration forcée à laquelle la saison condamnait les hommes était néfaste à leur corps et à leur âme. Leur énergie et leur résistance aux attaques quotidiennes de ce rude climat malgache, allaient en s'effritant chaque jour; car il semblait que tous ces filets d'eau, que le ciel pleurait, érodassent leur courage et leur force, en même temps qu'ils ravinaient les flancs du coteau. La lutte la plus opiniâtre et la plus décevante de toutes, — celle qu'il faut soutenir sans répit, sans trêve contre le ciel, contre le temps, contre l'isolement et la tristesse ambiante, — la lutte d'où ils étaient sortis une première fois déjà victorieux mais épuisés, allait reprendre avec une âpreté nouvelle.

Assis sur une natte, devant le foyer de sa case, Pronis songeait à tout cela. La flamme sursautante des souches de palétuviers qu'il tisonnait machinalement éclairait son masque amaigri. Accroupie sur le lit, les jambes repliées sous elle, les mains posées à plat sur ses cuisses, Andian-Ravel parlait, racontant une étrange histoire de sortilège et de mort. Le chevalier ne l'écoutait point. Dehors, dans la nuit épaisse et poisseuse, la tempête déchaînée depuis le matin giflait les murs de la case. A travers les joints des portes et les fis-

sures des cloisons, elle sifflait sa chanson traînarde. A une bourrasque plus violente qui secoua la case tout entière, la jeune femme, interrompant son récit, cria :

— Oh! ïa... Ceci est le pire!

Arraché à sa méditation, Pronis prêta l'oreille au grondement de la tornade qui s'accentuait. Son visage se serra un peu plus tandis que craquaient et gémissaient les poutres de la bâtisse. Il hocha la tête soucieusement.

— Ah! — murmura-t-il, — nous n'avions guère besoin de cela encore...

Il s'était levé, marchant à travers la pièce. Comme il passait devant la jeune femme, elle lui saisit le poignet, l'attira vers elle. Il prit place à ses côtés, sur le lit. Elle lui avait passé le bras autour du cou, l'obligeant à rapprocher sa bouche qu'elle baisa longuement.

— Tu es triste, ô ami? — demanda-t-elle ensuite avec douceur.

Il recula son visage, garda le silence. Sur le toit, le crécellement de la pluie redoublait emplissant la nuit de son tambourinage. Le hurlement d'une rafale le couvrit un instant et les ais de la hutte, sous sa poussée, jouèrent, ébranlés.

A travers le feuillage de la toiture un peu d'eau suinta. Sur le sol de terre battue, devant le foyer, les gouttes tombant une à une avec un petit bruit mat, commencèrent de ronger un trou.

— Ainsi, — songea tout haut Pronis avec amertume, — ainsi nous use ce pays!

Des coups frappés contre la porte lui firent lever le front. Andian-Ravel se dressant courut vers le seuil, en ouvrit le battant. Foucquembourg et Cauche se glissèrent dans la chambre et derrière eux s'engouffra une bouffée d'air froid qui fit tourbillonner les cendres du foyer. L'espace d'une seconde, le ruissellement de la pluie, dehors, envahit la case, l'emplit de son vaste chuchotement.

Immobile, à sa même place, Pronis regardait les deux hommes qui se débarrassaient de leur cape et de leur feutre trempés.

— Rude temps! — grommela Cauche en s'épongeant le visage.

— Croyez-vous, — demanda Pronis, que le vent force encore?

Traînant un escabeau devant le feu et offrant ses mains à la chaleur, Cauche haussa les épaules.

— Savoir? — fit-il; — en tous cas, les dégâts sont assez importants comme cela...

Il considéra un instant le chevalier.

— Je... je... viens du village... — poursuivit-il ensuite. — Sur les trente cases de nos hommes, il en reste seize debout. Les autres sont balayées, rasées par l'ouragan.

Le chevalier eut un geste accablé.

— C'est bien ce que je redoutais, — dit-il, — et... pas de blessés... ou de tués?

— Trois seulement, — répondit Cauche, — trois, dont Beaumont; leur hutte s'est écroulée sur eux. Ils ne sont d'ailleurs que légèrement atteints, des écorchures et quelques contusions sans gravité. Les autres ont réussi à se réfugier à temps dans les cases voisines encore intactes.

Pronis se tourna vers Foucquembourg.

— Et ici, dans l'habitation? — interrogea-t-il.

— Pas trop de mal, ça a l'air de tenir. Je suppose que la palissade nous abrite un peu. Le toit de la chapelle, toutefois, a été enlevé et il pleut dans l'atelier.

Pronis vint s'asseoir près d'eux, devant l'âtre.

— Et... eux, les hommes? — demanda-t-il sourdement.

Foucquembourg, jetant des souches dans le foyer, esquiva son regard. Il feignit de s'absorber dans la construction de son feu.

— Rien de nouveau, — fit-il en secouant les braises. — Ah! si, j'oubliais! J'ai dû faire conduire des Roquettes à l'infirmerie.

Il y eut un petit silence durant lequel on entendit la respiration lourde des trois hommes, le ronflement du bois s'enflammant dans l'âtre et le meuglement prolongé de la tempête à travers la nuit.

— Mais, — poursuivit Foucquembourg sourdement, — ceci n'est pas du nouveau... C'est... c'est le trente-deuxième, depuis quatre mois, depuis que ce sale temps dure.

Pronis, d'un œil vague et qui ne voyait point, considérait le feu.

— Allons-nous donc revenir aux jours noirs, aux pires heures que nous avons déjà vécues?

Sa voix sans timbre et basse était lointaine. Cauche, sans le regarder, évitant de s'adresser au chevalier, murmura :

— Il n'y avait alors que la fatigue physique et aussi un peu de lassitude morale... Maintenant tout cela est revenu... tout cela et quelque chose de plus... Oui : quelque chose qui s'ajoute au mal, — et qui l'aggrave.

Émergeant du fond de sa rêverie, Pronis lui mit la main sur l'épaule.

— Que voulez-vous dire, Cauche?

Le Rouennais demeurait plein d'indécision; il atermoya, tandis que ses yeux obliquaient vers Andian-Ravel assise sur le lit.

— L'usure... — dit-il, — l'usure... et...

— ... et la mésintelligence, — jeta Foucquembourg, presque brutalement.

Il s'était levé, faisant face au chevalier; il posa sur lui un long regard insistant, aigu.

— Écoute, Jacques, — fit-il avec résolution, — écoute! Ce que je vais te dire, il faut... il faut que je te le dise. Peut-être m'en voudras-tu... mais...

— Mais? — demanda sèchement Pronis, comme il hésitait encore.

— Souviens-toi, Jacques, que nous avons grandi ensemble; le même précepteur nous a élevés; notre amitié est vieille de toute notre vie... Souviens-toi de cela et sans doute comprendras-tu que j'ai le droit et le devoir de te parler comme je vais le faire. A quoi bon tergiverser, se cacher l'évidence? A quoi bon toi-même feindre de ne pas saisir les causes de la situation?... Oui, les hommes sont malades, oui, ils sont déprimés; mais, surtout... surtout, ils sont mécontents... Et tu en sais la raison aussi bien que moi, aussi bien que Cauche...

Il avait parlé avec une sorte de rude tendresse qui donnait à sa parole des vibrations tour à tour caressantes et dures.

— Non, — dit brièvement Pronis, — non!

Foucquembourg eut un geste chagrin; ses prunelles cherchèrent celles de son ami sans parvenir à les rencontrer.

— Tant pis, — dit-il d'une voix triste et basse, — je sais

maintenant que tu me garderas rancune de tout ceci; mais... j'ai longtemps hésité, longtemps réfléchi avant de me décider, et mon affection pour toi va au delà, bien au delà de ton ressentiment! La raison de l'hostilité des hommes, de leur irritation, c'est ta...

— Ne la nomme pas... — cria Pronis. — Pour Dieu, ne la nomme pas!

Et, malgré lui, son regard glissa vers la jeune femme allongée sur le lit. Un instant les trois hommes la considérèrent à la dérobée. Étendue sur le dos, les yeux fixés sur le toit, un étrange sourire aux lèvres, elle chantait. Sa tunique lui enveloppait étroitement le corps. Sous les plis de la mince étoffe, le buste, les hanches, l'étirement fuselé des cuisses et des jambes dessinaient leurs lignes harmonieuses.

La lueur du foyer fardait délicatement de rose l'épaule et le bras droit, le cou et la pointe du menton, qui demeuraient seuls découverts.

Pronis, le premier, en détacha son regard.

— Que lui reprochent-ils donc?... — demanda-t-il très bas.

— Oh! — fit Foucquembourg avec une pointe de dédain, — à elle, rien... mais à toi, beaucoup de choses, à cause d'elle...

Le chevalier eut un petit rire cliquetant chargé de menace.

— Va, — dit-il ensuite, — fais-toi leur porte-parole...

Foucquembourg secoua la tête.

— Non, — fit-il, — ce n'est pas cela. Pourquoi interpréter ainsi d'avance mes mots? Me crois-tu vraiment capable d'être avec eux, contre toi?

Il haussa les épaules.

— Non — répéta-t-il, — non... Nous venons vers toi avec notre cœur, avec toute notre confiance qui n'a pas diminué, qui ne t'abandonnera jamais. Comprends-le, Jacques, comprends-le...

Une émotion imprévue voilait son timbre, lui donnait des inflexions presque tendres. Il mit sa main sur l'épaule de son ami, lui imposa la douceur implorante de son regard.

— Jacques, — dit-il, — le mal est là. Rien ne sert de le nier. Avant qu'il ne soit irrémédiable, cherchons ensemble les moyens de l'enrayer, de l'arrêter. Crois-moi, le remède

existe, il ne s'agit que de le trouver, et de le trouver tel qu'il puisse donner satisfaction à tout le monde...

Il lança un regard oblique à la jeune femme toujours étendue sur le lit.

— ... A tout le monde, — redit-il encore plus fortement.

Ses doigts glissant le long du bras de son ami cherchèrent sa main, l'étreignirent doucement. Ils se contemplèrent une seconde, tous deux, et un silence tremblant flotta entre eux, chargé d'émotions contradictoires. A la fin, courbant le front, Pronis soupira longuement, son visage se détendit.

— Tu as raison, — dit-il.

Il vint s'asseoir près des deux hommes.

— Je suppose, — fit-il, — je suppose que vous avez une solution à me proposer?

— Oui, — dit Foucquembourg, — sans cela serions-nous venus te trouver? Ce qui tend la situation, c'est... sa présence ici.

Du menton, par-dessus son épaule, il désignait Andian-Ravel.

— Alors? — dit Pronis de nouveau contracté.

— Alors, — continua Foucquembourg, — il faut l'éloigner.

Et comme le chevalier esquissait un geste violent, il l'arrêta.

— Je n'ai pas dit : t'en séparer, — mais : l'éloigner simplement, l'installer hors de l'habitation, elle et sa suite, — ces vingt-cinq esclaves qui vivent sur nos approvisionnements et dont l'oisiveté, l'avidité et les perpétuelles bombances irritent les colons. Ils ne peuvent pas comprendre que ces gens, qui ne leur sont rien, profitent de leur rude labeur. Il y a déjà eu des querelles entre eux : rappelle-toi la peine que tu as eue à calmer le mois dernier ce début de bataille qui a éclaté, sans que nous en ayons jamais su la cause, entre les matelots de Régimond et les serviteurs de ta... de ta femme... Rappelle-toi les coups de couteau auxquels Alain doit d'être encore à l'infirmerie...

A petits hochements de tête énergiques, Cauche approuvait.

— Oui, — dit-il à son tour, — et cela aussi... que le père de Bellebarbe ne veut point admettre : qu'elle soit votre... femme et qu'on la traite comme telle alors, qu'à ses yeux, elle ne saurait être qu'une...

— Je sais, — coupa Pronis rudement. — Mais cela, nous l'avons réglé ensemble!

En même temps, il revoyait la scène qui s'était déroulée trois mois plus tôt et dont il gardait le souvenir vivace.

Depuis, d'ailleurs, il n'avait plus revu le prêtre qu'aux offices, le dimanche. Le reste du temps, l'abbé vivait confiné dans sa hutte, évitant toute rencontre avec le chevalier.

Pronis avait abaissé ses paupières et devant lui passait, ainsi qu'un fantôme obsédant, la silhouette sombre du prêtre et son visage de reproche.

La voix de Foucquembourg lui arracha un tressaillement.

— Non, — disait-elle, — il s'est tu, mais nos hommes ne se sont pas moins aperçus qu'un différend vous séparait, lui et toi; et cette muette réprobation de leur prêtre les impressionne malgré eux. Crois-moi, Jacques, éloigne-la... Pour toi, comme pour les hommes, ce sera le calme, la paix retrouvée...

— Ah! — dit Pronis avec colère, — céder aux exigences de quelques mauvaises têtes, voilà ce que tu me proposes!

— Non, — répéta Foucquembourg gravement, — ce n'est pas à eux que je songe, mais à notre œuvre, à cet avenir que tu as évoqué, un jour, devant nous, en nous montrant cette terre conquise à la France, grâce à nous... grâce à toi...

Du silence s'amassa un instant. Dehors, une accalmie fit taire le grand souffle hurleur de la bourrasque. Seul, le crépitement de la pluie tambourinait les ténèbres d'une façon monotone.

Tournant son visage vers la jeune femme qui dormait maintenant, Pronis la contempla longuement.

— Je l'aime, — avoua-t-il tout bas, — et elle... elle aussi...

Une moue à peine visible serra les lèvres de Cauche, mais il ne parla point. Et ce fut encore Foucquembourg qui répondit :

— Tu l'installeras dans un village, tout près de l'habitation, et tu la verras chaque jour... Si peu de choses seront changées dans votre existence, si peu!...

Pronis reporta son regard sur ses deux compagnons.

— Vous avez bien fait de venir! — dit-il simplement.

Ils comprirent ainsi qu'il acceptait leur solution et une onde de joie passa sur leur figure, éclaira leurs prunelles.

Foucquembourg avait saisi son ami par les épaules et le secouait gaîment.

— Je le savais, — dit-il avec un rire, — je le savais!... Le reste, la maladie, la fatigue, le découragement tout cela, nous en viendrons à bout... Le principal de notre force, vois-tu, c'est la foi que nous devons tous avoir en toi. Les hommes étaient sur le point de la perdre, tu vas la leur rendre, tu continueras à être celui qu'on admire, qu'on aime et qu'on suit aveuglément parce qu'on sent qu'au delà des souffrances, des misères, de tous les petits intérêts du moment, il voit le but; qu'il le voit et qu'il marche vers lui sans défaillance, sans répit...

— Oui, — fit Cauche, — c'est bien cela, la masse des hommes est ainsi faite : il leur faut un chef et ce chef, ils le veulent, inconsciemment, au-dessus de leurs faiblesses et de leurs mesquines agitations. Et quand ils ont rencontré cet homme, eux qui, livrés à leurs moyens seraient incapables des moindres choses, ils deviennent des instruments magnifiques grâce à quoi s'accomplissent les grandes œuvres humaines. Qu'importe la pluie, la tempête, la fièvre et la mort, s'ils ont la foi, cette foi qu'ils puisent le plus souvent dans l'âme dominatrice de celui qui les conduit, qui les mène.

Le chevalier s'était dressé; les bras croisés, il écoutait les deux hommes et un étrange orgueil gonflait sa poitrine, — l'orgueil même de cette souffrance qu'il avait acceptée et qui le tourmentait durement.

— Vous avez bien fait de venir, — redit-il avec force. — Et voici ce que j'ai résolu : dès le retour de la belle saison, Andian et sa suite quitteront l'habitation, elles iront vivre à Manhale...

Cauche eut un petit geste de surprise.

— A Manhale... d'Itolangare? — dit-il. — A quatre lieues dans le sud?

— Oui, — confirma Pronis.

Il arrêta Foucquembourg qui s'apprêtait à l'interroger.

— Attends, — fit-il. — Lorsque le *Saint-Laurent* sera parti, dans trois mois, nous abandonnerons aussi cette habitation pour descendre là-bas...

Avec un petit sursaut, Cauche demanda encore :

— A Manhale?

Le chevalier secoua la tête.

— Non, — dit-il nettement, — mais à une lieue de là, sur la pointe même d'Itolangare.

Devant l'étonnement de ses compagnons, il développa sa pensée.

— A votre tour, — dit-il, — écoutez-moi et comprenez. Je me suis trompé, j'ai mal choisi l'emplacement de notre colonie. Je l'avoue. Je ne savais pas, je ne pouvais pas savoir. De ce sol marécageux qui nous entoure, de cette forêt qui nous enveloppe, la fièvre, à chaque saison des pluies, montera et nous assaillira. Sur soixante-dix colons amenés par Régimond, dix-sept sont morts, vingt-huit sont malades déjà... Là-bas, au contraire, pas de bois, pas de marais... Le plateau sans cesse balayé par le vent du large. C'est là que nous aurions dû nous établir, là, et nulle part ailleurs. Et je l'ai compris tout de suite, lorsque je suis allé visiter, voici trois mois, le capitaine de ce vaisseau portugais qui s'y était arrêté pour renouveler ses vivres frais... Souvenez-vous, Cauche, vous étiez avec moi.

Le Rouennais approuva :

— C'est vrai... En outre, c'est une position facile à défendre : les falaises abruptes sur la mer...

— Oui, — dit encore Pronis, — et dans l'étranglement de la presqu'île, au nord, un poste de vingt hommes suffirait à rendre notre domaine imprenable. Voyez.

Il s'était penché sur un coffre et en avait retiré un parchemin qu'il déroula. Courbés à ses côtés, Foucquembourg et Cauche examinaient le plan de la presqu'île dressé par le chevalier.

Un silence passa. Dehors, la tempête semblait se calmer. On n'entendait plus que par intervalles éloignés son meuglement.

Foucquembourg fut le premier à parler.

— Mais, — demanda-t-il, — Andian-Ramak nous concédera-t-il ces nouveaux terrains...? Et puis...

Pronis sourit. Il déploya un second parchemin.

— Voici l'acte par lequel le Seigneur de Fanjaire nous cède, dans la province d'Itolangare, aux mêmes conditions et pour

une égale durée, la même superficie de terre que nous avions ici...

— Ah! Ah! — fit remarquer Cauche notant au début du traité la date : « Aujourd'hui IIe jour de novembre 1644. » — Vous y pensiez donc depuis longtemps?

— Depuis trois mois, — confessa Pronis, — mais j'hésitais...

Son visage s'assombrit.

— Tous nos efforts, toutes nos souffrances et tous nos travaux, tout ce qui représente notre vie, notre lutte dans ce pays et l'œuvre si durement accomplie depuis près de deux ans, il allait falloir l'abandonner!... Il allait falloir rebâtir une nouvelle Habitation et tout recommencer... Et c'est devant cela que je reculais...

Il eut un rauque soupir et demeura pensif quelques secondes.

— Mais, — dit-il ensuite en prêtant l'oreille au déferlement des rafales, — il y aura maintenant tant de dégâts à réparer, tant de huttes à reconstruire que le sacrifice sera moins pénible. Nous conserverons simplement le fort et nous y laisserons quinze hommes... quinze hommes qui garderont notre passé et nos morts dans leur petit cimetière...

Son ton s'alourdit d'amertume, il regarda Cauche.

— Le pays malgache nous sera peut-être moins terrible, là-bas...

Le Rouennais resta un instant sans répondre, puis, avec une sorte de rude tendresse, il dit :

— C'est un beau pays, monsieur le chevalier, un beau pays généreux et riche.

Il regarda longuement devant lui, dans le vague.

— ... Et qui mérite, en vérité, qu'on souffre, qu'on peine et qu'on meure pour le conquérir!... — conclut-il ensuite gravement.

— Oui, — répéta le chevalier pensif et sombre, — oui... que l'on souffre... et que l'on meure!...

XIII

Ainsi avaient passé les années de grâce 1642, 1643, 1644... Celle de 1645 s'en vint, et, à son tour, commença de glisser dans le Passé.

Et ce jour-là, dix-septième de janvier, pour l'ultime fois, le canot du *Saint-Laurent* atterrit sur la plage de Manafiaf. Soulevé par une vague, sa coque racla le sable, buta contre la grève, où son avant s'enlisa. Sautant dans l'eau qui leur montait aux genoux, quatre marins la dégagèrent, la maintinrent à flot.

— Dépêchons! Dépêchons! — cria Régimond, — il faut que nous soyons partis dans une heure.

Réveillé, le dernier malade, sur son brancard, souleva péniblement sa tête pour mieux voir. Là-bas, au milieu de la baie, le *Saint-Laurent* balançait sa lourde carène et semblait guetter le signal qui le libérerait et lui permettrait d'éployer ses grandes voiles blanches vers la France; — et le regard avide de l'homme, tandis qu'on le transportait dans la barque et qu'on l'y déposait, ne cessa de fixer la nef merveilleuse qui allait le ramener vers sa terre natale. De tout ce qui l'entourait, de cette plage et de cette forêt familières, de ce ciel ardent et lustré, de cette rivière, qui avaient, durant deux longues années, constitué le décor de son existence, il ne voyait rien. Tout cela lui paraissait déjà lointain, presque oublié ainsi qu'un cauchemar. Sa vie maintenant n'était plus ici, mais là-bas, vers cet horizon derrière lequel les paysages de sa Bretagne surgissaient et l'attiraient. De même, tous ces souhaits et ces adieux qu'on lui jetait, et toutes ces paroles qui résonnaient autour de lui, il ne les entendait pas. C'est que d'autres appels qu'il avait crus oubliés, remplissaient déjà ses oreilles et qu'il y retrouvait, impératif et tout-puissant, l'accent des êtres et des choses qui lui étaient chers et vers lesquels il s'en retournait : voix des siens, voix des cloches de son village, et voix multiples et tendres qui montent des landes et des glèbes bretonnes et bourdonnent mystérieusement dans le silence, de l'aube au crépuscule, et tout au long des nuits.

— Dépêchons! Dépêchons! — cria encore Régimond, tandis que les colons achevaient avec une inconsciente lenteur de remplir la barque de vivres frais.

Les hommes, insensibles à ses objurgations, étiraient cette minute et reculaient puérilement l'instant du départ. Un involontaire émoi amollissait leur âme et ils redoutaient, sans peut-être s'en rendre compte, la seconde où l'océan désert

et l'horizon vide proclameraient impitoyablement leur solitude. Ce n'était, en vérité, dans cette anse lointaine, qu'une grosse carène noire, mais sa vue quotidienne leur rappelait que la France, par delà les mers, leur demeurait accessible et que, quoi qu'il survînt, le beau navire demeurait là, à leur portée, qui pourrait, un jour, les ramener vers leurs provinces originelles.

Ils ne pouvaient prévoir quand leur arriverait un autre vaisseau et si seulement il en viendrait un. Ils ne savaient qu'une chose : le *Saint-Laurent* les quittait, et désormais, pour de longs mois sans doute, ils allaient être seuls, implacablement seuls! Et ils en éprouvaient comme le sentiment confus d'un irrémédiable abandon.

Les derniers paniers une fois chargés, ils restèrent groupés autour de la barque, les jambes dans l'eau.

Un matelot avertit :

— Paré, capitaine Régimond!

Le vieillard, hâtivement, prit congé de Pronis et de Foucquembourg.

— C'est entendu, monsieur le chevalier, vous pouvez compter sur moi. Dès mon arrivée à la Rochelle, je ferai parvenir au sieur Rigault et aux associés de la compagnie votre rapport. D'autre part, j'irai moi-même exposer à ces messieurs les raisons qui vous ont fait abandonner *Saint-Pierre* et transporter votre habitation dans la baie d'Itolangare.

— Bien, — dit Pronis, — et insistez aussi pour qu'on nous envoie régulièrement des renforts, chaque année.

— Je n'y manquerai point, monsieur, comme de rendre témoignage à votre œuvre et à celle de vos hommes. Est-ce tout?

— Oui... n'oubliez pas ma lettre pour madame de Pronis, ma mère... C'est tout... Adieu, capitaine.

Régimond leva son feutre et salua très bas de façon solennelle.

— Adieu, — dit-il.

Il hésita une seconde, regardant tour à tour les deux hommes, puis, avec brusquerie, il tendit les bras et les étreignit en une rude accolade.

— Adieu, messieurs, que Dieu vous garde!

Déjà, il courait vers la barque et y prenait place. Les colons aidèrent les marins à la dégager et à la pousser, et sur le bordage, leurs doigts s'accrochaient doucement en une caresse dernière.

— Nage! — cria Régimond.

Le mot bref sonna brutalement. Il sembla aux colons qu'un coup de hache venait de séparer le temps en deux tronçons et qu'à partir de cette heure, leur rude présent demeurerait à tout jamais séparé de l'avenir.

Sous la poussée des avirons, l'esquif vira, tourna, pointa sa proue vers le vaisseau, — vers le large. Et il s'en fut, au battement cadencé des rames, emportant le malade qui, le visage creusé et les prunelles fiévreuses, regardait grandir et s'approcher la silhouette du vaisseau. Sous le soleil qui la frappait verticalement, la baie vibrait, pailletée d'étincellements, semblable à une grande plaque d'acier bleuâtre; à l'arrière du canot que l'éloignement rapetissait de seconde en seconde, Régimond, se levant, agita une dernière fois son feutre... On vit ensuite la barque atteindre le flanc du *Saint-Laurent*, s'y coller, se confondre dans son ombre, s'y perdre une longue minute, puis, hissée, franchir le bordage et disparaître sur le pont.

Immobiles et silencieux, les colons demeuraient sur la plage. Les yeux rivés sur le navire, ils contemplaient obstinément cet appareillage et lorsque quelques voiles, soudain déroulées, commencèrent à se gonfler, ils sentirent nettement les battements de leur cœur dont chaque pulsation martelait sourdement leur poitrine et se répercutait en leur cerveau.

Comme un grand oiseau prenant son vol, le vaisseau hésitait, louvoyant, cherchant la passe; l'ayant enfin trouvée, il s'y engagea lentement, la franchit, gagna le large. Et brusquement, toutes ses voiles éployées, il fut, dans le lointain d'argent et d'azur, comme une blancheur qui s'enfuit.

Aussi longtemps qu'un dernier lambeau de voile fut visible, tache éclatante qui s'étrécissait sur l'horizon transparent et pur, les aventuriers continuèrent à suivre du regard le vaisseau qui voguait vers la terre de France.

Puis, lorsque la distance eut tout effacé sur le miroir limpide du ciel, comme ils demeuraient encore là, sur la grève

brûlante, ne se décidant point à détacher leurs prunelles du vaste océan scintillant et désert, Pronis cria :

— Allons, mes gars, n'oublions pas que nous partons demain à l'aube et que nos préparatifs ne sont point achevés. Cauche nous attend à Itolangare...

Accompagné de Foucquembourg, il se mit en marche le premier.

Arrachés à leur contemplation, les hommes reprirent derrière lui le sentier du fort. Les uns après les autres, lentement, ils entrèrent dans la forêt, s'engagèrent parmi les palétuviers; mais, avant de disparaître, tous, d'un même geste instinctifs, se retournaient une dernière fois!...

Et les aigrettes, les flamants et les courlis, si souvent dérangés durant deux années sur leur domaine préféré, reprirent définitivement possession de la plage de Manafiaf, en Madagascar, où aucun Européen, de longtemps, ne troublerait leur promenade nonchalante et déhanchée.

Devant la poterne de l'ouest, les hommes achevaient de s'assembler. Dans le ciel à peine teinté, l'aurore s'annonçait et son approche effaçait les dernières étoiles.

Le caquetage coutumier d'une bande de perruches nichées dans les figuiers d'Inde du petit cimetière montait jusqu'à l'Habitation; quelques meuglements de bœufs dans leurs parcs escaladaient la colline. Le silence fragile répercutait les bruits renaissants du jour et les transmettait au loin, avec une étrange netteté.

Les deux groupes se faisaient face : d'une part, les quinze hommes qui continueraient à garder *Saint-Pierre*, de l'autre, les cinquante colons qui, dans quelques instants, s'en iraient avec le chevalier vers leur nouveau domaine d'Itolangare, et vers des espérances neuves.

Pronis, la tête découverte, le visage grave, leur parlait. Il s'adressait surtout à Drouärt et à ses compagnons qui composaient désormais la garnison de *Saint-Pierre*.

Par-dessus l'enceinte du fort, vers le nord, une épaisse colonne de fumée commenca de tournoyer. Elle s'érigea, lourde et droite, puis la brise l'éparpilla, en rabattant des lambeaux sur le camp qui fut envahi de son âcre odeur.

Au flanc de la colline, les cases que la tempête avait respectées dans le hameau construit par les débarqués du *Saint-Laurent* brûlaient. Le feu complétait l'œuvre commencée par l'ouragan et la parfaisait ; ainsi en avait décidé Pronis pour que le fort, dégagé, pût se garder plus facilement, et pour que fût plus commode la surveillance de ses alentours. De l'Habitation elle-même il ne demeurait que l'essentiel : les bâtisses inutiles qui ne pouvaient qu'en gêner la défense avaient été abattues; six cases seules subsistaient et les avenues, jadis bordées de huttes, et maintenant crevées de vides, en paraissaient plus longues. Elles gardaient encore leur alignement que marquaient les traces des murs et les plaques de terre battue qui, jadis, avaient constitué le sol des demeures. Un large espace s'étendait à présent entre l enceinte et les dernières huttes groupées autour de la place d'armes.

Cette destruction partielle et ces vides donnaient au fort un aspect pitoyable et triste, une allure de chose abandonnée.

Et c'était bien là le visage morne et mutilé de l'Insuccès et du Renoncement.

Ceux qui allaient partir n'y songeaient guère; ils se mettraient bientôt en marche vers des sites ignorés, vers l'Inconnu et ce qu'il enferme en lui d'espoirs et de désirs renouvelés; mais les autres, ceux qui poursuivaient leur vie dans ce cadre amoindri et dévasté, pensaient, malgré eux, au Passé, à ces deux années qui avaient roulé sur eux et sur leur œuvre, en écrasant tant de projets et tant d'espérances. Les grandes plaies qui saccageaient l'Habitation leur apparaissaient comme les blessures mêmes de leurs rêves et ils éprouvaient confusément l'impression qu'on leur confiait une agonie à veiller : l'agonie de leur rêve de fortune et de conquête.

Et tandis que le chevalier d'une voix ardente s'efforçait de ressusciter en leur cœur la foi, eux, sans l'entendre, regardaient s'éloigner dans la plaine, au pied du coteau, la troupe des porteurs indigènes qu'Andian-Ramak avait procurés à Pronis. La file des lambas clairs soulignait la lisière de la forêt d'un pointillé blanc.

— Allons, messieurs, — dit Pronis, — l'heure est venue.

Il promena son regard sur Drouärt et ses compagnons, une émotion fit trembler ses mots.

— Adieu! Chacun de nous a sa tâche distincte, mais pour vous comme pour nous... l'Œuvre et le Maître que nous servons sont les mêmes...

Sa voix sombra. D'un geste lent, il acheva sa phrase montrant le fort et le pavillon aux armes royales qui le dominait de sa blancheur. Il se retourna brusquement et descendit la colline. En bas, il s'arrêta. Les hommes à la tête desquels marchait Foucquembourg passèrent devant lui. Il les regarda s'éloigner, entrer dans la forêt, s'y perdre. Au moment de pénétrer lui-même parmi les arbres, il s'immobilisa.

Son regard revint en arrière, là-bas, vers l'Habitation. Parmi le matin naissant, *Saint-Pierre* se détachait peu à peu de la pénombre; au flanc du mamelon les dernières huttes du village incendié achevaient de brûler. Pronis revit son arrivée, le débarquement, l'installation; il évoqua tour à tour les heures enthousiastes et les jours mornes, les espérances et les désillusions qui, durant ces vingt-six premiers mois, s'étaient succédés, ballottant alternativement son âme de l'exaltation au découragement; il se rappela surtout ses projets, ses vastes espoirs, et ses grands rêves qu'il avait crus à plusieurs reprises si près de se réaliser et dont le fragile édifice, tant durement élevé, s'était chaque fois écroulé. De ces deux longues années de souffrances et de mort vécues sur ce coin de terre malgache, que restait-il?...

Une immense amertume lui gonfla le cœur et lui remonta jusqu'aux lèvres. Il murmura :

— ... Quelques cases... un cimetière...

Le soleil, émergeant tout à coup de l'horizon, illumina le poste. Sur la crête de la colline, les bâtiments et la palissade se découpèrent avec netteté. L'étendard royal, barbouillé de pourpre, à la pointe de son mât, par l'invisible pinceau de l'aurore, apparut soudain, semblable à un grand oiseau lumineux planant au-dessus du pays madagascarois.

Avec un brusque orgueil, dans sa foi subitement retrouvée, le chevalier songea tout haut :

— C'est vrai... il reste cela : ce pavillon apporté de France et qui marque ce sol de notre signe à nous... à nous...

Et d'un pas rude, il s'enfonça dans la forêt à son tour.

(*A suivre.*) JEAN D'ESME

PROPOS DE THÉATRE

Bernard Shaw : *Sainte Jeanne* : Théâtre des Arts. *La profession de Madame Warren* : Théâtre de l'Œuvre. Spectacles de la Petite Scène : *le Retour d'Ulysse dans sa patrie.* Gymnase : *la Discorde* : pièce tirée du roman d'Abel Hermant par M. de Zogheb.

Je pense que tous les lecteurs de la *Revue de Paris* ont lu la *Sainte Jeanne* de Shaw, dont elle publie l'excellente et vivante traduction française; je pense aussi que la plupart de ces lecteurs, sinon tous, ont assisté au Théâtre des Arts aux représentations de ce chef-d'œuvre et que mes réflexions à son sujet ne les intéresseraient que fort médiocrement.

Cependant le bonheur de louer, d'exalter ce qu'on admire sans restrictions est un plaisir si beau, l'ivresse que donne le souvenir d'une émotion totale et diverse, sont si forts que je ne résiste pas à leur attrait. Et puis comment ne rien dire, sous prétexte que tous l'ont vue, écoutée, ou lue, d'une œuvre de cette importance et de cette valeur?

Avec quelle simplicité le grand auteur anglais a ressuscité la petite fille illuminée, la jeune paysanne lorraine aux forces d'enfant, à la foi de sainte, à la bravoure de chef! Fallait-il donc être de la race qui lui fut ennemie pour ainsi la comprendre et l'aimer? Qui sait?... A propos de ces mystères cruels d'amour et de mort, Oscar Wilde a dit : « L'on ne tue que ce qu'on aime... » Les Anglais, qui ont brûlé Jeanne, devaient sans doute sentir brûler aussi dans le cœur de leurs descendants un amour fervent pour leur victime. De l'immense

feu qu'ils allumèrent jadis, les étincelles brillent encore, et l'une d'elles a ranimé en l'âme de Bernard Shaw toute la lueur séculaire à la clarté de laquelle il a vu Jeanne, ainsi que sans doute elle était vraiment : Jeanne, elle-même et non toutes les Jeanne créées par le parti pris des historiens ou l'imagination des poètes.

Sans parler de toutes les œuvres de haute valeur qu'elle suscita, sans citer les pages immortelles de Michelet, nous n'oublions point que, cette année même, un poète, un romancier lui dressèrent aussi des hommages aussi fervents, mais différents. Le poème de François Porché contient de larges beautés lyriques et le dernier livre de Joseph Delteil, s'il renferme en son milieu des chapitres inutiles par l'invention et de regrettables familiarités, contient aussi des pages de vie et de foi toutes fraîches, d'une nature un peu grossière bien que vermeille. Mais, en ces œuvres de mérite certain, Jeanne nous est montrée une fois de plus, dans le vitrail de l'intelligence, de la sensibilité ou du rêve. Ce qui fait la valeur absolument exceptionnelle de la pièce de Shaw, c'est que l'auteur ne paraît pas avoir participé à cette résurrection et que, tel un enchanteur nous transportant de siècle en siècle, de Lorraine en Touraine et de Reims à Rouen, il semble nous dire seulement « : Regardez, écoutez, comprenez, pleurez... La voilà : c'est Elle! »

Oui; à chaque scène, nous avons le sentiment merveilleux que toute cette histoire admirable, avant d'être accomplie et fixée, a pu être ainsi vécue : nous nous sentons persuadés que tout a dû se passer comme cela; quand l'art redevient ainsi la vie, dans sa simplicité, dans sa beauté mêlée, où le comique et l'émotion alternent si naturellement, si ingénument, avec un sens si divers et si profond des événements et des caractères, c'est la suprême magie, la plus étonnante des réussites. Et de cette réalité, de cette vérité, redevenue palpitante, la poésie s'élève involontaire, comme les belles brumes des riches prairies; la simplicité dépasse tout ce qu'aurait pu atteindre l'effort d'un lyrisme ou d'un sublime souvent dérisoires ou même d'un surréalisme qui n'est qu'un lyrisme à rebours. Il suffit de petites paroles tout naïvement prononcées par cette jeune fille pour que nous nous sentions

tour à tour ravis, charmés, entraînés, amusés, ou déchirés. L'âme est simple. Tout artiste qui nous la révèle en sa claire essence est un créateur un peu divin; plus je vieillis et plus je suis assurée qu'il n'y a pas de beauté durable sans la simplicité. Non pas certes dans le sens de pauvreté. Rien de plus fécond en images, en réflexions, en dessous d'une intelligence et d'une lucidité brillante, acérée; rien de plus subtil, de plus lumineux, de plus hardi que le texte de *Sainte Jeanne.* Chaque personnage y est campé avec une audace sans pareille et je sais peu de scènes aussi profondes et agitant de plus vastes idées que celle entre Warwick et Cauchon que l'on puisse écouter en ne s'ennuyant pas une seconde... Et tout au long de ces actes, le même prodige : on s'amuse, on est ému; on est bouleversé jusqu'aux larmes, par la puissance de ce perpétuel contraste : Jeanne, s'adressant à Dieu, aux saintes, au roi, Jeanne toute ferveur et pureté au milieu des avidités, des ambitions, des calculs, des fraudes... Quel début charmant dans sa grâce de chanson de France! Quelles scènes que celle d'après le sacre, celle de ce procès monstrueux, prodigieux qui me semble être une des plus belles, les plus déchirantes du théâtre de tous les temps. Quel épilogue d'une fantaisie pince sans rire, et qu'un auditoire français ne pouvait accepter que d'un auteur anglais (car un de nos jeunes auteurs osant cela, on aurait protesté), et pourtant il contient cet épilogue le sens profond, essentiel, qui se dégage de tout ce grand drame et plane au-dessus de lui comme la fumée autour du bûcher fameux. C'est que les saints, et non seulement les saints, mais tous les êtres exceptionnels, du plus humble au plus éclatant, dans sa sphère restreinte ou dans l'univers qu'il éblouit, provoque la haine des hommes. D'abord séduits, étonnés, enivrés, bien vite ils sont harassés par ces forces sans défaillances « *Ah! si elle voulait seulement rester tranquille!* » s'écrie Charles VII après le sacre, exprimant le sentiment général de tous ceux que Jeanne a faits victorieux et qui sont dorénavant las, excédés... Ils ne savent plus qu'obéir à leur besoin animal, de ne pas rester au-dessus d'eux-mêmes. Aveuglés, dévorés par cette vivante flamme, les hommes la jettent au feu qu'elle doit rejoindre... Et ce ne sera que lorsque de la clarté horrible

et merveilleuse, restera la cendre, qu'ils se rendront compte de leur crime, de leur bassesse, de leur lâcheté. Jeanne est un des plus beaux symboles de cette loi terrestre et, en le choisissant pour exprimer sa géniale ironie et les extrêmes pointes de sa déception à propos de l'humanité et tout particulièrement du peuple anglais, Shaw a écrit son chef-d'œuvre : un chef-d'œuvre.

***

Madame Pitoeff d'apparence exquise, menue et faible joue avec une force intérieure admirable et une foi, une naïveté, une ardeur sûre, ce rôle si beau. Elle est incomparable. Tous les autres acteurs, parfaits, excellents, sont à féliciter. Les décors sont d'une heureuse brièveté, les costumes sont plaisants comme ceux des jeux de carte : Quant à M. Pitoeff, les uns ne peuvent le supporter en Charles VII, les autres le louent. Il m'a plu. Il a bien composé ce personnage qui n'est pas seulement celui du roi, mais celui de l'homme pareil à tous les hommes, craignant ce qui est trop beau, redoutant « l'huile rance » des sacres (quels qu'ils soient) et le poids des couronnes et des manteaux trop lourds, et désireux de vivre le plus tranquillement possible sa courte petite vie d'homme raisonnable. Je ne lui adresse qu'un reproche : celui d'être si drôlement tondu. N'aurait-il pu se faire « perruquer » en Dauphin? [1]

***

Pendant que *Sainte Jeanne* triomphe au Théâtre des Arts, madame Suzanne Després a donné à l'Œuvre quelques représentations d'une ancienne pièce de B. Shaw qu'elle a créée avec un grand succès il y a plusieurs années. La *Profession de madame Warren* n'est plus un secret pour personne : cette comédie est justement célèbre, avec tout ce que sa cruauté, sa férocité ont de quotidien et de tranquille, d' « accoutumance ». La fille de madame Warren, bien que pratique et délurée, intelligente, est pure et droite, c'est-à-dire « exceptionnelle » aux yeux de sa mère et des amis de sa mère et

1. La Porte Saint-Martin vient de donner une nouvelle *Jehanne d'Arc* de mademoiselle Mercédès de Acosta. — Mais nous ne l'avons pas encore entendue.

pour le milieu où elle va être appelée à vivre. La fille de madame Warren, dont mademoiselle Chevrel a composé avec une grâce saine et forte, la personnalité juvénile, avide de vérité, de travail, d'honnêteté, d'absolu, cette jeune fille qui n'est pas comme « les autres » et ne veut pas profiter de ce que les autres font semblant de ne pas savoir, ne peut que se séparer de tous, et accepter d'un cœur ferme le labeur et la solitude.

Madame Suzanne Després a été une madame Warren étonnante d'inconscience, de mercantilisme et d'abjection cachée, et aussi de tendresse maternelle flattée, curieuse, stupéfaite, puis enfin scandalisée par l'honnêteté de sa fille. Quelle grande artiste!

Quant à B. Shaw après cette *Sainte Jeanne* on ne peut que souscrire à son jugement sur lui-même, lorsqu'il répondit dernièrement à une enquête où on lui demandait quels sont les plus illustres auteurs dramatiques actuellement vivants en Angleterre : « Il y en a trois : Bernard Shaw, B. Shaw, et Shaw. »

***

La Petite Scène en quelques années est devenue une grande scène; les artistes amateurs qui la composaient ont parachevé leurs dons par un travail constant; leur troupe est maintenant une troupe de professionnels éminents, dans le chant, la danse, l'art dramatique; la comédie et l'opéra comique alternent dans la composition de ses spectacles, son orchestre est de premier ordre et Xavier de Courville apporte un sens très neuf et très particulier des formes et des couleurs dans la diversité des costumes et des décors. Je n'ai pas assisté à tous les spectacles de la Petite Scène, mais chaque fois que j'ai eu cette bonne fortune je m'en suis félicitée, y ayant passé les heures pouvant compter parmi les plus intéressantes, les plus agréables de celles que l'on consacre au théâtre. Une distinction charmante, un bon goût secret s'y allient aux audaces et aux hardiesses; de l'esprit, de la grâce, de la race, voilà avec le talent des qualités particulièrement françaises : elles sont celles des acteurs de la Petite Scène.

Fondée en 1915 par madame Jean Rivain et Jean Rivain,

elle débuta par l'*Hécube* de Lionel des Rieux; de Lionel des Rieux, poète et grand poète, dont l'inspiration classique et lumineuse eût donné, sans sa mort héroïque et prématurée, quelques-uns des plus beaux fruits de notre arbre poétique et dramatique. Depuis lors, la Petite Scène ne représenta qu'exceptionnellement des œuvres modernes; elle se consacra principalement à la résurrection de certaines œuvres du répertoire français et, parmi elles, à celles souvent injustement négligées et pourtant signées de ses noms les plus illustres : Marivaux, Sedaine, Dancourt, Molière, Regnard, Musset y alternèrent avec Lully, Philidor, Gluck, Favart, Mozart... Ces ombres célèbres furent, j'en suis sûre, heureuses de voir et d'entendre celles de leurs œuvres que les grands théâtres ignorent ou laissent endormies, interprétées avec science, art, respect, et cette enthousiaste ferveur qui est la flamme de toute réussite, et la clarté de tout succès.

Cette année la Petite Scène a représenté trois œuvres modernes : après la *Double Inconstance* de Marivaux délicieusement jouée, le *Polichinelle* de Molière, Colombine et Pierrot ont reparu dans le petit acte plein de fantaisie et non moins bien interprété de M. Robert Desaix, jeune écrivain que la guerre a hélas! emporté... Son Pierrot et sa Colombine sont pleins de malice et d'esprit. Et ne sommes-nous pas toujours heureux de revoir sur la scène les personnages de la Comédie italienne? Que ce soit Polichinelle, ou l'Arlequin de la *Double Inconstance* ou le couple éternel de ces *Billets*, avec quelle joie ne revoyons-nous pas les blancheurs ou les bariolages de cette troupe qui semble avoir emprunté toutes les couleurs des étalages de fruits et de légumes dont les boutiques vénitiennes nous régalent? Arlequin pimenté de rouge et de vert, joignant les tons de l'aubergine et de la tomate, Polichinelle aux bosses de concombres, Tartaglia, ou tuteur au ventre de potiron, duègnes citrouillardes, jeunes amants vêtus en courgettes, cependant que les Isabelles et les Rosaria s'envolent avec des grâces sinzolines de pigeonnes et que Pierrot et Colombine d'un blanc de lune fondent d'amour, comme les sorbets pâles que l'on déguste place Saint-Marc... Bénie soit la Petite Scène qui nous ramène de temps à autre ces amis charmants et divertissants, qui nous séduisent comme si

nous voyions en eux nos propres sentiments, travestis par l'absence et revenus d'un voyage...

Après ces *Billets* pleins de promesses, et une aimable italiennerie de M. Ghéon, l'Italie véritable et actuelle a triomphé avec *les Yeux mi-clos* de Lodovici, un des plus jeunes et des plus appréciés auteurs de l'Italie contemporaine. Ces trois petites scènes, traduites avec une délicatesse exacte par madame J.-J. Bernard, sont écrites dans « la manière » de Jean-Jacques Bernard, le jeune auteur déjà célèbre de *Martine* et du *Printemps des autres*. Mais peut-on nommer « manière » une certaine parenté de sensibilité et de mode d'expression? cet art de suggérer et de soulever par peu de mots le voile de l'émotion profonde?

Les Yeux mi-clos ce sont ceux d'une jeune femme heureuse qui, pour mieux conserver son bonheur et son amour ne consent pas à regarder la vie trop en face. Et puis, entre elle et l'artiste qui est son mari, un ami de jadis passe... Il passe comme un imprudent piétinant le beau jardin où vivent ces époux, et s'en va laissant les plus belles fleurs saccagées... Il a parlé art, action; devoir de vivre et de créer... Les yeux mi-clos de la petite épouse qui se refermaient avec tant de joie ignorante sur leur égoïste amour et sa tendre solitude, s'ouvrent un instant tout grands, sur ces autres rêves qui lui disputeront le sien... Et le soir tombe; et rien n'est plus pareil et c'est tout. Mais c'est d'une tristesse poétique et profonde. Et M. de Charleval et madame Jean Rivain ont incarné Livio et Valéria avec la plus compréhensive délicatesse. Madame Jean Rivain, si jolie, a donné à Valéria toute sa grâce tour à tour confiante et enfin si tristement inquiète, ses yeux désormais levés vers les ailes du bonheur matinal enfui[1]...

Et enfin l'apothéose de la Petite Scène furent ces admirables représentations de l'Opéra de Monteverdi, *le Retour d'Ulysse dans sa patrie*. Je ne saurai trop engager ceux qui n'y ont pas assisté à se précipiter au Théâtre de l'Exposition lorsque cet opéra y sera trois ou quatre fois donné de nouveau. Le maître Vincent d'Indy dirigeait l'orchestre fervent et parfait, avec toute sa maîtrise et sa science, et la présence de ce geste illustre

1. La *Revue des Deux Mondes* du 1er juin a publié *les Yeux mi-clos* avec une préface de M. J.-J. Bernard.

donnait aux chanteurs et aux musiciens la plus belle des approbations et le plus sincère des éloges. Madame Croiza fut une Pénélope incomparable de majesté et de noblesse; mademoiselle Henriette de Carfort le plus délicieux Télémaque; madame Charles Peignot la plus séduisante Minerve; madame de Boulancy une excellente Euryclée; mademoiselle Pianiavia une tanagréenne, jeune suivante : Mélanthe; M. Pierre Lavallée un robuste et sincère Eumée; M. Jacques Michaut un fantaisiste et comique Iros, parasite et bouffon des prétendants, MM. Hébert, Bertin, Lapatellière furent de remarquables prétendants, et, enfin, M. Jean Mourier a déployé dans l'écrasant rôle d'Ulysse, en même temps qu'une belle et puissante voix, de très beaux dons de plastique et d'émouvants moyens dramatiques. Ne croyez pas en me lisant que tous ces éloges soient des « amabilités ». Ils sont fort au-dessous du mérite d'un spectacle dont l'ensemble remarquable et la parfaite réussite ont réuni les suffrages les plus divers et l'admiration générale. C'est une grande et belle réalisation et une des plus émouvantes parmi celles de cet ordre et de ce genre. Les décors, les costumes, par leurs sobres contours, et leurs inventions (comme celle si belle de la nef) et leurs vives ou sourdes couleurs, ont ravi. C'est une idée excellente que celle des grandes colonnes légèrement ocrées qui servent de cadre et de fond à toutes les scènes du palais. Madame Croiza debout contre ces fûts dorés dans l'enroulement de ses voiles se dressait comme l'image même de l'attente et de la désolation.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de parler des beautés musicales de cet opéra et d'en démontrer les subtilités techniques, l'harmonieux enchaînement, les simples et majestueuses proportions. Mais ce m'est permis d'admirer la jeunesse étonnante de cette musique, son « modernisme » si l'on peut dire, la fraîcheur, la « nouveauté » de son inspiration. C'est une œuvre longue et touffue; on l'écoute sans un instant de lassitude et toujours elle épouse les situations et les émotions et les sentiments du texte, aussi étroitement et avec une aussi naturelle flexibilité qu'un souple et fort végétal à l'entour d'une architecture droite. Songeons que Monteverdi, l'auteur de l'*Orféo*, du *Couronnement de Poppée* qui nous furent révélés

par Vincent d'Indy — comptait soixante-quatorze ans lorsqu'il composa *le Retour d'Ulysse*, et l'illumina de la splendeur naturelle d'un soleil qui se couche, en été. Quant au livret de Badoaro, il est fort bien composé et a dégagé avec beaucoup de sûreté les points principaux de la vieille histoire homérique. Quelle beauté d'ailleurs dans cette « vieille histoire »! Et nous avons beau la connaître, nous l'aimons toujours davantage et jamais elle ne cessera, à la fois splendide et familière, enfantine et divine, d'enchanter le cœur des humains.

Ajoutons que cet opéra fut joué pour la première fois à Venise au Carnaval de 1641, et, depuis, fut ignoré. Et que, dès 1920, la Petite Scène l'avait inscrit à son programme, avant que le professeur Haas l'ait publié à Vienne. La copie du manuscrit a été faite par M. Peltier à la bibliothèque nationale de Vienne; et celle de la partition d'orchestre par mademoiselle de Carfort, la comtesse de Courville, mademoiselle Casadessus et Xavier de Courville.

***

Il y a des qualités de premier ordre dans *la Discorde*, la pièce que M. de Zogheb a tirée du roman d'Abel Hermant. Le sujet, à la fois éternel et particulier, de l'antagonisme des races, se renforce ici de celui des « espèces ». Et c'est la « Discorde » à « tous serpents » secouant sa chevelure méduséenne au-dessus du ménage des Coigny qui pourrait remplacer un de leurs portraits de famille par son image effrayante que peignit jadis Botticelli. Il était fort difficile de résumer en les accentuant pour la scène, les traits subtils et profonds des caractères, et la tracasserie ou la tragédie dangereuse et perpétuelle de ces duels sans fin : homme contre femme; mari contre épouse; force contre faiblesse, intelligence contre noblesse; liberté contre convention; émancipation contre préjugés; finesse contre entêtement, etc. M. de Zogheb a réussi à en fixer l'essentiel en un dialogue vivant, rapide, incisif et qui divertit en même temps qu'il instruit de la vérité secrète des personnages. Le deuxième et le troisième actes sont du plus remarquable « théâtre » et ont été extrêmement

applaudis. Le dernier acte déçoit. La haine ayant conduit au crime, nous nous étonnons des regrets. Chez une femme aussi violente que la jeune duchesse de Coigny, la férocité satisfaite, devait, avant les remords, s'exprimer d'abord véhémentement, horriblement. L'auteur a reculé devant ce trait qui aurait achevé et renforcé la figure de la duchesse; et les larmes ne nous émeuvent point.

Malgré la franchise de cette restriction, je répète que *la Discorde* révèle en M. de Zogheb les plus fortes et brillantes qualités d'auteur dramatique; mademoiselle Gaby Morlay a été d'une vérité remarquable, d'une vie vraiment saisissante pendant les trois premiers actes qui ont mis en relief tous ses dons à la fois acerbes et séduisants; M. Blanchar a réussi à nous émouvoir dans le rôle déchiré, affreux et passionné du frère criminel. M. M. André dans le rôle si difficile du duc de Coigny a été absolument parfait de tact et d'égoïsme puissant. C'est un acteur qui sera célèbre demain.

***

Comment finir ces lignes sans saluer avec la plus profonde émotion le grand Guitry qui vient de disparaître? Le plus illustre acteur de notre temps s'en va, chargé de gloire, et nous lui adressons notre adieu plein d'enthousiasme et de regret. On connaît sa brillante, sa puissante carrière; il est inutile d'en résumer ici les rôles connus de tous et dont chacun marqua pour lui l'étape d'une grandeur nouvelle. Il l'achève, cette carrière, après nous avoir éblouis par les dernières créations inoubliables d'Arnolphe, Alceste et Tartuffe, hommage magnifique que son génie à la fois moderne, naturel et profondément classique, tint à rendre à notre Molière. Et son dernier, son suprême rôle, c'est un rôle écrit par Sacha Guitry, son fils qu'il admirait tant... Fin trop prompte, mais enviable d'un homme de grand cœur et d'un admirable artiste.

GÉRARD D'HOUVILLE

LA BAISSE DES VALEURS A REVENU FIXE

Parmi les nombreuses illusions auxquelles la guerre a porté le coup de grâce, il en était peu qui fussent aussi profondément enracinées dans l'esprit du bourgeois et du paysan français que cette notion traditionnelle de la « valeur de tout repos », du « placement de père de famille », propagée et entretenue depuis des générations par les conseillers les plus autorisés de l'épargne et les notaires de la vieille école.

Quels étaient ces placements d'une sécurité indiscutée? Les placements en immeubles d'une part; de l'autre, les placements en rentes françaises, en fonds d'États étrangers, en obligations de la Ville de Paris, du Crédit foncier, des chemins de fer, des grandes entreprises industrielles, bref en titres à revenu fixe. On opposait, et c'était le fruit d'une longue observation, l'accroissement lent mais continu de la valeur des biens immobiliers, la stabilité du capital et du revenu des fonds d'États et des obligations, aux fluctuations dangereuses des titres à revenu variable. La loi elle-même n'avait-elle pas admis cette distinction quand, voulant limiter les risques de dépréciation de certains avoirs, elle avait, par exemple, imposé aux compagnies d'assurances sur la vie, aux entreprises d'épargne et de capitalisation, l'emploi d'une certaine proportion de leurs réserves mathématiques en immeubles, en rentes et en obligations?

Or, les événements de ces dernières années ont cruellement démontré que la sagesse de ces préceptes tutélaires, qui valait pour un temps et dans des circonstances déterminées, pouvait se trouver en défaut. Nous ne nous attarderons pas sur la situation faite aux propriétaires d'immeubles par la législation de guerre et d'après-guerre, nous bornant à signaler qu'elle n'est guère conforme aux garanties implicites que semblaient comporter les dispositions que nous venons de rappeler. C'est des valeurs mobilières que nous entendons nous occuper dans cet article.

Un simple coup d'œil sur le tableau ci-après, où nous avons rapproché les cours cotés, avant la guerre et aujourd'hui, pour quelques valeurs à revenu fixe, permettra de mesurer la gravité des pertes qu'elles ont causées à leurs porteurs. Nous avons pris ces titres dans divers compartiments de la cote, pour montrer la généralité du phénomène, et cette courte liste, qu'il serait facile d'allonger, n'est nullement le résultat d'un choix systématique.

	Cours au 31 déc. 1913.	Cours au 31 déc. 1920.	Cours au 31 déc. 1924.	Cours au 22 mai 1925.
	—	—	—	—
3 p. 100 Perpétuel	85,40	58,40	49,80	44,70
5 p. 100 1915-16.	»	88,75	61,30	54,20
4 p. 100 1917	»	71,35	51,30	46,25
5 p. 100 1920	»	100,55	68,75	67,50
P.-L.-M. 3 p. 100 fusion . .	403	290	235	214
Est 5 p. 100 ancienne . . .	633	485	355	421
Midi 5 p. 100 ancienne . . .	620	342	268	274
Ville de Paris 3 p. 100 1871 .	396	340	309	300,75
— 2 p. 100 1898 .	363	260	198	200
Foncières 3 p. 100 1879. . .	487	445	430	441
— 4 p. 100 1913. . .	483	354	332	319,50
Communales 2,6 p. 100 92 .	394	280	227,50	212
Gaz et Eaux 4 p. 100 . . .	472	330	324	316
Longwy 4 p. 100 1910-11. .	506	485	280	315

La dépréciation, au cours de ces douze ans, a été générale. Elle atteint dans certains cas jusqu'à 60 p. 100. Et si l'on considère qu'avant la guerre il s'agissait de francs or et qu'aujourd'hui on compte en francs papier, la dépréciation apparaît beaucoup plus importante encore. Tel est le fait brutal qui a bouleversé les idées reçues en matière de placement.

Les valeurs dont les cours ont ainsi baissé constituaient

et constituent encore, de beaucoup, la fraction la plus importante de la fortune mobilière française. A elle seule, la dette intérieure perpétuelle et à long terme de l'État français représente, en nominal, 278 milliards. De plus, ces valeurs sont disséminées entre les mains d'innombrables porteurs. Les rentes, les obligations de chemins de fer, du Foncier, de la Ville de Paris forment le fond des placements de la petite et de la moyenne épargne. Les répercussions de la baisse ont donc été particulièrement douloureuses, et l'une des plus graves est la crise de confiance qu'elle a provoquée dans les couches profondes du pays.

***

A ce mouvement de recul, qui se continue depuis des années, avec seulement quelques ressauts passagers, on voit tout de suite deux causes principales : la hausse du taux de l'intérêt et la baisse du franc.

Pendant la période qui précéda la guerre, période de capitaux abondants et faciles, le taux de l'intérêt, quoique manifestant depuis quelques années une tendance à se relever, se tenait dans des limites très modérées. Les rentes françaises rapportaient 3 1 /2 p. 100, donnant le ton aux autres emprunts : le taux d'escompte de la Banque de France était de 4 p. 100. Les déficits du budget n'étaient pas bien considérables et les besoins d'argent de l'État ne pesaient pas sur le marché des capitaux.

Une guerre de cinq ans, engloutissant des centaines de milliards, ravageant dix de nos plus riches départements, a pour longtemps aboli cette aisance. Pour la conduite des hostilités d'abord, pour la restauration des régions dévastées ensuite, l'Allemagne n'ayant pas effectué les versements attendus, l'État a dû prélever sur l'épargne du pays, par l'emprunt, par l'inflation, par l'impôt, des sommes énormes, alors que cette épargne était déjà appauvrie par les destructions, par les achats au dehors, par la carence de débiteurs étrangers.

La rupture d'équilibre entre les disponibilités et les besoins s'est traduite par une hausse du taux de l'intérêt, d'autant

plus forte que les emprunts de l'État ont été plus précipités. L'État emprunte aujourd'hui à 8,62 p. 100 (taux réel du dernier emprunt) et le taux d'escompte de la Banque de France est à 7 p. 100. Le taux d'emprunt des entreprises privées a naturellement suivi le mouvement, et les titres des anciennes émissions ont subi une dépréciation correspondante.

Une seconde cause, moins directe mais aussi très puissante, de la dépréciation des valeurs à revenu fixe a été la baisse du franc, ou plus exactement la crainte d'une accentuation de la baisse du franc. Celle-ci s'est déclanchée violemment au printemps de 1919, lorsque l'Angleterre dénonça les accords financiers qui nous avaient permis, pendant la guerre, de maintenir le franc aux environs du pair. Mais on peut dire qu'alors le phénomène surprit, par sa soudaineté, l'immense masse des détenteurs de valeurs mobilières, et que bien peu de gens avaient, en prévision de la hausse des prix et des devises, arbitré leurs titres à revenu fixe contre ce qu'on a appelé par la suite des « valeurs réelles » ou des « valeurs à change ». Ceux qui possédaient de ces dernières, voyant leurs cours monter, se félicitèrent de leur aubaine, comme les commerçants et les industriels dont les stocks augmentaient de valeur; les autres, ceux qui possédaient des obligations et des rentes, envièrent peut-être le voisin plus chanceux, mais ne virent, dans la fixité de leur capital, qu'un manque à gagner qui ne pouvait les surprendre, puisqu'il confirmait la notion qu'ils avaient toujours eue de la stabilité des placements dits à revenu fixe. Peu à peu, cependant, les conséquences de la dépréciation de la monnaie leur dessillèrent les yeux. Ils connurent que les francs qu'on leur versait à titre d'intérêt, en nombre toujours égal, n'étaient plus les francs d'autrefois, et qu'il leur en fallait bien davantage pour mener le même train d'existence. Eux qui avaient cru fuir l'incertitude des revenus variables, ils découvraient, à leur grand étonnement et à leurs dépens, que le mot de sécurité n'a jamais une valeur absolue et que tout contrat comporte un risque.

Une fois entrée dans les cerveaux cette notion nouvelle que la valeur de la monnaie était devenue instable, toute crainte d'une dépréciation plus forte devait fatalement engager les porteurs de titres à revenu fixe, avertis par l'expé-

rience, à se défaire de ces titres pour les remplacer par d'autres capables de compenser la moins-value du revenu par un accroissement de sa valeur nominale.

Or, avec des mouvements de flux et de reflux, avec des oscillations spéculatives, dont la plus grave fut celle du début de 1924, nos changes ont suivi une courbe, ou plutôt une ligne brisée qui, depuis quelques mois, a tendu à s'élever. Cette tendance, résultant surtout d'une crise de confiance, était elle-même génératrice de méfiance, et elle a accéléré la chute des valeurs à revenu fixe. A leur corps défendant, rentiers et obligataires ont dû se faire spéculateurs, les uns essayant de regagner ce que la baisse du franc leur avait fait perdre, les autres cherchant seulement à mettre ce qui leur restait à l'abri d'une nouvelle baisse éventuelle. La vogue dont bénéficient actuellement toutes sortes de valeurs étrangères, de qualité parfois médiocre, est la contre-partie de la baisse des valeurs à revenu fixe.

Outre ces deux raisons d'ordre général, il en est de plus particulières, au nombre desquelles l'une des plus sérieuses est l'aggravation des impôts qui frappent les valeurs mobilières autres que les rentes françaises.

Cette aggravation est considérable. L'impôt sur le revenu, qui était de 4 p. 100 avant la guerre, est aujourd'hui de 12 p. 100, en attendant la nouvelle augmentation prévue dans le budget de 1925, qui porte cet impôt à 20 p. 100; l'impôt de transmission applicable aux titres au porteur, qui était, au début de 1914, de 0,25 p. 100 calculés sur le cours moyen de l'année précédente, est aujourd'hui de 0,72 p. 100 et la nouvelle loi de finances le porte à 0,84 p. 100. Ainsi une obligation foncière de 500 francs 4 p. 100 1913 au porteur, par exemple, qui en 1914 cotait 480 francs en moyenne, recevait 18 francs d'intérêt net; elle ne recevra plus dorénavant (en prenant pour base le cours de 320), que 13 fr. 31. L'impôt aura passé de 2 francs à 6 fr. 69, malgré l'atténuation résultant de la baisse des cours.

La taxe de transmission n'étant applicable qu'aux valeurs au porteur, la majoration est différente pour les valeurs nominatives, qui ne sont soumises qu'à l'impôt sur le revenu. Pour reprendre notre exemple, une obligation foncière

4 p. 100 1923 mise au nominatif, qui supportait 0 fr. 80 d'impôt sur le coupon en 1914, acquittera désormais 4 francs, si la majoration de l'impôt de 12 à 20 p. 100 est votée par le Parlement. Mais on sait que, dans le cas très général de valeurs facultativement nominatives, seuls les titres au porteur sont négociables en Bourse, de telle sorte que l'aggravation de la taxe de transmission frappe dans leur capital à la fois les détenteurs de titres au porteur et les propriétaires de valeurs nominatives. C'est une considération qui semble avoir totalement échappé aux législateurs qui veulent combattre la fraude fiscale en pourchassant les titres au porteur. Pour atteindre quelques fraudeurs, ils ont frappé tous les titres au porteur, et déprécié ainsi toutes les valeurs mobilières autres que les rentes françaises.

Si encore celles-ci avaient bénéficié de ce régime de faveur! Mais on a vu qu'il n'en est rien. Il n'est pas certain même que la baisse des valeurs privées soit sans effet sur les cours des fonds publics. En frappant de 25 ou 30 p. 100 le revenu des obligations, en empêchant les sociétés émettrices de prendre à leur charge l'impôt de transmission, on les oblige à relever le taux nominal de leurs emprunts de telle sorte que le taux net effectif corresponde au loyer de l'argent. On voit aujourd'hui des entreprises émettre des emprunts dont le revenu net n'est en réalité que de 6,5 p. 100 ou 7 p. 100, mais dont les titres portent l'étiquette 8 p. 100 ou même 9 p. 100. Or, ce taux nominal apparent entre dans les esprits, les accoutume à des chiffres de plus en plus élevés et sert bientôt de base à des contrats d'emprunts pour lesquels ne jouent pas les taxes sur les valeurs mobilières. Il s'ensuit un enchérissement graduel dont l'État souffre comme tous les emprunteurs.

Indiquons enfin que les nombreuses défaillances qui se sont produites au cours et à la suite de la guerre, tant parmi les États que parmi les entreprises particulières, ont aussi contribué à détourner beaucoup de capitalistes des valeurs à revenu prétendu fixe. Aléa pour aléa, se disent-ils, mieux vaut prendre un titre qui vous associe à la bonne fortune d'une affaire. L'obligation ne vous associe qu'à la mauvaise.

Et c'est vrai. Combien de concordats, de règlements transactionnels, d' « arrangements » ont infligé aux obligataires,

depuis quelques années, des sacrifices sans contre-partie, sans participation à un relèvement éventuel des affaires sociales! Le groupement des obligataires en associations qui leur ôtent tout moyen de défendre leurs droits de créanciers a facilité ces abus. Il a même entraîné cette conséquence paradoxale que les obligataires ont eu parfois avantage à être créanciers d'une affaire franchement mauvaise, qu'on liquidait et dont les biens réels pouvaient suffire à couvrir une bonne partie de leur créance, plutôt que d'une affaire seulement embarrassée, qui se tirait de difficulté en leur imposant un compromis léonin.

***

Les considérations qui précèdent permettent d'expliquer ce fait, étrange à première vue, que plus l'intérêt des emprunts s'est élevé, c'est-à-dire plus il était avantageux pour les prêteurs, et plus le placement de ces emprunts devenait difficile. En réalité, c'est parce que ce placement devenait difficile que les emprunteurs étaient amenés à offrir un taux plus rémunérateur, mais ce moyen d'attirer les souscripteurs s'est avéré de moins en moins efficace, parce que les difficultés du placement tenaient à des causes beaucoup plus variées et profondes que l'insuffisance du taux d'intérêt.

Il est de règle qu'un État qui emprunte doit offrir au public un revenu un peu supérieur à celui que rapportent les titres d'emprunt cotés en Bourse, faute de quoi les capitalistes n'auraient pas de raison de souscrire. Cette règle trouve, en temps normal, sa contre-partie dans la possibilité qu'a l'État de procéder à des conversions avantageuses quand les cours de ses emprunts ont suffisamment monté, ou de rembourser ses emprunts les plus onéreux. Mais dans une période comme celle où nous sommes depuis la guerre, pendant laquelle l'État n'a songé qu'à se procurer des capitaux et a accru sa dette dans des proportions formidables, l'élévation du taux de l'intérêt n'a pas eu de contre-partie. Les charges de la dette se sont accrues non pas proportionnellement à celle-ci, mais selon un taux progressif.

De toute évidence, une telle politique ne peut se poursuivre

indéfiniment. Qu'il s'agisse de l'État ou des particuliers, la politique d'emprunt touche à sa limite lorsque l'emprunteur ne peut plus trouver de capitaux qu'à des conditions trop onéreuses, ou, à l'extrême, lorsque le capitaliste ne peut plus ou ne veut plus prêter son argent.

En ce qui concerne notre dette publique, nous ne sommes pas parvenus à cette dernière extrémité. Il y a encore en France des capitaux disponibles et une volonté d'épargne, bien que cette dernière ait été amoindrie par la guerre et par la baisse démoralisante des valeurs de placement, en même temps que des initiatives fiscales maladroites nuisaient au crédit de l'État. Mais c'est la limite des facultés contributives du pays qui semble près d'être atteinte. L'État ne peut faire face au service de sa dette que par les impôts et il semble bien qu'un budget de 36 milliards, sur la base actuelle de la valeur du franc, ne puisse plus être accru sans danger pour l'économie nationale et pour la matière imposable elle-même. Force est donc de mettre une barre finale sous le total de la dette publique, et c'est à l'amortissement qu'il va falloir maintenant songer. Notons avec satisfaction que le gouvernement a nettement affirmé sa volonté dans ce sens.

Pour les entreprises privées, la limite est aussi atteinte. Les charges que comportent aujourd'hui pour elles les émissions d'obligations sont tellement lourdes qu'elles y renoncent pour la plupart, préférant remettre à plus tard les travaux qu'elles ont à exécuter ou procéder par voie d'augmentation de capital, solutions qui ne sont ni l'une ni l'autre sans danger, car la première nuit à leur développement et la seconde à la valeur boursière de leurs actions. Mais les sociétés obéissent à une nécessité.

A titre d'exemple, signalons qu'une société d'électricité vient d'émettre, au prix de 485 francs, des bons décennaux 8 p. 100 garantis par une de nos plus solides entreprises métallurgiques. Elle prend à sa charge les impôts sauf l'impôt de transmission. En tenant compte de l'impôt du timbre, de l'impôt sur le revenu, de la prime de remboursement, de l'impôt sur cette prime, le taux d'emprunt réel ressortira, si les projets de taxes nouvelles sont adoptées, à 9,38 p. 100,

montant auquel il faut ajouter la commission des banquiers, les frais d'établissement et de service des titres, etc. En réalité, le taux d'emprunt doit ressortir aux environs de 11 p. 100. Et il s'agit de bons à court terme, titres auquel le public accorde plus de faveur qu'aux obligations à long terme. Parmi celles-ci on a émis des emprunts qui coûtent aux émetteurs 12 p. 100 et plus.

De tels taux sont prohibitifs pour nombre d'industries et ne leur permettraient pas de traverser sans encombre une période de crise prolongée.

Nous touchons donc au point où ce mal qu'est la cherté de l'argent ne peut plus s'aggraver. Mais c'est là une constatation négative, et il est évident que les besoins de crédit appellent une situation moins tendue.

***

Pour parer aux inconvénients que comporte pour elles la cherté excessive du taux de l'argent en France, les entreprises privées ont recouru à divers moyens, dont le plus courant, nous l'avons dit, a été d'augmenter leur capital. Mais c'est un moyen qui n'est pas sans danger pour l'avenir, car s'il ne grève pas l'entreprise émettrice d'une charge annuelle fixe, en revanche il crée un droit de prélèvement sur les bénéfices qu'elle n'aura plus par la suite le pouvoir de supprimer. Elle aurait pu se libérer envers des obligataires en les remboursant; elle ne pourra le faire envers des actionnaires, même en leur remboursant leur capital, car elle sera alors obligée de leur remettre des actions de jouissance qui leur donneront droit au même dividende que les actions de capital, moins seulement l'intérêt statutaire. Or, si les conditions monétaires actuelles permettent, dans beaucoup de cas, la rémunération d'un capital majoré, il est à craindre que celui-ci ne devienne trop lourd en cas de revalorisation du franc, et que des émissions d'actions exagérées ne préparent pour plus tard des diminutions de capital douloureuses et préjudiciables au crédit des entreprises émettrices.

Une autre solution consiste à émettre des emprunts à l'étranger. Nos grandes compagnies de chemins de fer y ont

eu recours, ainsi que des collectivités telles que la Ville de Paris et le Département de la Seine, et diverses Compagnies privées. Mais c'est un procédé qui ne va pas sans inconvénients ni difficultés. Outre qu'il n'est praticable que par de très importantes entreprises ou entités administratives, jouissant d'un crédit international et pouvant offrir de larges garanties, il engage l'emprunteur dans des obligations dont il ne peut mesurer la portée, en raison de l'instabilité des changes, car il ne peut évidemment s'agir d'emprunter en francs français. De plus, les marchés étrangers où nous pouvons trouver des appuis se réduisent pratiquement à ceux de Londres et de New-York. Or, l'argent y est aussi très cher : à Londres, parce que l'Angleterre pratique systématiquement une politique de taux d'escompte élevé, pour y retenir les capitaux et assurer le maintien de la livre sterling au pair; à New-York, parce que les capitaux ont là-bas des emplois multiples, actifs et rémunérateurs. Enfin, un accroissement sous cette forme de notre dette envers l'étranger n'est pas sans inconvénient pour l'avenir de notre change.

Pourtant, il est des entreprises dont l'objet ne peut être assuré que par des emprunts : telles sont, en particulier les entreprises de prêts hypothécaires, qui risquent de voir leur développement entravé si elles ne peuvent plus émettre d'obligations. Aussi les voit-on essayer des formules nouvelles. On a annoncé récemment que le *Crédit Foncier* projette de remettre aux entrepreneurs de construction immobilière, en représentation des ouvertures de crédit qu'il leur consentira, la moitié du montant de ces prêts en espèces et l'autre moitié en bons hypothécaires 7 p. 100 de 10 000 francs remboursables au pair en trois ans. Ce seraient ainsi les entrepreneurs qui se substitueraient aux obligataires, quitte à escompter leurs bons hypothécaires en banque.

Peut-être, si les conditions du marché de l'argent ne s'améliorent pas, verra-t-on apparaître des titres à caractère mixte, présentant à la fois la sécurité d'une créance comme l'obligation et la possibilité d'un accroissement de revenu comme l'action. Nous n'en connaissons pas d'exemple en France, mais les sociétés anglaises et américaines ont depuis longtemps créé des obligations convertibles en actions au gré des por-

teurs, et plusieurs sociétés belges ont émis récemment des obligations donnant droit à un intérêt fixe annuel et à un supplément d'intérêt variable, proportionnel au dividende des actions. Des formules de ce genre, tenant compte des goûts nouveaux du public, méritent de retenir l'attention.

Mais de tels moyens ne peuvent être considérés que comme des palliatifs. Le vrai remède aux difficultés créés par le taux excessif de l'argent ne peut être que la diminution de ce taux, et les entreprises privées n'y peuvent rien. C'est de la politique financière générale de l'État qu'elle résultera.

L'État, lui, n'a pas, pour emprunter, le choix entre des formules aussi variées que peuvent l'avoir des entreprises privées. Et nous avons vu que, jusqu'à présent, sa seule tactique a été d'offrir au public un intérêt de plus en plus élevé, au grand dam de son crédit. Ajoutons-y, si l'on veut, l'exemption de l'impôt général sur le revenu, accordée pour les Bons de la Défense à court terme. Cette méthode onéreuse ayant fait son temps, il faut trouver autre chose.

Cette autre chose, cette politique nouvelle que la nécessité impose, doit consister d'abord à renoncer à tout emprunt ayant pour but de couvrir des déficits budgétaires. A cet égard, nous l'avons déjà dit, le Gouvernement a manifesté nettement sa volonté. Elle implique la réalisation d'un équilibre sincère du budget, à quoi s'efforcent actuellement les Chambres et qui sera assuré par les nouvelles taxes projetées, à moins de troubles monétaires importants.

Le second objectif à atteindre est la consolidation de la dette flottante, qui fait de l'État un emprunteur permanent sur le marché des capitaux. Et cette opération, ou plutôt cette série d'opérations, car il s'agit d'une œuvre de longue haleine, obligera à rechercher des formules d'emprunts capables d'attirer à nouveau le public vers les valeurs d'État. Déjà nombre d'inventeurs ont proposé leur solution. Les uns préconisent un emprunt exempt de l'impôt successoral et de l'impôt général sur le revenu, d'autres un emprunt à lots, d'autres un emprunt-or. Ces suggestions, sur lesquelles on discute déjà et que le Parlement aura, le moment venu, à examiner en détail, témoignent toutes d'une même préoccupation : attirer les souscriptions du public par un avantage autre que celui d'un

relèvement du taux de l'intérêt. Tel est en effet le problème à résoudre. Sa solution implique tout d'abord un retour de la confiance et l'abandon des formules comminatoires qu'on a trop souvent entendu énoncer, au cours de ces derniers temps, contre toutes les formes du capital.

D'ailleurs, les données de ce problème, particulièrement épineux actuellement parce qu'on ne fait qu'aborder cette nouvelle phase de la politique financière générale, pourront se modifier dans un sens favorable au cours de l'opération de consolidation elle-même et en faciliter l'achèvement. C'est un truisme de dire que la confiance engendre la confiance. La réduction de la dette flottante ne doit pas avoir seulement pour effet de diminuer le poids de l'intervention de l'État sur le marché des capitaux; elle précisera aussi l'espoir, qui subsiste malgré tout parmi le public épargnant, dans le relèvement de nos finances, sentiment qui devra se traduire par la reprise du cours de rentes, c'est-à-dire par la diminution du taux de l'argent. A ce résultat pourra contribuer un amorçage de l'amortissement de la dette, troisième objectif que doit viser notre politique financière.

Alors les difficultés que les entreprises privées éprouvent à emprunter se résoudraient d'elles-mêmes, la reprise des rentes entraînant celle des obligations. La hausse amenant la hausse, on assisterait au phénomène inverse de celui qui s'est produit depuis la guerre et des opérations avantageuses de conversion pourraient être envisagées.

Il est évident qu'un tel programme implique l'adoption et la pratique d'une politique inflexible, excluant tout emprunt autre que les emprunts de consolidation, toute inflation, tout gaspillage budgétaire. Elle serait impraticable si le franc était appelé à se déprécier plus encore. Au contraire, l'espoir d'une revalorisation, même lente, de la monnaie, ramènerait vers les valeurs à revenu fixe la grande masse du public.

L'abaissement du taux de l'intérêt ne peut être que le résultat d'un effort soutenu et dirigé constamment dans le sens d'un allégement des charges publiques. Quand le public aura nettement conscience que c'est bien dans cette voie qu'on le mène, on verra remonter les cours des valeurs à revenu fixe.

ROGER CADOT

LES LIVRES D'HISTOIRE

Le rajeunissement de l'Histoire romaine.
Un disciple imprévu de Bossuet.

Il faut sans cesse récrire l'histoire, parce que la façon de la comprendre change avec chaque génération, et aussi parce qu'on n'arrive à la connaître que par des travaux d'approche qui ne sont jamais définitifs. L'*Histoire romaine à Rome* d'Ampère, l'*Histoire des Romains* de Duruy ont marqué un grand progrès sur le bon Rollin; elles sont maintenant à refaire à leur tour. Les sources écrites n'ont pas changé, mais les sciences auxiliaires de l'histoire groupées sous le nom d'archéologie ont levé les coins du voile qui nous cache les origines. Les fouilles ont mis au jour des documents authentiques, qui ne sont pas nécessairement l'expression de la vérité, parce qu'une inscription peut être menteuse et qu'un monument peut commémorer un fait imaginaire, mais qui nous permettent au moins de contrôler les textes et de les compléter pour les époques où il y en a peu. Les témoignages ainsi arrachés au sol ne disent pas tout. Ils sont fragmentaires et imprécis dans le détail; on peut avec eux reconstituer d'une civilisation les étapes, non les annales. Du moins le peu qu'on arrive à savoir ainsi, « on commence à le savoir bien », comme dit M. Homo, professeur à l'Université de Lyon, qui vient de nous donner, dans la collection de « l'Évolution de l'Humanité », un premier volume sur Rome : *l'Italie primitive et les débuts de l'Impérialisme romain* [1].

1. Voir dans la même collection et sur le même sujet : Le *Génie romain dans la Religion, la Pensée et l'Art*, par Albert Grenier, et *Rome et l'organisation du Droit*, par Declareuil.

Deux points sans doute attireront particulièrement l'attention du lecteur : les origines de Rome et le mystère étrusque.

Sur les origines de Rome, nous voudrions en savoir un peu plus que Tite-Live. « Le récit des événements qui ont précédé ou accompagné la fondation de la Ville, dit-il dans sa préface, est embelli par les fictions de la poésie plutôt qu'appuyé sur des preuves irrécusables : je ne veux ni en contester ni en soutenir l'authenticité. L'antiquité a le privilège de faire intervenir les divinités à la naissance des villes pour leur imprimer un caractère plus auguste; et si quelque peuple peut avoir le droit de sanctifier son origine en la rapportant aux dieux, le peuple romain s'est acquis par les armes assez de gloire pour que l'univers se résigne à lui laisser choisir comme ancêtre le dieu Mars et en faire le père de son fondateur. » Remarquez que Tite-Live n'est ni un gobe-mouches ni un « bourreur de crâne ». Il se garde de rien nous garantir. Il nous raconte ce qu'on se transmettait de son temps. Il n'ignore pas que les témoignages dont il dispose sont, pour les périodes lointaines, extrêmement sujets à caution. L'incendie de Rome par les Gaulois avait détruit presque tous les documents antérieurs. Ces documents n'étaient pas déjà trop abondants, car l'usage de l'écriture, bien qu'on puisse le faire remonter à l'époque où la tradition place les premiers rois, resta jusqu'au ve siècle une rareté. Le premier texte écrit un peu important fut la loi des Douze-Tables. Présentement ce que nous avons de plus ancien, le vase de Duénos, trouvé sur le Quirinal, est d'environ 600 avant J.-C. Encore cette date est-elle contestée pour le vase de Duénos, mais elle ne l'est pas pour l'inscription de la fibule de Préneste. Il existait donc peu de documents d'une époque reculée; il en existait encore moins quand on rebâtit une Rome nouvelle.

On s'occupa de les rétablir. Les Annales des Grands Pontifes n'étaient au début que le calendrier, affiché dans la *Regia*, maison du Grand-Pontife, sur lequel on inscrivait les noms des consuls en charge et les principaux événements de leur consulat. On le changeait chaque année, mais on gardait les anciens dans les Archives. C'est seulement en 123 qu'on rédigea, d'après ces vieilles tables, les *Annales Maximi* qui en dégageaient l'essentiel. Les autres documents avaient

un caractère accidentel et décousu : traités de paix, lois importantes, chants et rituels des collèges sacerdotaux. Enfin les archives privées contenaient des généalogies, oraisons funèbres, inscriptions funéraires et laudatives, qui, consultées avec une sage méfiance, avaient leur valeur.

De tout cela il ne devait pas rester grand'chose après le passage du brenn, pas plus qu'il ne restait de chroniques de couvents après les incursions des Normands. Le travail de réfection se fit avec beaucoup de fantaisie et d'orgueil patricien. Les Romains n'en étaient pas dupes. Plutarque, dans sa vie de Numa, nous cite ce mot d'un obscur annaliste : « Pendant le sac de Rome par les Gaulois, les anciens registres ont péri. Les actes qu'on nous montre aujourd'hui sont des faux, œuvre des complaisants de certains personnages qui voulaient à toute force remonter aux premiers Romains et se faire une place dans les plus illustres familles. » Tite-Live ne pensait pas autrement. « Je suis d'avis que le souvenir du passé a été altéré par les oraisons funèbres et par les fausses inscriptions des bustes d'ancêtres, parce que chaque famille prétend, à l'aide de mensonges et d'artifices, attirer sur elle la gloire des hauts faits et des magistratures. » Cicéron n'est pas moins catégorique : « Les oraisons funèbres ont rempli notre histoire de mensonges. On y cite des faits qui n'ont jamais eu lieu, des triomphes imaginaires, des consulats dont on grossit le nombre, de fausses généalogies, de faux passages à la plèbe, en faisant naître des hommes de famille obscure dans une famille illustre qui porte le même nom, comme si je me disais issu de M. Tullius qui était patricien et qui fut consul dix ans après l'expulsion des rois. »

On possédait, il est vrai, des historiens grecs et étrusques aujourd'hui disparus. Mais ils ne traitaient qu'accessoirement de l'histoire romaine. C'est surtout d'après eux que les Romains l'ont écrite et arrangée. Ce n'était pas petite chose. La chronologie errait entre les Fastes consulaires, peu certains pour les temps anciens, et les indications grossières des « Clous capitolins », d'après le nombre des clous annuels, plantés au Capitole depuis la dédicace du temple. Ce n'est qu'à la fin de la République que sera fixée la chronologie classique que nous connaissons, et qui est le fruit d'un laborieux artifice.

Aujourd'hui nous remontons au delà du temps de Romulus. Ce n'est pas une nouveauté, car les anciens eux-mêmes savaient que le Palatin avait été habité avant lui. Virgile nous a transmis la tradition du roi Évandre, qui règne sur le Palatin, et qui a pour mauvais voisin le géant et brigand Cacus, dont Hercule le débarrasse. Ampère avait déjà consacré plusieurs chapitres aux occupants de Rome avant Rome. Les dernières découvertes nous permettent d'y voir plus clair.

Nous trouvons sur l'Aventin un village ligure antérieur à tous les autres établissements. Il est habité par les Casci, et on se demande si le légendaire Cacus n'est pas leur héros éponyme. Sur le Palatin apparaît un établissement d'autre origine, dont les fouilles récentes (1907) ont révélé des vestiges de cabanes, de puits et deux séries de tombes. Les plus anciennes, de forme cylindrique, sont du xe siècle. Ce village, nous en savons le nom, Germal. Est-ce celui dont la légende d'Évandre a gardé le souvenir? En tout cas, il n'y a là rien de grec. Les habitants sont des Latins. Ils surveillent le mouvement des Étrusques, qui, débarqués récemment sur le littoral tyrrhénien, menacent de passer le Tibre. Le Palatin, éperon rocheux, escarpé, bordé de marécages sur les deux faces de son angle offensif, rattaché par l'isthme de la Vélia aux collines qui formeront le Septimontium primitif, assez élevé (30 à 40 mètres) pour échapper à la malaria, était bien choisi. D'autres agglomérations se forment à son ombre : Fagutal sur l'Esquilin, dont la nécropole a été découverte en 1902-1903; Palatual sur la seconde croupe du Palatin, alors séparée de la première par une dépression comblée au début de l'empire; Cispius et Oppius sur l'Esquilin au nord et à l'est de Fagutal; Querquetual sur le Cœlius; enfin trois autres sur la Vélia, le Quirinal et le Viminal. Tous ces villages sont latins, sauf ceux du Quirinal et du Viminal qui sont sabins, et qui sont les derniers nés.

La menace étrusque amène une fédération. C'est d'abord une fédération des deux villages du Palatin, qui devient dès lors un centre d'attraction, une capitale future. C'est, si l'on veut, la fondation de la cité de Romulus, dont l'excavation mystérieuse du *mundus* marque le milieu. Rien n'indique d'ailleurs une fusion bien intime. Y eut-il même une enceinte

commune? Les restes de mur en blocs de tuf que nous voyons encore ne datent pas de la *Roma Quadrata* primitive. Ils ne remontent pas au delà de l'invasion gauloise. Puis vient la fédération des bourgades non sabines, soit le *Septimontium* (vers 700), qui englobe, non pas les sept collines classiques, mais les sept villages placés sur trois d'entre elles seulement. C'est l'œuvre des premiers rois. Restent en dehors le Quirinal, le Viminal et la vieille colonie ligure de l'Aventin, avec la colline inhabitée du Capitolin.

L'autonomie des agglomérations fédérées est respectée. La ligue est surtout religieuse : la fête du Septimontium se célébrait encore sous l'Empire. Il n'y avait ni fortification collective, ni grandes routes de communication, d'où la prohibition des voitures à la fête du Septimontium, souvenir d'un temps où il ne pouvait pas y en avoir. On comprend le rapt des Sabines, dont les familles devaient être celles du Quirinal et du Viminal. On conçoit aussi l'annexion de l'Aventin, mais non sur le pied d'égalité; il reste en dehors du Septimontium, dans une situation inférieure et mécontente qui explique son rôle éternel d'opposition populaire. Quant à la destruction d'Albe, elle marque la dislocation de la ligue latine, beaucoup plus que l'hégémonie latine de Rome. Le petit monde latin en est décapité, faiblesse dont vont profiter les Étrusques.

Ces Étrusques ont été longtemps, et sont encore à beaucoup d'égards, une troublante énigme. Qu'ils aient joué un rôle capital dans les civilisations de l'Italie, les anciens le savaient déjà. Caton, qui joint l'esprit critique au bon sens paysan, nous dit qu'ils furent à un moment donné les maîtres de la Péninsule. Rome, d'après Denys d'Halicarnasse, fut, dans le lointain des âges, une ville étrusque, ce que tout confirme. Mais il pense que les Étrusques étaient des autochtones d'Italie, ce qui est de moins en moins considéré comme vraisemblable. Ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, c'est Hérodote qui semble bien avoir raison. Il nous les montre venant de Lydie sous la conduite d'un chef, Atys, dont le fils, Tyrsénos, leur a valu le nom de Tyrsènes, transformé plus tard en Tyrrhéniens. Une légende faisait de Tyrsénos le fils d'Héraklès et d'Omphale, mais, comme Omphale est reine de Lydie,

l'origine reste la même. Cette tradition lydienne a prévalu dans l'antiquité, c'est celle des Étrusques eux-mêmes.

Les découvertes modernes y sont favorables. Les documents égyptiens signalent les Turscha parmi les « peuples de la mer » qui ont envahi l'Égypte au XIIIe siècle. Turscha est la transcription pharaonique de Tyrsènes. Leurs aptitudes maritimes, leurs vieilles habitudes de piraterie, s'accordent également mieux avec cette origine insulaire et vagabonde qu'avec un long passé continental et enraciné.

Mais il y a mieux. Ils viennent de Lydie, dit Hérodote. Les Étrusques le croyaient, puisqu'ils reconnaissaient comme parents les habitants de Sardes, capitale de ce pays. On cite aussi en Lydie une ville de Tyrrha. Or, on a retrouvé plusieurs inscriptions lydiennes, dont une bilingue (lydo-araméenne), qui présentent beaucoup de ressemblance avec la langue des inscriptions étrusques. De même à Lemnos on a découvert une double inscription en vieil idiome préhellénique qui semble apparenté à l'étrusque. Lemnos est dans les îles, et les habitants des îles sont justement ce que les Égyptiens appelaient indifféremment les « peuples de la mer » ou les « peuples des îles ». Un historien de l'époque alexandrine, cité par Strabon, remarque qu'aux Étrusques venus d'Asie Mineure s'associèrent des Pélasges d'Imbros et de Lemnos, ce qui est au moins curieux comme rapprochement. C'est de ce côté qu'on a chance de trouver la solution du problème étrusque, si quelque inscription compréhensible surgit d'un sol jusqu'ici peu exploré.

On peut donc admettre l'origine lydienne des Étrusques. A quelle date sont-ils venus en Italie? Comme beaucoup d'autres peuples (y compris les Pélasges signalés par le témoignage de Strabon), ils ont été refoulés du littoral asiatique d'abord, des îles ensuite, par l'invasion des Doriens, de 1200 à 1000 av. J.-C. Cette date s'accorde avec la légende qui assignait dix siècles au peuple étrusque, le dernier étant censé avoir commencé le jour des funérailles de César. Le siècle étrusque étant variable, mais supérieur à cent ans, cette chronologie plaçait donc l'arrivée des Étrusques en Italie vers l'an 1000. A cette raison s'en ajoute une autre. Les Étrusques n'ont pas apporté d'alphabet avec eux. Ils

ont emprunté celui de Cumes. Or l'alphabet fait son apparition dans la mer Egée vers 900 av. J.-C. L'émigration des Étrusques est donc antérieure. Naturellement ils ne sont pas tous venus; il est même probable qu'il n'en est pas venu beaucoup, car les émigrations par mer ne se font jamais en grandes masses. Étant plus civilisés que les peuples chez lesquels ils débarquent, ils les assimilent, ou tout au moins les encadrent, mais leur petit nombre explique, après leur période de supériorité, la disparition de leur langue et de leur empire.

On comprend maintenant ce qui va se passer. La conquête du Septimontium et du Latium par les Étrusques, attestée par la domination de trois rois étrusques, était logique. L'existence des Tarquins est confirmée par une tombe de Vulci, découverte dès 1857, où on lit les noms de Mastarna et de Tarchu, soit Servius Tullius et Tarquin, sous leur forme latine ou latinisée. Et à Tarchu s'ajoute le nom de la ville où il règne : Rumach. Cette fresque, reproduite et étudiée par M. Grenier, dans son volume sur le *Génie romain*, n'est, à vrai dire, que du IVe siècle, mais elle nous montre au moins la tradition étrusque d'accord avec la tradition romaine. D'autre part l'empereur Claude, qui se piquait de connaître les antiquités étrusques, corrobore, dans son discours retrouvé à Lyon, l'identification de Mastarna avec Servius Tullius. En réalité les Étrusques ont subjugué toute l'agglomération, l'élément sabin ainsi que l'élément latin. C'est à eux que Rome doit de devenir une ville, c'est même à eux qu'elle doit son nom, la ville du « Rumon », c'est-à-dire du fleuve. Ils lui donnent enfin une enceinte renfermant non seulement le Septimontium, mais l'Aventin, le Quirinal et le Capitole. Les marais, drainés par la *Cloaca maxima*, deviennent le forum, le mur de Servius est construit, au Capitole se dresse le temple d'une religion commune qui fait oublier les cultes particuliers des anciens villages, simples quartiers désormais de la grande ville.

Les Étrusques, malgré ce que Rome leur doit, seront chassés dès que l'occasion se présentera : ce qu'on appelle la chute de la royauté, c'est, en réalité, l'expulsion des rois étrusques. Ils font avec Porsenna une tentative pour reprendre l'hégémonie et y réussissent momentanément. Les Romains,

par incompréhension ou par orgueil, ont obscurci cet épisode de leur histoire. Leurs beaux récits n'y changent rien. Porsenna a été maître de Rome pendant un an et les Romains n'ont été délivrés que par une victoire des Grecs de Cumes sur les Étrusques qui avaient pénétré jusqu'en Campanie. La réaction contre la domination étrangère alla jusqu'à la dévastation de la nécropole étrusque, où des fouilles récentes n'ont rien trouvé d'antérieur à la fin du VIe siècle, date approximative traditionnelle de la libération de Rome (509).

***

M. Wells vient de refaire le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet. Son *Esquisse de l'Histoire universelle* est d'un autre esprit, mais part de la même conception. C'est un coup d'œil d'ensemble sur la marche de l'humanité vers un but préétabli : le triomphe du christianisme pour Bossuet, pour M. Wells l'avènement d'un « État mondial » qui assurera enfin aux pauvres humains la paix et la prospérité. M. Wells n'est pas un historien. Il n'a de l'historien aucune des vertus professionnelles, et se soucie peu de les avoir, car il ne les apprécie pas chez autrui. Il voit toute l'histoire sous l'angle du présent, il aime à conclure, même à prédire, il donne à plaisir l'impression d'avoir son siège fait d'avance. Sa manière ferait le désespoir de tous les directeurs d'études, et, avec tout cela, on le lit avec profit. Il a écrit l'épopée de l'humanité, et même de la planète, car son histoire commence avant l'apparition de l'homme. Il a l'avantage, précisément parce qu'il n'est pas du métier, d'attacher de l'importance à ce que d'autres négligent. Il y a quelque chose de réel, de vivant, de jeune, dans l'idée qu'il se fait du passé le plus reculé. Ce qui est traditionnel lui paraît volontiers conventionnel; les grands hommes ne lui en imposent pas : son héros, c'est le genre humain. Rien de moins impersonnel, de moins objectif que sa façon de voir et de dire. Il tourne la page sous nos yeux, il conduit le défilé des ombres avec le bâton d'un chef d'orchestre qui gourmande les retardataires, encourage du geste les audacieux, court à la finale de toute sa foi aventureuse. Michelet aurait aimé Wells, surtout le Michelet romanesque de la fin.

« Je voudrais qu'on lise ce livre tout d'une haleine à la façon d'un roman », dit l'auteur. C'est ce qu'on ferait assurément si les dimensions de cet énorme *in-quarto* de près de 600 pages, à deux colonnes trapues, le permettaient. L'ouvrage original a eu un succès prodigieux en Angleterre et aux États-Unis, où il s'en est vendu deux millions d'exemplaires en un an. La traduction française de M. Édouard Guyot, maître de conférences à la Sorbonne, qui a eu l'heureuse idée, pour une œuvre aussi complexe, de s'entourer des lumières d'une pléiade de spécialistes pour chaque ordre de sciences, répond à ce qu'on était en droit d'attendre.

N'essayons pas de résumer ce résumé de tout ce qu'on peut savoir ou deviner de l'évolution de l'humanité. Les époques préhistoriques donnent le vertige. Nous voyons évoluer le *Pithecanthropus erectus*, demi-singe ou demi-homme qui marche déjà à deux pattes, et dont Java nous a conservé un crâne incomplet. Il vit au milieu de la faune géante des mammouths, des bisons, des tigres à dents de sabre, des rhinocéros et des hippopotames plus grands que nature, qui peuplaient notre continent il y a quatre ou cinq cent mille ans. Deux mille siècles séparent son époque de celle où apparaît l'homme d'Heidelberg, c'est-à-dire l'homme encore bien peu humain dont une mâchoire a été retrouvée dans une sablière à 37 mètres de profondeur. Il a des dents d'homme, mais pas de menton, et la langue n'a pas assez de place au fond de la bouche pour le langage articulé.

Il faut arriver à l'homme de Néanderthal pour trouver un véritable ancêtre. Mais celui-ci, en chronologie géologique, est un moderne. Il ne remonte guère qu'à cinquante mille ans. Il vit dans les cavernes, connaît le feu, se vêt de peaux, est déjà plus habile de la main droite que de la main gauche, suffisamment armé pour chasser les petits animaux, suffisamment avisé pour prendre les gros au piège, s'il est vrai qu'une tranchée artificielle, découverte dans le Dorset, ait été une fosse à capturer les éléphants. En un tableau pittoresque et médité, Wells nous montre la famille de cette époque obéissant à l'ancêtre, campée sur le bord d'un ruisseau, au pied d'une falaise qui fournit le silex, matière première de tous les instruments. Le feu est constamment entretenu, car le ral-

lumer est une grosse affaire. Les adolescents vont à la chasse. Dès qu'ils inspirent en grandissant de la jalousie au chef, il les tue ou les expulse, comme fait un coq dans sa basse-cour. En revanche, quand l'âge lui ôte de sa force, c'est à son tour d'être massacré par un d'entre eux. Le père de famille est comme le prêtre de Némi. Il n'y en a qu'un, il ne règne que par la force, et il sera victime à son tour de la force. L'homme de Néanderthal vit de fruits, de petit gibier, de poissons, de cadavres en putréfaction, car il ne tient pas à la fraîcheur ou n'a pas les moyens d'être trop regardant. Ne méprisons pas ce discutable aïeul, il était déjà le roi de la création. C'est un être inculte, ce n'est pas un être dégradé.

Il ne devait pas être bien joli. C'est ce qui explique que la vraie race humaine, celle de Cro-Magnon ne se croise pas avec l'homme de Néanderthal. Il est détruit par l'*homo sapiens*, après avoir duré quelque 10 000 ans très approximativement. Cette fois l'art apparaît, et aussi le sentiment religieux, auquel Wells attribue une grande place. Les grottes de cette période sont décorées de dessins et de sculptures, et cette décoration dans des endroits obscurs et peu accessibles ne s'explique que par des préoccupations rituelles ou magiques. Ces cavernes à images ne sont pas des demeures.

Wells insiste beaucoup sur cette période préhistorique. Il rappelle avec raison qu'elle tient plus de place dans la vie de l'humanité que la période des temps historiques.

Pour écrire une histoire universelle qui ait son unité, il ne faut pas se perdre dans le détail des règnes et des histoires nationales. C'est ce qu'il y a de commun à toute l'humanité qui est le critérium de l'intérêt historique ainsi compris. Le premier rang est donné à ce qui fait avancer l'humanité vers la civilisation, vers l'intelligence, vers la solidarité. Savants, législateurs, prophètes, ceux qui ont travaillé à cette œuvre, qui ont poussé à la roue le char de l'humanité sur la voie sacrée, sont les héros, souvent anonymes, auxquels vont les hommages de M. Wells; les conquérants vulgaires, les politiciens à courte vue qui ont été pour les vieilles idées, pour l'esprit de conservation nationale et sociale, sont fustigés sans miséricorde. Voyez le vieux Caton. Ce n'était pas, à coup sûr, un aimable compagnon. Dur à lui-même, il était

très dur pour les autres. Son avarice paysanne ne visait qu'à arrondir son patrimoine, comme son patriotisme exclusif ne songeait qu'à agrandir le territoire de la République. Il est chicanier, processif. Wells va plus loin. Il en fait un vieil égoïste « dont la passion maîtresse devait être une haine farouche pour tout bonheur humain en dehors du sien ». Il ne lui pardonne pas d'avoir essayé de refréner la coquetterie féminine. Il le ridiculise pour avoir exclu du Sénat un Manlius qui « avait donné en plein jour un baiser à sa femme devant leur fille ». Il voit là plus d'hypocrisie que de moralité chez un vieillard qui entretenait des relations coupables avec une esclave, au point que son fils lui en fît honte. Enfin sa mauvaise foi à l'égard de Carthage indigne le pacifiste qui veille en M. Wells.

Nous citons ce portrait de Caton, parce que Caton, figure accentuée, mais néanmoins de second plan, aurait pu passer inaperçu. Sur Alexandre, sur César, sur Charlemagne, Wells est encore plus catégorique. Il ne croit guère aux grands desseins qu'on prête à Alexandre, à la veille de sa mort. « Au moment précis où son imagination était censée se perdre dans ces vastes rêves, il se livrait, dit-il, à toutes sortes de pitreries dont la mort de son ami Héphestion était le prétexte. » Il trouve César beaucoup plus occupé de « faire le beau » auprès de Cléopâtre que de préparer son expédition contre les Parthes. Il va jusqu'à lui contester son buste célèbre du musée de Naples, qui est trop fin, trop intellectuel, d'expression trop noble, pour convenir à un galantin de cinquante-quatre ans, qui donne plus de « symptômes de mégalomanie » que de signes de grandeur. Quant à Charlemagne, « la postérité a accordé à sa mémoire une importance ridiculement exagérée ». Par un rapprochement au moins inattendu, il le compare à Guillaume II. Il a, lui aussi, le goût du déplacement, de la pompe, des cérémonies, l'universalité des prétentions plus que des aptitudes, la confiance en soi, il ouvre cette série de Césars d'imitation dont Guillaume II sera le dernier.

Qu'il y ait dans cette manière de comprendre et d'écrire l'histoire beaucoup de fantaisie, nous n'aurons pas la candeur de le déplorer. M. Wells a écrit ses « impressions de théâtre »

au sortir du drame de la dernière guerre. Son impartialité est d'ailleurs indiscutable. Il n'a aucune tendresse d'âme pour ses compatriotes. Citant un discours de M. Lloyd George, il remarque que cet homme d'État, « au cours d'une brillante carrière parlementaire, n'eut que fort rarement l'occasion de lire et de penser ». On n'en dira pas autant de M. Wells; il a tout lu et il pense éperdument. Il serait pédant de lui reprocher quelques lapsus, inévitables dans une œuvre aussi illimitée. Platon, par exemple, n'écrit pas deux générations *avant* que les armées de Xerxès passent l'Hellespont, mais deux générations *après*.

Le défaut de Wells n'est pas dans le détail. Il est dans la tendance générale à donner aux faits « le coup de pouce », non par calcul, mais par l'excès d'une imagination qui se flatte d'être de la prescience. Il voit, il sent, il anticipe, avec une vivacité qui met sur le même plan toutes les époques, ce qui est un don précieux pour l'auteur d'une histoire universelle. Mais il a un plan, ou plutôt il suppose que l'histoire du genre humain obéit à un plan. Ceux qui le servent sont les vrais grands hommes, supérieurs aux nationalités; ceux qui le contrarient, même si le vulgaire les glorifie, sont des esprits étroits et malfaisants. Ces derniers, M. Wells les remet à leur place, qui est petite, mais c'est lui qui les choisit, et son cœur a parfois des raisons que la raison ne connaît pas. Il est mystique, autrement que Bossuet, plus que Bossuet.

A. ALBERT-PETIT

LA CRISE DE L'ÉTAT

Les difficultés financières posent à notre pays un problème politique d'une extrême gravité : le gouvernement pourra-t-il obtenir en temps voulu du Parlement les mesures dont dépend notre salut? Nous supposons un gouvernement qui sache ce qui est utile, un gouvernement qui veuille ce qui est utile. Ce sont les conditions nécessaires : ce ne sont pas les conditions suffisantes. Savoir et vouloir, quand le moment est venu d'agir, ne sont pas assez : il faut encore pouvoir. Et c'est pourquoi nous disons : le gouvernement pourra-t-il faire ce qu'il doit?

Ce n'est pas de lui seul que dépend le gouvernement, c'est du Parlement. Or le résultat le plus clair de nos vingt-cinq dernières années de vie politique est l'affaiblissement progressif du gouvernement. C'est la maladie profonde de l'État. On dira qu'elle n'est pas nouvelle, et que nous avons pourtant vécu. Mais il y a une raison : c'est que dans la plupart des cas, les conséquences des erreurs commises ne se faisaient pas sentir tout de suite et que nous avions le temps de les réparer tant bien que mal. Notre politique a été terriblement empirique, ce qui ne veut nullement dire qu'elle ait été sage et expérimentale. Quand le Parlement s'est trompé et quand les gouvernements ont cédé, ce qui est arrivé souvent, les répercussions ont été lentes. Puis la résistance des faits, des indications vagues ou précises de l'opinion publique ont conseillé des tempéraments. On a retouché les lois mal faites, on a admis les dérogations, on a réparé comme on a pu.

C'est un système rudimentaire. Il s'explique historiquement par notre passé et par l'introduction du régime démocratique dans un pays qui pratique peu la tolérance et qui connaît mal les conditions de la liberté. Notre société, après un siècle et plus de révolution, est restée très divisée. Et la recherche d'une unité n'a guère lieu que sous l'inspiration de l'esprit jacobin qui qui prétend imposer des systèmes tout faits, souvent sans rapport avec la réalité. Il s'est formé depuis vingt-cinq ans, sous l'influence du radicalisme et du socialisme, une sorte de doctrine, qui est une doctrine de parti, et qui n'a été improvisée doctrine d'État que parce que ses partisans ont occupé fortement le pouvoir. Mal accordée aux traditions nationales et aux nécessités de la société dans les temps modernes, elle n'a subsisté que parce que notre régime de centralisation à outrance, de faveurs administratives, de largesses budgétaires met à la disposition des maîtres du jour tout ce qu'il faut pour s'assurer des fidèles. A défaut d'un pays ayant un esprit public, nous avons assisté à la constitution d'une clientèle.

La dégradation de nos mœurs publiques a fait apparaître l'impossibilité de concilier la sincérité du régime représentatif avec un régime administratif, conçu pour un pouvoir absolu et destiné à transformer tous les intérêts en solliciteurs et en obligés de l'État. Entre un ministère et le Parlement, c'est un trafic perpétuel, où il n'y a plus que mutuelle dépendance. Le gouvernement est soumis aux Chambres qui sont soumises à la réélection. C'est en fonction de la réélection que se décident les nominations de fonctionnaires, que se votent les lois et que se prennent les résolutions qui engagent la politique nationale. Il faut aujourd'hui à un homme d'État une rare énergie, un rare talent, et un rare bonheur pour faire accepter au Parlement des mesures qui lèsent des intérêts particuliers.

En vingt-cinq ans, sauf quelques périodes d'apaisement et de redressement, nous avons vu les gouvernements de plus en plus débordés par le Parlement, entraînés plus loin qu'ils n'auraient voulu, incapables de diriger l'application des lois qu'ils se promettaient de rendre acceptables, et parfois abdiquant totalement devant les groupes. Nous avons vu ensuite se développer l'usage de tous les moyens destinés à contenir

ou à garder une majorité. Nous avons vu les marchandages les plus éhontés et la délation même érigée en système. Nous avons vu l'État négliger ses attributions essentielles, la défense nationale, la justice et les finances, et étendre indéfiniment ses attributions administratives et facultatives, sous l'influence de sa clientèle. Des mesures improvisées et coûteuses, comme le rachat d'une compagnie de chemin de fer, ont été adoptées sans enthousiasme, pour rester conforme à un système, parfois à un simple vocabulaire prétendu démocratique, et pour mettre à la disposition du pouvoir de nouveaux moyens d'action. Ainsi l'État est peu à peu devenu une immense bureaucratie. Et à mesure qu'il accroissait ses fonctions secondaires, il laissait s'affaiblir sa fonction essentielle, qui est de penser pour le bien public.

A ce régime, une interruption brusque et tragique de quatre années : la guerre. Alors il a fallu changer de système, parce que les erreurs avaient des conséquences immédiates et effroyables. Alors il a fallu mettre au premier rang l'intérêt national, et se rapporter, pour ce qui était de l'action immédiate, aux chefs militaires. La nécessité a transformé pendant quelques années la vie publique, les gouvernements, le Parlement, le régime même. La guerre a fini par une véritable dictature, instituée légalement, mais réelle, celle de M. Clemenceau. On pouvait se demander si nous n'avions rien retenu de cette grande et terrible expérience. Ce n'était pas là question de partis. L'apprentissage qui avait été fait était valable pour tous. Il s'agissait de savoir si l'esprit public avait retenu la leçon des événements, si les mœurs étaient changées, si des méthodes nouvelles paraissaient nécessaires à tous. On a pu hésiter quelque temps sur la réponse à faire; les souvenirs de la guerre et de l'union sacrée se sont prolonlongés. Et puis brusquement nous avons eu tout l'air de revenir aux habitudes de 1914. L'échec de M. Poincaré, dû principalement au vote des décrets-lois destinés à permettre des économies, en apprend long sur notre histoire intérieure. L'avènement du ministère Herriot a achevé la démonstration. Ce qu'il y a de plus grave dans cette période récente, c'est peut-être moins les fautes commises par ce ministère que le fait qu'il ait été possible.

***

Mais voici que les difficultés financières nous conduisent de nouveau à la nécessité d'agir. Notre système accoutumé, qui consiste à commettre des erreurs et après coup à en limiter les effets, ne vaut plus : nous ne pouvons pas raisonner sans tenir compte du temps. Notre situation financière n'est pas en soi une situation désespérée : elle est préoccupante; elle réclame de sérieux efforts; elle peut être rétablie. Il est probable que si des hommes chargés d'appliquer leurs idées et de faire le nécessaire étaient assurés d'être libres de leurs mouvements, il en est plusieurs qui se feraient fort de ramener nos affaires dans la bonne voie. Cette assurance manque. Aucun gouvernement ne pourra rien sans le Parlement, et aucun gouvernement n'a la certitude que le Parlement le laissera agir. C'est pourquoi le problème très sérieux posé à la France est avant tout un problème politique.

Quel spectacle voyons-nous depuis quelques semaines? Le gouvernement de M. Painlevé, qui a succédé à celui de M. Herriot, est comme son prédécesseur issu du Cartel. Mais le Cartel peut, au moins théoriquement, se concevoir autrement qu'il n'a débuté. Après une année d'incohérence et de désorganisation, le nouveau Cabinet a jugé qu'il fallait user d'une autre méthode. Il a annoncé une volonté d'apaisement; il a maintenu l'ambassade du Vatican; il a donné à l'Alsace et à la Lorraine les assurances dont elles avaient besoin; il a paru en outre, tout en restant constamment en contact avec les groupes, vouloir rendre au gouvernement une certaine indépendance et une certaine autorité; il a montré que, au point de vue finances, il avait l'intention de tenir compte des indications très nettes données par le Sénat au mois d'avril, il a fait enfin appel à la confiance de tous. Cet appel a été en partie entendu : la minorité modérée qui a été dans l'opposition sous le précédent Cabinet, et qui a fait toutes les réserves qu'elle devait au moment où s'est formé le nouveau ministère, a témoigné qu'elle serait sans parti-pris et qu'elle voterait pour le gouvernement toutes les fois qu'il défendrait les intérêts publics.

Est-ce le commencement d'une ère nouvelle? Est-ce la

manifestation que les événements imposent à notre vie publique un rythme plus sage? Pas encore. Les dernières séances de la Chambre nous font prévoir une série de difficultés. A propos des affaires du Maroc, le gouvernement a fait entendre des paroles nettes et opportunes. Jusqu'au dernier moment, les socialistes ont hésité à voter; ils ont jeté dans la discussion des idées déraisonnables, qui sont entrées en circulation. Abd-el-Krim est un rebelle : les socialistes entendent le traiter avec des égards particuliers; ils entendent annoncer dès aujourd'hui qu'on lui proposera la paix; ils entendent proclamer qu'on négociera avec lui, comme avec un gouvernement régulier; ils entendent, pour apaiser leurs principes, qu'une commission de contrôle parlementaire sera envoyée au Maroc, et le gouvernement, bien qu'il essaie de définir la nature de cette mission, son objet et ses pouvoirs, n'ose pas en refuser le principe. Dans une discussion essentielle, qui touche à la défense nationale, où il a eu le mérite de prendre nettement position, où il a été soutenu par la grande majorité de la Chambre, le gouvernement est obligé de compter avec les exigences des groupes.

Ce n'est pas tout. Quelques jours à peine après la discussion sur le Maroc, les socialistes rentrent en scène, montrent leur mauvaise volonté, et commencent de partir en guerre contre le Cabinet. C'est d'abord la question de la réforme électorale qui leur sert de prétexte : question secondaire, puisque tout a été dit sur ce sujet depuis des années, et que les opinions sont faites. Il reste à conclure. Le gouvernement avec raison trouve que l'incertitude a assez duré et que la Chambre doit se prononcer; c'est l'avis de tous les autres groupes de la Chambre. La loi électorale, telle qu'elle a fonctionné en 1919 et en 1924, est condamnée par tous. Il n'y a plus qu'à choisir par quel système on la remplacera : représentation proportionnelle, scrutin de liste, scrutin d'arrondissement. Chacun de ces systèmes a été étudié, et, malgré ses défauts, le scrutin d'arrondissement semble avoir les préférences du Parlement. En quelques séances, la Chambre pourrait sortir de l'incertitude où elle est, et qui a des conséquences multiples. Les socialistes s'y opposent : ils ne veulent pas perdre tout de suite le moyen de domination qu'ils pos-

sèdent sur les radicaux; ils ne veulent pas abandonner si vite les chances de diriger un ministère. Et ici encore les exigences d'un groupe paralysent l'action.

Mais il y a mieux. Le budget revient à la Chambre. On sait qu'il est très en retard, parce qu'il s'agit encore du budget de 1925. On sait aussi que le ministre des Finances a dû y faire figurer quatre milliards d'impôts nouveaux. C'est le résultat des erreurs du précédent Cabinet. Après l'affaire des bilans de la Banque de France, il est impossible de rétablir la confiance sans une franchise absolue et même brutale. Le gouvernement s'applique donc à assurer l'équilibre des budgets, et il s'applique aussi à présenter des projets financiers qui ne troublent pas par leur hardiesse. Ces projets appellent des critiques qui ont été exposées ici même, nous n'y revenons pas. S'ils ont une raison d'être, c'est de former la première partie d'un plan d'ensemble qui soit de nature à permettre un complet assainissement financier. A ce moment précis intervient le parti socialiste pour faire de l'opposition à la Commission du budget et pour signifier au ministère qu'il exige des modifications.

Il faut comprendre la portée de l'opération : ce que poursuit le parti socialiste, c'est une crise politique qui dans des circonstances prochaines pourrait être une faute irréparable. Les socialistes espèrent se réserver l'avenir : leur souci est que le plan financier porte la marque révolutionnaire. La tentative qui ne fait que se dessiner au moment où nous écrivons a pour objet évident d'obliger le ministère à céder devant les socialistes, ou à rompre avec eux. Si le ministère cède, il sera condamné, parce que pour faire leur ouvrage les socialistes trouveront mieux que lui. Si le ministère résiste, comme il devrait le faire et comme il est inévitable qu'il le fasse, s'il veut être un gouvernement, il se trouvera dans la nécessité de rassembler autour de lui tous les radicaux nationaux, et toutes les fractions modérées de la Chambre, qui voudront soutenir sa politique, et les socialistes lui feront une opposition, encouragés par tous ceux qui espèrent la succession du ministère. Avec de la résolution et de l'énergie, un gouvernement peut se tirer de ces difficultés.

Mais sa tâche ne sera pas finie. Pour sortir de la crise

financière, il faut de la continuité, de la suite dans les desseins, une ligne politique. Le Sénat paraît dans une certaine mesure en avoir une, en ce qui concerne les finances. Peut-on en dire autant de la Chambre? Supposons la première étape franchie et le budget de 1925 voté. Il restera à voter le budget de 1926, à voter les moyens d'en finir avec les régions libérées, les moyens d'amortir la dette, les moyens de stabiliser notre monnaie. Rien ne se fera sans hardiesse, ni sans sacrifices. La Chambre est-elle capable de consentir à des économies impérieusement nécessaires? On a trop de raison d'en douter. La Chambre est-elle capable de renoncer au dogme des monopoles coûteux, pour se procurer des ressources nouvelles? Rien n'est moins sûr. La Chambre est-elle capable de supprimer une partie des arsenaux, alors que les villes où ils se trouvent ont des députés qui protesteront? Il serait chimérique de l'espérer. La Chambre est-elle capable de résister, surtout à mesure que la législature avance, à des générosités électorales, à des augmentations d'indemnité, à des largesses et à des gaspillages? Personne ne le croit. Alors si la Chambre n'est capable ni d'économies, ni de réformes, ni de mesures pourtant indispensables, que peut faire un gouvernement? Quel dessein un peu vaste peut-il avoir? Quelle espérance soutiendra le contribuable appelé à des sacrifices, dont il n'aura pas l'assurance qu'ils sont utiles? Comment rétablir la confiance et restaurer le crédit? Il ne suffit pas que l'État ait le secret des remèdes appropriés à nos maux : il faut qu'il ait le pouvoir de les faire accepter. L'aura-t-il?

Tel est le problème politique qui est posé à la France, et il est très grave. Notre avenir en dépend. Si un gouvernement, soutenu par l'opinion publique, a la force d'obtenir du Parlement l'appui nécessaire, nous sortirons de la crise où nous sommes. Si les partis de la Chambre, bornés par leurs passions ou leurs intérêts, refusent aux gouvernements qui peuvent se succéder pendant trois ans, la possibilité de faire une politique d'autorité et de raison, nous sommes voués aux aventures. Quand il s'agit des partis avancés, on ne peut qu'évoquer le mot sévère qui leur jetait jadis Léon Say du haut de la tribune du Sénat : rien ne les effraie.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Correspondance de Napoléon III et du Prince Napoléon, publiée par Ernest d'Hauterive.

Le sous-titre de cette publication devrait être « Patience impériale ». De 1837 (Louis-Napoléon se trouvait alors à Arenenberg, où sa mère la reine Hortense venait de mourir) jusqu'à la catastrophe de 1870-71 et l'exil à Chislehurst, les deux cousins ont échangé bon nombre de lettres : toutes — ou presque toutes — celles du prince Napoléon contiennent des plaintes, récriminations, réclamations, celles de l'Empereur ne sont que bon sens, exhortations à la prudence, conseils affectueusement paternels...

Ce n'était point un médiocre pourtant que le prince Napoléon, bien loin de là. Il suffit pour apprécier la sûreté de son jugement de lire dans le volume de M. d'Hauterive le rapport sur l'Allemagne qu'il adressa à l'Empereur dès 1859, rapport où il dénonçait le danger prussien et objurguait Napoléon III de prendre toutes les mesures militaires défensives nécessaires. On peut même dire qu'il a eu sur toutes les grandes questions qui ont agité le Second Empire des opinions parfaitement judicieuses. On eût peut-être évité de graves erreurs, si l'on avait écouté ses conseils, à condition toutefois de ne les point suivre jusqu'au bout. Car si, en toutes circonstances, le prince Napoléon discernait avec beaucoup de lucidité le but qu'il convenait d'atteindre, il était incapable de découvrir les chemins qui y pouvaient conduire. Dès qu'il abandonnait le domaine des théories et des spéculations pures, dès qu'il s'avisait d'agir, il perdait la majeure partie de ses belles qualités et accumulait les maladresses avec la plus aimable aisance. Ce n'était pas un esprit pratique. Le sens diplomatique lui faisait parfaitement défaut. Susceptible et emporté, incapable de dissimuler ses impressions les plus fugitives, il excellait dans l'art de se faire des ennemis. Sa vie est une suite d'élans et d'à-coups. Il avait de l'esprit d'entreprise et une bonne partie des aptitudes nécessaires pour réussir, mais il se décourageait vite et terminait rarement l'œuvre commencée.

Pour que les relations avec Napoléon III fussent constamment cordiales et faciles, il eût certainement été préférable que le prince eût moins d'idées à lui et plus d'aptitude à s'assimiler celles de l'Empereur. Mais, quelles que fussent les instructions reçues, le fils du roi

Jérôme finissait toujours par ne pas s'y conformer. Rappeler les principales fonctions qu'il exerça, c'est indiquer — à peu de choses près — les diverses occasions qu'il saisit de créer des ennuis à son impérial cousin.

En 1849 le prince est envoyé comme ambassadeur à Madrid. A peine arrivé à Bordeaux, il a déjà commis des indiscrétions et des bévues. A Madrid il s'ennuie. Le séjour dans une cour de Bourbons lui paraît insupportable. Il revient en France.

Pendant la guerre de Crimée, on lui donne une division. Il la conduit bien et se conduit bien. Mais il se lasse de l'héroïsme, parce qu'il souffre des intestins. Il gagne Constantinople. « Ne rentre pas en France, surtout », supplie l'Empereur. « Cela ferait mauvais effet. » Le prince, sans tenir compte de ces conseils, s'embarque pour Marseille.

Ministre de l'Algérie, il a des projets d'organisation grandioses. Quel magnifique colonisateur il eût pu faire! Oui, mais les ministres, ses collègues, ne lui plaisent point. Il donne sa démission... Dans les négociations italiennes il est parfait, il va jusqu'à épouser la fille du monarque auprès duquel on l'a envoyé, la princesse Clotilde. Mais il l'épouse trop vite et plonge Napoléon III dans un cruel embarras en découvrant prématurément ses projets. Tandis que l'Empereur manœuvre les grandes puissances, le prince s'impatiente, voudrait une déclaration foudroyante et immédiate... Pendant la campagne d'Italie, le prince se tire adroitement de la mission qui lui a été confiée, mais, après la victoire, il est à deux doigts de se brouiller avec l'Empereur, parce que celui-ci ne le rappelle pas, lui et les régiments placés sous ses ordres, pour défiler triomphalement à Paris.

Puis c'est le fameux discours d'Ajaccio, où le prince attaque la politique de l'Empereur. Cette fois la rupture semble devoir être définitive entre les deux cousins. Il n'en est rien. Quelques années passent et nous retrouvons le prince dirigeant l'édition de la correspondance de Napoléon Ier (non sans récriminer contre ses collègues).

Cette rapide récapitulation des principaux épisodes de la vie de « Plon-Plon » éclaire quelque peu la fameuse boutade de l'Impératrice. A son fils qui lui demandait : « Quelle est la différence entre un accident et un malheur? » elle répondit : « Tu vois ton oncle, le prince Napoléon. Suppose qu'il tombe à l'eau. C'est un accident. On l'en retire, c'est un malheur. »

Pourtant qu'elles qu'aient pu être les circonstances, l'Empereur n'a cessé de témoigner la plus affectueuse bienveillance à son cousin. Il y a quelque chose de paternel et d'indulgent dans toutes ses lettres. Pleines de conseils excellents, elles nous frappent par la noblesse du ton et la force de la pensée. A cette louable attitude on doit donner une explication toute naturelle : l'Empereur avait une grande amitié

personnelle pour son jeune cousin, il le jugeait bien et ne cessa jamais d'apprécier son intelligence, même lorsqu'il eut des raisons de déplorer sa maladresse. Mais il y avait chez Napoléon III, à l'égard du fils de Jérôme, un autre sentiment que l'on devine : il en avait peur. Il avait peur que son cousin ne le compromît, ou même tentât de le renverser. Tentative vouée d'avance à un échec, sans doute, mais susceptible de créer de bien désagréables complications. De ce point de vue il y a dans certaine conversation, tenue entre les deux princes à la suite du discours d'Ajaccio, une phrase qui nous semble bien révélatrice. « Réfléchis bien, dit l'Empereur à son cousin, réfléchis bien que les Révolutions de 1830 ne réussissent pas toujours... »

La correspondance que vient de publier M. d'Hauterive ne nous apporte pas seulement de précieuses indications sur le caractère des deux cousins; elle contient des renseignements historiques de toutes sortes absolument inédits. C'est un document d'une grande importance — et d'une forme exceptionnellement vivante — sur l'histoire du Second Empire. Les excellentes notes de M. d'Hauterive fournissent tous les éclaircissements indispensables et donnent au volume l'unité nécessaire.

La Gloire du vicomte de Launay, par Henri Malo.

Dans un précédent volume M. Henri Malo nous a conté les premiers succès poétiques et mondains de Delphine Gay, « la Muse de la patrie »; il reprend aujourd'hui le récit de la vie de son héroïne à partir de 1831. Ce fut cette année-là que Delphine épousa Émile de Girardin, le futur fondateur du *Voleur*, du *Journal des connaissances utiles* et de la *Presse*.

Sous le pseudonyme du vicomte de Launay, Delphine devait bientôt entreprendre dans la *Presse* une série de chroniques sur la vie de Paris, les modes, les lettres et les arts, intitulées *Lettres Parisiennes*. La vogue de ces spirituels « Au jour le jour » fut, durant plusieurs années, considérable. Qu'il n'en reste plus grand chose aujourd'hui, on ne saurait trop s'en étonner : nourries par l'actualité, les chroniques meurent avec elle... Le journalisme n'absorba pas d'ailleurs toute l'activité de Delphine qui ne renonça point à la poésie et composa plusieurs romans et nouvelles (*le Lorgnon, la Canne de M. de Balzac*, et en collaboration avec Gautier, Méry et Sandeau : *la Croix de Berny*; une tragédie : *Judith*, et six comédies : *la Joie fait peur, le Chapeau d'un horloger*, etc.). Tout cela se lit aujourd'hui encore avec agrément et facilité et Delphine de Girardin a conservé des fidèles. Pourtant, il faut le reconnaître, c'est surtout par son salon, par ses amis qu'elle s'impose à notre attention aujourd'hui. Delphine a eu le génie de la conversation : toute sa verve, tout son esprit elle l'a prodigué à ces illustres amis qui n'ont cessé de l'entourer... Le salon de madame de

Girardin, si l'on évoquait ses familiers, permettrait de rédiger un cours de littérature à peu près complet sur le milieu du XIXe siècle. Et l'on pense bien que si Hugo, Balzac, Vigny l'ont fréquenté assidûment, ce ne fut ni par snobisme, ni par intérêt : ce fut par plaisir. Ce qui séduisait en Delphine ce n'était pas seulement cette fantaisie, cette étonnante facilité d'improvisation, qui, dès la première entrevue, « éblouirent » George Sand, c'était son art de stimuler l'esprit des autres, de les mettre en valeur, de *tirer d'eux des étincelles*. Il y avait en elle une sorte de vertu exaltante et animatrice.

D'une beauté éclatante, d'une intelligence rare, dotée en somme, comme un véritable personnage de contes de fées, de tous les avantages possibles, Delphine semblait devoir appartenir au petit groupe des élues qui connaissent le bonheur. Il n'en fut rien pourtant : une véritable et profonde désespérance apparaît dans telles lettres qu'elle écrivit à son vieil ami Astolphe de Custine. Ce qui lui manqua sans doute, ce fut d'être aimée, du moins d'être aimée comme elle désirait l'être. Son mari lui prodigua toujours les marques du respect, de l'admiration la plus sincère : mais d'amour il semble avoir été parcimonieux... Des amis, Delphine en eut beaucoup : Gautier, Balzac, Sandeau, Méry, Lamartine, Rachel..., à tous elle donna une ardente affection, sans trouver nulle part — sauf chez Gautier — le complet dévoûment qu'elle eût souhaité. De Lamartine c'est peut-être plus que de l'amitié que, plus ou moins consciemment, elle désira, mais le poète s'en tint, lui, à une cordialité un peu froide. Le destin de Delphine a été d'être honorée plutôt que d'être aimée : qui sait si ce n'est pas là le lot ordinaire des femmes supérieures?

M. Henri Malo, en faisant revivre les fameux Mercredis de madame de Girardin, a fait œuvre agréable et utile. Tel auteur tient tout entier dans ses livres et l'on peut fort bien se passer de connaître les détails de sa vie; pour madame de Girardin, il vaudrait mieux s'abstenir de lire ses œuvres qu'ignorer comment elle vécut : au milieu des hommes de la grande génération romantique à laquelle elle appartenait, elle a continué les traditions de la vie de société du XVIIIe siècle; peut-être son salon a-t-il été un des derniers grands salons français, ceux de la fin du XIXe siècle devant être envahis pour la plupart par un esprit académique assez froid. C'est qu'il ne suffit pas de réunir des gens intelligents entre quatre murs pour avoir un salon, il faut que par leur éducation, la tournure de leur esprit, ces convives de choix soient aptes à la conversation — art difficile qu'il est impossible de faire fleurir si la mode, le goût de l'époque ne s'y prêtent point — il faut surtout un chef d'orchestre habile qui sache diriger les exécutants sans en avoir l'air. De cette tâche-là, la tâche de la maîtresse de maison, Delphine de Girardin savait brillamment s'acquitter. Dans une mesure plus ou moins grande elle a exercé une influence sur tous les grands

romantiques : elle a tenu une place importante dans leur esprit. Telle ils l'ont vue, étincelante de verve, affectueuse, spirituelle,... blonde, belle, vivante en un mot, telle M. Malo nous permet de la voir.

Des Souvenirs, par Joseph Conrad.

Traduction de M. JEAN AUBRY.

Pour accomplir ce voyage parmi ses souvenirs, Conrad n'a pas voulu se plier au joug despotique de la chrolonogie. Même au travers du temps, il est bon de flâner sans contrainte. Les calendriers, comme les Baedeker, nuisent à la vivacité des impressions et, si l'on veut feuilleter le livre du passé, le mieux est de ne point se piquer d'ordre et de garder entre les doigts les images qui sont venues d'elles-mêmes s'y placer.

Leur succession n'est d'ailleurs ni illogique, ni capricieuse; ce n'est point celle des agendas : voilà tout. En l'espèce c'est l'histoire du manuscrit de la *Folie Almayer*, le premier roman qu'ait écrit Conrad, qui a servi de guide à ces rêveries... Le long de ce fil directeur, la mémoire du romancier glisse un peu au hasard, perçant soudain des couches épaisses de temps à la poursuite d'un fantôme apparu, puis revenant un instant au point de départ avant de s'élancer brusquement vers des anticipations imprévues...

Dans le port de Rouen, où son navire se trouvait amarré, Conrad écrivait le neuvième chapitre de la *Folie Almayer* lorsque le troisième officier du bord, un jeune homme qui traversait mers et continents, un petit banjo à la main, fit irruption dans sa cabine et l'arracha brusquement à ses évocations malaises. Telle est la scène à la faveur de laquelle nous commençons, nous aussi, de nous associer à la vie de Conrad Korneziowski, capitaine au long cours de la marine anglaise, — vingt ans de navigation alors — que personne ne soupçonnait d'écrire autre chose que le journal du bord et des lettres à des amis.

A quel moment exact le manuscrit de la *Folie Almayer* qui devait rendre Conrad célèbre passa-t-il au milieu de l'Afrique? Cela n'est pas très aisé à fixer. On se perd dans les étapes de ces feuilles vagabondes. Nous apprenons qu'elles séjournèrent en Suisse et furent transportées en Australie. Ce fut même au cours de ce voyage-là qu'elles trouvèrent leur premier lecteur, un étudiant de Cambridge, pâle et mélancolique, à qui Conrad demanda avec angoisse : « *Cela mérite-t-il d'être terminé? — Assurément, répondit l'autre d'un ton voilé, et il toussa légèrement.* » Conrad ne sut rien de plus sur les impressions de son public...

Un jour le manuscrit fut transporté en Pologne. Conrad s'y était rendu pour revoir un vieil oncle, ... mais ce qu'il retrouva surtout ce furent ses souvenirs d'enfance... Et c'est ainsi que, remontant le cours

du temps, nous faisons connaissance avec le père et la mère de Conrad, leurs amis, leurs parents et surtout ce fameux grand-oncle, orgueil de la famille, qui avait fait la campagne de Russie avec la Grande Armée et dévoré, dans des circonstances mémorables, un chien lithuanien. Toutes les pensées de Conrad, enfant, avaient été tournées vers son pays natal, il n'y avait fait pourtant que de très brefs séjours. Son père en effet avait été exilé par le gouvernement russe pour avoir pris part à l'insurrection nationale de 1863. Seule la mère de Conrad avait le droit de venir de temps en temps en Pologne — durant un nombre de jours strictement limité — et c'est alors qu'elle emmenait son petit garçon.

Mais revenons au manuscrit de la *Folie Almayer*. C'est à Londres qu'il avait vu le jour; à Londres, entre deux périples, le capitaine Conrad, qui avait du loisir, songea à Almayer, cet étrange bonhomme, aperçu le long d'une rivière de Bornéo, et il entreprit de perpétuer son souvenir avec de l'encre et du papier. La première entrevue de l'écrivain et du père de la « romantique Nina » avait été pittoresque à souhait. Une histoire de petit poney s'y trouvait curieusement mêlée... Et nous voilà partis pour Bornéo! ...

Ainsi nous cheminons parmi les souvenirs, ces souvenirs que Conrad chérissait — tous — d'une si vive tendresse... Mais les lecteurs de la *Revue de Paris*, qui ont lu *Jeunesse*, le savent bien : ils ont senti que, parmi tous ceux que tourmente, qu'angoisse la fuite du temps, Conrad, en dépit de sa philosophie, de son humour, fut un des plus tourmentés, un des plus angoissés. Certains critiques ont reproché à Conrad d'avoir gaspillé dans ce livre plusieurs sujets de romans, reproche qui ne tient pas puisque Conrad ne manqua jamais de sujets. Mais il est certain que les diverses parties de ces souvenirs se présentent à nous comme des chapitres de romans distincts. L'un après l'autre nous les quittons à regret, avec le sentiment qu'on nous sépare trop tôt et qu'on nous a spoliés des épilogues que chacun d'eux comporte. C'est que sa vie même Conrad l'a évoquée en romancier et, par réflexe de romancier, il s'est effacé devant tous les personnages qu'il a dépeints. Aussi est-ce à eux surtout que va notre curiosité, entre eux et nous que se créent les *liens invisibles*. Nous oublierions Conrad lui-même, qui pourtant devrait dominer tout le livre, et ne nous attacherions qu'à l'étudiant pâle de Cambridge, à l'oncle de la Grande Armée, à Almayer, si à chaque page ne se manifestait un sentiment qui appartient bien en propre à l'auteur : la passion de la mer. De ci, de là, dans le livre, des pages d'*idées* : méditations sur l'art, la vie, etc. Elles ne manquent ni de sagacité, ni de finesse; mais on y chercherait en vain pourtant cette puissante originalité que l'on serait en droit d'attendre d'un Conrad... Ce qui prouve, une fois de plus, qu'on peut être un grand romancier, sans être un grand penseur.

La traduction de M. Jean Aubry est élégante et souple.

Pierre de Nesson et ses œuvres,
par A. Piaget et E. Droz.

A Pierre de Nesson, poète injustement oublié du début du XVe siècle, M. A. Piaget et mademoiselle E. Droz consacrent une curieuse étude, remarquablement documentée. Suit la reproduction, d'après les manuscrits ou les éditions du temps, des œuvres du poète : *l'Hommage à la Vierge, le Lay de Guerre* et *la Paraphrase des IX leçons de Job*. Il y a dans *le Lay de Guerre* des accents d'une singulière vigueur : Guerre, fille de Satan, se félicite de voir la France mise à feu et à sang, livrée aux bandes anglaises et bourguignonnes. La patriotisme, un des sentiments les plus caractéristiques du XVe siècle, se manifeste là avec une puissance qui surprend. Dans *la Paraphrase des leçons de Job*, Nesson décrit avec terreur et complaisance les horreurs de la mort, de la décomposition de la chair humaine; c'est l'hallucination de la pourriture qui tourmenta tout notre moyen âge (danses macabres, etc.) et réapparut, — mais sans la foi chrétienne qu'elle stimulait, — chez certains de nos poètes du XIXe siècle. Nesson mérite de prendre place parmi les bons poètes de son époque, à côté d'Alain Chartier. Cette belle édition ne sera point inutile pour le faire connaître.

Poètes et Musiciens du XVe siècle,
par E. Droz et Thibault.

Dans cette même collection des *Documents du XVe siècle*, mesdemoiselles Droz et Thibault ont réuni un certain nombre de chansons du XVe siècle : *Je ne prise point tels baysiers*, paroles de Charles d'Orléans; *Deuil angoisseux, rage démesurée*, paroles de Christine de Pisan, musique de Binchois; *Déplorations sur la mort de Guillaume de Machaut*, paroles d'Eustache Deschamps, etc. Cette édition, illustrée de nombreuses reproductions de miniatures, est précédée d'une excellente étude sur la musique au XVe siècle.

Nouvel Empire, par Fritz von Unruh.
Traduction de M. Benoist Méchin.

M. Benoist Méchin a réuni sous le titre de *Nouvel Empire* quelques-uns des discours que Fritz von Unruh a prononcés en Allemagne depuis la guerre. On sait que Unruh s'est dévoué avec une magnifique ardeur à la défense de la cause de la paix. Il va de ville en ville, exhortant ses compatriotes à renier le passé qui fut violence et sang pour ne plus jeter les yeux que sur l'avenir qui doit être paix et fraternité universelle. Il parle en apôtre et en prophète, s'abandonnant avec délices

au puissant lyrisme qui l'entraîne. Il est certes dans la grande tradition des prophètes de s'adresser au cœur plutôt qu'à la raison, mais dans une époque aussi prosaïque que la nôtre, nous nous demandons si la méthode portera ses fruits au sein des assemblées politiques. Le nombre des élus que peut toucher l'éloquence apocalyptique est assez restreint. Et c'est parce que nous souhaitons de tout cœur que la campagne de Unruh porte ses fruits que nous voudrions qu'il ne s'envolât pas toujours en plein ciel. Tout le monde n'a pas d'ailes pour l'y suivre. Si l'on se place au seul point de vue littéraire, on ne pourra que louer la puissance de Unruh. Il y a en lui une force et une ardeur qui touchent...; mais nous ne sommes pas moins sensible au désordre et à la confusion que règnent en ses discours. Unruh ne semble pas être un esprit très clair. Cela aussi est dans la tradition des prophètes. M. Benoist Méchin a déployé toute l'habileté possible pour conserver intact, en sa traduction, le lyrisme d'Unruh. Tentative méritoire. Mais qu'ils écrivent en vers ou en prose, traduit-on des poètes? Une mélodie peut-elle subsister si l'on est contraint d'en changer toutes les notes?

Psyché, par **Renée de Brimont.**

L'âme fuyante, la *Psyché* qui a inspiré à madame de Brimont ces vers subtils et gracieux, n'est ni âpre, ni tourmentée..., douloureuse à peine. Languide plutôt, éprise des fines nuances et des demi-teintes de l'aube et du crépuscule. Les couleurs trop vives comme les ombres opaques la font fuir. En lisant *Jeux d'ombres* ou *Ames des jardins* nous croyons pénétrer en un monde paisible et fluide, abondant en eaux vives, en fontaines; tous les êtres, toutes les choses y sont comme l'eau, attirants, doux, frais, impalpables. Ce sont mirages qui se font et se défont et mirages de mirages... Les mouvements les plus subtils de l'âme féminine on ne peut dire que madame de Brimont les ait fixés — ce sont là papillons qui ne se laissent point épingler — mais elle en a évoqué en nous le rythme... Des nymphes passent et nous ne les voyons point; mais leur parfum nous l'avons perçu et l'ardeur de la fuite, et leur beauté nous l'avons devinée... plus grande sans doute d'être imaginée; au loin des chansons sont modulées, mais les bergers qui les chantent nous ne les apercevons point. C'est la poursuite de l'insaisissable, irritante et captivante... Souples comme de flottantes guirlandes les vers suivent doucement ces capricieuses rêveries : ils la suivent, ils la guident, obéis, obéissants.

MARCEL THIÉBAUT

***

Histoire politique et sociale du Peuple américain (t. I), **par D. Pasquet.**

Alors que depuis une quarantaine d'années il s'est fait aux États-Unis un immense travail sur le passé du pays, il n'y avait pas en France d'ouvrage d'ensemble satisfaisant sur l'histoire du peuple américain; on ne la voyait guère que sous une forme politique et constitutionnelle, et elle semblait tenir presque tout entière dans la théorie de la séparation des pouvoirs, et le récit des guerres d'Indépendance et de Sécession. L'ouvrage que nous présente M. Pasquet procède au contraire d'une tout autre conception, et son titre pourrait être celui du célèbre film de Griffith : « la naissance d'une nation ». Ce phénomène mystérieux, qui dans le reste du monde se perd dans les légendes du passé, s'est produit ici en pleine lumière : en deux siècles, l'immense continent, qui n'était que forêts impénétrables et plaines immenses presque désertes, « qui n'avait comme routes que les pistes tracées par les bisons et les Indiens », se transforme matériellement avec une vitesse prodigieuse, et s'anime d'une âme toute neuve. « C'est cette création sur une terre auparavant presque vide que l'auteur a voulu prendre comme thème de son récit; son héros n'est ni Washington ni Lincoln, mais le peuple américain tout entier. » Ainsi s'exprime M. Pasquet dans sa préface et nul mieux que lui assurément n'était préparé à pareille tâche, lui qui, dans sa vaste monographie de *Londres*, avait su faire concourir l'expérience et les méthodes de l'histoire, de la géographie et de la sociologie. Un aussi vaste sujet, conçu de cette sorte, dépasse du reste largement le domaine de la science pure, et il n'est pas indifférent, pour les rapports intellectuels franco-américains, qu'il soit traité par un Français. — Le premier volume va des origines à 1825, c'est-à-dire à la première manifestation publique de la conscience nationale américaine, à l'élaboration de la doctrine de Monroë. Les origines, ce n'est plus, cette fois, la déclaration d'indépendance, mais toute la période coloniale : les premières explorations rivales des Espagnols, des Français et des Anglais; les fondations successives : Virginie et Maryland, Nouvelle-Angleterre; puis les colonies centrales : New-York, New-Jersey, Pensylvanie et Delaware; la formation des Carolines et de la Géorgie, leur peuplement, leur vie économique, leur lutte contre les colons français, qui eut de si formidables conséquences historiques et qui ne fut à l'origine que la lutte pour le commerce des fourrures, — tout cela, plus de la moitié du volume, est prodigieusement captivant et montre sous un jour nouveau la genèse

et les conséquences de la Révolution. Enfin, les quarante années qui vont de la fin de la Révolution à 1820, période qui semble à première vue morne et vaine, véritable sommeil intellectuel et commercial, mais qui est celle de la marche vers l'Ouest et du défrichement, celle pendant laquelle se forme l'Amérique nouvelle, M. Pasquet en dégage fort heureusement les caractéristiques, en économiste et en géographe. — On admirera cet exposé si clair d'une matière aussi complexe, l'aisance du récit, la pénétration et la largeur de vue de cette œuvre magistrale.

L'esprit révolutionnaire en France et aux États-Unis à la fin du XVIIe siècle, par **Bernard Faÿ**.

Il serait injuste de juger du livre de M. Faÿ par son titre, aussi ample que contestable, et qui semble annoncer non pas le résultat de quelques années de recherches, mais la synthèse de toute une vie de travail sur l'évolution philosophique et politique de l'Angleterre, de la France et des États-Unis. Le programme de M. Faÿ était plus modeste, et plus utile; il s'est en somme attaché à relever dans les journaux et les écrits du temps ce que les deux pays ont pensé l'un de l'autre de 1770 à 1800. Ces sentiments ont varié; à l'enthousiasme de la guerre succède la sympathie, qui se fait plus chaude pendant notre révolution, ce que M. Faÿ appelle « Essais en fraternité », puis « Union spirituelle »; mais bientôt vient la méfiance, avec les agissements de Talleyrand, puis l'arrivée du pouvoir de Bonaparte : c'est « le grand schisme ». A son analyse des mouvements de l'opinion, M. Faÿ a dû ajouter, nécessairement, le récit des événements diplomatiques; il a cherché à l'écrire de source, puisqu'il a consulté les archives du ministère des Affaires étrangères. Il en résulte malheureusement parfois quelque fatigue pour le lecteur. Par contre les détails sur la presse aux États-Unis, sur le séjour de Franklin à Paris, sur le courant puritain anti-français sont fort intéressants; tout cela est nourri et valait d'être écrit. On ne peut que déplorer que, sans doute par un scrupule d'élégance littéraire, le tableau de toutes ces recherches, la liste des ouvrages et périodiques consultés, où manquent du reste quelques ouvrages récents, occupe à la fin du volume une place aussi limitée et ne soit pas classée de façon plus commode; on aimerait par exemple savoir ce qui dans Voltaire, « œuvres, 1877-1883, 50 volumes » concerne plus particulièrement notre sujet. Mais ce ne sont là que détails. Le travail de dépouillement que ce livre a demandé, les résultats qu'il contient, réserveront à leur auteur une mention honorable parmi les écrivains qui ont traité des États-Unis.

La Première mission officielle de la France aux États-Unis; Conrad Alexandre Gerard (1778-1779),
par **Wladimir d'Ormesson.**

M. Wladimir d'Ormesson raconte dans ce petit livre la mission de Gerard, envoyé de Vergennes aux États-Unis, tout au commencement de la guerre d'Indépendance, avant notre intervention militaire, en pleine phase critique. Le sujet est bien délimité, les rapports conservés aux Affaires étrangères consciencieusement dépouillés; le récit de ces intrigues, où l'Espagne, l'Angleterre, la France, les insurgés d'Amérique sont mêlés, ennemis ou rivaux, est fort agréablement limpide; les analogies avec les temps présents, ces situations semblables, mais hélas renversées, la livre tournoi venant au secours du dollar papier, se dégagent d'elle-même, et le lecteur est reconnaissant à M. d'Ormesson de lui donner occasion d'exercer sans fatigue sa perspicacité en lui épargnant des commentaires superflus.

Les Démocraties modernes (t. II), par **James Bryce.**

Parmi les livres récents consacrés à l'Amérique, on ne peut passer sous silence, bien qu'il ne donne que 200 pages aux États-Unis, l'admirable ouvrage de James Bryce sur *les Démocraties modernes,* qui vient d'être traduit en français. Mieux que le récent petit livre de M. J.-M. Beck, il sait analyser la célèbre Constitution de 1787, mais la décrit non en juriste, mais en sociologue, presque en biologiste. Ce qu'il dit de ses modifications, de ses déviations — notamment de la construction et du mécanisme des *machines* politiques et du tout récent mouvement de réaction contre l'omnipotence écrasante de la machine, résulte non seulement d'une étude des textes juridiques et historiques — mais de l'observation directe d'un grand esprit, singulièrement perspicace — comme l'étaient Fabre ou Humboldt devant les scarabées et les fourmis — devant les réactions collectives de cet animal politique qu'est l'homme.

L'évolution historique du Mexique, par **Emilio Rabasa.**
Préface de M. Ernest Martinenche.

Le retentissement mondial du pamphlet si amusant de V. Blasco Ibañez sur la révolution mexicaine, est venu renforcer juste à point d'un témoignage espagnol les préjugés anglo-saxons contre les républiques latines d'Amérique. « Cloîtrés dans l'admiration de tout ce qui leur est propre, sûrs de leur perfection et de leur infinie supériorité, les Américains du Nord condamnent ou méprisent ce qui n'est pas ou ne vient pas d'eux. Dans... leurs magazines, leurs films,... le Sud-Américain est représenté comme le type du désordre, de la brutalité

et de la lâcheté... La plus grande partie de cette propagande vise les Mexicains, qui, en leur qualité de voisins, semblent tout indiqués pour la critique. » Or le Mexique n'a pas oublié la perte du Texas en 1847, non plus que les messages si durs du président Wilson en 1914, ni les deux interventions qui s'ensuivirent; et le contrôle civilisateur et éducateur qui pèse si durement sur Haïti ne lui semble pas enviable. Il a donc paru nécessaire à M. Emilio Rabasa de réfuter des erreurs si répandues et si dangereuses, d'apporter à l'opinion étrangère « les rectifications nécessaires », d'expliquer et de justifier sa patrie, en retraçant à larges traits son évolution depuis un siècle, depuis l'Indépendance. Et cette apologie, d'où la passion n'est pas exclue, est fort intelligente, pleine de faits, et suffisamment objective. Oui le Mexique est fort arriéré : mais il est né à la vie libre cinquante ans après les États-Unis; et sa population, au lieu d'être homogène, habituée depuis longtemps à l'autonomie locale, sortait de l'abrutissante domination des vice-rois espagnols, et se composait de 30 p. 100 de blancs, 30 p. 100 de métis, 40 p. 100 d'Indiens. Or, parti de si bas, en proie à des difficultés immenses, livré quarante-six ans aux troubles et aux révolutions, ce peuple s'est montré capable sous Guarez de lutter pour son indépendance contre une domination étrangère, et pendant les trente-quatre années de la dictature de Porfirio Diaz, de travailler dans l'ordre et d'accepter spontanément la discipline. Puis l'auteur examine l'état actuel des trois questions que l'on prétend insolubles et dont on accable le Mexique : les Indiens, la question des terres, la question de l'instruction. L'instruction s'améliore lentement; la proportion des illettrés est encore de 76 p. 100 : mais en 1910, celle de l'Espagne était de 64 p. 100, de la Serbie de 86 p. 100, et quelle serait celle de l'Empire britannique? Selon le président Wilson, les terres du Mexique seraient aux mains d'une minorité : les 85 p. 100 de la population seraient dénués de tout; or les statistiques établissent que la propriété n'est pas sensiblement moins répandue qu'aux États-Unis. Quant aux Indiens, il est certain qu'ils sont encore une énorme masse inconsciente, un poids mort pour la nation, et que seule une lente évolution économique, secondée plus tard par l'instruction, transformera; comme les préjugés de race n'existent pas au Mexique, que de nombreux exemples ont promis les hautes capacités de l'Indien, il progressera avec la nation, — dont aucune barrière ne le sépare. Un problème analogue a été résolu par les États-Unis d'une autre manière, par l'extermination de la masse indigène, et la mise hors la loi, dans de misérables réserves, des survivants. Cette politique indienne, ce « siècle de déshonneur », comme a dit Mrs Helen Jackson, le Mexique ne l'a pas connue. « Si sa marche en avant est lente, que l'on sache qu'il n'a pas jeté bas son fardeau pour aller plus vite. » Le Mexique est un pays tout neuf, qui sort à peine d'une enfance longue et pénible : et voilà ce qui doit en toute justice adoucir l'âpreté des critiques.

Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique.
par la comtesse H. de Reinach-Foussemagne.

Le Mexique, ce mot, pour un Français, évoque d'abord la crise de la politique impériale, nos finances qui s'usent, l'armée qui se désorganise, les illusions et les vestiges de l'Empire finissant, et surtout la fin de Maximilien à Queretaro, et Charlotte de Belgique, la victime survivante de ce drame, celle dont l'expiation après soixante-cinq ans n'a point cessé encore. C'est cette figure infiniment touchante qui a séduit la comtesse H. de Reinach-Foussemagne. La vie qu'elle vient d'écrire de l'impératrice Charlotte, renouvelle ce chapitre de l'histoire du XIXe siècle : Madame de Reinach-Foussemagne a disposé d'une double source de documents inédits ou tout récemment encore inaccessibles : des papiers des Habsbourg, utilisés par un Viennois, le comte Corti, mais inconnus du public français, — et des lettres et archives de la Maison d'Orléans et de la Maison royale de Belgique. Après les avoir patiemment découverts et rassemblés, l'auteur a su habilement les mettre en œuvre, les juxtaposer avec art, s'effaçant discrètement pour les laisser parler et nous saisir ainsi plus directement, — avec d'autant plus de force qu'ils s'éclairent de portraits de l'époque, de photographies d'autographes, abondamment distribués au cours de l'ouvrage et luxueusement reproduits.

Voici l'enfance passée, tant à Laeken qu'aux Tuileries, dans cette atmosphère d'intimité familiale un peu fade et compassée qui enveloppait les d'Orléans, et qu'on retrouve jusque dans l'anglaise bien sage des écritures, et dans le vocabulaire, si riche en « affectueux, affectionné », « notre bonne reine, notre bonne petite princesse »; — puis, après la mort de sa mère la reine Louise, voici Charlotte sous l'influence dominatrice de son père, le terrible Léopold Ier, si dur envers ses fils, et qui faisait peser sur sa cour une étiquette étroitement germanique. Les trois portraits de la petite princesse, bien que de mains différentes, accusent déjà sur ce joli visage des traits que l'on retrouve sur les gracieuses photographies du Mexique et sur les furtifs instantanés, tout récents, du parc de Bouchont : la bouche petite et réticente, le front large et obstiné, et un air de volonté, de tristesse et de concentration. Le caractère est déjà formé, et il ne semble pas que l'altier cardinal Deschamps, son directeur de conscience, ni la bonne madame d'Hulst, sa gouvernante, que l'on voit assise sur un fauteuil à colonnes torses, en une vaste robe au magnifique satin n'aient fait autre chose que de renforcer en elle une piété sombre, et l'habitude de transposer sur un plan surnaturel tous les événements de sa vie.

A seize ans, elle épouse l'archiduc Maximilien : alliance toute naturelle pour la fille d'une princesse d'Orléans et d'un Saxe-Cobourg-Gotha,

mais qui, en unissant à la monarchie autrichienne la toute jeune et toute frêle maison royale de Belgique, était pour Léopold une réussite particulièrement heureuse. Une joie orgueilleuse transparaît dans les lettres de Charlotte, où pourtant elle s'efforce de ne dire et de ne sentir que ce qui est convenable à une jeune princesse fiancée à un archiduc. Voici Maximilien photographié avec ses frères; il est élancé, « distingué »; les favoris à l'autrichienne se rejoignent, blonds et fournis, et cachent cette absence de menton, qui apparaît si tragiquement sur le cadavre embaumé de Queretaro. — Dès lors, Charlotte est une Habsbourg, et elle va avoir sa part, sa large part, des maléfices et des catastrophes qui sont l'apanage de cette famille au cours du XIXe siècle. — Elle n'est pas depuis deux ans vice-reine du royaume lombard-vénitien, qu'elle a déjà connu tous les degrés de l'impopularité; la guerre la chasse du Milanais, désormais perdu, et alors commence l'exil de Miramar, la méfiance de François-Joseph, la certitude que rien désormais ne sera réservé à son ambition dans le cadre de la vieille monarchie. Mais au moment où, malgré les voyages, les croisières, elle languit de la nostalgie du pouvoir, et guette aux quatre coins de l'horizon les couronnes disponibles, elle écrit à la bonne madame d'Hulst tout ce que les convenances lui dictent; ainsi fera-t-elle encore, soucieuse et préoccupée, dans ses lettres de Mexico à sa grand'mère la reine Marie-Amélie. L'ennui à Miramar est tel, la mésentente avec son mari va à ce point grandissant, que lorsque les tentations surviennent, lorsque Napoléon et la délégation conduite par Gutierrez de Estrada lui offrent le trône du Mexique, — elle ne résiste pas, et emporte l'adhésion de son mari. — Elle quitte l'Europe en avril 1864, joue deux ans à l'impératrice; devant le désastre imminent elle revient précipitamment crier au secours, et ne trouvant partout qu'indifférence, s'écroule dans la folie. Le tableau de cette jeune femme traquée, suppliant tour à tour l'Empereur vieilli, qui lui-même n'a plus que quatre ans à régner, puis le pape, qui va perdre son pouvoir temporel, cette ambiance d'inexorable fatalité et de démence, tout cela est digne des plus beaux romans d'Elémir Bourges. — Il faut mentionner ici l'extrême intérêt des photographies du Mexique, toutes contemporaines de cette histoire : monuments, municipalités, généraux, conseillers, — cet impressionnant quartier général français, notamment, devant lequel flânent les chasseurs d'Afrique aux buffleteries blanches, — et tout le drame de Queretaro, qui revit par l'image.

D'émouvants détails sur la vie présente de l'impératrice terminent ce volume d'une lecture si prenante.

J. POIRIER

Les communications relatives à la Rédactions doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin

LIVRAISON DU 1er MAI 1925

		Pages.
COMTE MOLÉ	Souvenirs du Ministère du Duc de Richelieu	5
J.-H. ROSNY	Claire Técel. — II	25
WILLIAM BONNET	L'Angleterre et les Dettes interalliées	68
JOSEPH CONRAD	Jeunesse. — I	89
PAUL LECLÈRE	Enquête sur la Situation financière de la France. I.	108
COMTE ERNEST DE GANAY	Les Fêtes de Chantilly au XVIIIe siècle	126
JOHAN BOJER	Dyrendal (*fin*)	156
PAUL SOUDAY	Au Théâtre : Le Mouvement dramatique	199
HENRY BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	207
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le nouveau Ministère	217

LIVRAISON DU 15 MAI 1925

JEAN D'ESME	Les Barbares. — I	241
COMTE MOLÉ	Souvenirs du Ministère du Duc de Richelieu	268
BERNARD SHAW	Sainte Jeanne. — I	294
A. AULARD	La Dette américaine envers la France	319
JOSEPH CONRAD	Jeunesse (*fin*)	339
PAUL LECLÈRE	Enquête sur la Situation financière de la France.	358
J.-H. ROSNY	Claire Técel. — III	376
ANDRÉ MONGLOND	La Véritable histoire d'Ellénore	406
BENJAMIN CRÉMIEUX	L'Italie d'aujourd'hui	438
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	452
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Cartel et les Affaires extérieures.	461

LIVRAISON DU 1er JUIN 1925

		Pages.
COMTE DE SAINTE-AULAIRE.	Souvenirs sur Napoléon Ier	481
JEAN D'ESME	Les Barbares. — II	498
A. AULARD	La Dette américaine envers la France	524
BERNARD SHAW	Sainte Jeanne. — II	551
PAUL LECLÈRE	Enquête sur la Situation financière de la France.	577
J.-H. ROSNY	Claire Técel (*fin*)	601
JEAN CASSOU	L'Espagne, valeur spirituelle	651
COMTE DE FELS	Les Projets financiers de M. Joseph Caillaux	662
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	678
LOUIS LALOY	La Musique : La Saison lyrique	690
HENRI BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	695
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : La Rentrée des Chambres	705

LIVRAISON DU 15 JUIN 1925

LA REINE HORTENSE	Le Lendemain de Waterloo	721
GÉNÉRAL NOLLET	Ce que j'ai voulu faire	738
BERNARD SHAW	Sainte Jeanne (*fin*)	764
BERNARD GRASSET	Remarques sur l'Action	800
ÉDOUARD SCHNEIDER	L'Œuvre d'Ada Negri	805
ADA NEGRI	Stella Mattutina. — I	813
COMTESSE DE CHAMBRUN	Shakespeare et le Maroc	833
JEAN D'ESME	Les Barbares. — III	852
GÉRARD D'HOUVILLE	Les Spectacles : Propos de Théâtre	904
ROGER CADOT	La Vie financière : La Baisse des Valeurs	914
A. ALBERT-PETIT	Les Lettres : Les Livres d'histoire	926
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : La Crise de l'État	938

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez MM. PERDRIX et BURIN, 14, *rue Cadet, Paris.*

R.C. Seine 210.836 B — Téléphone : Central 72-71.

LIQUIDATION de BIENS ENNEMIS SÉQUESTRÉS
Vente Palais Justice le mardi 23 juin 1925, à 2 h.
1° **MAISON DE RAPPORT A PARIS** (6e arr.)

Rue du Vieux-Colombier, 3

Cont.ce 846m. **Partie libre,** surplus loué 13.131 fr. M. à p.: 140.000 fr.; 2° **MAISON DE RAPPORT** (6e arr.)

Rue Bonaparte, 76

Cont.ce 651m **Partie libre,** surplus loué 17.815 francs. Mise à prix : 650 000 fr.; 3° **TERRAIN LIBRE** avec constructions **RUE DEPARCIEUX, 31.** Cont.ce 296m. M. à p. : 60.000f. Consignation 84.000 fr., 65.000 fr. et 6.000 fr. S'ad. M. **Valentin,** liquidateur, 8, rue Monsieur-le-Prince, mardi, jeudi, samedi, de 9 h. 1/2 à midi.

Adj.on *Ch. not. Paris 23 juin 1925.* **En 3 lots** de la **Nue Propriété** de 1° **Maison à Paris, r. Riquet, 77.** Rev. br. 32.793f. M à p. 250.000f. *Prêt Créd. Fonc. de 58.000f à cons. à 4.30 %;* 2° **d'un PRÉ DE 5 ha, com.ne de Nohant-Vicq,** *arr.t de La Châtre* (Indre .M à p : 20.000f; 3° **DU Gd et du PETIT DOMAINE de FERRIÈRES, commune de Sassierges-St-Germain,** *arr.t de Châteauroux* (Indre). C.ces **56 h. 33 a. 80 et 33 a. 53 a. 60.** Mise à prix : 200.000f. S'ad. à Paris, à **MM. Cocher** et **Prudhon,** *ad.ts d'immeubles,* 6, r. de Port-Mahon et à **Me Bauby,** not. 33, rue de la Chapelle, *dép.ench.*

Adj.on **Chambre des notaires, Paris,** *le 30 juin 1925, à 13 h. 30.* **En 3 lots de**

3 Maisons à Paris

1° **rue Condorcet, 53.** Contenance **821 m.** environ. Rev. br. à augm. **96.475 fr.** M. à p. : **2.250.000 fr.**

2° **rue Rambuteau, 59.** Contenance **223 m.** environ. Rev. br. à augm. **40.057 fr.** M. à p. : **700.000 fr.**

3° **rue de l'Estrapade, 21.** Contenance **420 m.** environ. Rev. br. à augm. **6.500 fr.** M. à p. : **400.000 fr.**

Prêts du Crédit Foncier à conserver à 4.40 et 4.50 % pour le 2e lot **Faculté de traiter avant l'adjudication.** S'adresser à **Me SALLE,** notaire à Paris, 154, Boulevard Haussmann.

Vente au Palais, à Paris, le 1er juillet 1925, à 2 h.

JARDIN à VILLERVILLE (Calvados)

Cont.ce 1.956 m. Rev. 700 fr. **Mise à prix : 12.000 fr.**

BOIS et TERRE à MONTGÉ (Seine-et-Marne) Cont.ce 49 h., 54 a., 12 c. Rev. 1.000 fr. **M. à p: 60.000f.**

TERRES à MONTGÉ, Cont.ce 1 hect. 94 a. 55, lib. de loc. **M. à p.: 500f.**

MAISON à JUILLY Rev. 1.500f. **M. à p.: 12.000f.** **MAISON à JUILLY** Rev. 900f. **M. à p.: 8.000f 20 PARCELLES DE TERRES ET BOIS à Vinantes, Nantouillet et Thieux. Mise à prix : 75 fr. à 8.500 fr.** — S'adresser à Mes de Forges et Plaignaud, avoués ; Me Lefebvre, notaire à Paris.

Vente au Palais, à Paris, le 24 juin 1925, à 2 h.

PROPRIÉTÉ à la Varenne St-Hilaire

56, Rue St-Hilaire. Cont.ce 1.143m. **LIBRE DE LOCATION. Mise à prix : 40.000 francs.** S'adresser à Mes **de Forges** et Denizot, avoués ; Blanchet, notaire. Pour visiter les mardis, jeudis et samedis, de 14 à 16 heures.

IMMEUBLE à PARIS **Bd Voltaire,** **51.** C.ce **224m** env. Rev. br. susc.augon **26.715f.** M à p.: **375.000f.** *Adjon Ch. not., le 30 juin. Fac. traiter avant l'adjon.* S'adresser à **Me SABOT,** notaire, 6, rue Biot.

L'ARGUS de la PRESSE

"VOIT TOUT"

Fondé en 1879

LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX

37, Rue Bergère, PARIS (IXe)

Lit et dépouille par jour
20.000 *Journaux ou Revues du Monde entier*

Collectionne : LES ARCHIVES DE LA PRESSE

Edite : **L'Argus de l'Officiel**
contenant tous les votes des Hommes politiques

L'Argus recherche articles et tous documents passés, présents, futurs

CHEMINS DE FER DE L'EST

NOUVEAUX SERVICES DE JOUR ENTRE PARIS & BÂL

et nouvelles relations rapides directes

ENTRE PARIS ET VIENNE PAR L'ARLBERG

A partir du 5 Juin, la Compagnie de l'Est remettra en marche ses anciens rapides de jour de 1re et 2e classes du service Paris-Bâle. Ces trains assureront des relations directes nouvelles avec Vienne par Zurich et l'Arlberg. Départ de Paris à 9 h., Arrivée à Bâle à 16 h. 20 et le lendemain à Vienne à 14 h. 55, à Budapest à 21 h. 55. — Au retour, départ de Budapest à 7 h., de Vienne à 13 h. 35, de Bâle le lendemain à 10 h. 10 et arrivée à Paris à 17 h. 20.

Durée du trajet entre Paris et Vienne, 29 h. Un service de Wagons-lits (1re et 2e cl.) fonctionnera entre Bâle et Vienne. Ces trains assureront à Bâle des correspondances directes de ou pour Lucerne et, pendant l'été, à Belfort, de ou pour Berne et l'Oberland bernois.

A titre d'essai et jusqu'à nouvel avis, ils prendront de ou pour Paris les voyageurs de 3e classe effectuant un parcours simple de 500 kilomètres, ou payant pour ce minimum de parcours.

Ils seront entre Paris et Belfort, l'un précédé à l'aller, l'autre suivi au retour, par un express de toutes classes, le premier partant de Paris à 7 h. 45, et le second y arrivant à 19 h. 25.

LES ÉDITIONS DE FRANCE

20. Avenue Rapp, PARIS-VIIe. Tél. : Ségur 83-24

VIENT DE PARAITRE :

Une œuvre d'actualité

JEAN DE GRANVILLIERS

L'ALLEMAGNE
COMME JE VIENS DE LA VOIR

125 DESSINS DE ROGER PRAT

Un volume in-16 sur papier vélin Outhenin-Chalandre.. .. .. Prix. **9** fr.

Il a été tiré de cet ouvrage :

25 exemplaires	sur papier de Chine	Tous numérotés.	**90** fr.
30 —	sur papier de Hollande.	—	**60** fr.
80 —	sur vélin pur fil Lafuma	—	**35** fr.
L'Edition originale avec signature manuscrite de l'auteur sur papier Alfa.			**15** fr.

Du même auteur chez CALMANN-LÉVY

L'AMANT LIBÉRATEUR

« Un roman qui prendra place dans les bibliothèques féminines, à côté d'*Amitié amoureuse.* »
Correspondance HAVAS.

LE PRIX DE L'HOMME

« En lisant ce remarquable ouvrage, tout le monde pensera à *Servitude et Grandeur militaire.* »
Paul SOUDAY, *le Temps.*

CHEZ GIARD ET BRIÈRE :

ESSAI SUR LE LIBÉRALISME ALLEMAND

« Vivant, profond, exact. »
Emile FAGUET.

LE MOIS LITTÉRAIRE CHEZ GRASSET

LOUIS ARTUS

La Maison du Fou. 7.50
La Maison du Sage. 7.50
Le Vin de ta Vigne 7.50

RENÉ GILLOUIN

Questions politiques et religieuses 7.50

ÉMILE BAUMANN

Saint Paul. 8.25

JOSEPH DELTEIL

Jeanne d'Arc 7.50

PAUL MORAND

L'Europe galante. 7.50

MAXIME LEROY

La vie du comte de Saint-Simon. . . . 7.50

J. H. ROSNY JEUNE

Claire Técel, avocat à la cour. 7.50

CHEZ PLON

L'AUBIER COLLECTION DE ROMANS ET D'ESSAIS

— 1 —

RAYMOND SCHWAB

MATHIAS CRISMANT

— 2 —

JEAN LONGNON

LA NOUVELLE HÉLÈNE

ROMAN

— 3 —

BOUZINAC CAMBON

ÉCHEC ET MAT

ROMAN

— 4 —

GEORGE ANDRÉ-CUEL

L'HOMME FRAGILE

ROMAN

Chacun de ces volumes in-16. . . . . 7 fr. 50

.200 *exemplaires sur alfa numérotés de* 1 *à* 2.200 *constituant l'édition originale* . 10 fr.

★ ★ ★

LE DIABLE BLANC DE LA MER NOIRE

Publié par ***LEWIS STANTON PALEN***

n-16. . . . . 7 fr. 50

FERDINAND OSSENDOWSKI

L'HOMME ET LE MYSTÈRE EN ASIE

En collaboration avec ***LEWIS STANTON PALEN***

Traduction de ***ROBERT RENARD***

n-8° écu, avec une carte. . . . . 10 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris (IXe)

VIENT DE PARAITRE :

LE TOME PREMIER

de l'Édition sur papier vélin du Marais

des

Œuvres complètes illustrées

de

ANATOLE FRANCE

Ce Volume comprend :

ALFRED DE VIGNY

(Étude)

POÉSIES

Les Poèmes dorés — Idylles et Légendes

Les Noces Corinthiennes

Un portrait d'Anatole FRANCE, gravé sur bois par J.-A. HOFFMANN d'après un dessin d'Edgar CHAHINE et les compositions de Maxime DETHOMAS gravées sur bois par GASPERINI.

Un volume grand in-8 (185×250 m/m) tiré sur papier vélin du Marais, filigrané de la signature d'Anatole FRANCE, — page de titre en deux couleurs — sous couverture rempliée, tirée en deux couleurs. Prix. . . . . 35 fr

Les volumes de l'Edition illustrée des ŒUVRES COMPLÈTES d'ANATOLE FRANCE se vendent séparément.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, PARIS (IXe)

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
de
ANATOLE FRANCE

Composition de chaque tome et illustrateurs choisis pour chaque ouvrage

TOME I. — ALFRED DE VIGNY. — POÉSIES. Avec un Portrait d'Anatole France gravé par J.-A. Hoffmann et les compositions de *MAXIME DETHOMAS*, gravées sur bois par E. Gasperini.

TOME II. — JOCASTE. — LE CHAT MAIGRE. Compositions de *E. DUFOUR*, gravées sur bois par A. et P. Baudier. — LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD. Compositions de *X. PRINET*, gravées sur bois par Malcouronne.

TOME III. — LES DÉSIRS DE JEAN SERVIEN. Compositions de *E. DUFOUR*, gravées sur bois par Malcouronne. — LE LIVRE DE MON AMI. Compositions de *A.-E. MARTY*, gravées sur bois par Prost. — BALTHASAR. Compositions de *LOUIS MORIN* et compositions de *EDY LEGRAND*, gravées sur bois par A. et P. Baudier.

TOME IV. — THAÏS. Bois originaux de *CARLÈGLE*. — L'ÉTUI DE NACRE. Bois originaux de *ROUBILLE*.

TOMES V et VI. — LA VIE LITTÉRAIRE. Bois originaux de *L. CAILLAUD*.

TOME VII. — LA RÔTISSERIE DE LA REINE PÉDAUQUE. — LES OPINIONS DE JÉRÔME COIGNARD. Compositions de *CARLÈGLE*.

TOME VIII. — LE LYS ROUGE. Compositions de *MAXIME DETHOMAS*, gravées sur bois par E. Gasperini. — LE JARDIN D'ÉPICURE. Bois originaux de *A. LATOUR*.

TOME IX. — LE PUITS DE SAINTE CLAIRE. Compositions de *G. LEROUX*. — PIERRE NOZIÈRE. Compositions de *A.-E. MARTY*, gravées sur bois par Prost. — CLIO. Compositions de...

TOMES X et XI. — L'ORME DU MAIL. — LE MANNEQUIN D'OSIER. — L'ANNEAU D'AMÉTHYSTE. — MONSIEUR BERGERET A PARIS. Compositions de *CH. HUARD* gravées sur bois par Beltrand.

TOME XII. — HISTOIRE COMIQUE. Compositions de *E. DUFOUR*, gravées sur bois par Malcouronne. — SUR LA PIERRE BLANCHE. Bois originaux de *P.-E. COLIN*.

TOME XIII. — CRAINQUEBILLE. — VERS LES TEMPS MEILLEURS. Bois originaux de *GABRIEL BELOT*.

TOMES XIV et XV. — JEANNE D'ARC. Compositions de *EDY LEGRAND*, gravées sur bois par Robert Dill.

TOME XVI. — L'ILE DES PINGOUINS. Compositions de... — CONTES DE JACQUES TOURNEBROCHE. Compositions de...

TOME XVII. — LES SEPT FEMMES DE LA BARBE-BLEUE. Compositions de... — LES DIEUX ONT SOIF. Compositions de *PIERRE BRISSAUD*, gravées sur bois par...

TOME XVIII. — LE GÉNIE LATIN. Bois originaux de... — LA RÉVOLTE DES ANGES. Compositions de *E. DUFOUR*, gravées sur bois par A. et P. Baudier.

TOME XIX. — LE PETIT PIERRE. — LA VIE EN FLEUR. Compositions de *A.-E. MARTY* gravées sur bois par Prost.

TOME XX. — MARGUERITE. — LE COMTE MORIN. — RABELAIS (inédit). — AUGUSTE COMTE (inédit). Compositions de *EDY LEGRAND* gravées sur bois par...

TOMES XXI et XXII. — THÉÂTRE. — DISCOURS. — PRÉFACES. — ARTICLES DE JOURNAUX. — CORRESPONDANCE. Compositions de...

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris (IXe)

VIENT DE PARAITRE :

LEÏLA HANOUM

LE HAREM IMPÉRIAL
et
LES SULTANES AU XIXe SIÈCLE

SOUVENIRS ADAPTÉS AU FRANÇAIS PAR SON FILS

YOUSSOUF RAZI

Préface de CLAUDE FARRÈRE

Un volume in-18. Prix . . . . . 6 fr. 75

G. HÉRELLE

PETIT TRAITÉ DESCRIPTIF
des
COURSES DE TAUREAUX

d'après ARÈNES SANGLANTES, le roman de

V. BLASCO IBÁÑEZ

Un volume in-18 avec illustrations de J.-P. TILLAC. Prix . . . . . 5 fr.

666-25. — Imp. L. Pochy et Fils, 52 rue du Chateau. — Registre du Commerce Seine : 19.528.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Mai. — A Chavaniac (Haute-Loire), où est né La Fayette, cérémonie commémorative organisée par l'Association américaine « La Fayette Memorial » et plantation dans le parc du château d'un arbre provenant du domaine possédé par l'Association, à Mount-Vernon. — Ouverture du Congrès littéraire international organisé à Paris par le *Pen Club.*

2. — Le général de Chambrun inflige aux Riffains une défaite sérieuse dans la région du Haut-Ouergha et les refoule vers le nord. — Mort de M. Hébrard de Villeneuve, ancien vice-président du Conseil d'État, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

3. — M. Caillaux, après avoir eu dans la matinée une entrevue avec M. Milliès-Lacroix, est entendu par la Commission des finances du Sénat à laquelle il expose l'économie générale de ses projets financiers. — Un nouveau tremblement de terre au Japon désole les régions d'Osaka, Kobé et Nagoya.

4. — Au Maroc, le général de division Daugan prend la direction des opérations du front nord. Le groupe du colonel Freydenberg, après un brillant combat, bouscule un parti de 5 000 Riffains et occupe Garat-des-Mezziat. — Le Conseil national du parti libéral belge, après une longue discussion, décide de laisser toute liberté à ses membres parlementaires en ce qui concerne l'accueil à réserver au Cabinet qu'élabore M. Max.

5. — Rentrée du Parlement. Au Sénat reprise de la discussion du budget de 1925. A la Chambre, la discussion de plusieurs interpellations sur les événements du Maroc est ajournée au 27, sur la demande du Gouvernement. Au début de la séance, le président du Conseil et le président de la Chambre ont rendu un public hommage aux victimes et aux héroïques sauveteurs de la catastrophe de Penmarch. — M. Caillaux dépose sur le bureau de la Chambre son projet rectificatif du budget de 1925.

6. — Le Sénat discutant le budget des Affaires étrangères entend des déclarations de M. Briand en ce qui concerne la question du pacte de sécurité et celle des dettes interalliées. — Le maintien de l'ambassade au Vatican est approuvé, par 168 voix contre 12. — Obsèques solennelles du maréchal French. Le Gouvernement français y est officiellement représenté par le maréchal Joffre. — Mort du colonel Repington, critique militaire anglais.

7. — A la Chambre, discussion des interpellations sur les événements du Maroc. Le communiste Doriot prononce un discours d'une extrême violence qui provoque de multiples incidents et motive contre lui la peine de la censure. — Le Sénat poursuit la discussion de la loi de finances. — Le Comité exécutif du parti radical-socialiste, réuni en séance plénière, délibère sur la situation politique et vote un ordre du jour de félicitations aux instituteurs auxquels il attribue ses succès électoraux.

8. — La Chambre poursuit la discussion des interpellations sur les événements du Maroc. Le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères précisent que les opérations militaires qui se déroulent dans l'Ouergha ne sont que la riposte à l'agression d'Abd-el-Krim et que nous ne poursuivons d'autre but que la défense de nos protégés et la pacification du pays.

29. — Par 516 voix contre 29, la Chambre adopte un ordre du jour de confiance dans le Gouvernement pour poursuivre au Maroc le rétablissement d'une « paix durable ». L'ordre du jour rend, en outre, hommage aux « vaillantes troupes qui y défendent l'œuvre de la France ». — La Chambre ratifie le projet, amendé par le Sénat, qui élève de 22 à 40 le nombre des membres du Conseil général de la Seine. — La situation est stationnaire au Maroc. La Commission de l'armée, saisie de la motion de M. Renaudel tendant à l'envoi d'une mission de contrôle parlementaire, spécifie qu'elle n'aurait en aucun cas à s'immiscer dans les opérations militaires.

30. — La Conférence des ambassadeurs se réunit et, après délibération, adopte le texte d'une note qui va être remise incessamment à la Wilhelmstrasse et qui invite le gouvernement du Reich à opérer les retranchements ou redressements nécessaires pour se conformer aux clauses militaires du Traité de Versailles.

31. — Le Président de la République, qui fait en Alsace son premier voyage officiel, est reçu magnifiquement à Strasbourg. Au banquet qui lui est offert par la municipalité et la Chambre de commerce, M. Doumergue prononce un important discours politique.

1er *Juin.* — Mort du célèbre comédien Lucien Guitry. — La reine de Belgique préside à l'inauguration du monument élevé à Rossignol, à la mémoire des 121 habitants massacrés, le 26 août 1914, par ordre du colonel allemand von Tessmann.

2. — Des perquisitions opérées dans les milieux révolutionnaires à Marseille établissent la collusion du communisme avec Abd-el-Krim et l'existence d'une organisation de propagande au Maroc.

3. — M. Briand reçoit l'ambassadeur d'Espagne, M. Quinones de Leon, avec lequel il s'entretient de la question marocaine. Les arrangements franco-espagnols à ce sujet sont en bonne voie. — L'effervescence s'accroît à Changhaï et prend de plus le caractère d'un mouvement xénophobe. L'agitation gagne Pékin où les étudiants se livrent à des manifestations et à des actes d'hostilité principalement contre les Japonais et les Anglais.

4. — La Commission des Finances de la Chambre termine l'examen du budget des dépenses de 1925. — Les bureaux des groupes de gauche délibèrent sur les projets financiers de M. Caillaux et décident qu'une délégation se rendra auprès du président du Conseil et du ministre des Finances pour leur exposer diverses critiques. — Mort de l'astronome Camille Flammarion et de l'écrivain Pierre Louÿs.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.

MOIS
50
»
»

les
r et
ris,

rnie

nt à

de

e de
dans

t lui

r. 50
r. 50